

ANALYSE des BESOINS SOCIAUX & Renouvellement de la CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Diagnostic

juin 2026



Avant-propos	p.4
Méthodologie	p.6
Présentation du territoire d'étude	p.7

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le peuplement	p.13
Le parc de logements	p.21
Les niveaux de vie	p.25
Les familles et enfants	p.33
Les jeunes adultes	p.39
Les ménages sans enfant	p.42
Les seniors	p.46
Les populations immigrées	p.50
Les actifs résidents	p.52
Les niveaux de formation	p.56
Les emplois et entreprises	p.57

LA PARENTALITÉ

L'évolution de la place des familles	p.62
Les modes d'accueil des jeunes enfants	p.69
Le lien à l'emploi des parents	p.72
Les risques de fragilité des enfants	p.82
L'égalité des chances et la réussite scolaire	p.85
Les violences intra-familiales	p.87

L'INSERTION DES JEUNES

Le lien aux études des jeunes adultes	p.91
L'insertion professionnelle des jeunes	p.94
Les fragilités des jeunes	p.99

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La dynamique démographique des seniors	p.107
Le logement des seniors	p.111
Le lien à l'emploi des seniors	p.114
Les besoins d'accompagnement des seniors	p.118

LES FRAGILITÉS ÉCONOMIQUES DES POPULATIONS

Les niveaux de vie des habitants	p.125
Les fragilités numériques	p.136
La précarité alimentaire	p.140

LA SANTÉ ET LE HANDICAP

L'offre de soins	p.145
L'état de santé des populations	p.149
Le handicap	p.154

L'INSERTION ET LE LIEN À L'EMPLOI

La précarité de l'emploi	p.161
Les inégalités et discriminations	p.162
Le chômage	p.172
Les travailleurs pauvres	p.176
Le développement des territoires	p.180

LES MOBILITÉS

Les mobilités résidentielles	p.184
Les mobilités professionnelles	p.188

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Les logements	p.194
La précarité énergétique	p.201
L'offre de services	p.205

Bibliographie	p.207
---------------	-------

Lexique	p.209
---------	-------

L'analyse des besoins sociaux est une obligation réglementaire des CCAS qui s'inscrit dans le cadre du décret 2016 – 824 du 21 juin 2016. Il en impose sa réalisation lors de l'année civile suivant le renouvellement des conseils municipaux. Cela consiste en l'élaboration d'un diagnostic socio-démographique pouvant peut-être compléter les années suivantes par des analyses thématiques.

Le document qui suit est le résultat d'un travail important de capitalisation et de problématisation d'un très vaste champ de connaissances concernant votre territoire. C'est un document rénové dans l'objectif d'apporter un regard construit sur des enjeux qui touchent directement les territoires : accroissement des situations de monoparentalité, précarisation des conditions d'emplois, vieillissement, hausse de la demande d'aide alimentaire, enjeux liés à la santé mentale, etc.

S'engager dans l'ABS, c'est profiter d'une triple opportunité

Résumer l'ABS à l'objectif de conformité au décret serait réducteur et limitant.

Il convient plutôt d'y voir au moins trois opportunités.

Celle tout d'abord de définir ses orientations stratégiques en matière d'action sociale à partir d'une analyse fine et ainsi mettre en perspective la situation locale avec les tendances observées aux échelles de comparaison pertinentes.

C'est aussi, dans un second temps, l'occasion de porter la question sociale au-delà du CCAS. De la jeunesse, en passant par la petite enfance, le sport et même l'aménagement urbain, toutes les politiques publiques municipales et intercommunales ont à gagner à s'emparer de l'analyse des besoins sociaux pour en faire un outil de questionnement et d'amélioration de l'adéquation entre les besoins identifiés et les réponses développées.

Enfin, réaliser son ABS, et en faire un moment utile pour son territoire et les habitants, c'est la mettre en partage et en discussion le plus largement possible auprès des acteurs de l'action locale pour en permettre l'appropriation. De quelle façon ? En la partageant dans un premier temps auprès des élus de la municipalité, du CA du CCAS

et de l'administration communale pour faire vivre au mieux la transversalité autour de la question sociale dans un premier temps. Puis en la présentant dans un second temps avec les acteurs associatifs et institutionnels partenaires du territoire et acteurs de la réponse sociale et les habitants ensuite.

Partager son ABS avec ses partenaires, c'est œuvrer en direction d'une culture commune des enjeux locaux, contribuer à faciliter le partenariat, l'interconnaissance et renforcer le rôle « d'animateur des actions de prévention et de développement social dans la commune ».

Un diagnostic multi-thématiques pour aider à la décision

Ce diagnostic multi-thématiques a été pensé autour de différentes problématiques, comme un document ressource (s) visant à informer les différentes politiques publiques qui se déploieront durant le mandat.

De la parentalité à la santé, en passant par le vieillissement ou l'enfance et la jeunesse, les données présentées dans ce document permettront d'assurer une meilleure prise en compte des publics et problématiques dans vos projets et éclairer d'un prisme nouveau les décisions à prendre.

Trois orientations structurent ce document : quelle est la situation du territoire aujourd'hui ? Comment a-t-il évolué ces dernières années ? Comment se positionne-t-il par rapport à son environnement proche ? Une dimension prospective a également été intégrée de façon à anticiper les évolutions possibles de la commune dans les années à venir et d'ici la fin du mandat.

Tout cela permet de questionner les orientations politiques données à l'action sociale locale au regard des besoins identifiés, les actions du CCAS et, in fine, les pistes à développer dans les années à venir pour répondre à ces besoins.

Ce document n'est pas une fin en soi.

C'est un point de départ pour adapter ses actions au travers d'une veille sociale régulière par exemple en engageant des analyses thématiques approfondies annuellement comme le recommande le décret du 21 juin 2016.

Un point de départ également pour suivre, questionner et évaluer ses politiques publiques en s'appuyant sur la plateforme ABS « Hublot » qui vous apporte un espace ressources comprenant les données utiles à la compréhension de votre territoire et un espace documentaire complet.

Produire et faire vivre son ABS, c'est donc disposer d'un outil vivant au service du mieux-être des habitants et de la cohésion sociale de son territoire.

PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2021 a été reportée à 2022 (à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers). Jusqu'alors, le calcul d'évolution devait se faire au bout d'un cycle complet de 5 ans. Le report de l'EAR 2021 implique donc que les structures socio-démographiques des communes de moins de 10 000 habitants seront temporairement figées pendant 6 ans au lieu de 5 ans aujourd'hui.

Il est donc recommandé à partir de la diffusion des populations légales 2019 à la fin de l'année 2021 de faire des comparaisons de résultats du recensement entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans, et ce jusqu'au recensement 2023 inclus.

Ce changement de recommandation permet de garder la rigueur statistique (si on reste sur une période de 5 ans, 20% des communes de moins de 10 000 habitants n'auraient aucune variation de leurs structures socio-démographiques).

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie qui passe de 85,8 ans en 2022 à 86,9 ans en 2037 pour les femmes, et de 80,1 ans en 2022 à 82,4 ans en 2037 pour les hommes] et de natalité [1,80 enfant par femme en moyenne en 2022 et un âge moyen à la maternité de 31,0 ans] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale 2021-2070, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2021 et 2022. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2016-2022. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2016 et 2022 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

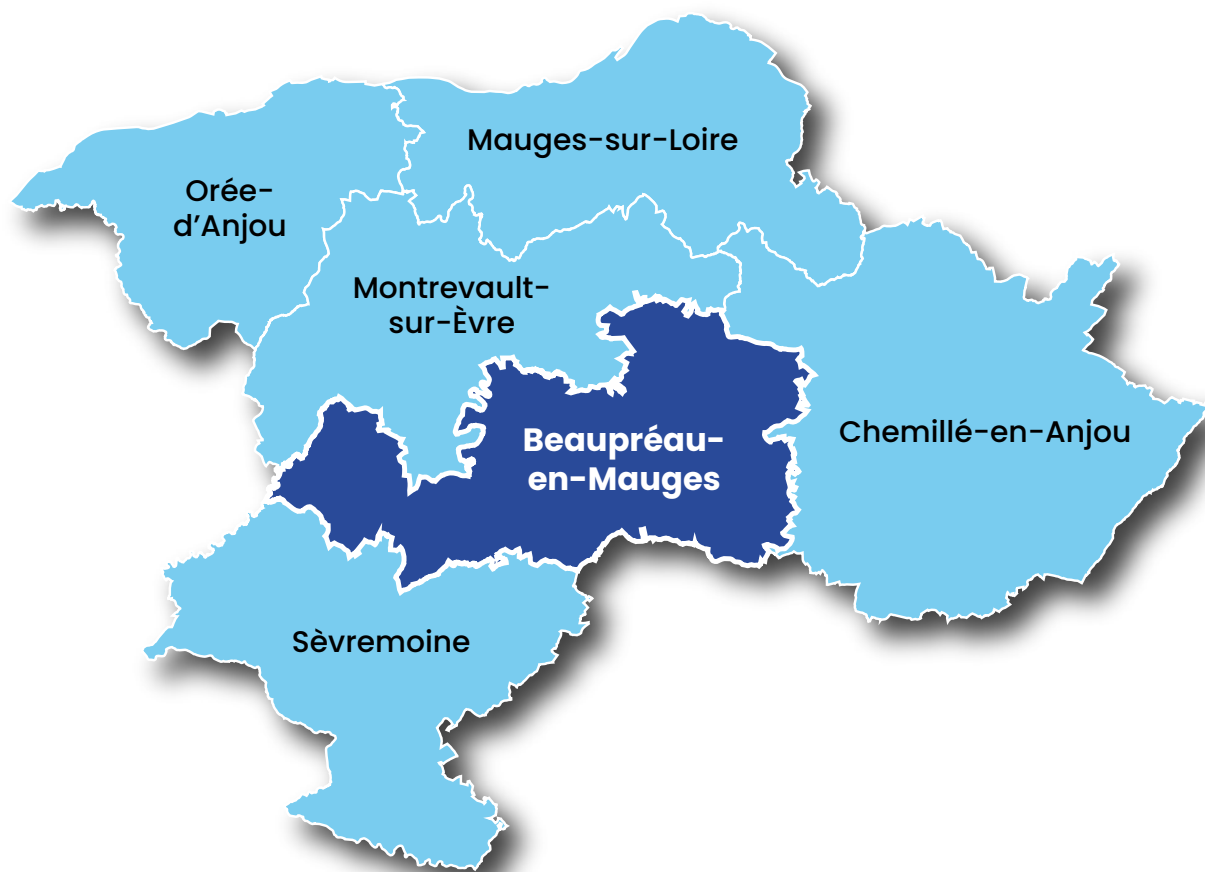
- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants
- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

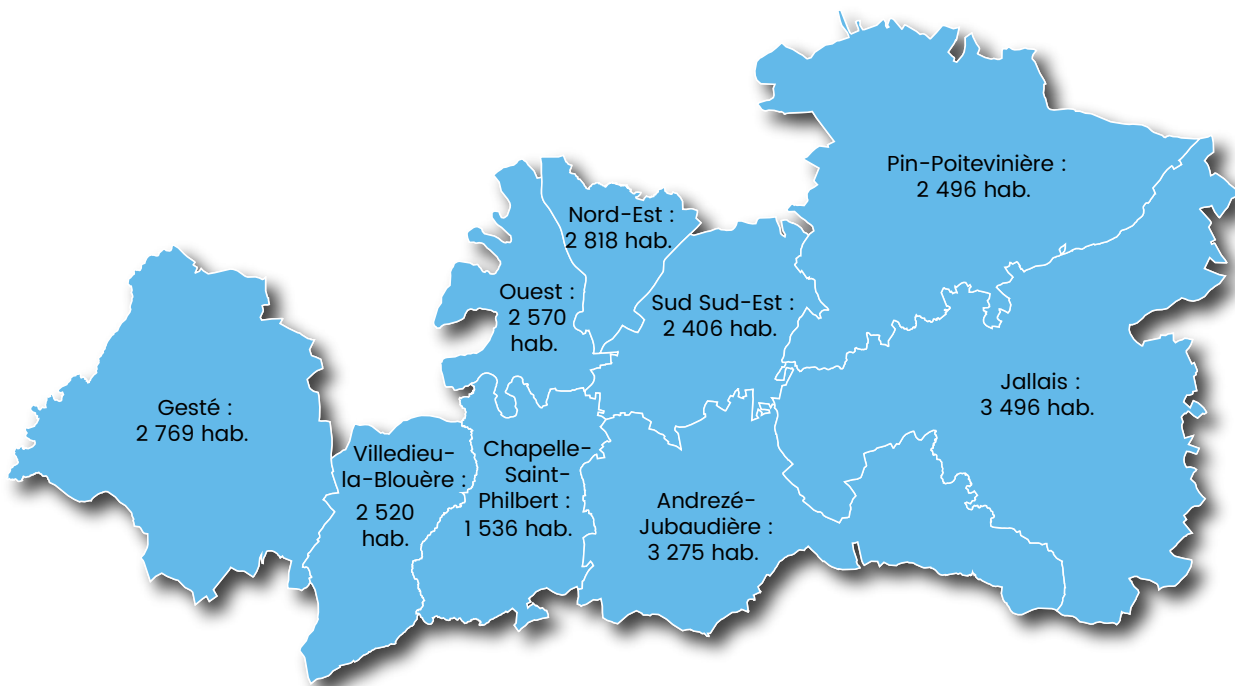
Au niveau communal et infra-communal : le recensement de la population millésimé 2022, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2019, 2020, 2022, 2023 et 2024 / Données Filosofi 2021 & Filosofi 2 2023 / Populations municipales 2023.

Les communes de Mauges Communauté



Mauges Communauté rassemble six communes pour 123 368 habitants au recensement de 2023 et toutes sont irisées : Beaupréau-en-Mauges (23 989 habitants), Chemillé-en-Anjou (21 999 habitants), Orée d'Anjou (17 162 habitants), Montrevault-sur-Èvre (15 726 habitants), Mauges-sur-Loire (18 695 habitants) et Sèvremoine (25 797 habitants).

Les Iris de Beaupréau-en-Mauges



La commune de Beaupréau-en-Mauges est divisée en neuf iris :

- 0101 - Ouest
- 0102 - Nord-Est
- 0103 - Sud Sud-Est
- 0201 - Gesté
- 0202 - Villedieu-la-Blouère
- 0203 - Chapelle - Saint-Philbert
- 0204 - Andrezé-Jubaudière
- 0205 - Jallais
- 0206 - Pin-Poitevineière



13 LE PEUPLEMENT

Quels sont les facteurs de la dynamique de peuplement ?

Quelle est la dynamique des naissances ?

Combien d'habitants demain ?

Quel est le profil des habitants ?



21 LE PARC DE LOGEMENTS

Quel développement du parc de logements ?

Quelle est la typologie des logements ?



25 LES NIVEAUX DE VIE

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Quelle est la pauvreté des populations ?

Comment évoluent les niveaux de vie et la pauvreté ?



33 LES FAMILLES ET ENFANTS MINEURS

Quels sont les profils des familles ?

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles ?

Qui sont les enfants mineurs ?



39 LES JEUNES ADULTES

Quels sont les jeunes adultes ?



42 LES MÉNAGES SANS ENFANT

Combien de ménages sans enfant ?

Qui sont les personnes vivant seules ?

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes vivant sans enfant ?



46 LES SENIORS

Qui sont les personnes âgées ?

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes âgées ?



50 LES POPULATIONS IMMIGRÉES

Combien d'habitants étrangers et immigrés ?

52 LES ACTIFS RÉSIDENTS

Qui sont les actifs en emploi ?

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?



56 LES NIVEAUX DE FORMATION

Quels sont les niveaux de diplômes ?

57 LES EMPLOIS ET ENTREPRISES

Combien d'emplois sur le territoire ?

Combien d'entreprises sur le territoire ?

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire .

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.

CHIFFRES CLÉS

Contexte général



habitants au 1er janvier 2023

23 989

+0,1%

évolution annuelle
due au solde naturel



+0,4%

évolution annuelle
due au solde migratoire



+0,5%

évolution annuelle
de la population



9 780

ménages

2,4

personnes par ménage

74%

de propriétaires au sein
des résidences principales

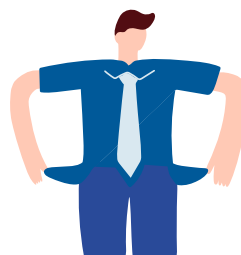
Niveau de vie
mensuel médian

2 117€



Taux de pauvreté
au seuil de 60%

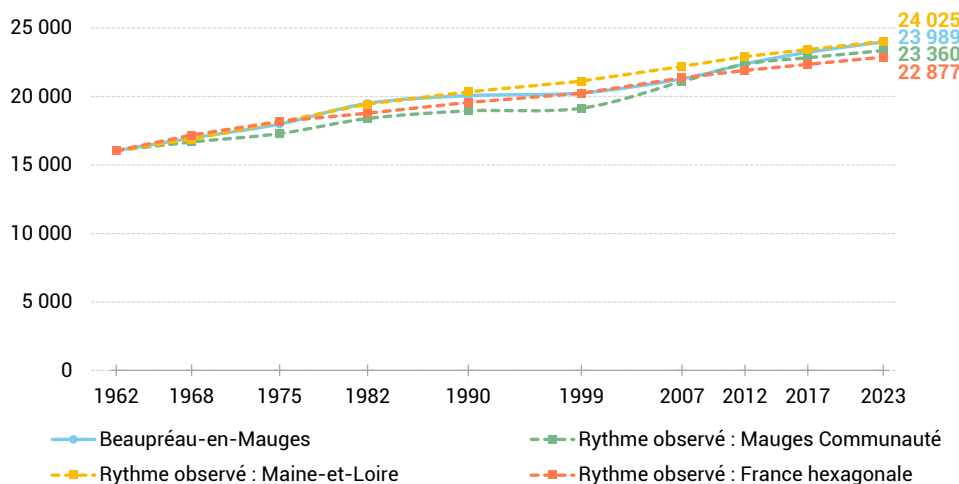
7%



Quels sont les facteurs de la dynamique de peuplement ?

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2023 - Traitements ©Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu Beaupréau-en-Mauges si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

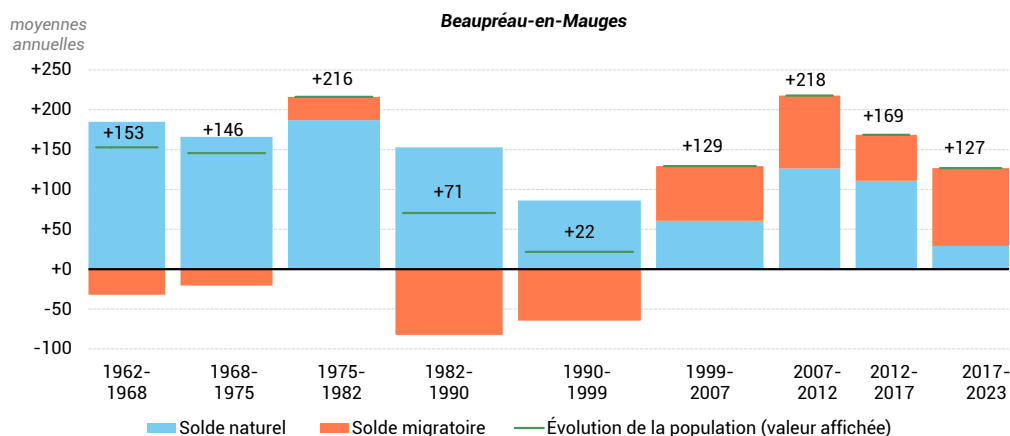
Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 23 989 habitants en 2023. Si Beaupréau-en-Mauges avait suivi le rythme d'évolution observé sur Mauges Communauté, sa population serait de 23 360 habitants en 2023.

Beaupréau-en-Mauges compte 23 989 habitants en 2023 contre 16 052 habitants soixante ans plus tôt. Depuis 1962, Beaupréau-en-Mauges a gagné 7 937 habitants, soit en moyenne une augmentation de 130 habitants par an (+0,7%). Si Beaupréau-en-Mauges avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France hexagonale, sa population serait de 22 880 habitants en 2023, soit 1 110 habitants de moins.

Entre 2017 et 2023, Beaupréau-en-Mauges a connu une augmentation de sa population de +0,5% par an : +0,1% par an dû au solde naturel et +0,4% par an dû au solde migratoire.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2023 - Traitements ©Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2017-2023 de +127 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel positif, soit +29 personnes par an et par un solde migratoire positif de +98 personnes par an.

Compte tenu des taux de mortalité (210 décès par an en moyenne, soit 9 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (240 naissances par an en moyenne, soit 10 naissances pour 1 000 habitants) observés à Beaupréau-en-Mauges entre 2017 et 2023, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+30 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2017 et 2023, il est également positif puisque l'on observe un excédent de 100 arrivées (au regard des départs) chaque année.

Évolution de la population

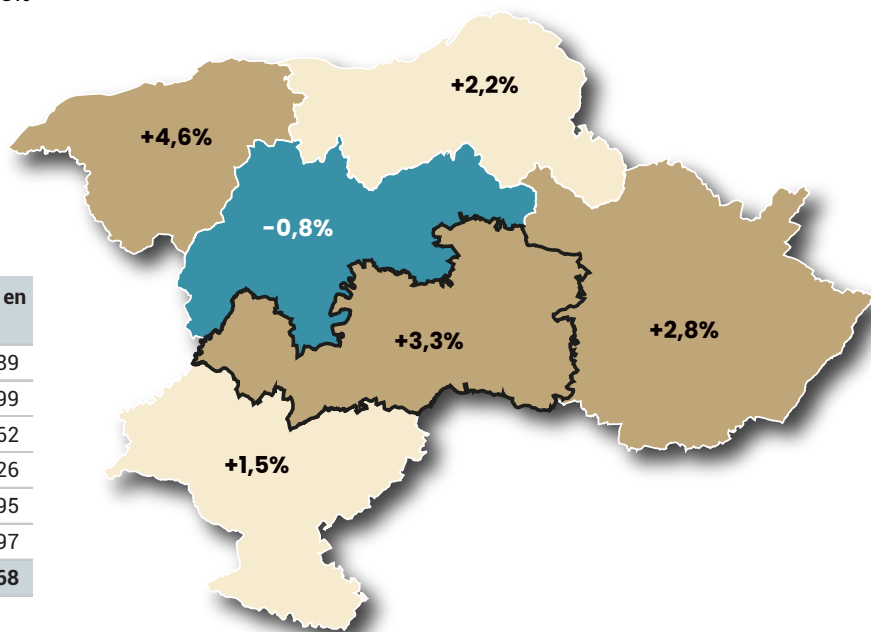
Source : Insee, RP - Traitements ©Compas

Taux de variation de la population entre 2017 et 2023

Mauges Communauté : +2,3%

- Plus de +2,3%
- Entre 0% et +2,3%
- Diminution

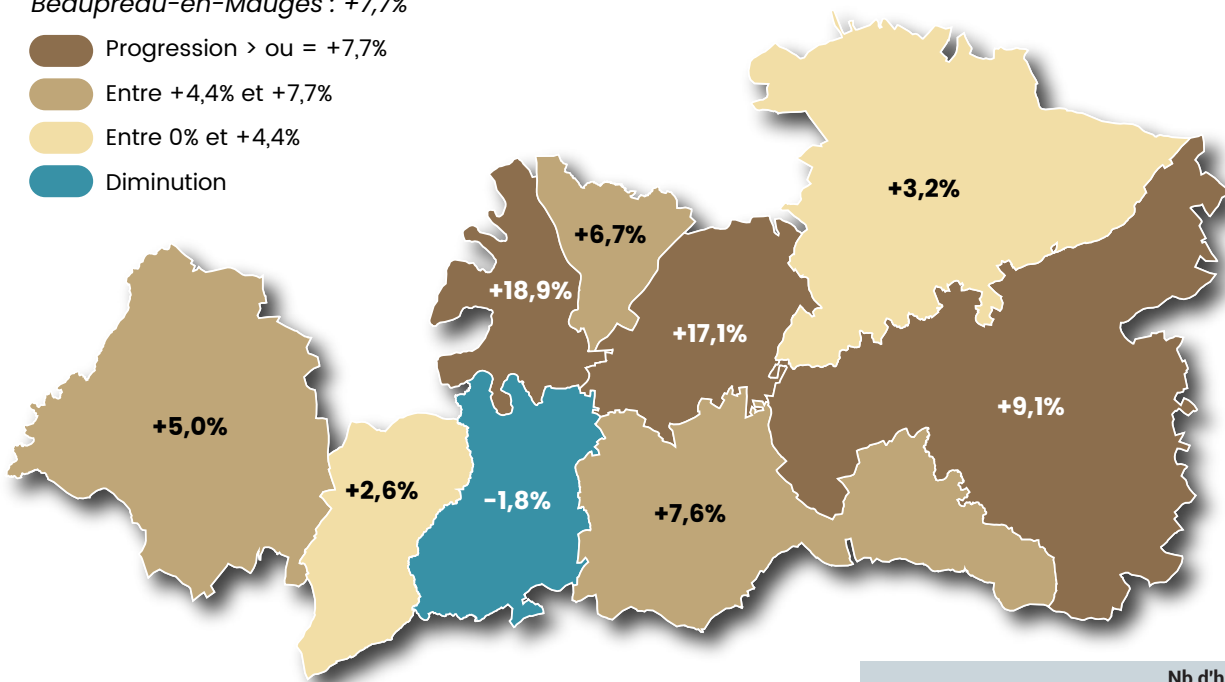
	Nb d'hab. en 2023
Beaupréau-en-Mauges	23 989
Chemillé-en-Anjou	21 999
Orée d'Anjou	17 162
Montrevault-sur-Èvre	15 726
Mauges-sur-Loire	18 695
Sèvremoine	25 797
Mauges Communauté	123 368



Taux de variation de la population entre 2011 et 2022

Beaupréau-en-Mauges : +7,7%

- Progression > ou = +7,7%
- Entre +4,4% et +7,7%
- Entre 0% et +4,4%
- Diminution



	Nb d'hab. en 2022
Ouest	2 570
Nord-Est	2 818
Sud Sud-Est	2 406
Gesté	2 769
Villedieu-la-Blouère	2 520
Chapelle - Saint-Philbert	1 536
Andrezé-Jubaudière	3 275
Jallais	3 496
Pin-Poitevineire	2 496
Beaupréau-en-Mauges	23 887

Souvent, une forte hausse de population traduit une attractivité du territoire, a contrario, une diminution traduit un vieillissement du territoire.

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas

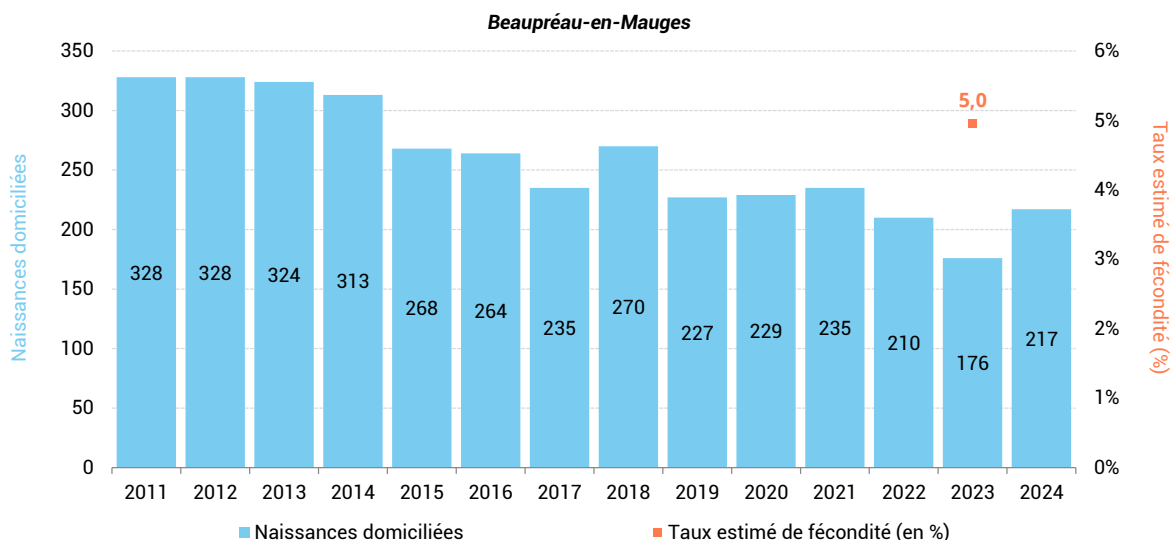
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

15

Quelle est la dynamique des naissances ?

Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, État-Civil 2011-2024 & RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2023, 176 naissances sont dénombrées à Beaupréau-en-Mauges, soit un taux de fécondité estimé de 5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2022 à 2024).

Près de 220 naissances domiciliées sont dénombrées en 2024 à Beaupréau-en-Mauges. Sur la période 2011-2024, il y a eu en moyenne 260 naissances par an. Avec 200 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2022 et le 31/12/2024, le taux estimé de fécondité de Beaupréau-en-Mauges est de 5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2023.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas – de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle. Le CCAS doit pouvoir être impliqué dans l'élaboration des PLU/PLUi ou des PLH.

DÉFINITION

Naissances : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

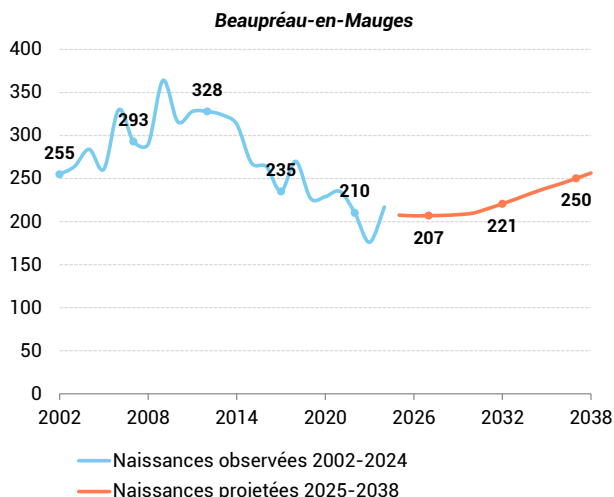
Taux estimé de fécondité : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Quelle est la dynamique des naissances ?

La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

Projections des naissances domiciliées

Sources : Insee, État-Civil 2002-2024 & RP 2022 - Traitements & projections ©Compas



L'évolution de la structure par âge et sexe projetée sur Beaupréau-en-Mauges permet d'estimer, en moyenne, à 209 par an le nombre de naissances attendues entre 2025 et 2032.

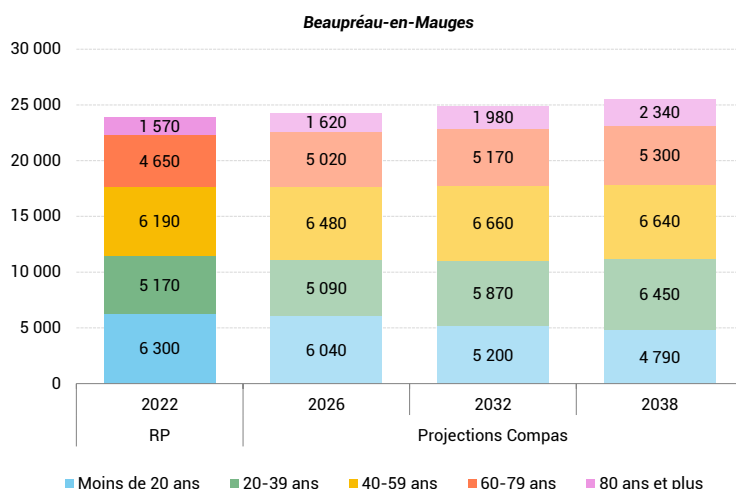
Ces projections tiennent notamment compte du paramètre suivant : un parc de logements passant de 10 497 logements en 2022 à 11 380 en 2032, soit une évolution de +880 logements à Beaupréau-en-Mauges sur la période.

Lecture : On recense 210 naissances à Beaupréau-en-Mauges en 2022, 176 naissances en 2023 et 217 naissances en 2024.

Combien d'habitants demain ?

Projection de la population à l'horizon 2038 par classe d'âge

Source : Insee, RP 2022 - Traitements & projections ©Compas



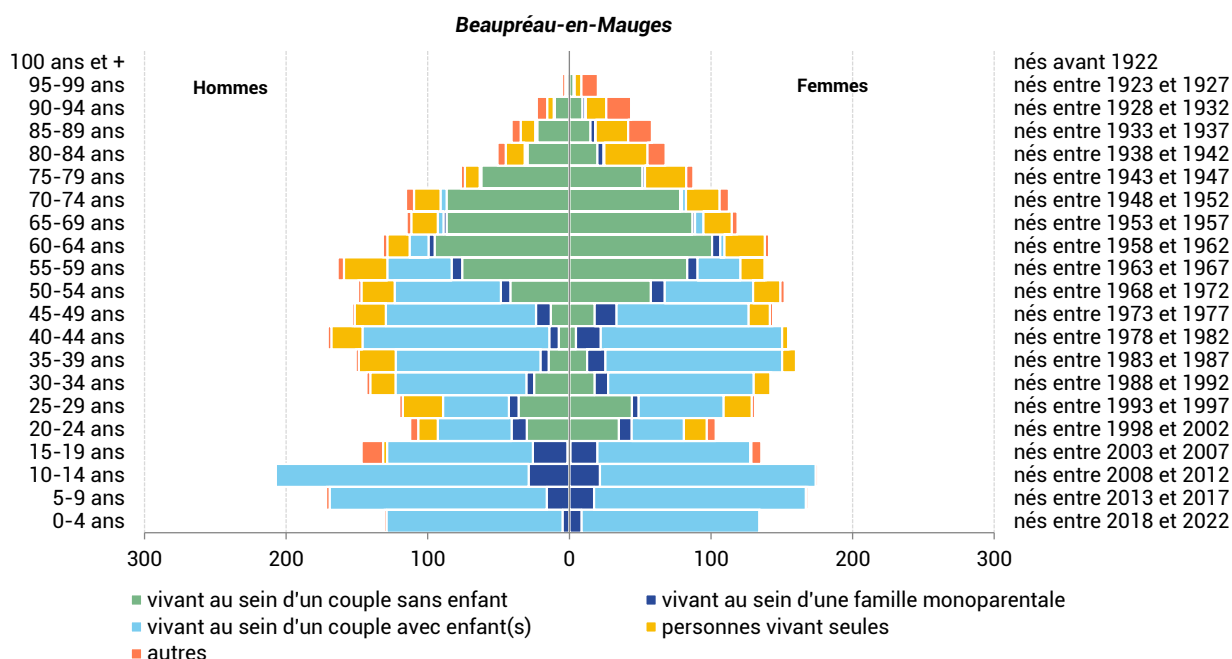
D'ici 2038, Beaupréau-en-Mauges pourrait gagner 1 640 habitants (+7% par rapport au dernier recensement). L'évolution la plus importante en effectif concerne les 20-39 ans (+1 280 personnes) mais en valeur relative, les personnes âgées de 80 ans et plus (+49%).

Lecture : Selon les projections de population, Beaupréau-en-Mauges pourrait compter 1 620 habitants de 80 ans et plus en 2026.

Quel est le profil des habitants ?

Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : Environ 1 250 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) à Beaupréau-en-Mauges.

Les moins de 15 ans représentent 20% de la population de Beaupréau-en-Mauges (4 850 personnes). 16% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 3 740 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 38% de la population : 19% des habitants ont entre 30 et 44 ans (4 520 personnes) et 19% entre 45 et 59 ans (4 550 personnes). Enfin, 26% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 16% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (3 810 personnes) et 10% de seniors de 75 ans ou plus (2 420 personnes).

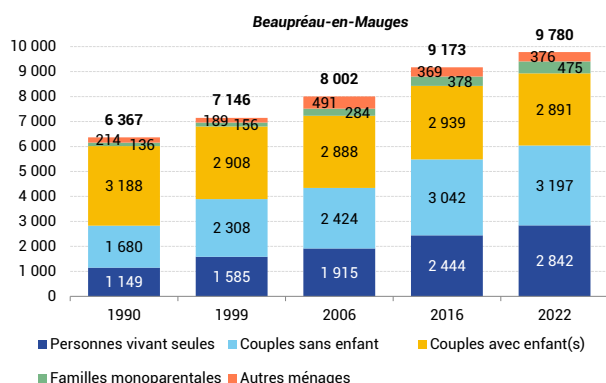
Entre 1999 et 2022, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France hexagonale : une personne sur deux, à Beaupréau-en-Mauges, est âgée de moins de 40 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 35 ans vingt-trois ans plus tôt.

Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).

Quel est le profil des habitants ?

Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas



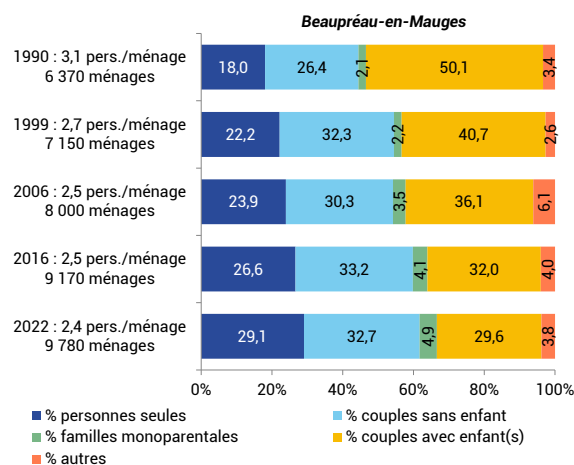
Lecture : En 2022, 2 842 ménages sont composés d'une personne seule.

Beaupréau-en-Mauges compte 9 780 ménages au recensement de 2022, soit 3 410 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 2 840 (29% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 1 150 (18% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 3 200 couples sans enfant en 2022, soit 1 520 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils ne représentaient que 26% des ménages de Beaupréau-en-Mauges en 1990, ils représentent 33% des ménages en 2022.

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, les personnes seules représentent 29,1% des ménages de Beaupréau-en-Mauges contre 18,0% en 1990.

Les 3 370 familles avec enfant(s) représentent 34% des ménages de Beaupréau-en-Mauges. Alors que leur nombre a peu évolué depuis 1990 (3 320 familles), leur part a fortement augmenté (52% des ménages).

DÉFINITION

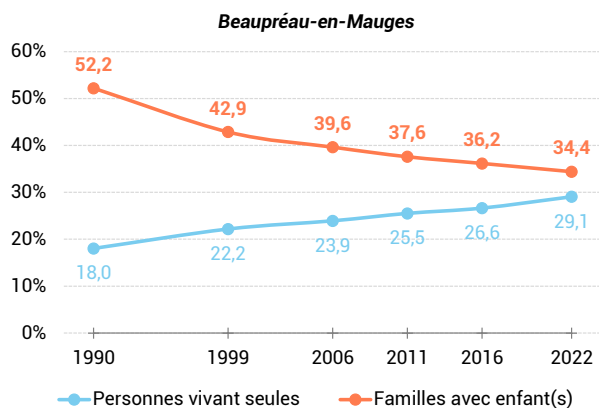
Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale).

Quel est le profil des habitants ?

Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 34,4% des ménages sont des familles avec enfant(s).

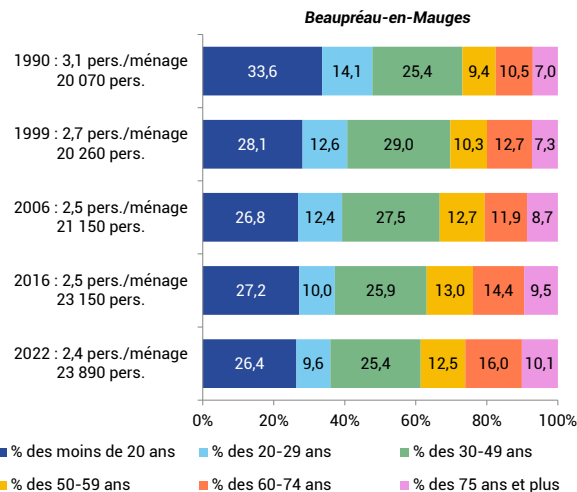
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2016 et 2022, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté de 2 points passant de 27% à 29% ; dans le même temps, la part de familles avec enfant(s) baissait de 2 points (36% en 2016 et 34% en 2022).

Ainsi, en 2022, Beaupréau-en-Mauges compte 2 840 personnes vivant seules (contre 2 440 en 2016) et 3 370 familles avec enfant(s) (contre 3 320 en 2016).

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, les moins de 20 ans représentent 26,4% de la population de Beaupréau-en-Mauges contre 33,6% en 1990.

À Beaupréau-en-Mauges, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans. Ils représentent 16% de la population en 2022 (soit 3 810 personnes) contre 10% en 1990 (2 110 personnes).

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

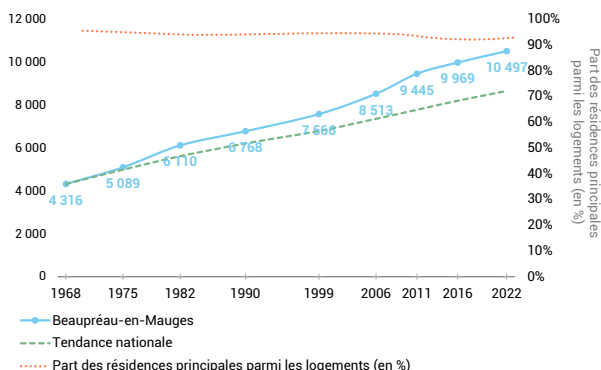
Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

Quel développement du parc de logements ?

Évolution des logements, des années soixante à nos jours

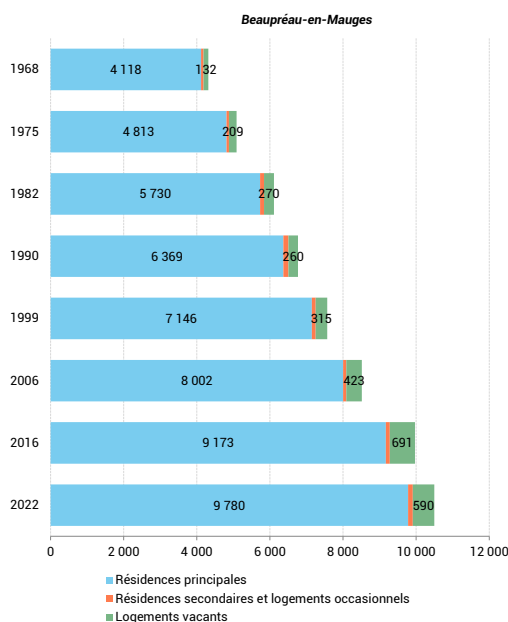
Source : Insee, RP 1968-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 10 497 logements sont recensés à Beaupréau-en-Mauges contre 4 316 en 1968.

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 9 780 logements sont des résidences principales.

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2022 - Traitements ©Compas

Beaupréau-en-Mauges		1968	1975	1982	1990	1999	2006	2016	2022
Résidences principales	Nbre	4 118	4 813	5 730	6 369	7 146	8 002	9 173	9 780
	Part (%)	95,4	94,6	93,8	94,1	94,4	94,0	92,0	93,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	66	67	110	139	105	88	105	127
	Part (%)	1,5	1,3	1,8	2,1	1,4	1,0	1,1	1,2
Logements vacants	Nbre	132	209	270	260	315	423	691	590
	Part (%)	3,1	4,1	4,4	3,8	4,2	5,0	6,9	5,6
Ensemble des logements	Nbre	4 316	5 089	6 110	6 768	7 566	8 513	9 969	10 497
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2022, parmi les 10 497 logements de Beaupréau-en-Mauges, 93,2% sont des résidences principales, 1,2% des résidences secondaires ou occasionnelles et 5,6% des logements vacants.

Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a été multiplié par 2,4 (+143%) à Beaupréau-en-Mauges, soit 6 180 logements de plus. À titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France hexagonale.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 9 780 résidences principales que compte Beaupréau-en-Mauges en 2022 représentent 93% des logements contre 95% à la fin des années 60.

Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 74%, soit 3 030 résidences principales supplémentaires. Depuis 2006, le nombre de logements a augmenté. Beaupréau-en-Mauges compte ainsi 10 500 logements en 2022. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+1 780).

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 54% à Beaupréau-en-Mauges (+3 410 résidences principales). A contrario, le nombre de résidences secondaires a diminué de 9% entre 1990 et 2022 (10 résidences secondaires en moins). Enfin, le nombre de logements vacants a été multiplié par 2,3 depuis 1990 (+127%), Beaupréau-en-Mauges en compte ainsi 590 en 2022.

Pour les acteurs du social, remettre « sur le marché » les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.

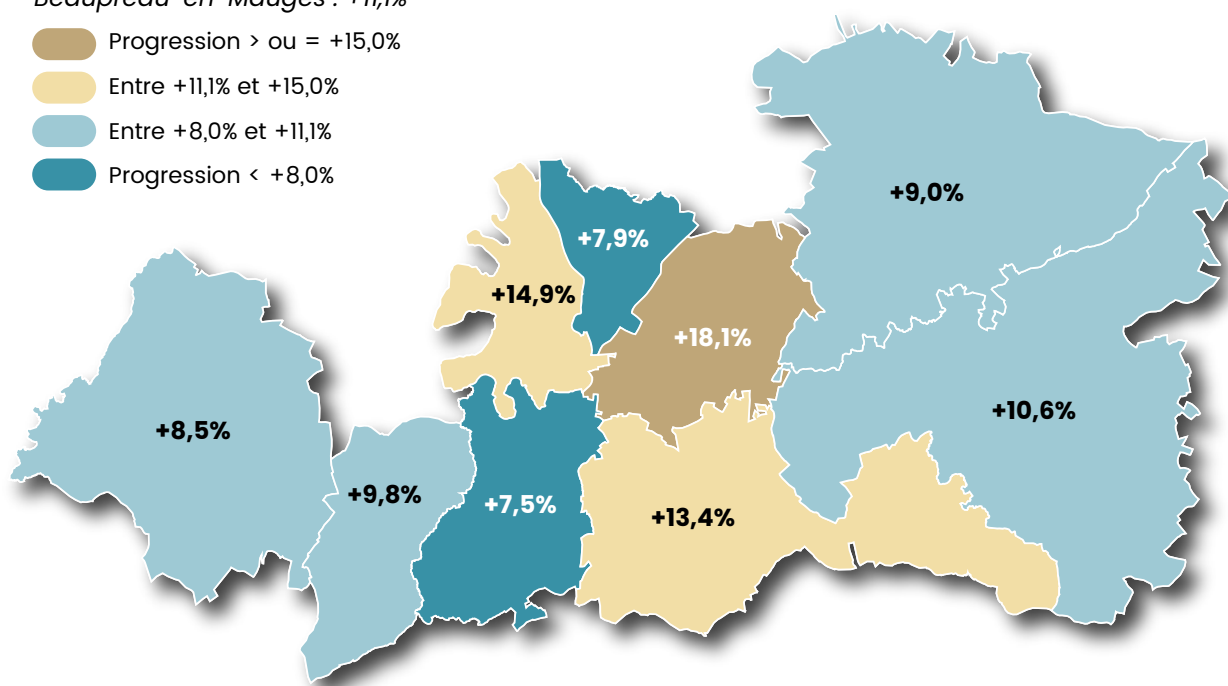
Évolution des logements

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas

Taux de variation des logements entre 2011 et 2022

Beaupréau-en-Mauges : +11,1%

- Progression > ou = +15,0%
- Entre +11,1% et +15,0%
- Entre +8,0% et +11,1%
- Progression < +8,0%



Évolutions détaillées des logements

Source : Insee, RP 2006-2022 - Traitements ©Compas

Tableau pour
diag infra-COM

	Logements			Taux d'évolution (%)	Résidences principales		
	2006	2011	2022		2006	2011	2022
Ouest	1 041	1 126	1 293	+24,3	962	962	1 151
Nord-Est	797	1 158	1 249	+56,8	783	1 066	1 198
Sud Sud-Est	800	869	1 026	+28,3	755	785	959
Gesté	1 056	1 124	1 220	+15,5	980	1 047	1 124
Villedieu-la-Blouère	946	1 027	1 127	+19,2	879	958	1 045
Chapelle - Saint-Philbert	587	602	646	+10,2	559	583	611
Andrezé-Jubaudière	1 155	1 242	1 408	+21,9	1 095	1 185	1 336
Jallais	1 300	1 364	1 508	+16,0	1 221	1 276	1 416
Pin-Poitevineière	832	933	1 017	+22,3	769	866	940
Beaupréau-en-Mauges	8 513	9 445	10 497	+23,3	8 002	8 728	9 780
Chemillé-en-Anjou	8 016	8 705	9 538	+19,0	7 447	8 048	8 724
Blain	3 713	4 060	4 743	+27,7	3 307	3 735	4 337
Mauges Communauté	45 256	49 663	54 421	+20,3	42 009	45 521	50 130
Maine-et-Loire	346 840	370 831	410 263	+18,3	318 934	335 972	371 235
France hexagonale	31 089 562	32 859 695	36 568 980	+17,6	26 070 381	27 347 625	30 100 134

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

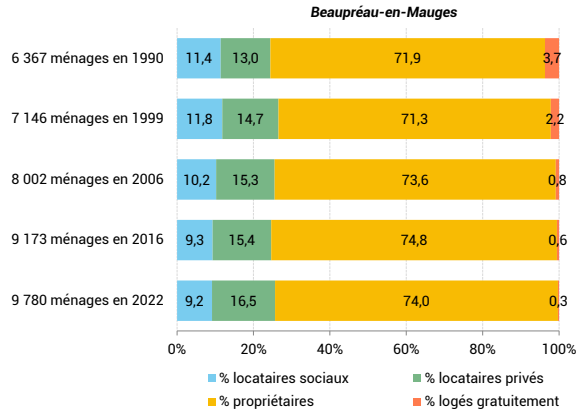
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2022, 10 497 logements sont recensés sur Beaupréau-en-Mauges contre 8 513 en 2006, soit une évolution de +23,3%.

Quelle est la typologie des logements ?

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 7 242 ménages sont propriétaires de leur logement à Beaupréau-en-Mauges, soit 74,0% des résidences principales.

En 1990, 72% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 13% par des ménages locataires du parc privé et 11% par des ménages locataires du parc social.

En 2022, 74% des ménages sont propriétaires de leur logement, 16% sont locataires du parc privé et 9% du parc social.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2024 - Traitements ©Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Beaupréau-en-Mauges	1 006
Mauges Communauté	4 869
Maine-et-Loire	67 397
France hexagonale	5 289 764

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 1 006 logements sociaux en 2024.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Beaupréau-en-Mauges possède 1 006 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

DÉFINITION

Le taux de logements sociaux SRU :

L'article 55 de la loi SRU oblige les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 habitants dans l'agglomération parisienne) qui appartiennent à des agglomérations ou des intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants à disposer au moins, au sein de leur parc de résidences principales, de :

- 25% de logements sociaux ;
- 20% de logements sociaux dans les territoires moins tendus.

Hors de ces territoires, les communes de plus de 15 000 habitants qui connaissent une croissance démographique de plus de 5% et justifient d'un effort de production supplémentaire au vu du fonctionnement de leur marché local de l'habitat ont l'obligation de proposer au moins 20% de logements sociaux.

Taux de logements sociaux - loi SRU - de Beaupréau-en-Mauges en 2023 : 12%

À noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif. Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.

Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements			
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement
Ouest	622	362	163	3
Nord-Est	844	287	66	1
Sud Sud-Est	588	213	147	11
Gesté	926	129	65	4
Villedieu-la-Blouère	797	150	95	3
Chapelle - Saint-Philbert	500	73	38	1
Andrezé-Jubaudière	1 104	131	99	1
Jallais	1 133	174	109	0
Pin-Poitevineière	728	95	113	5
Beaupréau-en-Mauges	7 242	1 613	896	29
Chemillé-en-Anjou	6 193	1 498	949	85
Blain	3 003	864	417	52
Mauges Communauté	37 738	7 752	4 297	343
Maine-et-Loire	224 648	82 798	60 075	3 714
France hexagonale	17 359 635	7 731 310	4 375 848	633 340

Lecture : En 2022, 7 242 ménages de Beaupréau-en-Mauges sont propriétaires de leur logement.

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

MÉTHODOLOGIE

Le dispositif Fichier Localisé Social et Fiscal 2 (Filosofi 2) prend la suite d'autres dispositifs sur lesquels reposait la connaissance localisée des revenus des ménages :

- Le dispositif Revenus Fiscaux Localisés (RFL) permet l'observation des revenus des ménages à tous les échelons géographiques (infra-communal, communal et supra-communal), pour les millésimes de revenus 2001 à 2011. L'observation porte sur le revenu annuel déclaré par les ménages à l'administration fiscale, avant tout abattement fiscal : ce concept de revenu ne tient en particulier pas compte des prestations sociales éventuellement perçues par les ménages, des revenus du patrimoine qui ne sont pas à déclarer à l'administration fiscale ni des impôts payés par les ménages.
- Le dispositif Revenus Disponibles Localisés (RDL) permet l'observation des revenus disponibles des ménages, par région et par département, pour les millésimes de revenus 2004, puis 2006 à 2011. Dans ce dispositif, les prestations sociales sont imputées sur barème, ce qui ne permet pas de localiser finement le non recours aux prestations, et interdit la diffusion à des niveaux géographiques plus fins que le département.
- Le dispositif Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi) permet pour les millésimes de revenus 2012 à 2021, permet l'observation du revenu disponible des ménages à tous les échelons géographiques (infra-communal, communal et supra-communal).

Le nouveau dispositif Filosofi 2 remplace ainsi le dispositif Filosofi à compter du millésime 2023. Il est mis en place suite à la disparition d'une des sources du dispositif précédent (la taxe d'habitation) et permet, comme précédemment, de produire des données de revenus à des niveaux géographiques infra-nationaux.

Au niveau national, l'ERFS, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux, reste la source de référence pour l'observation des inégalités de niveau de vie et de la pauvreté au niveau hexagonal.

Les indicateurs disponibles à l'échelle départementale, régionale et nationale sont :

- la distribution du niveau de vie (quartiles, déciles, médiane, écart interquartile, rapport interdécile),
- la pauvreté monétaire (taux de pauvreté),
- la structure des revenus disponibles (part des revenus d'activités, des retraites, des revenus du patrimoine, des prestations sociales, des impôts directs).

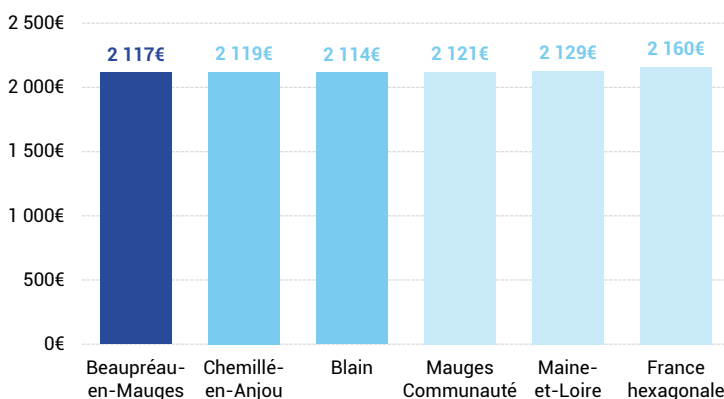
Le taux de pauvreté et la médiane de niveau de vie sont déclinés selon l'âge, le genre et le statut d'occupation du logement.

Pour les intercommunalités et les communes, seuls le taux de pauvreté et la médiane du niveau de vie sont diffusés.

Avertissement : compte tenu des changements méthodologiques introduits, les indicateurs 2023 issus du dispositif Filosofi 2 ne sont pas directement comparables avec les indicateurs issus de Filosofi (millésimes 2012 à 2021).

Niveaux de vie médian en 2023

Source : Insee, Filosofi 2 2023 - Traitements ©Compas



En 2023, le niveau de vie médian de Beaupréau-en-Mauges est de 2 117€ par mois. Ce niveau de vie est semblable à celui observé sur Mauges Communauté (-4€), Chemillé-en-Anjou (-3€) et Blain (+3€) et légèrement inférieur à celui du département (-13€) et de la France hexagonale (-43€).

Lecture : En 2023, le niveau de vie médian de la population de Beaupréau-en-Mauges est de 2 117€ par mois.

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie					Écart inter-déciles
		1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^{ème} quartile	9 ^{ème} décile	
Beaupréau-en-Mauges	23 378	1 224	1 513	1 833	2 226	2 748	1 523
Mauges Communauté	121 619	1 222	1 521	1 853	2 257	2 764	1 543
Maine-et-Loire	793 064	1 110	1 470	1 875	2 375	3 036	1 926
France hexagonale	62 639 356	1 007	1 407	1 923	2 560	3 436	2 429

Montants de référence en €	2021
RSA personne seule	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 158

Lecture : En 2021, le niveau de vie médian de la population de Beaupréau-en-Mauges est de 1 833€.

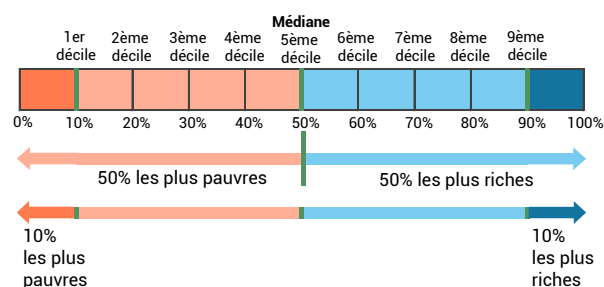
En France, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 158€ par mois en 2021. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de Beaupréau-en-Mauges est de 1 833€ en 2021 : 50% de la population vit avec moins de 1 833€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 833€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 91€ à celui observé en France hexagonale.

Le 1^{er} décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Beaupréau-en-Mauges vit avec moins de 1 224€ par mois en 2021 (et 90% avec plus de 1 224€ par mois). Ce 1^{er} décile est supérieur de 218€ à celui observé en France hexagonale.

Le 9^{ème} décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de Beaupréau-en-Mauges vit avec moins de 2 748€ par mois en 2021 (et 10% avec plus de 2 748€ par mois). Ce 9^{ème} décile est inférieur de 688€ à celui observé en France hexagonale.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9^{ème} décile et celui du 1^{er} décile), s'élève à 1 523€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Beaupréau-en-Mauges est supérieur de 1 523€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 906€ à celui observé pour la France hexagonale et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.



Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

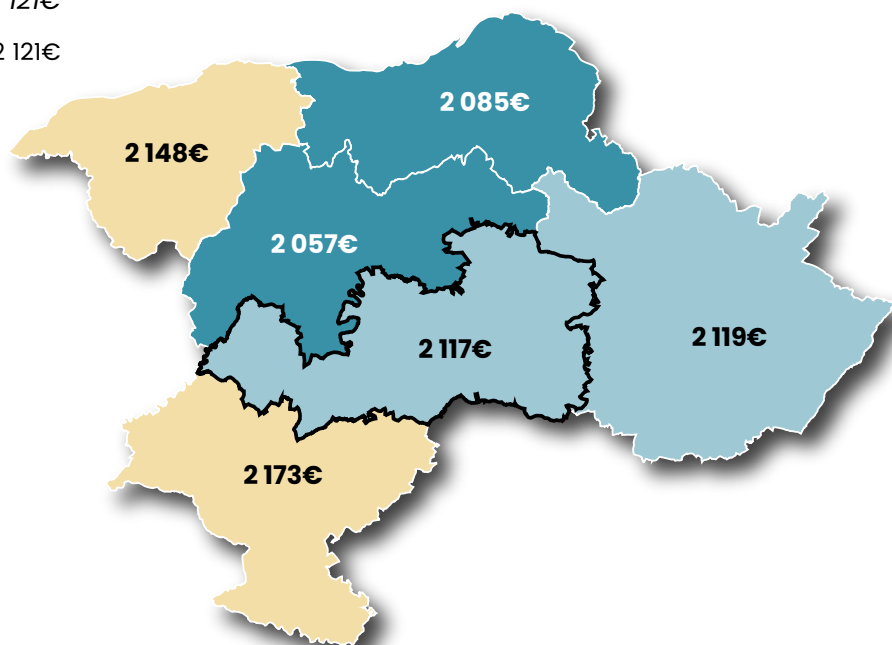
Niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2 2023 - Traitements ©Compas

Niveau de vie médian mensuel en 2023

Mauges Communauté : 2 121€

- Supérieur ou égal à 2 121€
- De 2 100 € à 2 121€
- Moins de 2 100€



Répartition par décile des niveaux de vie en 2021

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements ©Compas

	Niveaux de vie					Écart inter-déciles
	1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^{ème} quartile	9 ^{ème} décile	
Ouest	1 103	1 459	1 838	2 338	3 015	1 912
Nord-Est	1 288	1 554	1 873	2 287	2 820	1 532
Sud Sud-Est	1 214	1 460	1 788	2 250	2 850	1 636
Gesté	1 196	1 479	1 789	2 144	2 619	1 423
Villedieu-la-Blouère	1 242	1 547	1 883	2 231	2 637	1 395
Chapelle - Saint-Philbert	1 258	1 542	1 897	2 297	2 767	1 509
Andrezé-Jubaudière	1 261	1 553	1 851	2 213	2 706	1 445
Jallais	1 230	1 473	1 798	2 175	2 707	1 477
Pin-Poitevineire	1 214	1 542	1 830	2 191	2 735	1 521
Beaupréau-en-Mauges	1 224	1 513	1 833	2 226	2 748	1 524
Chemillé-en-Anjou	1 176	1 493	1 838	2 253	2 773	1 597
Blain	1 168	1 511	1 897	2 303	2 803	1 635
Mauges Communauté	1 222	1 521	1 853	2 257	2 764	1 542
Maine-et-Loire	1 110	1 470	1 875	2 375	3 036	1 926
France hexagonale	1 007	1 407	1 923	2 560	3 436	2 429

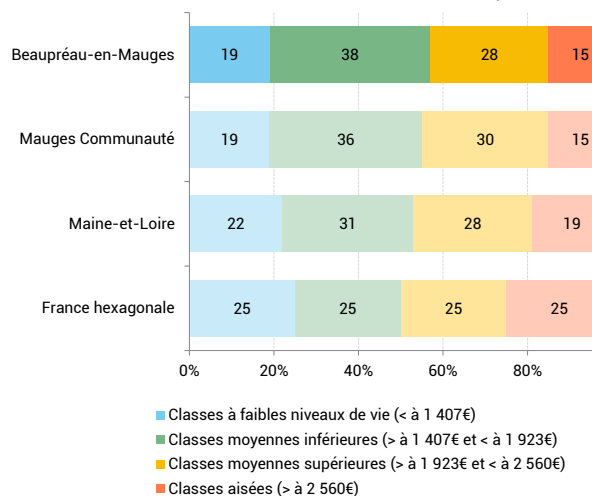
Montants de référence en €	2021
RSA personne seule	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 158

Lecture : Fin 2021, l'écart inter-déciles de Beaupréau-en-Mauges est de 1 524€.

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2021, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 19% à Beaupréau-en-Mauges.

Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France hexagonale, soit < 1 407€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France hexagonale, soit entre 1 407€ et 1 923€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France hexagonale, soit entre 1 923€ et 2 560€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France hexagonale, soit > 2 560€

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés :

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

La comparaison des niveaux de vie de Beaupréau-en-Mauges à ceux de la France hexagonale permet de déterminer une « classe moyenne » représentant environ 66% de la population, soit une catégorie de population sur-représentée par rapport à la France hexagonale.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est inférieure à la moyenne de la France hexagonale. 19% de la population de Beaupréau-en-Mauges appartient au quart des populations les « plus défavorisées » de la France hexagonale.

La proportion de populations issues des classes les plus aisées est inférieure à la moyenne de la France hexagonale. 15% de la population de Beaupréau-en-Mauges appartient au quart des populations les « plus favorisées » de la France hexagonale.

Détail de la répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements @Compas

	Classes à faibles niveaux de vie (< à 1 407€)	Classes moyennes inférieures (> à 1 407€ et < à 1 923€)	Classes moyennes supérieures (> à 1 923€ et < à 2 560€)	Classes aisées (> à 2 560€)
Ouest	22	33	26	19
Nord-Est	17	37	30	16
Sud Sud-Est	22	37	25	16
Gesté	20	41	27	12
Villedieu-la-Blouère	17	36	35	12
Chapelle - Saint-Philbert	17	35	32	16
Andrezé-Jubaudière	17	39	30	14
Jallais	20	40	26	14
Pin-Poitevineière	18	40	28	14
Beaupréau-en-Mauges	19	38	28	15
Chemillé-en-Anjou	20	36	29	15
Blain	20	32	31	17
Mauges Communauté	19	36	30	15
Maine-et-Loire	22	31	28	19
France hexagonale	25	25	25	25

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

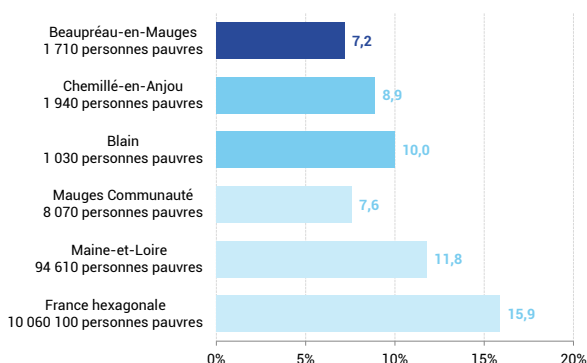
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Les classes à faibles niveaux de vie représentent 19% de la population de Beaupréau-en-Mauges fin 2021.

Quelle est la pauvreté des populations ?

Taux de pauvreté en 2023

Source : Insee, Filosofi 2 2023 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2023, 7,2% des habitants de Beaupréau-en-Mauges sont pauvres (au seuil de 60%).

En 2023, 7% de la population de Beaupréau-en-Mauges vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 1 710 personnes. Ce taux est inférieur à celui observé sur Mauges Communauté (-1 point), Chemillé-en-Anjou (-2 points) et Blain (-3 points) et d'autant plus au regard du taux départemental (-5 points) et hexagonal (-9 points).

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITION

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Taux de pauvreté en 2021 et estimations du nombre de personnes pauvres

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements & estimations ©Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation* du nombre de personnes pauvres
Ouest	12	300
Nord-Est	6	170
Sud Sud-Est	7	160
Gesté	9	240
Villedieu-la-Blouère	8	200
Chapelle - Saint-Philbert	5	80
Andrezé-Jubaudière	6	190
Jallais	8	270
Pin-Poitevineière	9	220
Beaupréau-en-Mauges	8	1 870
Chemillé-en-Anjou	9	1 910
Blain	9	910
Mauges Communauté	8	9 490
Maine-et-Loire	12	91 200
France hexagonale	15	9 333 260

* population pauvre estimée à partir des données fiscales communales 2021 et Insee RP2022

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : La part de la population de Beaupréau-en-Mauges vivant sous le seuil de pauvreté fin 2021 est de 8%.

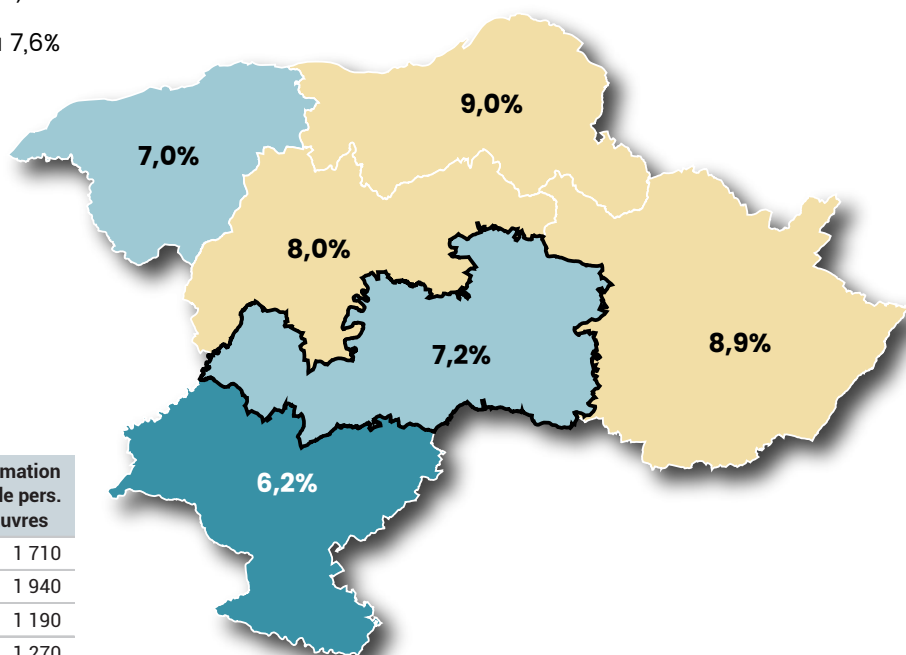
Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2 2023 – Traitements ©Compas

Taux de pauvreté en 2023

Mauges Communauté : 7,6%

- Supérieur ou égal à 7,6%
- De 7,0% à 7,6%
- Moins de 7,0%



	Estimation nb de pers. pauvres
Beaupréau-en-Mauges	1 710
Chemillé-en-Anjou	1 940
Orée d'Anjou	1 190
Montrevault-sur-Èvre	1 270
Mauges-sur-Loire	1 690
Sèvremoine	1 610
Mauges Communauté	8 070

Comment évoluent les niveaux de vie et la pauvreté ?

Évolution des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012-2021 – Traitements ©Compas

Évolution 2012-2021	Gains/pertes bruts (en €)			Gains/pertes relatifs (en %)		
	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile
Beaupréau-en-Mauges	+190	+279	+372	+18,4	+17,9	+15,7
Mauges Communauté	+191	+298	+385	+18,5	+19,1	+16,2
Maine-et-Loire	+153	+290	+364	+16,0	+18,3	+13,6
France hexagonale	+131	+275	+333	+15,0	+16,7	+10,7

Lecture : Entre 2012 et 2021, le niveau de vie médian de Beaupréau-en-Mauges a augmenté de 279€, soit une hausse de 17,9%.

Entre 2012 et 2021, le niveau de vie médian des 10% des ménages les plus pauvres est en hausse quel que soit le territoire considéré. Beaupréau-en-Mauges enregistre une hausse de 18% du niveau de vie du 1^{er} décile, soit +190€ (en France hexagonale, la hausse est de 131€, soit +15%).

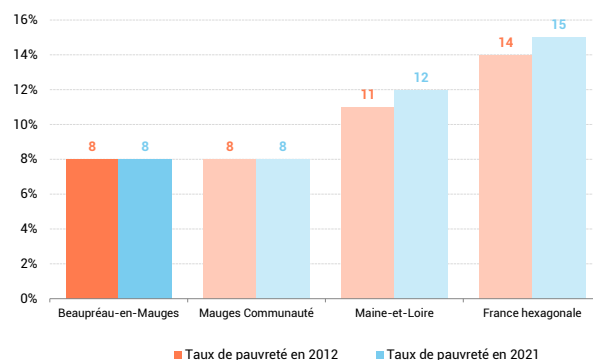
À l'instar du 1^{er} décile, le niveau de vie médian augmente à Beaupréau-en-Mauges. La hausse relative est également de +18% (+279€) contre +17% (+275€) en France hexagonale.

Enfin, pour ce qui est du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (9^{ème} décile), il a augmenté de 372€ (+16%) à Beaupréau-en-Mauges, contre +333€ en France hexagonale (soit +11%).

Pour l'action sociale, le regard sur le premier décile est fondamental. En effet, l'analyse en valeur absolue met en évidence les gains économiques des ménages les plus pauvres. Ce calcul ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie. Il s'agit donc d'une valeur brute à laquelle il faudra déduire l'augmentation du coût des biens et des services fondamentaux des ménages. Il faut alors rapporter ces valeurs absolues aux évolutions de la tarification d'un service public par exemple (la restauration scolaire ou les transports) mais aussi aux évolutions pour un ménage du coût de l'énergie, du logement ou des assurances. De même, l'intégration des coûts liés à la mobilité (notamment aux voitures) met en évidence la fragilité des ménages les plus pauvres de la commune.

Évolution du taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2012-2021 – Traitements ©Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions des taux de pauvreté à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2021, le taux de pauvreté de Beaupréau-en-Mauges est resté stable à 8%.

Entre 2012 et 2021, le taux de pauvreté (au seuil de 60%) est resté stable à 8% à Beaupréau-en-Mauges. Concernant le nombre de personnes pauvres, il est passé de 1 790 en 2012 à 1 870 en 2021.

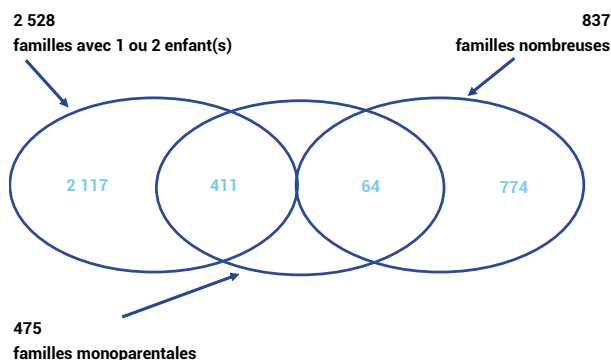
Quels sont les profils des familles ?

Structures familiales

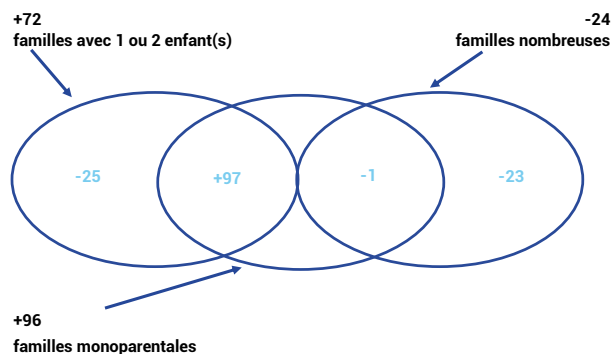
Source : Insee, RP 2016-2022 – Traitements ©Compas

Beaupréau-en-Mauges

Situation en 2022 des 3 365 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Évolution des familles entre 2016 et 2022 (+48 familles)



Lecture : 837 familles nombreuses sont recensées en 2022 à Beaupréau-en-Mauges, soit 24 de moins qu'en 2016.

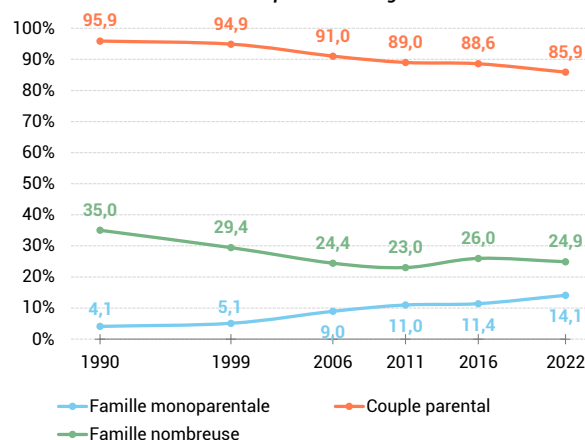
En 2022, 3 365 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Beaupréau-en-Mauges, dont 2 530 familles avec 1 ou 2 enfants (75%) et 840 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (25%). Entre 2016 et 2022 on compte au total 50 familles de plus : +70 familles avec 1 ou 2 enfants et -20 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 475 en 2022, on en recense 100 de plus qu'en 2016.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas

Beaupréau-en-Mauges



Lecture : En 2022, les familles nombreuses représentent 24,9% des familles avec enfant(s) de Beaupréau-en-Mauges.

Globalement, depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue, tout comme celle des familles nombreuses.

Entre 2016 et 2022, la part de familles monoparentales a augmenté de 3 points passant de 11 à 14%. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -3 points, passant de 89% en 2016 à 86% en 2022. Enfin, la part de familles nombreuses a diminué d'1 point (26% en 2016 contre 25% en 2022).

DÉFINITION

Famille monoparentale : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfants.

Famille nombreuse : famille constituée d'au moins trois enfants.

Couple parental : famille constituée de deux adultes ayant la charge d'un ou plusieurs enfants, que ceux-ci soient les enfants des deux membres du couple ou non.

Évolution du nombre de familles

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas

Taux de variation des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans entre 2011 et 2022

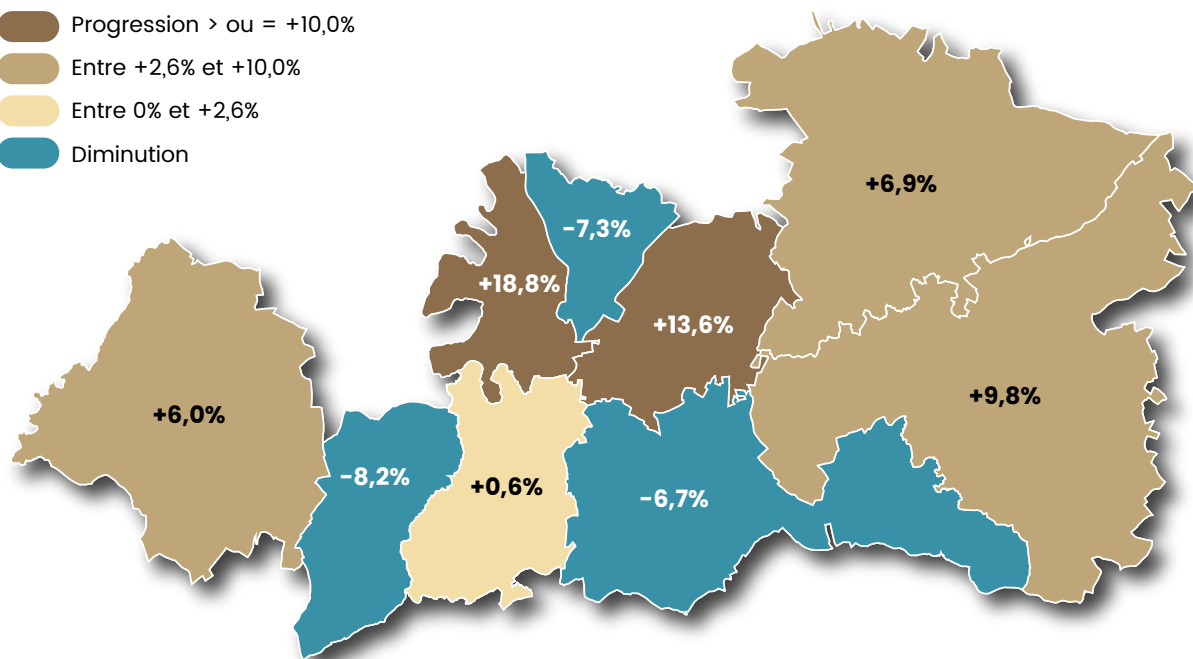
Beaupréau-en-Mauges : +2,6%

Progression > ou = +10,0%

Entre +2,6% et +10,0%

Entre 0% et +2,6%

Diminution



Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas

	Familles avec enfant(s)		Évolution entre 2011 et 2022		Part parmi les ménages (%)	
	2011	2022	Nbre	Part (%)	2011	2022
Ouest	308	366	+58	+18,8	32,0	31,8
Nord-Est	444	412	-32	-7,3	41,7	34,4
Sud Sud-Est	248	282	+34	+13,6	31,6	29,4
Gesté	371	393	+22	+6,0	35,4	35,0
Villedieu-la-Blouère	407	374	-33	-8,1	42,5	35,8
Chapelle - Saint-Philbert	249	250	+1	+0,4	42,7	40,9
Andrezé-Jubaudière	471	439	-32	-6,7	39,7	32,9
Jallais	432	475	+43	+9,8	33,9	33,5
Pin-Poitevineire	351	375	+24	+6,8	40,5	39,9
Beaupréau-en-Mauges	3 281	3 365	+84	+2,6	37,6	34,4
Chemillé-en-Anjou	3 072	3 115	+43	+1,4	38,2	35,7
Blain	1 409	1 568	+159	+11,3	37,7	36,1
Mauges Communauté	17 528	17 946	+418	+2,4	38,5	35,8
Maine-et-Loire	110 618	112 881	+2 263	+2,0	32,9	30,4
France hexagonale	8 980 375	9 061 374	+80 999	+0,9	32,8	30,1

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 3 365 familles avec enfant(s) en 2022, soit 2,6% de plus qu'en 2011.

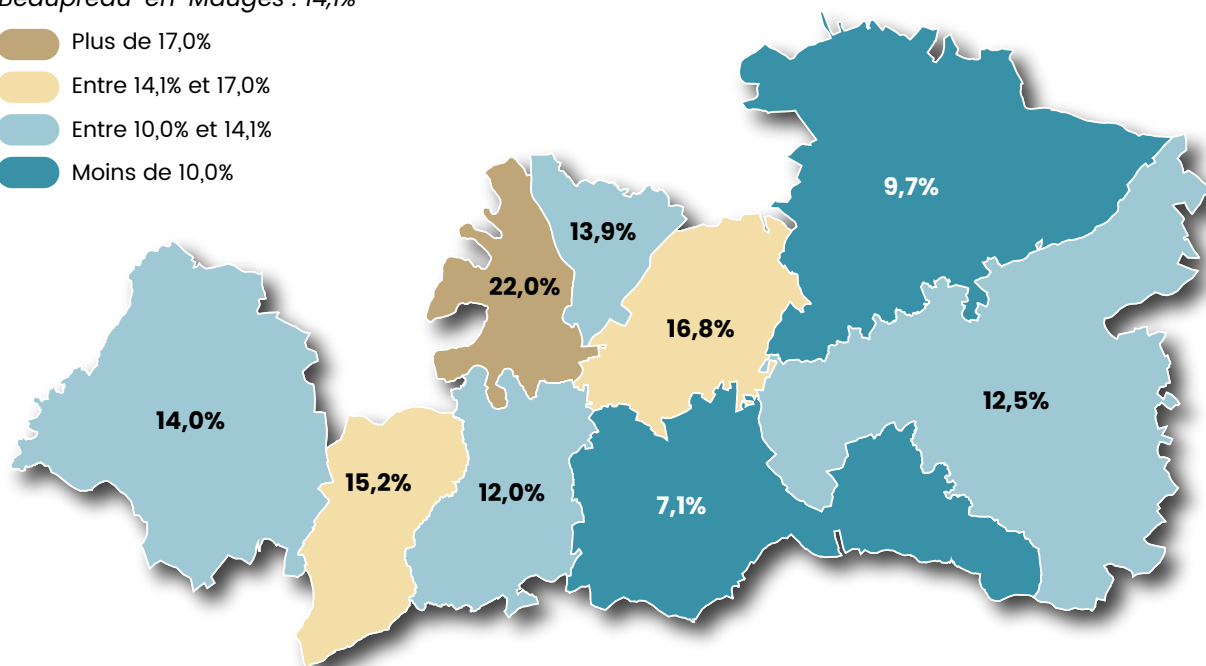
Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) en 2022

Beaupréau-en-Mauges : 14,1%

- Plus de 17,0%
- Entre 14,1% et 17,0%
- Entre 10,0% et 14,1%
- Moins de 10,0%



Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

	Couples parentaux		Familles monoparentales		Familles nombreuses	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	281	78,0	79	22,0	100	27,8
Nord-Est	355	86,1	57	13,9	112	27,1
Sud Sud-Est	234	83,2	47	16,8	72	25,5
Gesté	336	86,0	55	14,0	78	19,9
Villedieu-la-Blouère	312	84,8	56	15,2	71	19,3
Chapelle - Saint-Philbert	220	88,0	30	12,0	78	31,3
Andrezé-Jubaudière	403	92,9	31	7,1	102	23,6
Jallais	413	87,5	59	12,5	131	27,8
Pin-Poitevineire	339	90,3	36	9,7	93	24,9
Beaupréau-en-Mauges	2 891	85,9	475	14,1	837	24,9
Chemillé-en-Anjou	2 668	85,7	447	14,3	696	22,3
Blain	1 201	76,6	367	23,4	302	19,2
Mauges Communauté	15 475	86,2	2 471	13,8	3 891	21,7
Maine-et-Loire	89 058	78,9	23 823	21,1	22 837	20,2
France hexagonale	6 679 065	73,7	2 382 296	26,3	1 614 508	17,8

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 475 familles monoparentales, soit 14,1% des familles.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles

Répartition par décile des niveaux de vie des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie					Écart inter-décile
		1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^{ème} quartile	9 ^{ème} décile	
Vivant en famille monoparentale	1 600	900	1 125	1 423	1 803	2 279	1 379
Vivant en couple parental	12 210	1 318	1 578	1 890	2 234	2 774	1 456
Total Beaupréau-en-Mauges	23 380	1 224	1 513	1 833	2 226	2 748	1 523

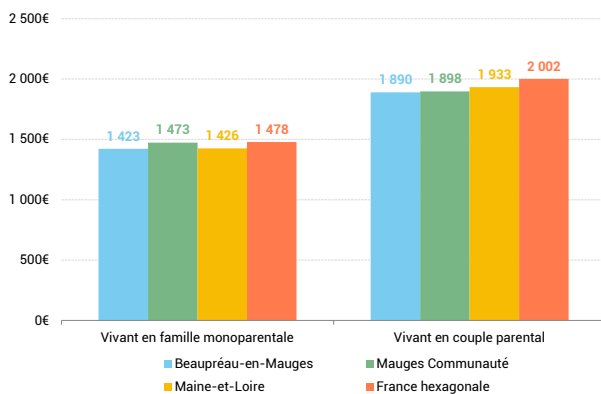
Montants de référence en €	2021
RSA personne seule	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 158

Lecture : En 2021, parmi les populations vivant en famille monoparentale de Beaupréau-en-Mauges les 10% les plus pauvres disposent de 900€ par mois contre 2 279€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 379€.

Pour les familles avec enfant(s) de Beaupréau-en-Mauges, la moitié de la population vivant en famille monoparentale dispose de moins de 1 423€ par mois en 2021 quand l'autre moitié dispose de plus de 1 423€. Ce niveau de vie médian est inférieur à celui observé pour les couples parentaux (1 890€). L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 379€ pour les familles monoparentales de Beaupréau-en-Mauges, contre 1 456€ pour les couples parentaux. Ainsi, les inégalités de revenus sont moins élevées pour les familles monoparentales.

Niveau de vie médian des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



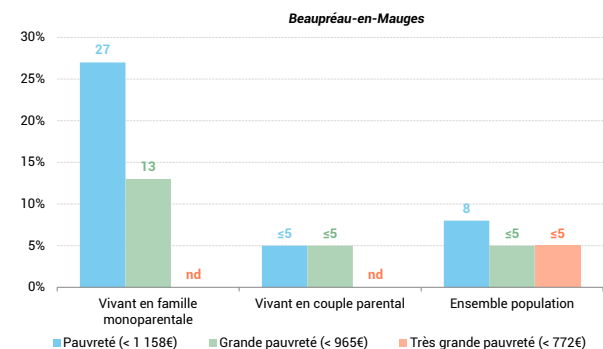
Lecture : En 2021, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale de Beaupréau-en-Mauges est de 1 423€ et celui des couples parentaux de 1 890€.

Comme dans les territoires de comparaison, le niveau de vie des couples parentaux est supérieur à celui des familles monoparentales à Beaupréau-en-Mauges, soit respectivement 1 890€ et 1 423€.

La faiblesse du niveau de vie des familles monoparentales (les pensions sont prises en considération dans les calculs des ressources) explique pourquoi les professionnels du social ont parmi leurs usagers une part beaucoup plus importante de familles monoparentales.

Taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



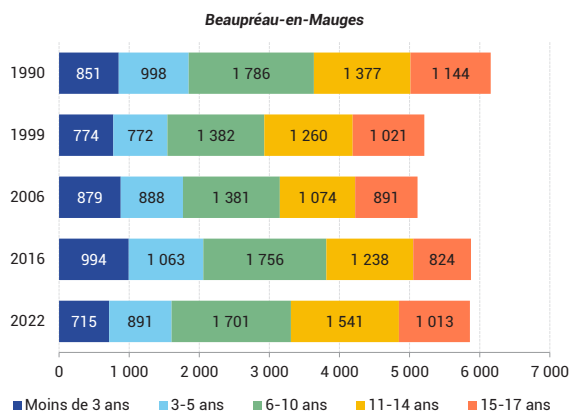
Lecture : En 2021, 27% des habitants de Beaupréau-en-Mauges vivant en famille monoparentale sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 5% ou moins pour les couples parentaux.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 27% des habitants de Beaupréau-en-Mauges vivant en famille monoparentale (environ 400 personnes) et 5% ou moins de ceux vivant en couple parental (autour de 570 personnes).

Qui sont les enfants mineurs ?

Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : 715 enfants de moins de 3 ans vivent à Beaupréau-en-Mauges en 2022.

Entre 2006 et 2022, le nombre de mineurs a progressé d'environ 750 enfants à Beaupréau-en-Mauges (+15%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 5 860, dont 1 700 âgés de 6-10 ans.

Entre 2006 et 2022, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 11-14 ans, soit +470 enfants en 11 ans.

L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. À l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

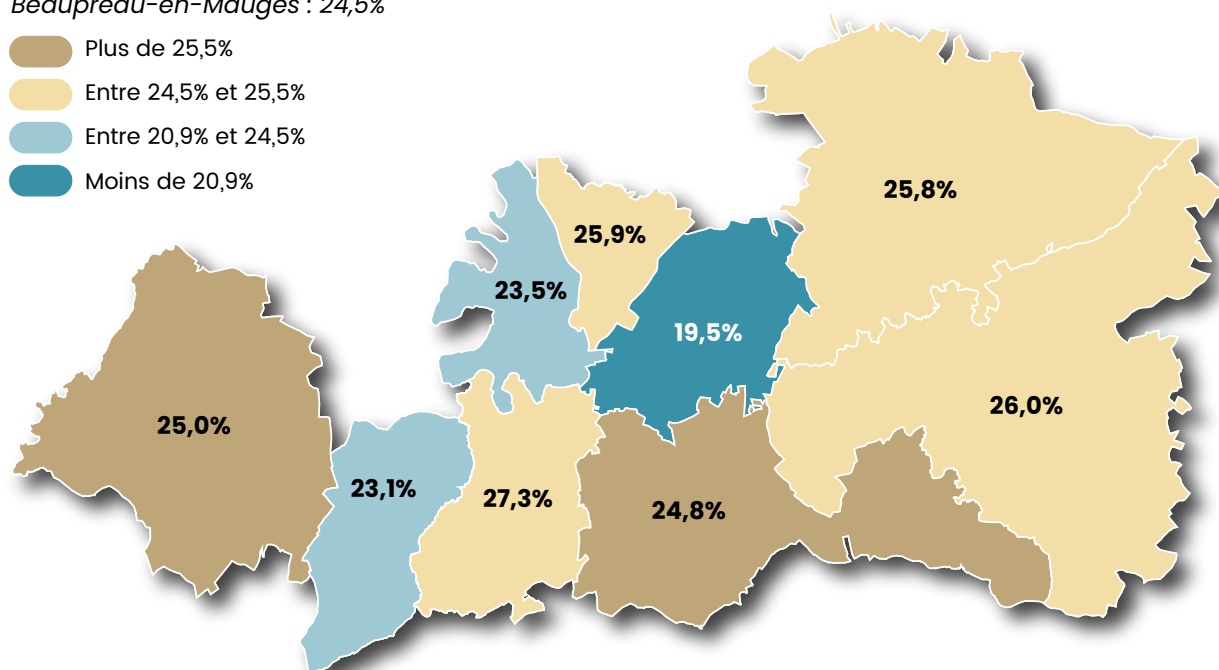
Part des mineurs parmi la population totale

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

Part des mineurs parmi l'ensemble de la population en 2022

Beaupréau-en-Mauges : 24,5%

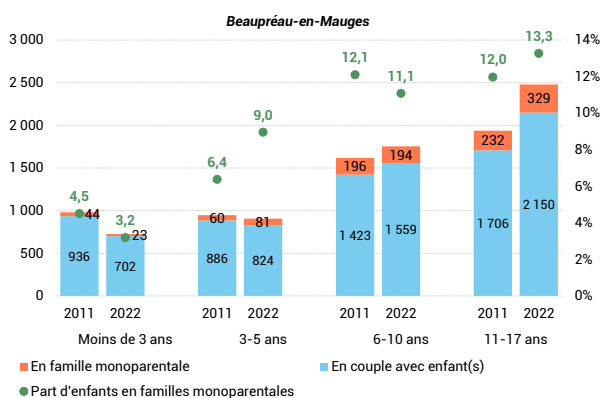
- Plus de 25,5%
- Entre 24,5% et 25,5%
- Entre 20,9% et 24,5%
- Moins de 20,9%



Qui sont les enfants mineurs ?

Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2011-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 23 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 3,2% des enfants de cet âge.

En 2022, si 3% des moins de 3 ans de Beaupréau-en-Mauges vivent dans une famille monoparentale, c'est le cas de 13% des 11-17 ans (respectivement 13 et 26% à l'échelle de la France hexagonale). Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de 1 point par rapport à 2011. On compte ainsi en 2022, 2 150 adolescents vivant au sein d'un couple et 330 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

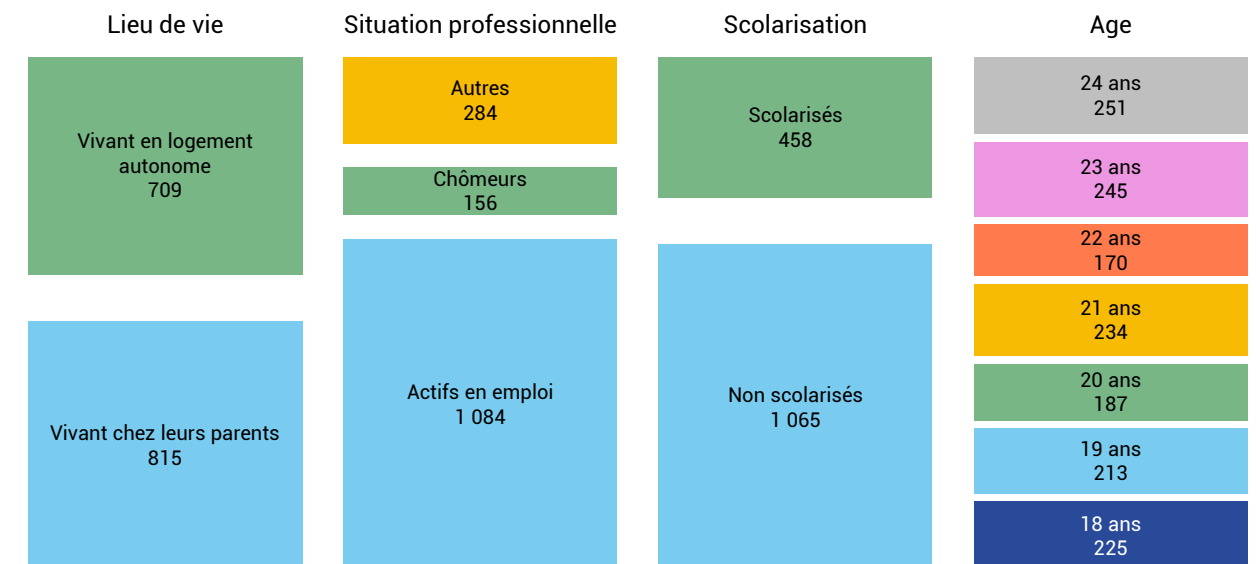
Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.

Qui sont les jeunes adultes ?

Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

Les 1 524 jeunes de 18-24 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges



Lecture : En 2022, parmi les 1 524 jeunes de 18-24 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges, 815 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle « Autres » correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2022 à Beaupréau-en-Mauges, 680 femmes et 850 hommes ont 18-24 ans, soit 1 520 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 10% des jeunes, soit 160. Par ailleurs, 71% occupent un emploi, soit environ 1 080. Ils ont moins souvent tendance à être scolarisés : 30% poursuivent leurs études et 70% ne sont plus scolarisés. Enfin, 53% des jeunes de Beaupréau-en-Mauges vivent chez leurs parents, c'est le cas de 62% d'entre eux sur Mauges Communauté et 53% en France hexagonale.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan

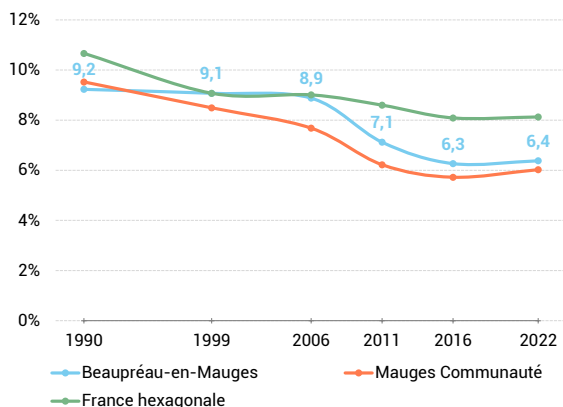
national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

Qui sont les jeunes adultes ?

Part des jeunes adultes dans la population

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, les jeunes de 18-24 ans représentent 6,4% de la population de Beaupréau-en-Mauges.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges a diminué, passant ainsi de 1 850 jeunes en 1990 à 1 520 en 2022. Sur les 11 dernières années (2011-2022), leur nombre a diminué de 4%, soit 60 jeunes de moins par rapport à 2011. Sur le même temps, leur part dans la population a baissé, passant de 7% à 6% en 2022.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?

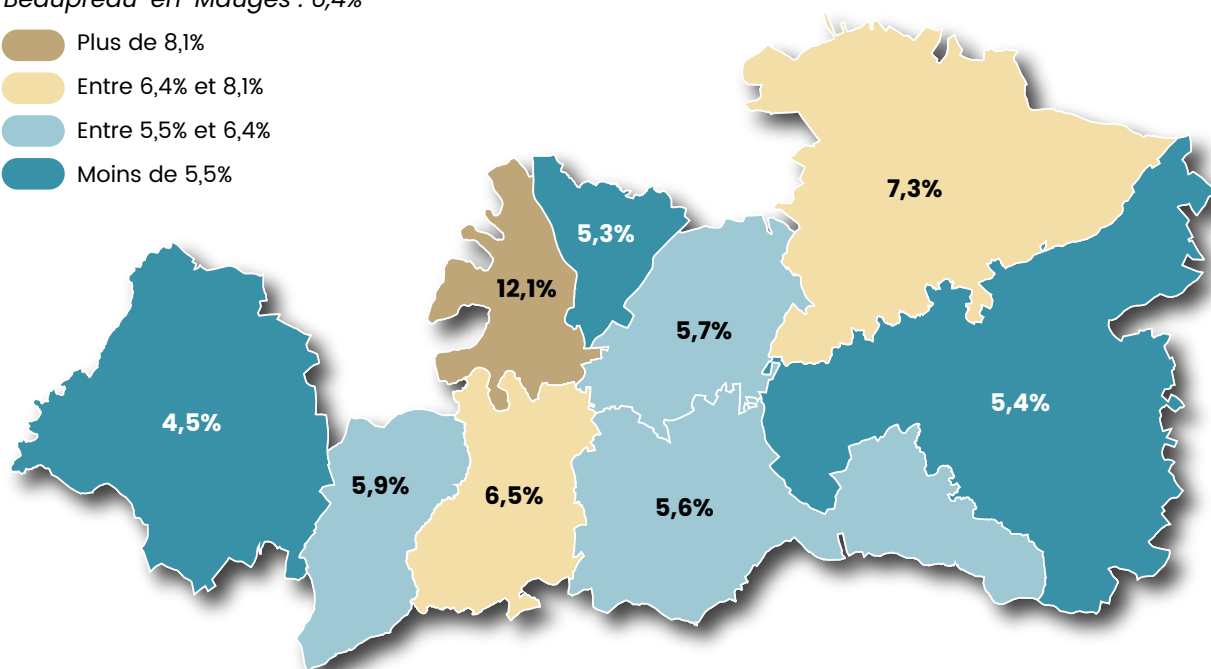
Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

Part des 18-24 ans parmi l'ensemble de la population en 2022

Beaupréau-en-Mauges : 6,4%

- Plus de 8,1%
- Entre 6,4% et 8,1%
- Entre 5,5% et 6,4%
- Moins de 5,5%



Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas

	Les jeunes de 18-24 ans			Évolution 2006-2022		Part des 18-24 ans dans la population 2022
	1990	2006	2022	Nbre	Part (%)	
Ouest	200	334	310	-24	-7,2	12,1
Nord-Est	147	156	148	-8	-5,0	5,3
Sud Sud-Est	173	125	137	+12	+9,7	5,7
Gesté	200	194	123	-70	-36,3	4,5
Villedieu-la-Blouère	232	156	150	-6	-3,8	5,9
Chapelle - Saint-Philbert	116	153	100	-53	-34,6	6,5
Andrezé-Jubaudière	296	261	184	-77	-29,6	5,6
Jallais	255	270	189	-81	-30,1	5,4
Pin-Poitevineière	233	229	183	-46	-20,2	7,3
Beaupréau-en-Mauges	1 852	1 878	1 524	-354	-18,8	6,4
Chemillé-en-Anjou	1 728	1 512	1 307	-205	-13,5	6,1
Blain	651	572	652	+80	+13,9	6,3
Mauges Communauté	9 535	8 449	7 373	-1 076	-12,7	6,0
Maine-et-Loire	80 259	75 910	75 434	-476	-0,6	9,1
France hexagonale	6 038 169	5 531 622	5 352 146	-179 476	-3,2	8,1

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

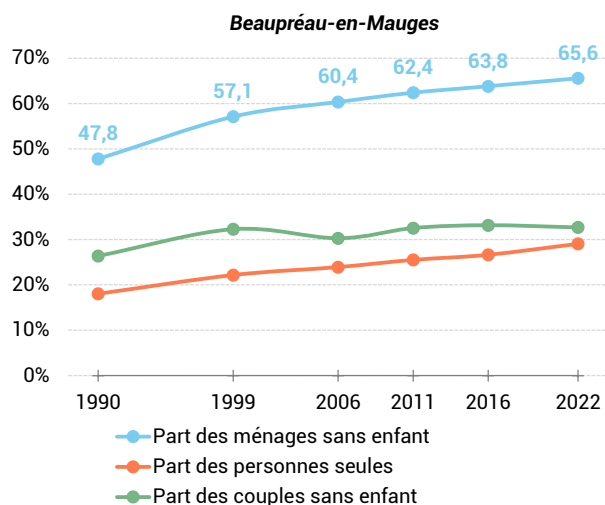
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 1 524 jeunes de 18-24 ans en 2022, représentant 6,4% de la population totale du territoire. Entre 2006 et 2022 ils ont connu une évolution de -18,8%, soit -354 jeunes de 18-24 ans sur la période.

Combien de ménages sans enfant ?

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas



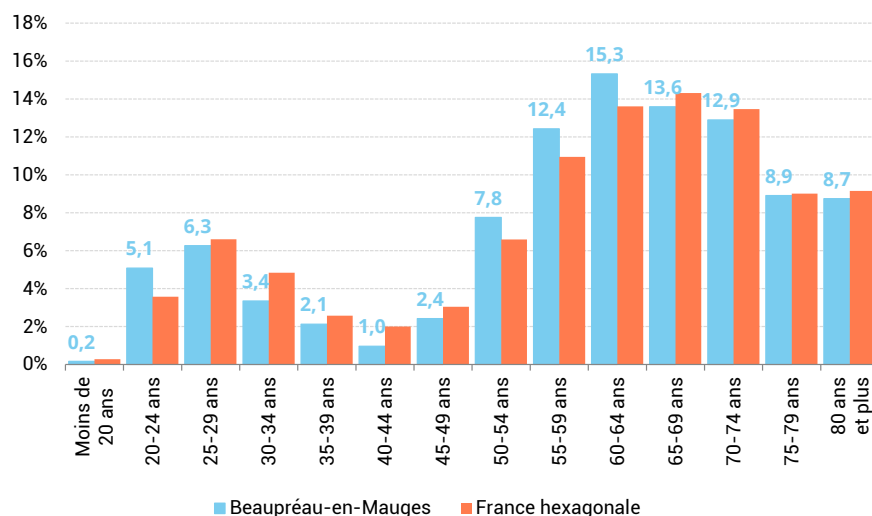
Lecture : En 2022, 65,6% des ménages sont des ménages sans enfant.

En 2022 comme en 1990, une part considérable des ménages de Beaupréau-en-Mauges n'a pas d'enfant : 66% en 2022 contre 48% en 1990 (soit 3 040 ménages). Parmi les 6 410 ménages sans enfant recensés en 2022, 2 840 sont des personnes vivant seules et 3 200 sont des couples sans enfant. Les 380 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant. À titre de comparaison, Beaupréau-en-Mauges comptait 5 450 ménages sans enfant en 2011, dont 2 230 personnes vivant seules et 2 840 couples sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Couples sans enfant selon l'âge

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, les 60-64 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 15,3% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant à Beaupréau-en-Mauges.

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, 72% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 4 590 personnes. Dans le détail par âge, les 25-29 ans représentent 6% des couples sans enfant (400 personnes), les 55-59 ans 12% (790 personnes) et les 60-64 ans 15% (980 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Composition des ménages (%)					
	Ménages sans enfant		Personnes seules		Couples sans enfant	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	791	68,7	479	41,6	314	27,2
Nord-Est	786	65,6	355	29,6	423	35,3
Sud Sud-Est	677	70,6	294	30,7	330	34,4
Gesté	733	65,3	323	28,8	329	29,3
Villedieu-la-Blouère	678	64,9	264	25,3	372	35,6
Chapelle - Saint-Philbert	361	59,1	160	26,1	188	30,7
Andrezé-Jubaudière	902	67,6	330	24,7	487	36,5
Jallais	944	66,7	384	27,1	464	32,8
Pin-Poitevineière	566	60,1	253	26,9	290	30,8
Beaupréau-en-Mauges	6 415	65,6	2 842	29,1	3 197	32,7
Chemillé-en-Anjou	5 609	64,3	2 586	29,6	2 722	31,2
Blain	2 769	63,9	1 401	32,3	1 248	28,8
Mauges Communauté	32 184	64,2	14 485	28,9	15 975	31,9
Maine-et-Loire	258 355	69,6	137 185	37,0	106 531	28,7
France hexagonale	21 038 773	69,9	11 649 620	38,7	7 855 058	26,1

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

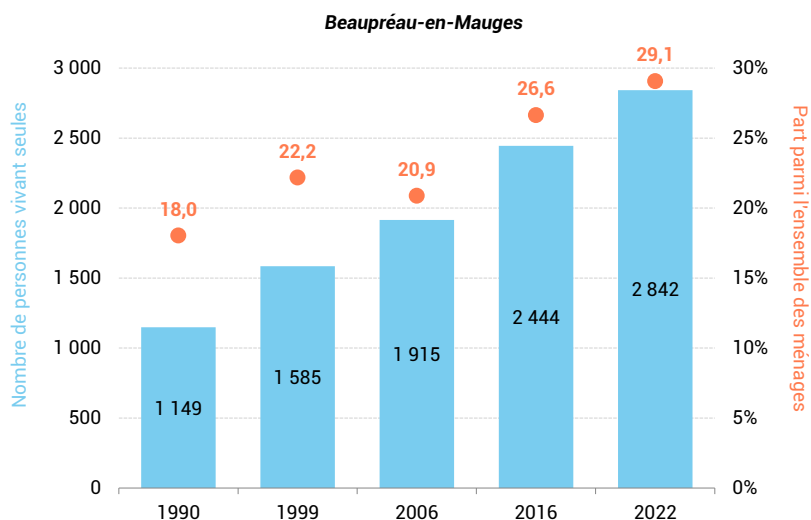
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 6 415 ménages sans enfant en 2022, soit 65,6% de l'ensemble des ménages.

Qui sont les personnes vivant seules ?

Personnes vivant seules

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas

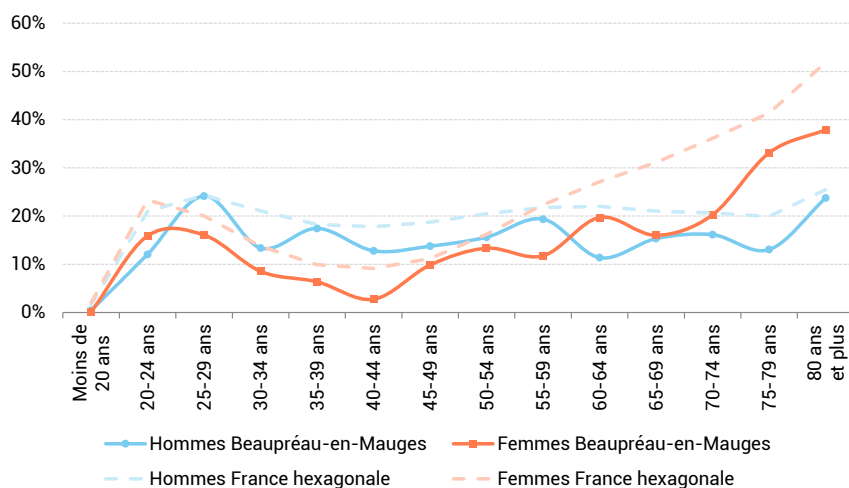


Lecture : En 2022, 2 842 personnes vivent seules à Beaupréau-en-Mauges, soit 29,1% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente à Beaupréau-en-Mauges depuis 2016. En effet, la hausse de 400 personnes porte à 2 840 le nombre de personnes vivant seules en 2022. De la même façon, leur part parmi l'ensemble des ménages augmente. Ils représentent ainsi 29% des ménages en 2022 (contre 27% en 2016).

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : 8,5% des femmes de 30-34 ans vivent seules à Beaupréau-en-Mauges.

Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. À Beaupréau-en-Mauges, 68% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 32% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 18% des hommes aux mêmes âges.

Qui sont les personnes vivant seules ?

Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

Part des personnes seules parmi l'ensemble des ménages en 2022

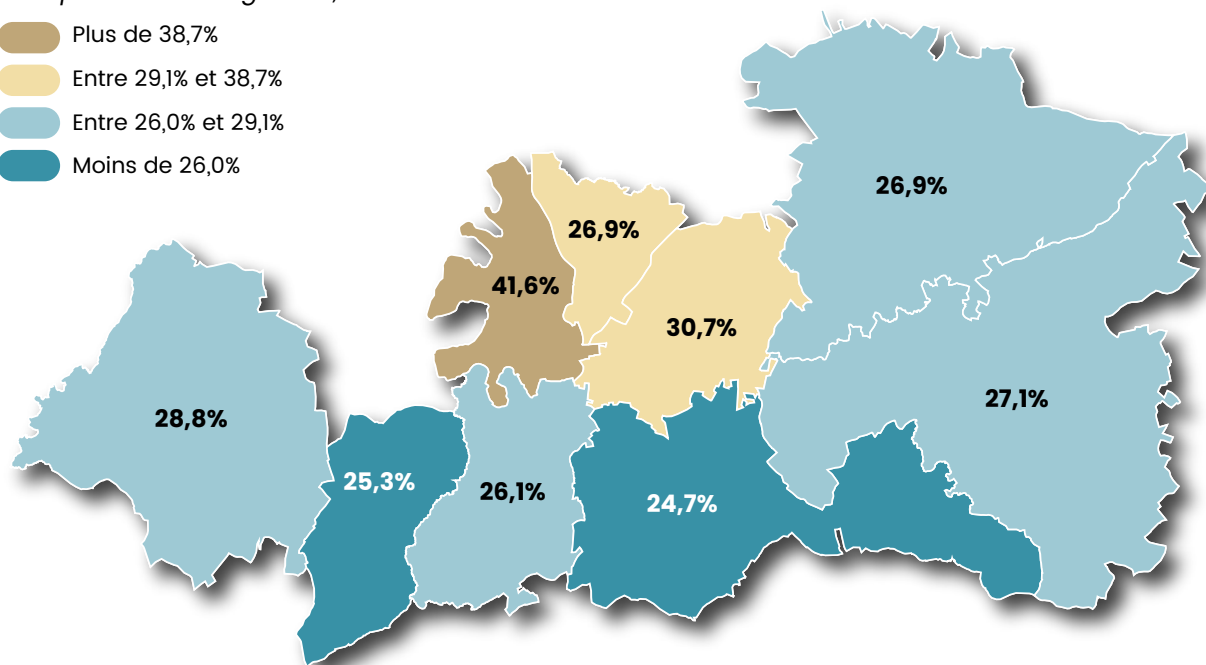
Beaupréau-en-Mauges : 29,1%

Plus de 38,7%

Entre 29,1% et 38,7%

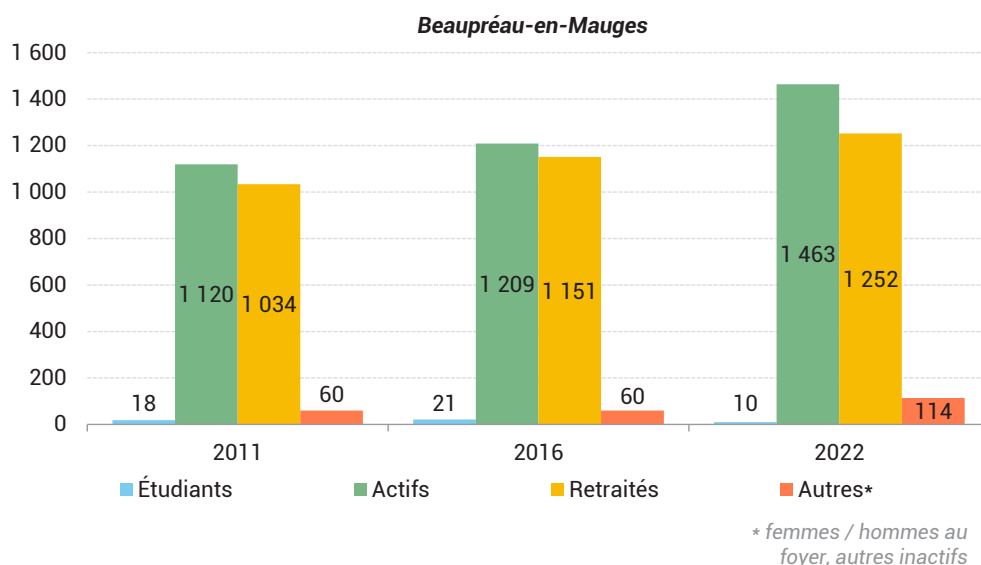
Entre 26,0% et 29,1%

Moins de 26,0%



Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



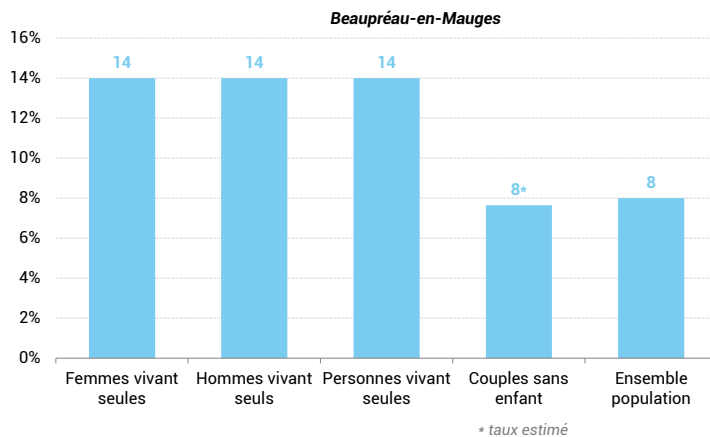
Lecture : En 2022, 1 252 adultes vivant seuls à Beaupréau-en-Mauges sont des retraités.

Parmi les 2 840 adultes qui vivent seuls en 2022, les actifs sont les plus nombreux : 1 460 personnes, soit 52% des adultes vivant seuls. Comme en 2022, en 2011, les actifs représentaient la majorité des adultes vivant seuls ; la moitié, soit 1 120 personnes.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes vivant sans enfant ?

Taux de pauvreté des personnes vivant seules et des couples sans enfant

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



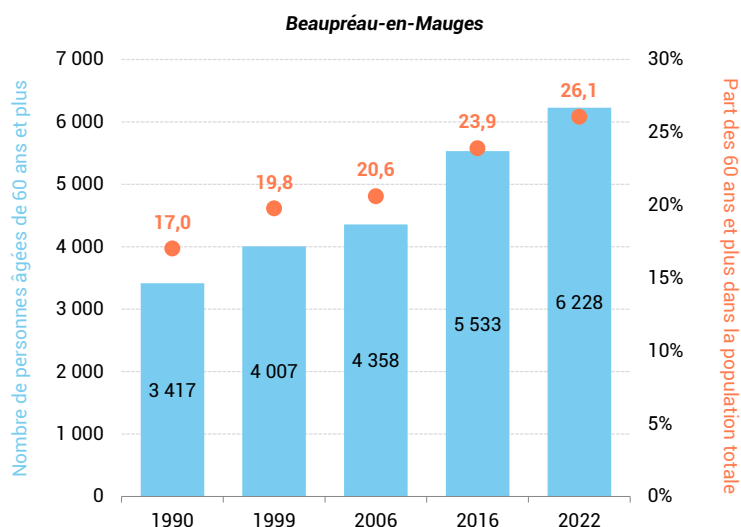
En 2021, la pauvreté (au seuil de 60%) concerne 14% des femmes vivant seules de Beaupréau-en-Mauges (environ 210 personnes), 14% des hommes vivant seuls (autour de 210 personnes) et 8% des habitants vivant en couple sans enfant (environ 460 personnes).

Lecture : En 2021, 14% des femmes et également 14% des hommes vivant seuls de Beaupréau-en-Mauges sont pauvres (au seuil de 60%).

Qui sont les personnes âgées ?

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas



26% des habitants de Beaupréau-en-Mauges sont âgés de 60 ans et plus en 2022. À titre de comparaison, cette part est de 25% sur Mauges Communauté et de 27% dans le Maine-et-Loire et en France hexagonale.

Lecture : En 2022, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 26,1% de la population de Beaupréau-en-Mauges, soit 6 228 personnes.

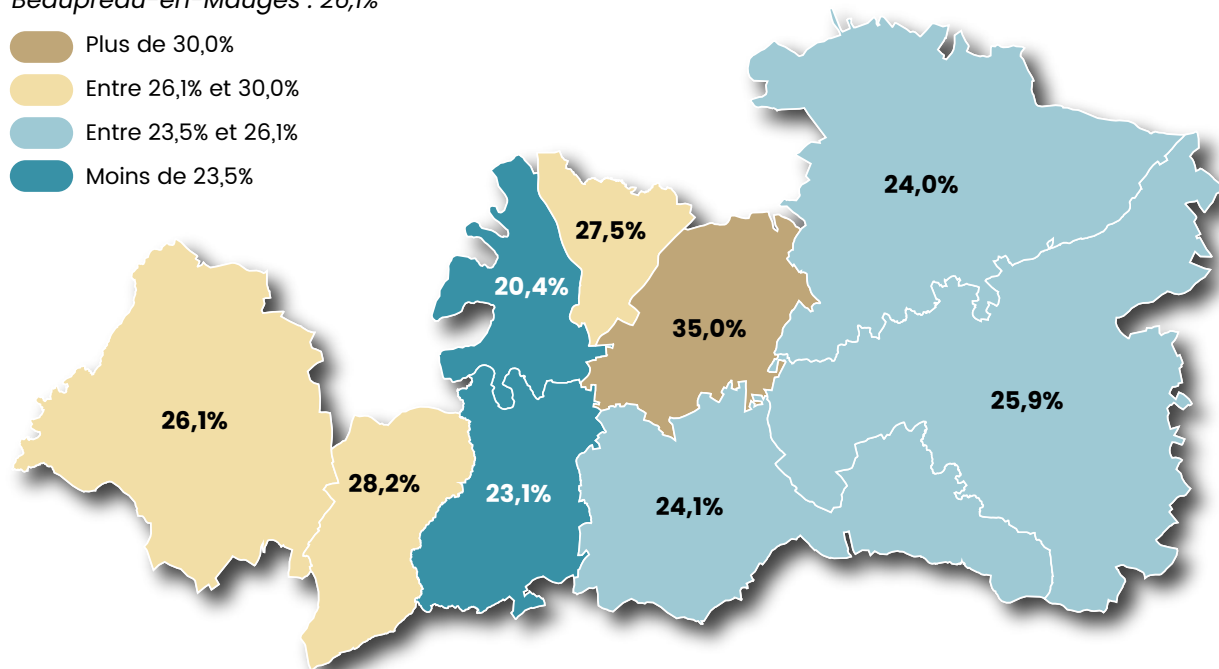
Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi l'ensemble de la population en 2022

Beaupréau-en-Mauges : 26,1%

- Plus de 30,0%
- Entre 26,1% et 30,0%
- Entre 23,5% et 26,1%
- Moins de 23,5%



Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	363	13,4	120	4,4	47	1,7
Nord-Est	478	16,5	213	7,3	51	1,7
Sud Sud-Est	387	15,9	225	9,2	202	8,3
Gesté	420	15,8	140	5,3	121	4,6
Villedieu-la-Blouère	385	15,2	164	6,5	123	4,9
Chapelle - Saint-Philbert	233	14,9	78	5,0	39	2,5
Andrezé-Jubaudière	519	16,4	196	6,2	56	1,8
Jallais	497	14,7	253	7,5	130	3,9
Pin-Poitevineire	393	15,5	103	4,0	113	4,5
Beaupréau-en-Mauges	3 813	16,0	1 523	6,4	892	3,7
Chemillé-en-Anjou	3 385	15,7	1 216	5,6	786	3,6
Blain	1 650	15,9	637	6,1	319	3,1
Mauges Communauté	19 319	15,8	7 265	5,9	4 406	3,6
Maine-et-Loire	137 807	16,6	52 889	6,4	30 507	3,7
France hexagonale	11 356 766	17,2	4 298 506	6,5	2 231 035	3,4

Valeur inférieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur proche de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur supérieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Les 3 813 personnes âgées de 60-74 ans représentent 16,0% de la population de Beaupréau-en-Mauges.

Qui sont les personnes âgées ?

La diversité des seniors

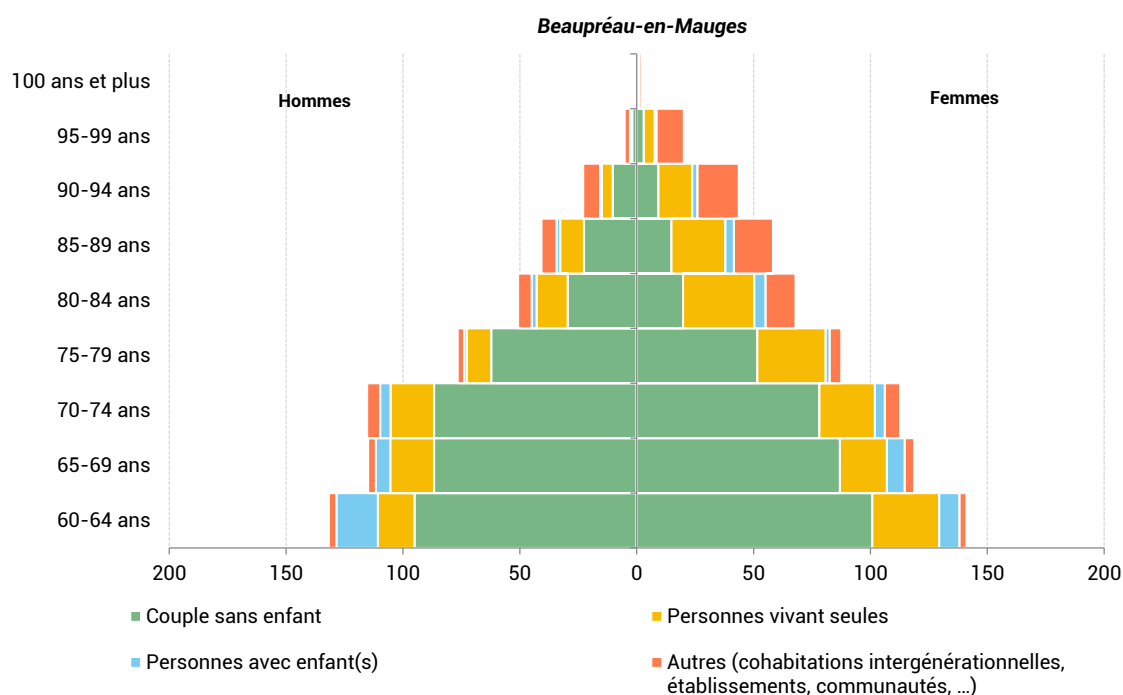
D'une part les 3 810 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

D'autre part, les 1 520 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 890 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2022, parmi les 1 180 personnes âgées de 80 ans et plus vivant à domicile à Beaupréau-en-Mauges, 43% vivent seules.

Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : 504 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant à Beaupréau-en-Mauges.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges vivent en couple sans enfant (63%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (17% pour les moins de 75 ans contre 36% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (10% pour les 60-64 ans contre 2% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (2% pour les moins de 80 ans contre 24% pour les 80 ans et plus).

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes âgées ?

Répartition par décile des niveaux de vie des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie					Écart inter-décile
		1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^{ème} quartile	9 ^{ème} décile	
50-59 ans	4 800	1 245	1 595	2 025	2 493	3 070	1 825
60-74 ans	4 570	1 290	1 573	1 857	2 298	2 857	1 567
75 ans et plus	3 450	1 190	1 364	1 627	1 953	2 422	1 232
Total Beaupréau-en-Mauges	23 380	1 224	1 513	1 833	2 226	2 748	1 523

Montants de référence en €	2021
RSA personne seule	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 158

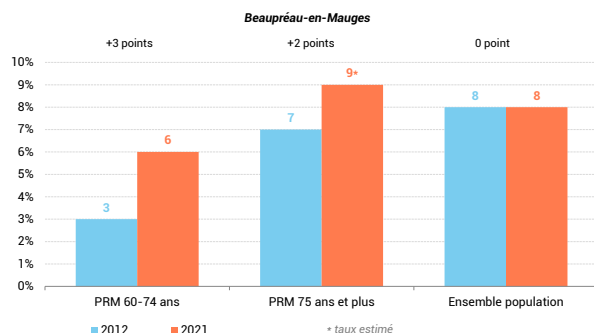
Lecture : En 2021, les 10% des personnes vivant dans les ménages les plus âgés (75 ans et plus) les plus pauvres de Beaupréau-en-Mauges disposent de 1 190€ par mois contre 2 422€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 232€.

Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage. En 2021, la moitié des personnes de Beaupréau-en-Mauges vivant dans les ménages où le référent est âgé de 50 à 59 ans dispose d'un niveau de vie inférieur à 2 025€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 1 857€ par mois chez les 60-74 ans et de 1 627€ pour les 75 ans et plus.

Les 10% des personnes les plus pauvres de Beaupréau-en-Mauges vivant au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans vivent avec, au maximum, 1 245€ par mois (1^{er} décile). Ce montant est de 1 290€ au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans. Enfin, ce niveau de vie est maximal avec 1 190€ pour le 1^{er} décile des ménages de 75 ans et plus.

Évolution du taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2021 – Traitements ©Compas



Lecture : Entre 2012 et 2021, le taux de pauvreté des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges est passé de 7% à 9%.

Entre 2012 et 2021, la part des ménages âgés de 60 à 74 ans touchés par la pauvreté a augmenté, passant ainsi de 3% à 6%. De la même façon, chez les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus, le taux de pauvreté a augmenté de 2 points pour atteindre 9% en 2021.

Le taux de pauvreté au-delà de 75 ans s'explique par plusieurs phénomènes notamment le plus faible taux d'activité avec cotisations pour beaucoup de ménages très âgés. Mais cette situation s'explique par un effet de sexe. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes au-delà de 75 ans. Elles ont moins été en emploi et ne bénéficient souvent que d'une pension de réversion.

Combien d'habitants étrangers et immigrés ?

Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ? Quels besoins sociaux y sont associés ?

Pour mesurer les populations migrantes qui arrivent sur le territoire, il faut d'abord définir cette catégorie de la population. L'Insee, mobilise la définition du Haut Conseil à l'Intégration selon laquelle un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées.

Quant aux migrants, il n'existe pas de définition internationalement reconnue. Ces personnes sont amenées à se déplacer hors de leurs pays pour des raisons multiples : sanitaires, politiques, poursuite d'études, recherche d'emploi... Pour les personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence on parle plutôt de réfugié.

La différence entre un immigré et un migrant peut se situer au niveau de la date d'arrivée, on peut considérer qu'un migrant est une personne arrivée plus récemment sur le territoire lors des vagues de migration ayant eu lieu ces cinq dernières années.

Mesurer l'évolution des populations migrantes sur un territoire se révèle assez complexe du fait de l'absence de statistique nationale pour cette catégorie de population mais aussi en raison des arrivées clandestines.

Néanmoins, il serait possible éventuellement de recouper plusieurs chiffres comme les chiffres récents des préfectures concernant les demandes de carte de séjour¹, les demandes d'asile et les certificats de travail. Il est également possible de s'appuyer sur les CCAS qui enregistre les domiciliations des personnes n'ayant pas de résidence comme les SDF, les voyageurs itinérants, les Roms et les migrants. Mais, s'appuyer sur ce dernier chiffre suppose que la personne ait fait des démarches pour être domiciliée dans un CCAS.

Enfin, il serait aussi possible d'étudier le nombre de bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État (AME) accordé aux personnes en situation irrégulière. Cependant, le non recours à cette aide est assez élevé. D'après l'IRDES, seulement 51% des personnes éligibles bénéficient de l'AME.

Le Conseil de l'Europe a recensé plusieurs besoins urgents pour les migrants. D'abord, les besoins prioritaires et nécessaires à leur survie comme l'hébergement, la fourniture de repas, la possibilité de prendre des douches et de trouver des vêtements et les besoins sanitaires comme l'accès aux soins et aux médicaments.

D'autres besoins souvent assurés par des associations qui accompagnent les migrants sont également recensés comme le besoin d'orientation et d'information sur le traitement de leurs demandes administratives (aide juridique) mais aussi l'accès au numérique (recharge de téléphone, accès à internet), et à plus long terme l'accès à un emploi (démarche pour les autorisations de travail, la valorisation des compétences, l'accès à la formation), l'accès à l'éducation pour leurs enfants...

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Évolution de la population étrangère

Source : Insee, RP 2006-2022 - Traitements ©Compas

	2006		2011		2022		Évolution 2011 - 2022
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	en %
Ouest	23	1,0	13	0,6	120	4,7	+825,5
Nord-Est	7	0,3	31	1,2	43	1,5	+39,4
Sud Sud-Est	10	0,5	10	0,5	42	1,7	+319,7
Gesté	12	0,5	6	0,2	10	0,4	+65,3
Villedieu-la-Blouère	14	0,6	17	0,7	22	0,9	+28,5
Chapelle - Saint-Philbert	4	0,2	2	0,1	4	0,3	+102,2
Andrezé-Jubaudière	14	0,5	22	0,7	30	0,9	+36,3
Jallais	30	0,9	21	0,7	26	0,7	+24,7
Pin-Poitevineière	9	0,4	5	0,2	10	0,4	+94,2
Beaupréau-en-Mauges	123	0,6	126	0,6	307	1,3	+143,8
Chemillé-en-Anjou	133	0,7	147	0,7	370	1,7	+152,0
Blain	52	0,6	78	0,8	148	1,4	+90,4
Mauges Communauté	683	0,6	745	0,6	1 674	1,4	+124,7
Maine-et-Loire	14 675	1,9	18 503	2,3	29 883	3,6	+61,5
France hexagonale	3 541 820	5,8	3 773 509	6,0	5 127 074	7,8	+35,9

Lecture : En 2022, la population étrangère représente 1,3% de la population de Beaupréau-en-Mauges, soit 307 personnes.

Évolution de la population immigrée

Source : Insee, RP 2006-2022 - Traitements ©Compas

	2006		2011		2022		Évolution 2011 - 2022
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	en %
Ouest	47	2,1	37	1,7	157	6,1	+324,9
Nord-Est	25	1,2	44	1,7	43	1,5	-1,6
Sud Sud-Est	20	1,0	25	1,2	53	2,2	+113,5
Gesté	22	0,9	18	0,7	34	1,2	+88,0
Villedieu-la-Blouère	30	1,3	38	1,5	40	1,6	+4,5
Chapelle - Saint-Philbert	8	0,5	8	0,5	4	0,3	-49,2
Andrezé-Jubaudière	38	1,3	50	1,6	57	1,7	+13,4
Jallais	47	1,5	50	1,6	47	1,3	-5,9
Pin-Poitevineière	26	1,2	23	1,0	19	0,7	-18,8
Beaupréau-en-Mauges	263	1,2	294	1,3	454	1,9	+54,4
Chemillé-en-Anjou	246	1,2	305	1,5	507	2,4	+66,2
Blain	84	1,0	134	1,4	220	2,1	+63,9
Mauges Communauté	1 263	1,1	1 498	1,3	2 406	2,0	+60,6
Maine-et-Loire	21 828	2,8	26 901	3,4	39 014	4,7	+45,0
France hexagonale	5 040 367	8,2	5 493 452	8,7	6 877 690	10,4	+25,2

Lecture : En 2022, la population immigrée représente 1,9% de la population de Beaupréau-en-Mauges, soit 454 personnes.

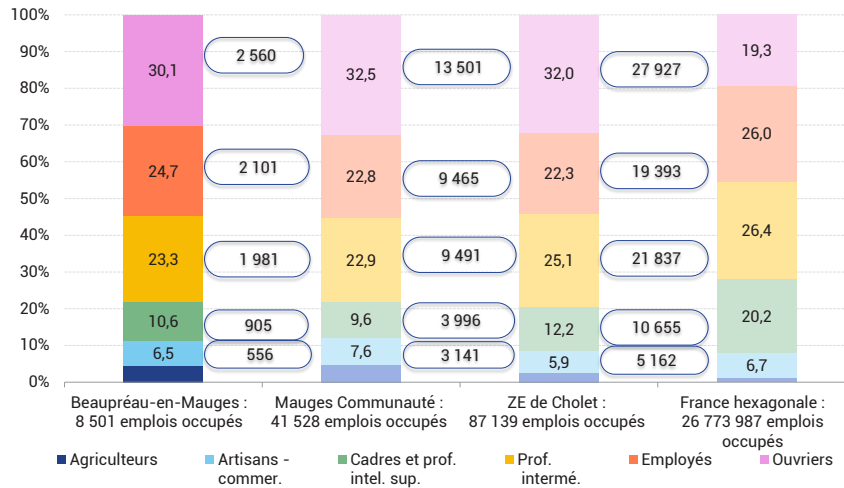
DÉFINITION

Étranger : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.
Immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

Qui sont les actifs en emploi ?

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



Au regard de la France hexagonale, les emplois d'ouvriers sont sur-représentés à Beaupréau-en-Mauges : 30% contre 19% en France hexagonale. À l'inverse, on note une sous-représentation des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures : 11% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Beaupréau-en-Mauges contre 20% en France hexagonale.

Lecture : En 2022, 30,1% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans à Beaupréau-en-Mauges, soit 2 560 emplois.

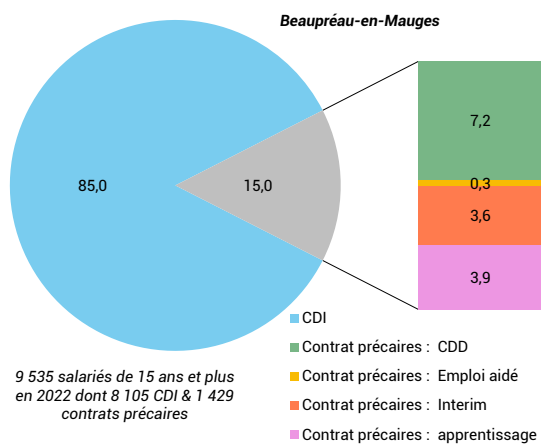
La période de la vie liée à l'activité professionnelle s'accroît et donc se traduit par une augmentation des taux d'activité. Bien évidemment, ce phénomène est le résultat d'une part de l'accroissement du nombre d'étudiants (et donc à priori de la diminution du nombre d'actifs, bien que beaucoup d'étudiants soient aussi actifs) et d'autre part par l'effet de l'accroissement de l'âge de départ à la retraite qui a fortement augmenté depuis 30 ans ? Cet accroissement va contribuer à faire augmenter le nombre d'actifs entre 16 et 64 ans. A ces évolutions, il faut bien évidemment

intégrer l'augmentation très forte du taux d'activité féminin. L'écart ne cesse de se réduire et parfois même à compter de 60 ans il est plus fort pour les femmes que pour les hommes (ce qui reflète malheureusement des niveaux de retraite plus faibles pour les femmes nécessitant alors la poursuite de l'activité professionnelle au-delà de l'âge légal de départ à la retraite). Si les obligations légales accroissent l'âge de départ à la retraite, les taux d'activités vont continuer à s'accroître et possiblement plus pour les femmes que pour les hommes).

Qui sont les actifs en emploi ?

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



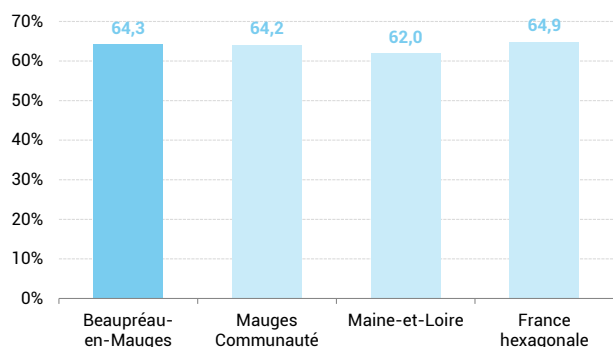
Lecture : 7,2% des salariés de 15 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges sont en CDD.

En 2022, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 1 430, soit 15% des salariés de 15 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges. La proportion atteint 16% sur la zone d'emploi.

Parmi les 1 430 salariés en contrat précaire de Beaupréau-en-Mauges, 690 occupent un CDD, soit 7% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 48% des salariés en contrats précaires.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 64,3% des actifs occupés de 15-64 ans de Beaupréau-en-Mauges ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2022, 64% des actifs occupés de Beaupréau-en-Mauges ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est proche de celle observée en France hexagonale.

La précarité de l'emploi est un indicateur complexe. D'une part il est le symbole de la fragilisation de notre marché du travail. Ainsi, plus cet indicateur est fort et plus le salariat est fragilisé. Pour les salariés en emploi précaire, il peut ainsi s'agir d'un indicateur qui illustre la difficulté à être stable dans une entreprise, à pouvoir construire sa vie personnelle (en ayant par exemple un prêt pour l'acquisition d'un logement).

Mais d'autre part, il est parfois considéré comme symbole de liberté vis-à-vis des entreprises. Il permet à beaucoup de jeunes de changer de métiers, d'entreprises et donc d'évoluer professionnellement. Il est bien difficile de comprendre ce qui relève d'une attitude face à une forme de fatalité pour l'insertion professionnelle des jeunes d'un discours de conviction (« un CDD me rend plus libre »).

Enfin, la baisse du nombre d'emploi précaire peut être aussi le symbole d'une crise économique. Ainsi, fin des années 2000 et début des années 2010, ce sont les contrats précaires qui ont le plus chuté. À l'opposé, quand l'économie repart les emplois précaires s'accroissent. Pour les entreprises embaucher en CDD c'est pouvoir plus facilement adapter sa production aux besoins du marché sur lequel elles se trouvent.

Pour les acteurs sociaux, l'accroissement du nombre d'emploi à durée limitée c'est l'accroissement de la précarité. Un public qui peut assez rapidement venir demander une aide quand la période entre deux contrats s'allonge en particulier quand les réformes de l'assurance chômage diminuent la durée de versement des allocations.

Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Ouest	1 380	1 234	82,2	94,4	73,5	86,2
Nord-Est	1 303	1 216	80,5	97,4	75,1	91,8
Sud Sud-Est	997	965	75,3	89,5	72,8	87,6
Gesté	1 325	1 268	81,2	97,3	77,6	93,9
Villedieu-la-Blouère	1 196	1 110	80,0	96,8	74,3	90,1
Chapelle - Saint-Philbert	763	732	79,5	97,3	76,3	94,2
Andrezé-Jubaudière	1 627	1 528	81,3	96,8	76,4	91,2
Jallais	1 638	1 525	81,8	98,1	76,2	92,6
Pin-Poitevineière	1 218	1 136	80,7	98,2	75,2	91,8
Beaupréau-en-Mauges	11 449	10 714	80,5	96,4	75,3	91,1
Chemillé-en-Anjou	10 542	9 874	80,2	96,0	75,1	90,8
Blain	4 796	4 333	77,5	93,7	70,0	86,3
Mauges Communauté	59 845	55 992	80,8	96,4	75,6	91,1
Maine-et-Loire	389 155	351 163	76,9	94,1	69,4	86,1
France hexagonale	30 648 489	27 182 556	75,3	90,7	66,8	81,6

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans de Beaupréau-en-Mauges atteint 80,5% en 2022.

Actifs de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP Fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Actifs de 15-64 ans occupant un emploi			
	Hommes		Femmes	
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées
Ouest	449	61,5	288	49,8
Nord-Est	500	77,4	329	51,2
Sud Sud-Est	363	75,1	286	57,0
Gesté	488	72,1	309	54,7
Villedieu-la-Blouère	464	79,3	307	55,9
Chapelle - Saint-Philbert	281	73,2	196	56,3
Andrezé-Jubaudière	569	77,4	449	62,9
Jallais	542	67,2	396	57,9
Pin-Poitevineière	415	64,5	296	58,8
Beaupréau-en-Mauges	4 070	71,5	2 855	56,2
Chemillé-en-Anjou	3 518	66,9	2 495	55,1
Blain	1 609	75,2	1 078	53,6
Mauges Communauté	21 094	71,0	14 850	56,5
Maine-et-Loire	122 365	67,5	96 375	56,2
France hexagonale	9 700 467	69,1	7 998 719	60,5

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2022, 2 855 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 56,2% des femmes actives de Beaupréau-en-Mauges.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?

Répartition par décile du niveau de vie des actifs

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas

	Niveaux de vie					Écart inter-décile
	1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^{ème} quartile	9 ^{ème} décile	
Salaires et traitements	1 298	1 568	1 893	2 262	2 749	1 451
Indemnités chômage	758	930	1 164	1 534	1 863	1 106
Revenus d'activités non salariées	1 030	1 382	2 013	2 762	3 564	2 534
Total Beaupréau-en-Mauges	1 224	1 513	1 833	2 226	2 748	1 523

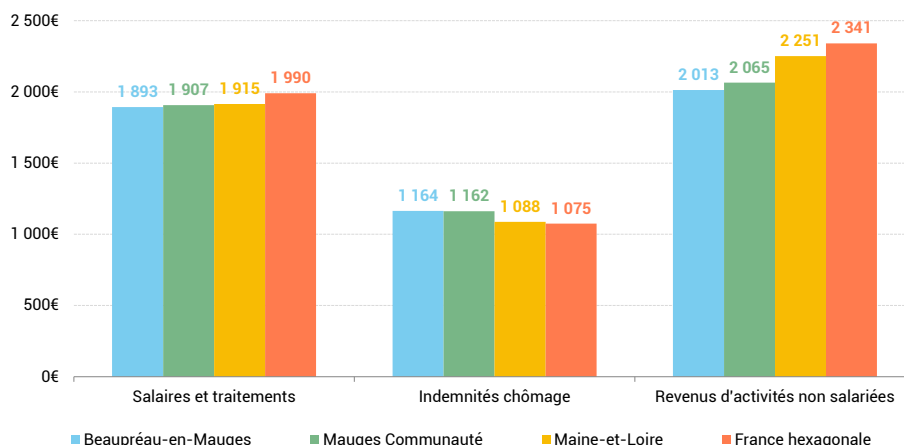
Montants de référence en €	2021
RSA personne seule	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 158

Lecture : En 2021, parmi les actifs de Beaupréau-en-Mauges dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées, les 10% les plus pauvres disposent de 1 298€ par mois contre 2 749€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 451€.

En 2021, la moitié des personnes de Beaupréau-en-Mauges vivant dans les ménages dont la principale source de revenus est composée d'indemnités chômage dispose d'un niveau de vie inférieur à 1 164€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Au sein des ménages dont la principale source de revenus est composée des revenus d'activités salariées, le niveau de vie médian est de 1 893€.

Niveau de vie médian des actifs

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2021, le niveau de vie médian des actifs de Beaupréau-en-Mauges dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est de 1 893€.

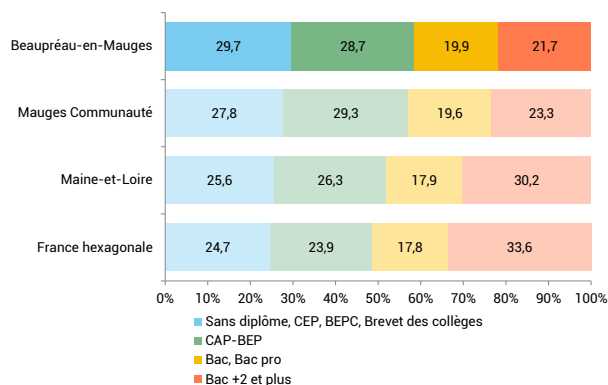
En 2021, pour tous les territoires présentés ci-dessus, le niveau de vie médian des actifs est le plus élevé lorsque les revenus d'activités non salariées constituent la principale source des revenus déclarés, soit près de 2 013€ à Beaupréau-en-Mauges.

Le niveau de vie médian des actifs est en revanche nettement moins élevé lorsque les indemnités chômage constituent la source principale des revenus déclarés, soit 1 164€ pour les actifs de Beaupréau-en-Mauges contre 1 075€ en France hexagonale.

Quels sont les niveaux de diplôme des habitants ?

Répartition par niveau de formation des 15 ans et plus non scolarisés

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

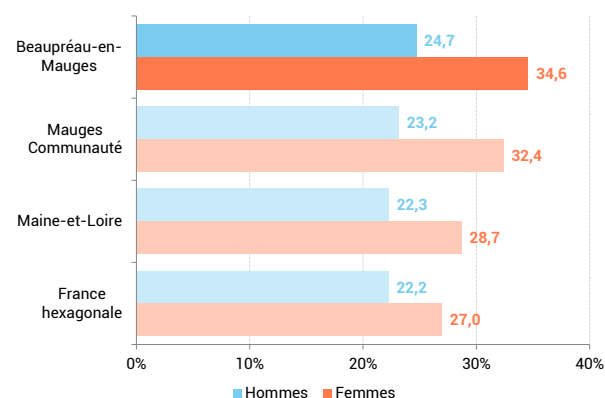


Lecture : En 2022, 21,7% des 15 ans et plus non scolarisés de Beaupréau-en-Mauges ont un haut niveau de formation (Bac+2 ou plus).

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, 5 200 habitants de 15 ans et plus non scolarisés ont un bas niveau de formation (sans diplôme ou au mieux le brevet des collèges), soit 30% d'entre eux quand 3 790 sont titulaires d'un Bac+2 ou plus, soit 22% d'entre eux. Cette part est inférieure à celle observée dans les territoires de comparaison.

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

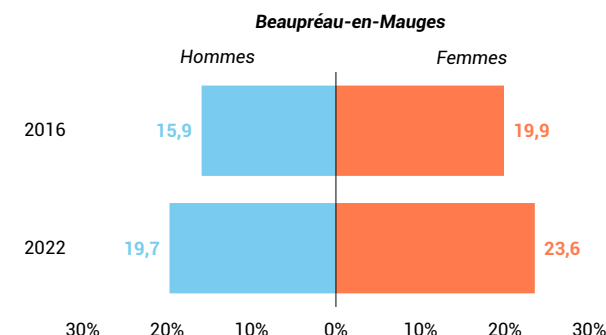


Lecture : En 2022, 24,7% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de Beaupréau-en-Mauges n'ont pas de diplôme.

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 35% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme (3 060 femmes) contre 25% pour les hommes (2 140).

Taux comparatifs des hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2016-2022 – Traitements ©Compas

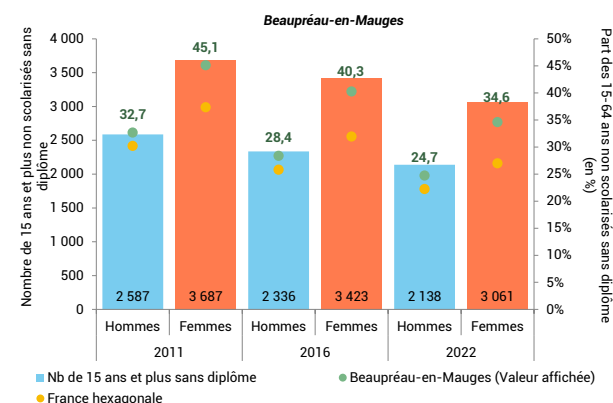


Lecture : En 2022, 23,6% des femmes de Beaupréau-en-Mauges ont un haut niveau de formation.

La part des hauts niveaux de formation est moins importante pour les hommes que pour les femmes à Beaupréau-en-Mauges (20% contre 24%) en 2022. Depuis 2016, cet écart entre hommes et femmes (4 points) est resté stable.

Évolution de la part des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2011-2022 – Traitements ©Compas



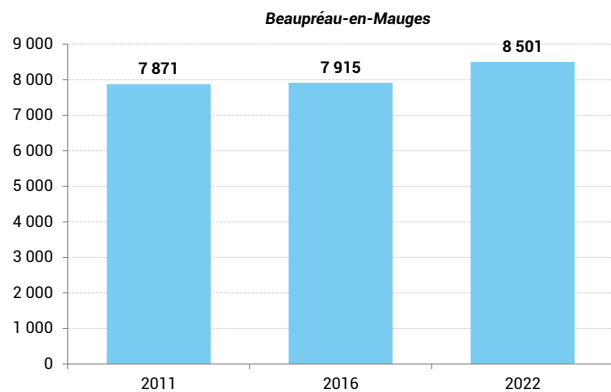
Lecture : En 2022, 24,7% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de Beaupréau-en-Mauges sont sans diplôme contre 34,6% des femmes.

Entre 2011 et 2022, la part de 15 ans et plus non scolarisés sans diplôme diminue aussi bien chez les hommes que chez les femmes à Beaupréau-en-Mauges : respectivement -8 points et -10,5 points. Cette diminution s'observe également en France hexagonale et dans les mêmes ordres de grandeur.

Combien d'emplois sur le territoire ?

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2011-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, Beaupréau-en-Mauges compte 8 501 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans.

Entre 2011 et 2022, à Beaupréau-en-Mauges, le nombre d'emplois occupés par des actifs a augmenté : 630 emplois de plus. Ainsi, la commune compte 8 500 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans en 2022.

Combien d'entreprises sur le territoire ?

Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2025 & Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1 000 habitants (%)*
Beaupréau-en-Mauges	3 920	3 077	128,8
Mauges Communauté	20 745	16 395	134,0
ZE de Cholet	34 648	26 502	139,2
France hexagonale	16 113 977	12 674 115	192,5

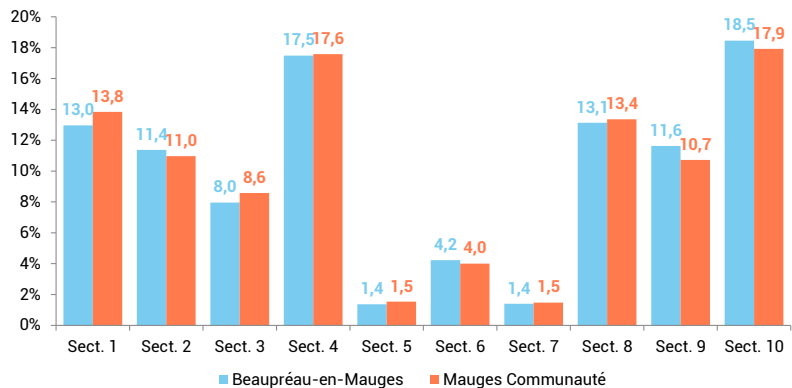
*Insee RP 2022

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 3 920 établissements actifs au 1er janvier 2025, dont 3 077 participant au système productif, soit 128,8 établissements participant au système productif pour 1 000 habitants.

Au 1er janvier 2025, Beaupréau-en-Mauges compte 3 920 établissements actifs, dont 3 077 participant au système productif (soit 78% des établissements). Beaupréau-en-Mauges compte ainsi 129 établissements participant au système productifs pour 1 000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 134% sur Mauges Communauté, de 139% pour la zone d'emploi de Cholet et de 192% en France hexagonale.

Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source : Sirene, 1er janvier 2025 - Traitements ©Compas



Lecture : Le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 17,5% des établissements participant au système productif à Beaupréau-en-Mauges en 2025.

Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

À Beaupréau-en-Mauges, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur des autres activités de services par rapport aux autres secteurs (18,5% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (17,5%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs (13%) et de l'agriculture, sylviculture et pêche (13%). Sur Mauges Communauté, c'est également le secteur des autres activités de services qui compte le plus d'établissements productifs.

DÉFINITION

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Établissement participant au système productif : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

L'ÉVOLUTION DE LA PLACE DES FAMILLES



- 62** Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles sont les évolutions ?
- 66** Quel rôle joue la monoparentalité dans l'évolution des besoins des familles ?
- 68** Quelle est l'influence de la natalité sur les besoins, de la petite enfance à l'adolescence ?

LES MODES D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS



- 69** Quels sont les besoins en modes d'accueil de la petite enfance ?
- 70** Quelle est la tension sur les modes d'accueil de la petite enfance ?

LE LIEN À L'EMPLOI DES PARENTS



- 72** Quelle est l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle ?
- 74** Quel est le lien entre l'emploi des parents et les besoins d'accompagnement des enfants ?
- 77** Quel est le lien entre l'emploi des parents et les besoins d'accompagnement des adolescents ?

LES RISQUES DE FRAGILITÉ DES ENFANTS

- 82** Quelles sont les conditions de logements selon les structures familiales ?
- 83** Baromètre - La fragilités des enfants

L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE



- 85** Quelles sont les caractéristiques des écoles ?

LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

- 87** Quels sont les indicateurs connus de violences intra-familiales ?

Des structures familiales profondément recomposées

Depuis plusieurs décennies, les modèles familiaux connaissent une transformation rapide, qui re-définit durablement les conditions d'exercice de la parentalité. À côté du couple parental traditionnel – en recul partout en France – se développent désormais des configurations multiples :

- progression continue des familles monoparentales,
- triplement du nombre d'enfants vivant en famille recomposée,
- diminution des familles nombreuses,
- réduction générale de la taille des ménages sous l'effet du vieillissement et des décohabitations.

Cette recomposition est alimentée par l'individualisation des trajectoires conjugales, l'augmentation du taux d'activité des femmes, et une fragilité accrue des unions, qui rendent les transitions familiales plus fréquentes. De nombreuses situations de monoparentalité sont d'ailleurs transitoires, ce qui multiplie les besoins d'accompagnement au fil des parcours.

Ces dynamiques reconfigurent les besoins des familles : comment proposer des politiques publiques pensées pour une diversité de formes familiales qui ne cessent d'évoluer ?

De la famille nucléaire vers une diversification des modèles familiaux

Les familles recomposées doivent quant à elles gérer la pluralité des statuts parentaux et des parcours d'enfants, tandis que les familles nombreuses, en recul, sont particulièrement sensibles aux enjeux de logement adapté, de mobilité et de coût du quotidien. La réduction de la taille des ménages, liée au vieillissement, complexifie aussi les solidarités et entraîne un sous-peuplement croissant, alors que l'offre immobilière récente se concentre sur des petits logements (T1/T2), peu adaptés à ces familles.

L'enjeu croissant de la monoparentalité, avec des besoins spécifiques

Si la structure familiale n'est jamais en soi une difficulté, certaines configurations exposent davantage à des fragilités.

Les familles monoparentales, désormais plus courantes, concentrent des risques spécifiques : forte baisse de niveau de vie après séparation, pauvreté deux à trois fois plus fréquente que pour les couples parentaux, tensions accrues autour du logement (surpeuplement, cohabitations contraintes), difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle malgré un taux d'activité important. La charge mentale est accentuée et l'isolement social peut être lié à un manque de relais et à une moindre disponibilité pour maintenir un réseau de proximité.

Elles vivent aussi plus souvent avec des adolescents, tranche d'âge la plus représentée dans la monoparentalité, alors même que l'offre de soutien à la parentalité se concentre essentiellement sur les moins de 11 ans, provoquant un décrochage institutionnel et une moindre visibilité des dispositifs pour les parents d'ados.

Enfin, l'augmentation des seniors vivant seuls redéfinissent les solidarités intrafamiliales et l'organisation de la vie parentale, notamment en cas d'aide ascendante ou descendante.

Des besoins renouvelés : quelles réponses publiques ?

Dans ce contexte de transformations familiales rapides, les collectivités se trouvent en première ligne pour adapter leurs politiques publiques et penser des réponses qui prennent réellement en compte la diversité des parentalités. Depuis plus de vingt ans, les travaux menés par le Compas permettent de co-construire des pistes d'actions ancrées dans la réalité singulière de chaque territoire.

La mutation des modèles familiaux interroge directement l'adaptation de l'offre locale, à travers une pluralité de problématiques.

Alors que les inégalités éducatives se renforcent comment garantir une politique de la parentalité lisible et territorialisée ? Comment mobiliser les ressources existantes autour d'un accompagnement cohérent et concerté ?

Comment instaurer une dynamique d'accompagnement précoce dès le plus jeune âge auprès des futures parents et parents de jeunes enfants ?

Les adolescents constituent un enjeu majeur : choix d'orientation, accès aux stages dépendant du capital social, risques de décrochage, exposition à des vulnérabilités renforcées depuis la crise sanitaire. Comment rendre l'offre visible après 11 ans, âge où le lien avec les institutions se distend ?

Comment intégrer la mixité des formes familiales dans les politiques de logement ?

CHIFFRES CLÉS

La parentalité



3 365

familles avec enfant(s)

+1%

entre 2016 et 2022

34%

des ménages sont des familles avec enfant(s)

475

familles monoparentales

2 891

couples parentaux



10%

des mineurs en famille monoparentale

3%

des mineurs en situation de vulnérabilité



Niveaux de vie médians mensuels

1 890€

des couples parentaux

≤5%

1 423€

des familles monoparentales

27%



Taux de pauvreté au seuil de 60%

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles sont les évolutions ?

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France hexagonale. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

Quels nouveaux besoins sociaux ?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles. Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré).

Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

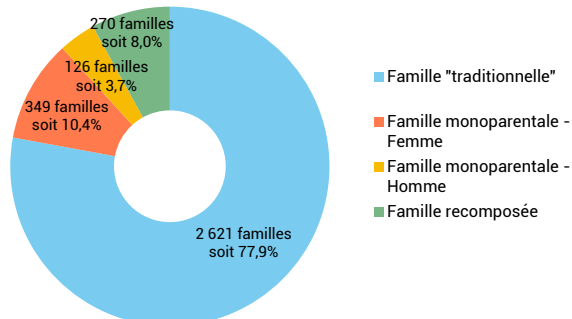
Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles sont les évolutions ?

Répartition des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 270 familles sont des familles dites recomposées, soit 8,0% des familles de Beaupréau-en-Mauges.

À Beaupréau-en-Mauges, comme dans les autres territoires, les familles avec enfant(s) sont majoritairement « traditionnelles » (78%) tandis que 14% sont monoparentales et 8% (270 familles) sont recomposées (comme pour le département contre 7% pour Mauges Communauté et près de 9% en France hexagonale).

DÉFINITION

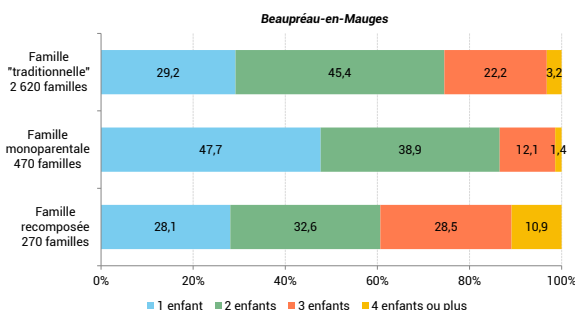
Famille « traditionnelle » : famille constituée d'un couple ayant la charge de leur(s) enfant(s) uniquement.

Famille recomposée : famille constituée d'un couple ayant la charge d'au moins un enfant né d'une union précédente.

Famille monoparentale : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

Répartition des familles avec enfants de moins de 25 ans selon le type de famille et le nombre d'enfants

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

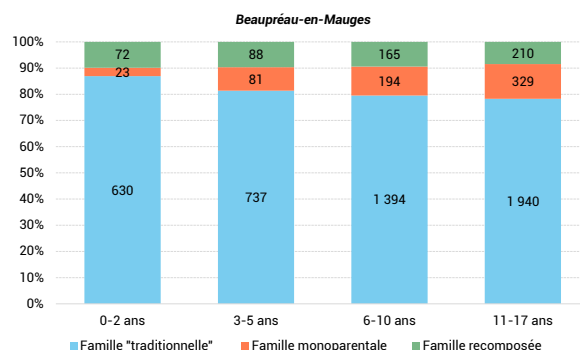


Lecture : En 2022, 25,4% des couples « traditionnelles » de Beaupréau-en-Mauges sont des familles nombreuses (3 enfants ou plus) contre 39,4% pour les familles recomposées et 13,5% pour les familles monoparentales.

À Beaupréau-en-Mauges, les familles monoparentales comptent moins d'enfant que les familles « traditionnelles » ou recomposées : 48% d'entre elles ne comptent qu'un enfant (230 familles) contre 29% pour les familles « traditionnelles » (765 familles) et 28% pour les familles recomposées (80 familles).

Répartition des enfants mineurs selon l'âge et le type de famille

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 630 enfants âgés de 0-2 ans de Beaupréau-en-Mauges vivent au sein d'une famille « traditionnelle », soit 87% des enfants de moins de 3 ans du territoire.

La part - comme le nombre - d'enfants vivant dans une famille « traditionnelle » diminue avec l'âge (87% des moins de 3 ans contre 78% des 11-17 ans), tandis que celle des enfants de parents seuls augmente (3% des moins de 3 ans contre 13% des 11-17 ans). Quant à la part d'enfants vivant dans une famille recomposée, elle diminue légèrement avec l'âge (10% pour les moins de 3 ans contre 8,5% pour les 11-17 ans).

Familles « traditionnelles » selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans dans la famille

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

	Nombre de familles "traditionnelles" selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans dans la famille							
	1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	81	32,7	97	39,0	52	20,8	19	7,5
Nord-Est	84	24,7	155	46,0	85	25,1	14	4,2
Sud Sud-Est	74	36,8	75	37,1	43	21,6	<10	-
Gesté	73	24,0	165	54,2	60	19,8	<10	-
Villedieu-la-Blouère	72	26,3	146	53,1	51	18,5	<10	-
Chapelle - Saint-Philbert	68	34,5	60	30,5	68	34,5	<10	-
Andrezé-Jubaudière	104	28,6	186	51,2	63	17,3	11	2,9
Jallais	109	29,8	165	45,1	82	22,5	<10	-
Pin-Poitevineière	99	30,4	139	42,6	78	23,8	10	3,2
Beaupréau-en-Mauges	765	29,2	1 189	45,4	582	22,2	85	3,2
Chemillé-en-Anjou	803	33,0	1 080	44,4	468	19,2	83	3,4
Blain	350	33,0	517	48,7	164	15,4	30	2,9
Mauges Communauté	4 612	32,6	6 380	45,1	2 730	19,3	429	3,0
Maine-et-Loire	28 170	35,1	35 967	44,8	13 169	16,4	2 960	3,7
France hexagonale	2 351 672	39,8	2 499 473	42,3	804 606	13,6	248 454	4,2

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 582 familles « traditionnelles » avec 3 enfants de moins de 25 ans en 2022, soit 22,2% de l'ensemble des familles « traditionnelles ».

Familles recomposées selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans dans la famille

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

	Nombre de familles recomposées selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans dans la famille							
	1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	<10	-	11	34,7	12	37,4	<10	-
Nord-Est	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
Sud Sud-Est	<10	-	16	47,0	<10	-	<10	-
Gesté	15	45,3	<10	-	<10	-	<10	-
Villedieu-la-Blouère	17	45,4	12	33,6	<10	-	nd	-
Chapelle - Saint-Philbert	<10	-	13	56,7	nd	-	<10	-
Andrezé-Jubaudière	<10	-	11	28,0	15	38,2	<10	-
Jallais	<10	-	<10	-	22	48,0	<10	-
Pin-Poitevineière	<10	-	<10	-	nd	-	nd	-
Beaupréau-en-Mauges	76	28,1	88	32,6	77	28,5	29	10,9
Chemillé-en-Anjou	55	23,3	103	44,1	51	21,6	26	10,9
Blain	31	22,4	62	44,6	41	29,4	5	3,6
Mauges Communauté	377	28,5	503	38,0	314	23,7	130	9,8
Maine-et-Loire	2 539	28,9	3 148	35,8	2 206	25,1	899	10,2
France hexagonale	235 746	30,4	279 524	36,1	171 464	22,1	88 131	11,4

nd : données non disponibles

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 77 familles recomposées avec 3 enfants de moins de 25 ans en 2022, soit 28,5% de l'ensemble des familles recomposées.

Familles monoparentales selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans dans la famille

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Nombre de familles monoparentales selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans dans la famille							
	1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	44	53,6	26	31,9	<10	-	<10	-
Nord-Est	34	59,5	16	28,8	<10	-	nd	-
Sud Sud-Est	23	49,0	17	36,0	<10	-	nd	-
Gesté	37	67,4	18	32,6	nd	-	nd	-
Villedieu-la-Blouère	29	52,3	24	42,4	<10	-	nd	-
Chapelle - Saint-Philbert	<10	-	15	51,1	<10	-	nd	-
Andrezé-Jubaudière	13	34,7	15	40,5	<10	-	nd	-
Jallais	28	47,7	21	36,2	<10	-	nd	-
Pin-Poitevine	<10	-	26	70,9	<10	-	nd	-
Beaupréau-en-Mauges	226	47,7	184	38,9	57	12,1	7	1,4
Chemillé-en-Anjou	209	46,8	169	37,7	62	13,9	7	1,5
Blain	174	47,6	130	35,6	41	11,3	20	5,6
Mauges Communauté	1 224	49,5	961	38,9	244	9,9	43	1,7
Maine-et-Loire	12 615	53,0	7 605	31,9	2 788	11,7	815	3,4
France hexagonale	1 344 379	56,4	736 070	30,9	221 179	9,3	80 671	3,4

nd : données non disponibles

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 57 familles monoparentales avec 3 enfants de moins de 25 ans en 2022, soit 12,1% de l'ensemble des familles monoparentales.

Et demain ?



Les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

Source : Insee, RP 2011-2022 – Traitements ©Compas

	Part des familles° parmi les ménages en %				Besoins en logements* correspondant
	2011	2022	Taux d'évolution annuel moyen en % 2011-2022	Tendance prolongée ** 2032	
Beaupréau-en-Mauges	37,6	34,4	-0,8	31,7	+820
Mauges Communauté	38,5	35,8	-0,7	33,5	+3 430
Maine-et-Loire	32,9	30,4	-0,7	28,3	+27 850
France hexagonale	32,8	30,1	-0,8	27,8	+2 474 980

° familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

* Pour maintenir, à l'horizon 2032, le nombre de familles de 2022

** taux d'évolution annuel prolongé, à la hausse comme à la baisse

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, si la tendance d'évolution de la part des familles est prolongée, celles-ci pourraient représenter 31,7% des ménages en 2032.



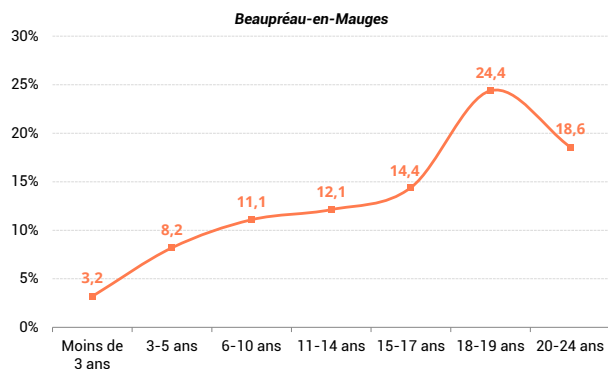
Le paramètre qui évolue est la part des familles parmi les ménages. Les besoins en logements sont calculés dans le but de maintenir le nombre de familles sur le territoire si leur part parmi les ménages continue d'évoluer au même rythme (moins de familles par ménage veut dire plus de ménages pour conserver le même nombre de familles, donc plus de logements).

En 2022, la part des familles parmi les ménages à Beaupréau-en-Mauges atteint 34%, (soit 3 points de moins qu'en 2011). Si l'on prolonge la tendance observée depuis 11 ans, sur les 10 prochaines années (aucune inversion de tendance ni d'effets accélérateurs), la part des familles avec enfants pourrait atteindre 32% des ménages en 2032. Ainsi pour maintenir un même nombre de familles avec enfant(s) sur le territoire, c'est 820 logements supplémentaires qui seraient nécessaires d'ici 2032.

Quel rôle joue la monoparentalité dans l'évolution des besoins des familles ?

Part des enfants vivant dans une famille monoparentale selon leur âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

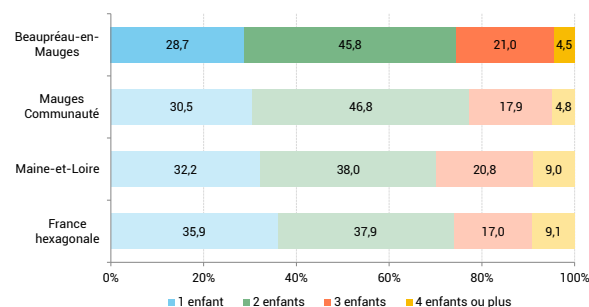


Lecture : En 2022, 3,2% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale.

La part des enfants vivant en famille monoparentale tend à augmenter avec l'âge : en 2022, elle est de 3% chez les moins de 3 ans (soit 20 enfants) contre 14% chez les 15-17 ans (140 adolescents). Ainsi, si beaucoup de politiques publiques sont orientées en direction des familles monoparentales avec de jeunes enfants, on se rend compte que dans le territoire d'étude comme ailleurs, les adolescents vivent plus souvent dans une famille monoparentale que les plus jeunes.

Répartition des enfants de moins de 25 ans vivant dans une famille monoparentale selon le nombre d'enfants de la famille

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

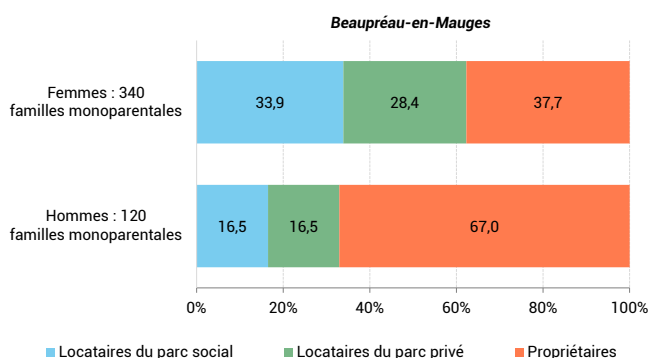


Lecture : En 2022, 28,7% enfants de moins de 25 ans de Beaupréau-en-Mauges vivant au sein d'une famille monoparentale vivent dans une famille d'un seul enfant.

À Beaupréau-en-Mauges, comme dans les territoires de comparaison, les familles monoparentales sont majoritairement composées de deux enfants (de moins de 25 ans) : 46%, soit 375 enfants (contre 47% pour Mauges Communauté et 38% pour le département et la France hexagonale). Concernant la proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale appartenant à une fratrie de quatre enfants ou plus, elle est de 4,5% dans la commune (soit une quarantaine d'enfants de moins de 25 ans). Cette part est semblable à celle de Mauges Communauté contre 9% dans le Maine-et-Loire et la France hexagonale.

Statut d'occupation des logements des familles monoparentales selon le genre du parent référent

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 33,9% des familles monoparentales de Beaupréau-en-Mauges dont le parent est une femme vivent dans un logement du parc social.

Les parents isolés sont le plus souvent propriétaires de leur logement à Beaupréau-en-Mauges, surtout les hommes : 38% des femmes monoparents (soit 130) et 67% des hommes monoparents (soit 80).

Les mères isolées sont plus nombreuses à vivre dans le parc locatif en 2022 ; 110 mères isolées sont locataires du parc social contre 20 pères isolés (34% contre 16,5%) quand 95 sont locataires du parc privé pour 20 pères isolés (28% contre 16,5%).

Nombre d'enfants de moins de 25 ans par famille monoparentale selon le nombre d'enfants dans la famille

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

	Nombre d'enfants de moins de 25 ans en famille monoparentale							
	1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	47	31,4	61	40,8	27	18,0	14	9,7
Nord-Est	37	41,1	33	36,6	20	22,3	nd	-
Sud Sud-Est	23	28,4	37	45,4	21	26,2	nd	-
Gesté	37	47,0	42	53,0	nd	-	nd	-
Villedieu-la-Blouère	32	28,9	47	42,7	<10	-	23	20,4
Chapelle - Saint-Philbert	<10	-	31	50,1	24	39,0	nd	-
Andrezé-Jubaudière	16	21,5	30	41,0	27	37,5	nd	-
Jallais	31	30,3	43	41,8	29	27,9	nd	-
Pin-Poitevine	<10	-	52	71,6	15	20,5	nd	-
Beaupréau-en-Mauges	235	28,7	375	45,8	172	21,0	37	4,5
Chemillé-en-Anjou	209	27,5	337	44,4	187	24,6	27	3,6
Blain	174	27,2	261	40,7	124	19,3	82	12,8
Mauges Communauté	1 255	30,5	1 927	46,8	736	17,9	196	4,8
Maine-et-Loire	12 986	32,2	15 323	38,0	8 379	20,8	3 640	9,0
France hexagonale	1 410 318	35,9	1 489 271	37,9	668 262	17,0	356 469	9,1

nd : données non disponibles

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, 235 enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille monoparentale composée d'un seul enfant de moins de 25 ans et 37 dans une famille monoparentale composée de 4 enfants ou plus.

Et demain ?



Les familles monoparentales

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas

	Familles mono. en 2022	Part des familles monoparentales° parmi les familles en %				Nombre de familles mono* correspondant	
		2011	2022	Taux d'évolution annuel moyen en % 2011-2022	Tendance prolongée ** 2032	2032	Évolution 2022-2032
Beaupréau-en-Mauges	475	11,0	14,1	+2,3	17,7	595	+120
Mauges Communauté	2 471	9,7	13,8	+3,2	18,9	3 386	+920
Maine-et-Loire	23 823	17,2	21,1	+1,9	25,4	28 649	+4 830
France hexagonale	2 382 296	22,3	26,3	+1,5	30,5	2 767 462	+385 170

° familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

* Sous l'hypothèse d'un maintien, à l'horizon 2032, du nombre total de familles de 2022

** taux d'évolution annuel prolongé, à la hausse comme à la baisse

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, si la tendance d'évolution de la monoparentalité est prolongée, la part des familles monoparentales pourrait être de 17,7% en 2032.

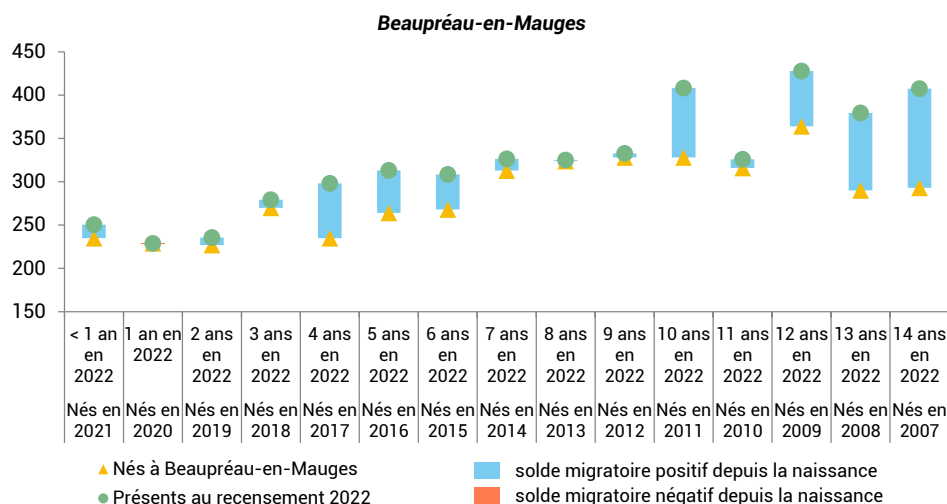
 Le paramètre qui évolue est la part des familles monoparentales parmi les familles. Le nombre de familles monoparentales correspondant calculé l'est sous l'hypothèse d'un maintien du nombre total de familles.

En 2022, la part des familles monoparentales parmi les familles de Beaupréau-en-Mauges atteint 14%, (soit 3,1 points de plus qu'en 2011). Si l'on prolonge la tendance observée depuis 10 ans, sur les 10 prochaines années (aucune inversion de tendance ni d'effets accélérateurs), la part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles pourrait atteindre 18% en 2032, soit 600 environ.

Quelle est l'influence de la natalité sur les besoins, de la petite enfance à l'adolescence ?

Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, État-Civil 2007-2021 & RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2022 (01/01/2022) correspond à 268 enfants nés en 2015 à Beaupréau-en-Mauges et 308 enfants recensés au 1er janvier 2022. Cette génération a connu un solde migratoire positif entre la naissance et le 1er janvier 2022 avec 40 arrivées de plus que les départs.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2022 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

La tendance est à l'équilibre entre les départs et les arrivées pour les enfants de moins de 3 ans. Ensuite, la tendance est à l'arrivée pour les enfants de 3-14 ans. Pour les 3-5 ans, 120 arrivées de plus que les départs ont eu lieu depuis la naissance ; pour les enfants de 6 à 10 ans, on compte 140 arrivées de plus que les départs et pour les 11-14 ans le solde migratoire est de +280.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

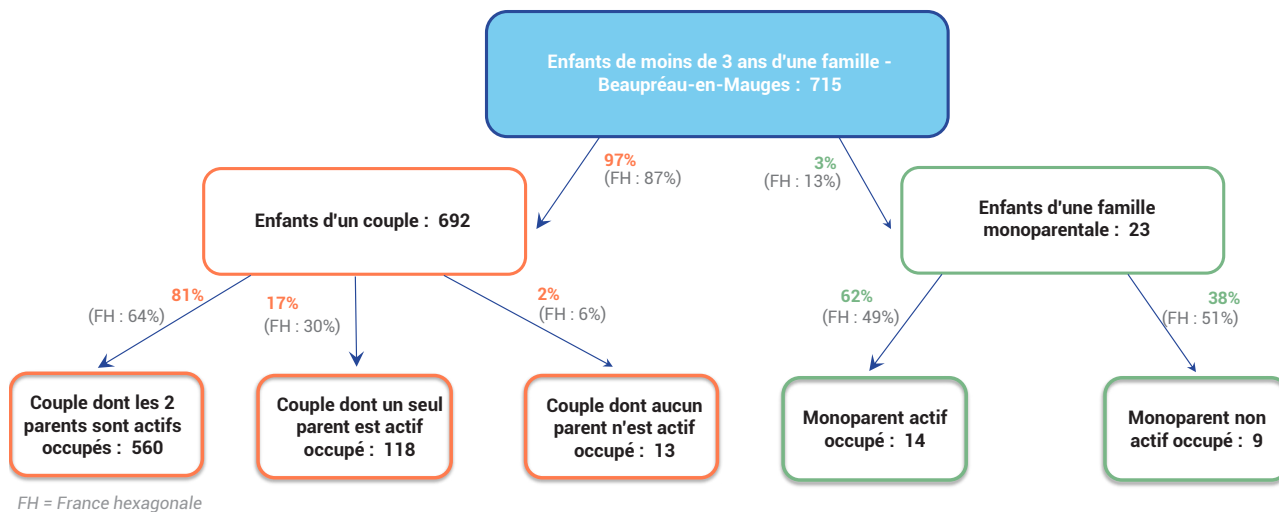
De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.

Quels sont les besoins en modes d'accueil de la petite enfance ?

Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 560 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 81% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

97% des enfants de moins de 3 ans de Beaupréau-en-Mauges vivent avec leurs deux parents, soit 690 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne de la France hexagonale. Ainsi, 3% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit une vingtaine d'enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

570 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 81% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 62% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

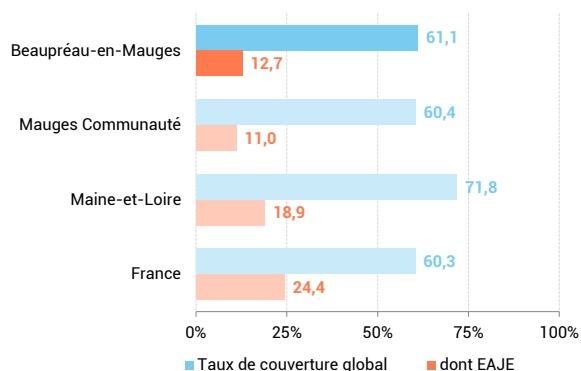
Une vingtaine d'enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 2% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 38% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (30% pour Beaupréau-en-Mauges contre 24% en moyenne hexagonale) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (61% pour Beaupréau-en-Mauges). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.

Quelle est la tension sur les modes d'accueil de la petite enfance ?

Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil « formels »

Sources : Cnaf, 2022 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 61,1 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans, dont 12,7 places en EAJE.

La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : assistant·e·s maternel·le·s employé·e·s directement par des particuliers, les salarié·e·s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle.

En 2022, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » de Beaupréau-en-Mauges est de 61%. Ce taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre du territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires. Ainsi, Beaupréau-en-Mauges propose 91 places dans ses établissements d'accueil du jeune enfant, soit 13 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ainsi que 350 places chez des assistant·e·s maternel·le·s et 40 places via un autre mode de garde « formel ».

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux.

Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs

enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes. Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal. L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistant·e·s maternel·le·s indépendant·e·s.

DÉFINITION

Modes d'accueil « formels » :

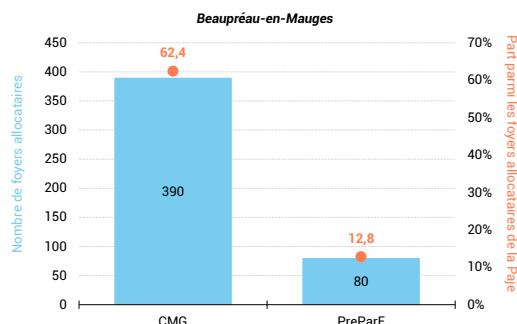
- Assistant·e maternel·le· employé·e directement par des particuliers
- Salarié·e à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un·e salarié·e au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel. Un enfant peut aussi occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant·e maternel·le par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

Quelle est la tension sur les modes d'accueil de la petite enfance ?

Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources : Cnaf, 2023 – Traitements ©Compas



Lecture : 62,4% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 390 foyers).

Fin 2023, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 80 foyers allocataires, soit 13% des foyers allocataires de la Paje (cette part est de 11% en France hexagonale). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par un-e assistant-e maternel-le et bénéficiant ainsi du CMG concerne 390 foyers allocataires, soit 62% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire national cette part est de 44%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8h.

Idéalement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon la dernière enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde). L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

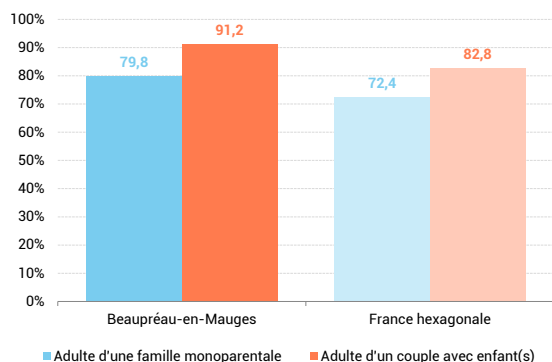
Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant. Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) a été mise en place en janvier 2015 pour remplacer le complément de libre choix d'activité (Clca). L'objectif des deux prestations est le même : compenser la perte de revenus du ou des parents qui font le choix de réduire leur temps de travail ou d'arrêter leur activité professionnelle pour élever un enfant. Pour autant, la PreParE comporte une incitation au partage du congé parental entre les membres du couple. En effet, pour un 1^{er} enfant, elle passe de 6 mois maximum pour un seul parent à 1 an si les deux parents prennent un congé. À partir du 2^{ème} enfant, la PreParE peut être versée jusqu'aux 3 ans de l'enfant comme auparavant, mais chaque parent ne peut prendre que 24 mois au maximum. C'est donc au second parent de prendre les 12 mois restants s'il veut profiter de la durée maximale. Les parents peuvent également se partager la durée du congé parental comme bon leur semble, par exemple, à raison de 18 mois chacun.

Quelle est l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle ?

Taux d'emploi des monoparents et des couples avec enfant(s) de 15-64 ans

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

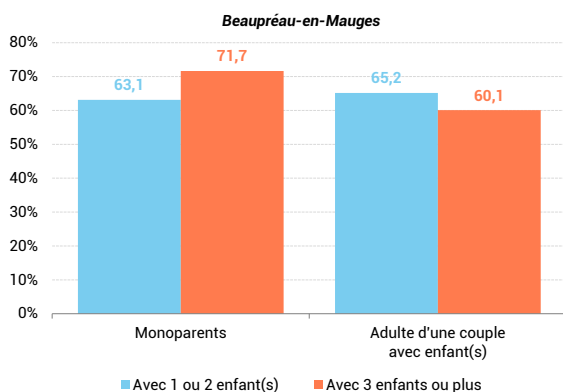


Lecture : En 2022, le taux d'emploi des adultes des familles monoparentales à Beaupréau-en-Mauges est de 79,8% contre 91,2% pour les adultes des couples avec enfant(s).

À Beaupréau-en-Mauges, les parents isolés sont moins souvent en emploi que les parents en couple en 2022 : respectivement 80% (420 personnes) et 91% (soit 5 410), soit un écart de 11 points. Cet écart est identique à l'échelle hexagonale (72% contre 83%).

Part des parents de 25-54 ans travaillant en dehors de la commune par situation familiale

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



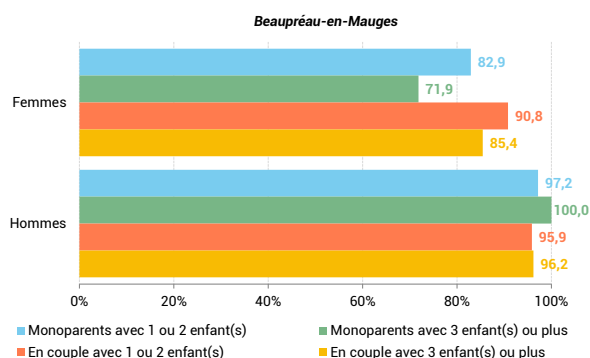
Lecture : En 2022, 63,1% des adultes monoparents avec 1 ou 2 enfant(s) de Beaupréau-en-Mauges travaillent en dehors de la commune.

La présence de plusieurs enfants dans une famille a des effets différenciés sur le lieu de travail selon la situation familiale du parent. En effet, la part de parents travaillant hors de la commune augmente légèrement avec le nombre d'enfant(s) présent(s)

au sein du foyer chez les parents isolés (63% contre 65%, soit respectivement 200 et 35 parents) tandis qu'il diminue chez les parents en couple (72% contre 60%).

Taux d'emploi des 25-54 ans des monoparents et des adultes d'un couple parental selon le sexe

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, le taux d'emploi des femmes monoparents avec 1 ou 2 enfant(s) de Beaupréau-en-Mauges est de 82,9% contre 90,8% pour les femmes en couple avec 1 ou 2 enfant(s).

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, 660 femmes et 730 hommes vivant en couple avec 3 enfants ou plus sont en emploi, ce qui est le cas de 30 mères et une quinzaine de pères isolés avec 3 enfants ou plus.

Le taux d'emploi des mères isolées diminue avec le nombre d'enfants au sein du foyer (-12 points) alors que pour les pères isolés il augmente légèrement (+3 points).

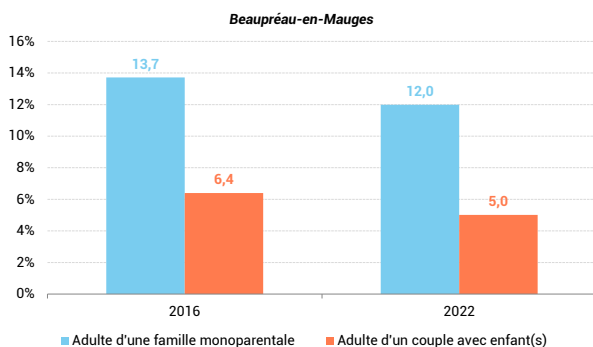
Notons par ailleurs, que pour les femmes en couple, la présence de trois enfants ou plus se traduit par une baisse de l'activité contre une stabilisation pour les hommes. En effet, le taux d'emploi est de 91% chez les femmes en couple ayant 1 ou 2 enfants contre de 85% pour celles ayant 3 enfants ou plus (soit 6 points de moins) quand ce taux d'emploi reste stable autour de 96% chez les hommes.

Cet indicateur met en évidence les différences entre hommes et femmes dans la prise en charge des enfants et dans les choix professionnels dès que la famille s'agrandit.

Quelle est l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle ?

Évolution du taux de chômage des adultes de 15-64 ans ayant au moins un enfant

Source : Insee, RP fichiers détail 2016-2022 - Traitements ©Compas



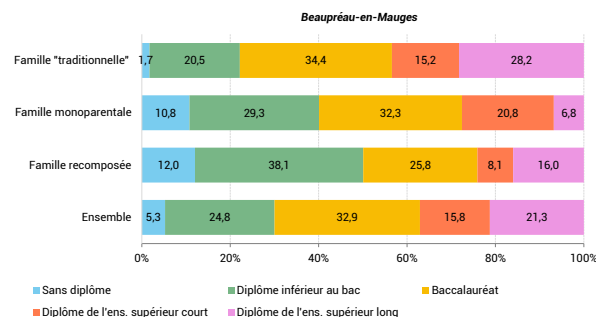
Lecture : En 2022, le taux de chômage des adultes d'une famille monoparentale de Beaupréau-en-Mauges est de 12,0% contre 5,0% pour les adultes d'un couple parental.

60 parents isolés déclarent être en recherche d'emploi en 2022, soit 12% d'entre eux contre 5% des parents vivant en couple (285 adultes). Le risque d'être exclu du marché de l'emploi est ainsi 2,4 fois plus élevé pour les parents isolés que pour les parents en couple.

Notons que le taux de chômage Insee (calculé à parti du recensement de la population) permet d'appréhender les difficultés que les familles monoparentales peuvent avoir dans l'accès à l'emploi. Il faut cependant être attentif à l'analyse de cet indicateur car il reflète uniquement les familles qui ont une démarche de recherche d'emploi et non les personnes qui peuvent être découragées ou estiment ne pas pouvoir accéder à un emploi compte-tenu de leurs charges de famille (par exemple lié à l'âge des enfants). Ainsi, un taux de chômage RP Insee fort peut traduire une situation positive de recherche d'emploi pour ces familles monoparentales préférable à un taux faible caractérisant du découragement.

Répartition des enfants mineurs selon le diplôme de la mère

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



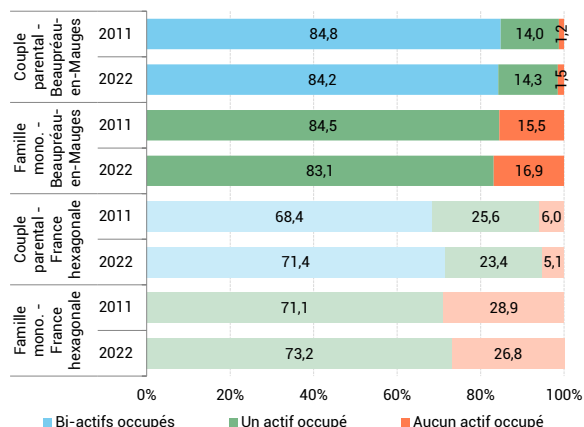
Lecture : En 2022, 28,2% des enfants mineurs vivant au sein d'une famille «traditionnelle» de Beaupréau-en-Mauges ont une mère diplômée de l'enseignement supérieur long (Bac+3 ou plus).

Les enfants vivant dans une famille recomposée ont plus souvent que les autres une mère ayant un bas niveau de formation ou inférieur au baccalauréat à Beaupréau-en-Mauges en 2022. 12% d'entre eux ont une mère sans diplôme (20 mineurs) contre 11% des enfants de familles monoparentales (50 mineurs) et 2% des enfants de familles « traditionnelles » (20 mineurs). 38% des enfants vivant dans une famille recomposée ont un mère titulaire d'un diplôme inférieur au bac (70 mineurs) contre 29% des enfants de familles monoparentales (130 mineurs) et 20,5% des enfants de familles « traditionnelles » (215 mineurs).

Quel est le lien entre l'emploi des parents et les besoins d'accompagnement des enfants ?

Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, 84,2% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

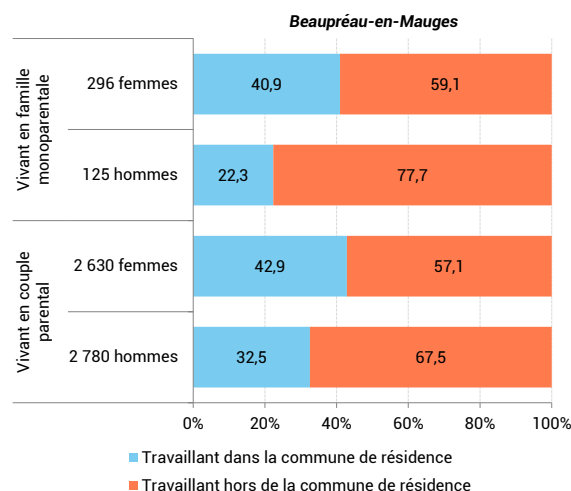
En 2022, 84% des couples parentaux et 83% des familles monoparentales vivant à Beaupréau-en-Mauges comptent tous les parents en emploi, soit respectivement +13 points et +10 points par rapport à la France hexagonale. De plus, 14% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit -9 points par rapport à la France hexagonale. Par ailleurs, 1,5% des couples parentaux et 17% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi, tout comme celle des familles monoparentales actives en emploi a eu tendance à baisser sur les 11 dernières années (environ 1 point de moins).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France hexagonale, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : Parmi les 296 femmes vivant en famille monoparentale, 40,9% travaillent dans leur commune de résidence.

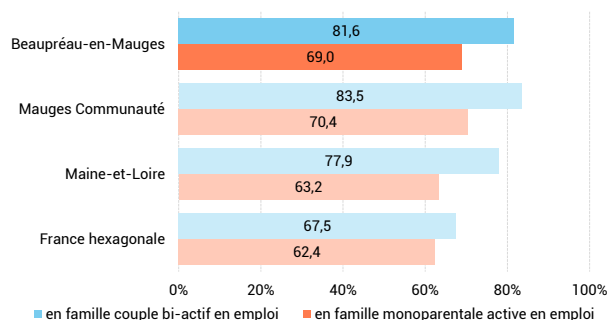
Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale. L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 78% des hommes (100 hommes) et 59% des femmes (170 femmes) à Beaupréau-en-Mauges en 2022. Ces proportions sont respectivement de 67 et 57% pour les couples parentaux (soit 1 880 hommes et 1 500 femmes).

Quel est le lien entre l'emploi des parents et les besoins d'accompagnement des enfants ?

Enfants âgés de 3 à 5 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 81,6% des enfants de 3-5 ans de Beaupréau-en-Mauges vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

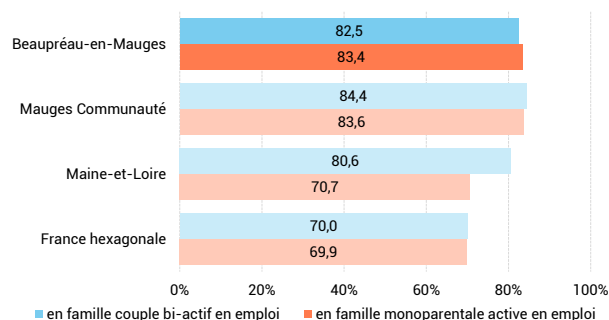
660 enfants de 3-5 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent en 2022 à Beaupréau-en-Mauges, soit 82,5% d'entre eux. C'est le cas de 60 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (69% d'entre eux).

Cette part d'enfants de 3-5 ans vivant au sein d'un couple parental bi-actif est plus élevée qu'au niveau de la France hexagonale (+14 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 3-5 ans vivant en famille monoparentale active est également plus élevée que celle de la France hexagonale (+7 points).

Pour comparaison, sur Mauges Communauté, 83,5% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (3 400 enfants), pour 70% des enfants du même âge en famille monoparentale (290 enfants). C'est le cas de 78 et 63% des enfants de 3-5 ans de Maine-et-Loire.

Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 82,5% des enfants de 6-10 ans de Beaupréau-en-Mauges vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, 1 250 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 82% d'entre eux. C'est le cas de 160 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (83% d'entre eux).

Cette part est plus élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France hexagonale (+12,5 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est également plus élevée que celle de la France hexagonale (+13,5 points).

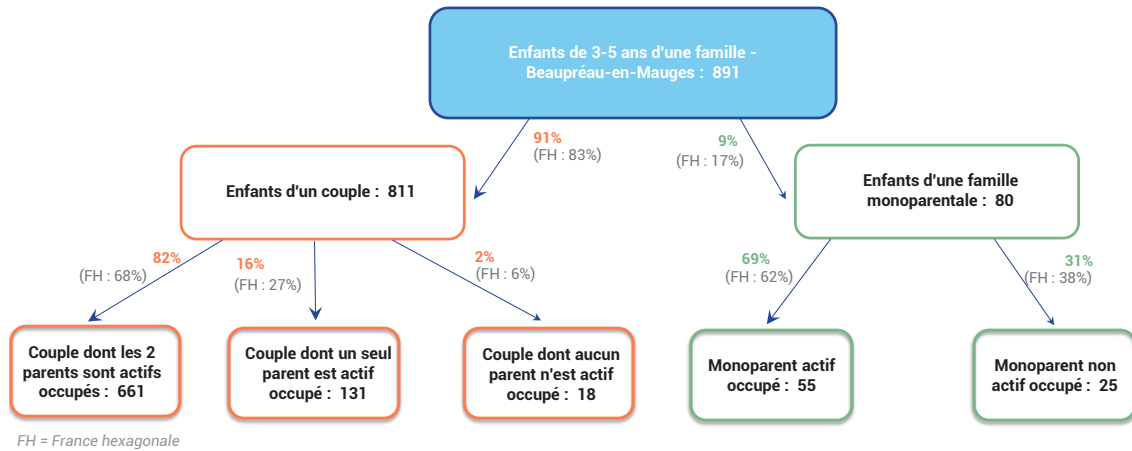
Pour comparaison, sur Mauges Communauté, plus de 84% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (6 540 enfants), pour près de 84% des enfants du même âge en famille monoparentale (790 enfants). C'est le cas de 81 et 71% des enfants de 6-10 ans de Maine-et-Loire.

Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.

Quel est le lien entre l'emploi des parents et les besoins d'accompagnement des enfants ?

Enfants de 3-5 ans selon le type de famille et l'activité des parents

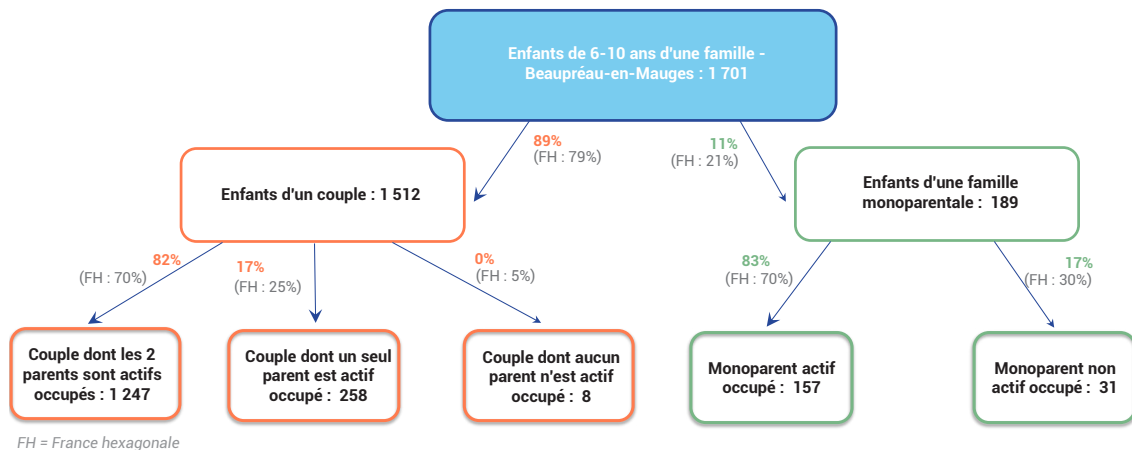
Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : 661 enfants de 3-5 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 82% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

Enfants de 6-10 ans selon le type de famille et l'activité des parents

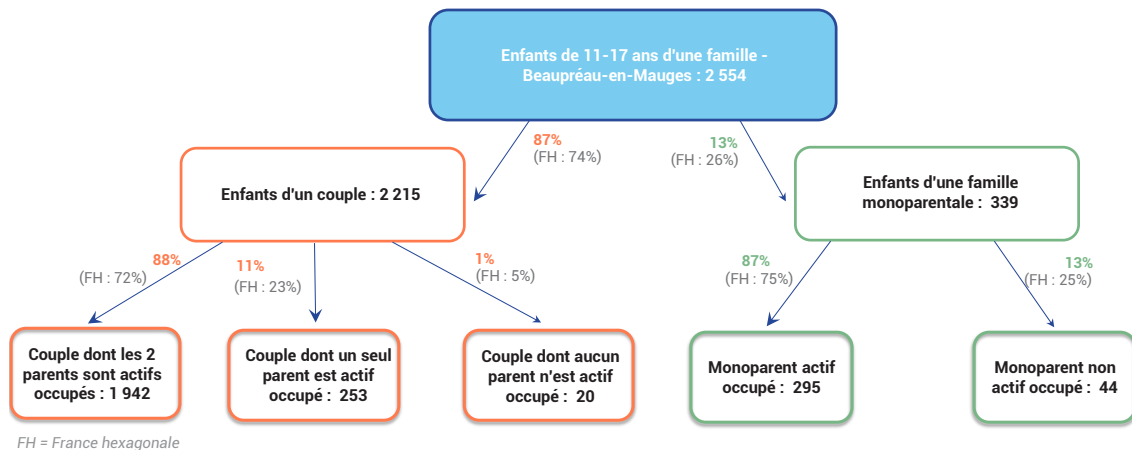
Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : 1 247 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 82% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

Enfants de 11-17 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

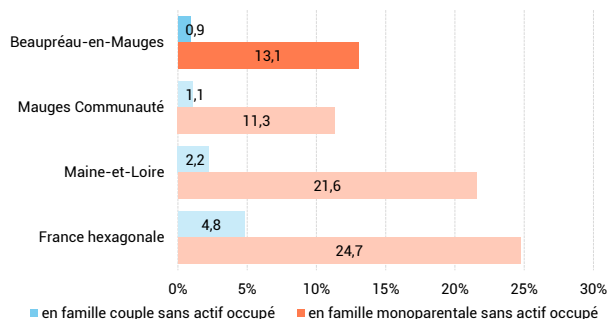


Lecture : 1 942 enfants de 11-17 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 88% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

Quel est le lien entre l'emploi des parents et les besoins d'accompagnement des adolescents ?

Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



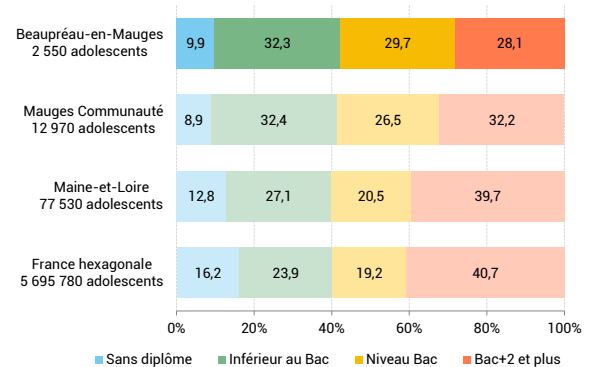
Lecture : Sur Beaupréau-en-Mauges, 0,9% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, 1% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 13% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 20 et 40 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 1 et 11% pour Mauges Communauté, 2 et 22% pour le Maine-et-Loire et de 5 et 25% en France hexagonale. La situation est donc plus favorable pour les adolescents de la commune que pour ceux de la France hexagonale.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de formation de la personne de référence du ménage (PRM)

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Lecture : 29,7% des 11-17 ans de Beaupréau-en-Mauges vivent au sein d'un foyer dont le parent principal est titulaire d'un diplôme de niveau bac.

28% des adolescents de Beaupréau-en-Mauges (soit 695) vivent au sein d'un foyer dont la personne de référence est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une proportion inférieure à celle des territoires de comparaison (32% sur Mauges Communauté, 40% dans le Maine-et-Loire et 41% en France hexagonale). Par ailleurs, 10% de ces adolescents ont au moins un parent sans diplôme (soit 240), cette part est supérieure d'1 point à celle de Mauges Communauté mais inférieure aux moyennes départementale (13%) et hexagonale (16%).

Cet indicateur ne se suffit pas à lui même mais il permet d'approcher les enfants qui ne peuvent se faire aider par les parents (cependant, il peut y avoir dans la fratrie un diplômé). L'aide aux devoirs doit permettre de faire face à ces inégalités entre adolescents face à la réussite scolaire.

Quel est le lien entre l'emploi des parents et les besoins d'accompagnement des adolescents ?

Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'œuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Étude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14% des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42% des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves.

Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quelles sont les conditions de logement selon les structures familiales ?

Répartition des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans selon le statut d'occupation

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



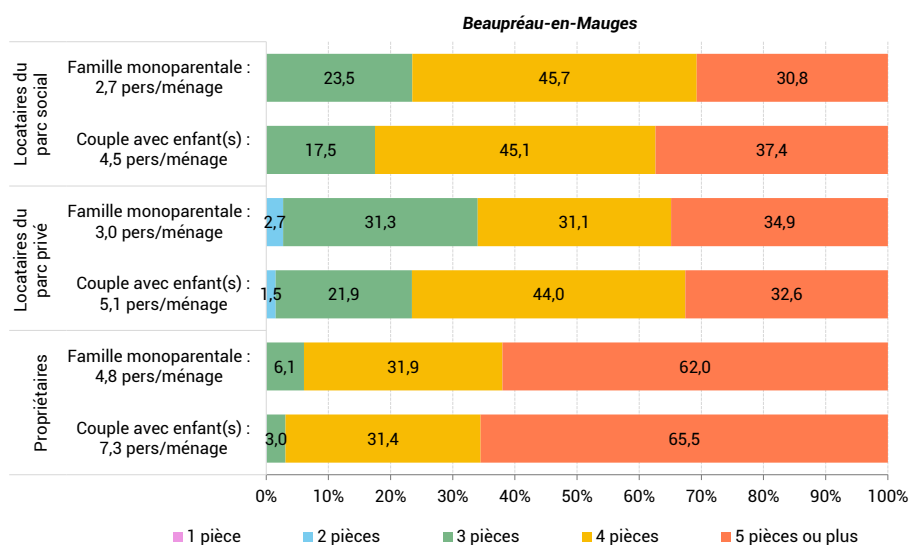
Lecture : En 2022, 29,6% des familles monoparentales de Beaupréau-en-Mauges résident dans un logement du parc social.

Les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans sont majoritairement propriétaires de leur logement (45%), soit 200 familles (contre 86,5% pour les couples parentaux). Cette sur-représentation des propriétaires chez les familles monoparentales s'observe également sur Mauges Communauté (48%) contre 32% pour le département et de 34% en France hexagonale.

Les locataires du parc social représentent 30% des familles monoparentales de Beaupréau-en-Mauges (130 familles) et ceux du parc privé 25% (110 familles). Ces parts sont poches de celles observées sur Mauges Communauté (respectivement 26% et 25%).

Taille des logements des ménages selon le statut d'occupation des logements et le type de famille

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 23,5% des familles monoparentales de Beaupréau-en-Mauges résidant dans un logement du parc social occupent un logement de 3 pièces contre 17,5% des couples avec enfant(s) résidant dans le parc social.

Les familles monoparentales résident dans des logements de plus petite taille que les couples parentaux, quel que soit leur statut d'occupation. Cette situation s'explique en partie par la taille plus réduite des familles monoparentales mais également par une moindre capacité pour les familles monoparentales à financer un logement adapté à la taille de leur ménage.

Quelles sont les conditions de logement selon les structures familiales ?

Le surpeuplement des logements au sein des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

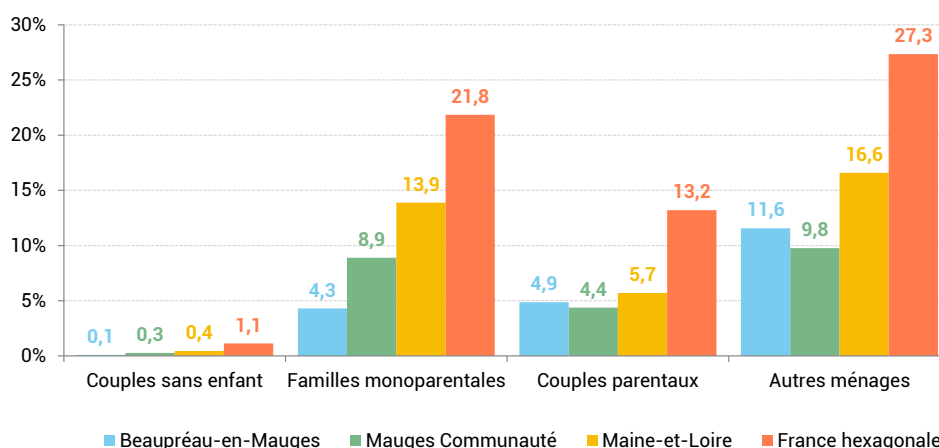
	Familles avec enfant(s) vivant dans le logement surpeuplé		dont couples avec enfant(s)	dont familles monoparentales	Part des familles parmi les ménages surpeuplés (%)
	Nbre	Part (%)	Nbre	Nbre	
Beaupréau-en-Mauges	168	4,8	146	22	86,8
Mauges Communauté	930	5,0	704	226	87,5
Maine-et-Loire	8 586	7,4	5 287	3 299	79,0
France hexagonale	1 448 398	15,4	931 121	517 277	77,6

Lecture : 4,8% des familles avec enfant(s) vivent dans un logement surpeuplé, soit 168 familles. Ainsi, les familles représentent 86,8% de l'ensemble des ménages surpeuplés en 2022.

À Beaupréau-en-Mauges, 170 familles avec enfant(s) vivent dans un logement surpeuplé, soit 5% d'entre elles comme sur Mauges Communauté contre 7% pour le Maine-et-Loire et 15% en France hexagonale. La part des familles avec enfant(s) parmi les ménages surpeuplés est de 87% dans la commune, soit une proportion légèrement inférieure à celle de la Communauté de Communes mais supérieure aux moyennes départementale (79%) et hexagonale (78%).

Surpeuplement des logements selon la situation familiale du ménage

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : Le taux de surpeuplement parmi les familles monoparentales est de 4,3% à Beaupréau-en-Mauges, parmi les couples parentaux ce taux est de 4,9%.

Vivre dans un logement trop petit au regard de ses besoins varie selon la configuration des ménages. Quasi-nulle chez les couples sans enfant, celle-ci est plus courante chez les « autres » ménages (le plus fréquemment la cohabitation) à Beaupréau-en-Mauges : 12% (soit une vingtaine de ménages « autres »). Chez les familles monoparentales, le surpeuplement concerne 4% des familles (soit une vingtaine) contre 9% pour Mauges Communauté, 14% pour le département et 22% en France hexagonale. Enfin, 5% des couples parentaux sont surpeuplés dans la commune, soit 150 familles (contre 4% dans la Communauté de Communes, près de 6% dans le département et 13% en France hexagonale).

À noter que 190 ménages occupent un logement surpeuplé à Beaupréau-en-Mauges en 2022, dont 170 sont des familles avec enfant(s). 510 enfants mineurs vivent au sein de ces familles, soit 9% d'entre eux contre 25% en France hexagonale.

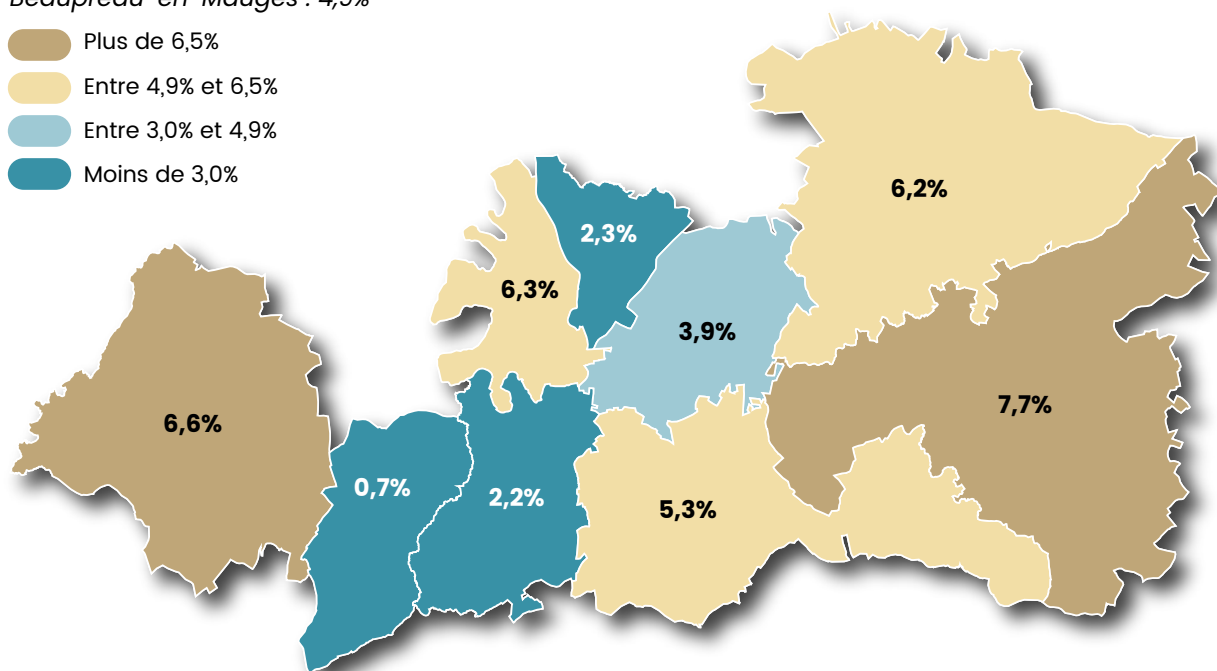
Part des familles avec enfant(s) vivant dans un logement surpeuplé

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

Part des familles avec enfant(s) vivant dans un logement surpeuplé en 2022

Beaupréau-en-Mauges : 4,9%

- Plus de 6,5%
- Entre 4,9% et 6,5%
- Entre 3,0% et 4,9%
- Moins de 3,0%



Le surpeuplement des logements au sein des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

	Familles avec enfant(s) vivant dans le logement surpeuplé		dont couples avec enfant(s)		Part des familles parmi les ménages surpeuplés (%)	Enfants mineurs vivant dans le logement surpeuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Nbre		Nbre	Part (%)
Ouest	24	6,3	18	<10	73,6	90	13,5
Nord-Est	<10	-	<10	nd	-	28	3,8
Sud Sud-Est	12	3,9	12	nd	69,8	42	8,9
Gesté	27	6,6	25	<10	90,3	78	11,8
Villedieu-la-Blouère	<10	-	<10	nd	-	14	2,4
Chapelle - Saint-Philbert	<10	-	<10	nd	-	18	4,1
Andrezé-Jubaudière	24	5,3	24	nd	89,2	79	10,1
Jallais	38	7,7	32	<10	100,0	103	12,0
Pin-Poitevineière	24	6,2	16	<10	89,5	63	9,9
Beaupréau-en-Mauges	168	4,8	146	22	86,8	514	8,8
Chemillé-en-Anjou	186	5,7	113	72	86,2	484	9,2
Blain	données non disponibles						
Mauges Communauté	930	5,0	704	226	87,5	2 575	8,7
Maine-et-Loire	8 586	7,4	5 287	3 299	79,0	23 463	13,1
France hexagonale	1 448 398	15,4	931 121	517 277	77,6	3 394 801	25,2

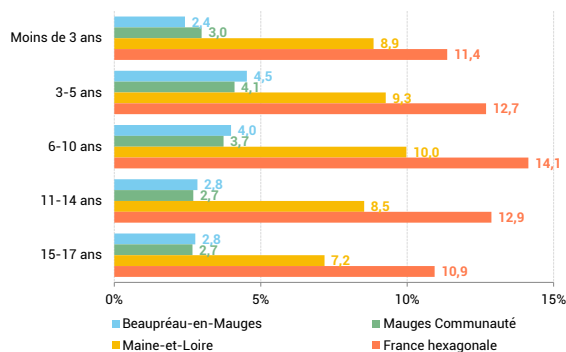
données disponibles uniquement pour les communes irisées

Lecture : En 2022, 4,8% des familles avec enfant(s) vivent dans un logement surpeuplé à Beaupréau-en-Mauges, soit 168 familles (dont 146 couples sans enfant et 22 familles monoparentales).

Quelles sont les fragilités des enfants ?

Part des mineurs vulnérables selon l'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



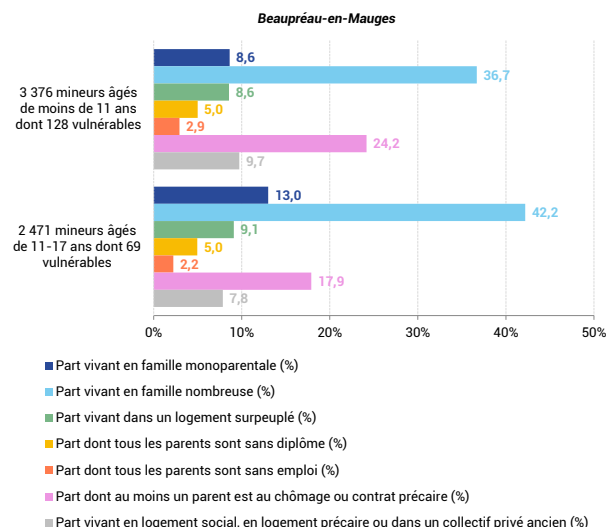
Lecture : 2,4% des moins de 3 ans sont en situation de vulnérabilité à Beaupréau-en-Mauges.

En 2022, 200 mineurs sont en situation de vulnérabilité à Beaupréau-en-Mauges, dont 20 de moins de 3 ans, 40 de 3-5 ans, 70 de 6-10 ans, 40 de 11-14 ans et 30 de 15-17 ans. La part de mineurs vulnérables s'étend ainsi de 2% pour les moins de 3 ans à près de 5% pour les 3-5 ans.

L'indice de vulnérabilité des mineurs ©Compas permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire. Sa construction repose sur l'approche de facteurs de risques cumulés. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce, quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant. Le choix de ces 7 critères (cf. ci-contre) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ait nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc locatif en logement collectifs ancien par exemple).

Part des mineurs vulnérables selon chaque critère

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 2,9% des moins de 11 ans de Beaupréau-en-Mauges vivent au sein d'un foyer où tous les parents sont sans emploi.

L'indice de vulnérabilité des mineurs se compose de 7 indicateurs socio-démographiques : la monoparentalité, la grandeur des fratries, le surpeuplement du logement, l'activité et la formation des parents et l'ancienneté des logements. 9% des moins de 11 ans de Beaupréau-en-Mauges vivent dans un ménage en situation de monoparentalité et 24% ont au moins un parent en emploi précaire ou au chômage. Ces parts passent à 13 et 18% chez les 11-17 ans.

DÉFINITION

Indice de vulnérabilité : nous considérons qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- vivre dans une famille monoparentale
- vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien
- vivre dans un logement surpeuplé

Mineurs vulnérables

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Mineurs vulnérables de moins de 11 ans		Mineurs vulnérables de 11-17 ans	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	33	8,6	26	9,3
Nord-Est	23	5,7	14	4,0
Sud Sud-Est	<10	-	<10	-
Gesté	12	3,0	<10	-
Villedieu-la-Blouère	14	3,9	<10	-
Chapelle - Saint-Philbert	17	6,9	11	5,6
Andrezé-Jubaudière	<10	-	<10	-
Jallais	<10	-	<10	-
Pin-Poitevineire	16	4,6	<10	-
Beaupréau-en-Mauges	128	3,8	69	2,8
Chemillé-en-Anjou	130	4,5	71	2,9
Blain	données non disponibles			
Mauges Communauté	622	3,7	342	2,7
Maine-et-Loire	9 929	9,5	5 955	8,0
France hexagonale	1 038 145	13,1	667 130	12,1

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

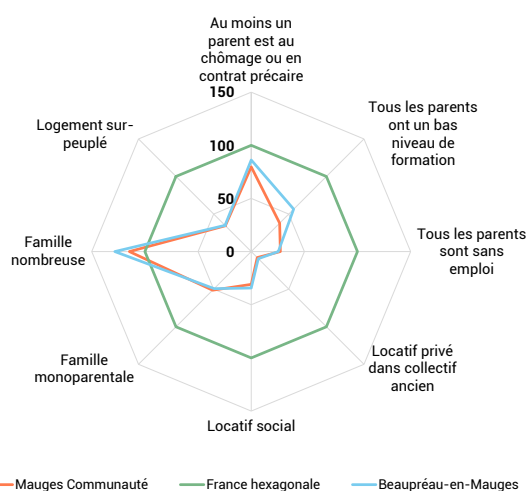
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : À Beaupréau-en-Mauges, 128 mineurs de moins de 11 ans sont considérés comme vulnérables, soit 3,8% des moins de 11 ans.

Baromètre – La fragilité des enfants

Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : La part de mineurs vivant dans une famille nombreuse de Beaupréau-en-Mauges est 1,3 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice de fragilité des enfants est de 3 à Beaupréau-en-Mauges contre 13 en France hexagonale : la situation y est donc nettement plus favorable qu'en moyenne nationale. Parmi l'ensemble des indicateurs composant l'indice, la seule sur-représentation observée à Beaupréau-en-Mauges par rapport à la France hexagonale concerne la part de mineurs vivant dans une famille nombreuse (39% contre 30%).

Les facteurs de vulnérabilité des enfants pèsent différemment selon les Iris, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des enfants le plus élevé (9) est enregistré dans l'Iris Ouest (60 mineurs vulnérables) alors que le plus faible est de 2 à Gesté et Villedieu-la-Blouère (une quinzaine de mineurs vulnérables dans chacun des Iris).

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Mineurs vulnérables 0-17 ans		Au moins un parent au chômage ou en contrat précaire		Parents sans diplôme		Parents sans emploi	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	59	9	210	31,6	70	10,5	45	6,8
Nord-Est	37	5	161	21,6	39	5,3	32	4,2
Sud Sud-Est	<10	-	68	14,4	43	9,1	<10	-
Gesté	16	2	166	25,1	22	3,3	<10	-
Villedieu-la-Blouère	14	2	134	22,6	17	2,8	15	2,6
Chapelle - Saint-Philbert	28	6	76	17,4	23	5,2	25	5,6
Andrézé-Jubaudière	<10	-	168	21,5	20	2,6	14	1,8
Jallais	<10	-	183	21,3	18	2,1	<10	-
Pin-Poitevineière	25	4	92	14,7	39	6,1	<10	-
Beaupréau-en-Mauges	197	3	1 258	21,5	291	5,0	154	2,6
Chemillé-en-Anjou	201	4	1 040	19,7	150	2,8	109	2,1
Blain	nd	-	nd	-	nd	-	nd	-
Mauges Communauté	964	3	5 924	19,9	993	3,3	841	2,8
Maine-et-Loire	15 883	9	43 788	24,4	12 137	6,8	12 625	7,0
France hexagonale	1 705 275	13	3 364 688	25,0	1 186 793	8,8	1 386 839	10,3

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

	Locatif privé dans collectif ancien		Locatif social		Famille monoparentale		Famille nombreuse		Logement sur-peuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	<10	-	113	17,0	106	15,9	288	43,4	90	13,5
Nord-Est	nd	-	70	9,3	62	8,3	337	45,1	28	3,8
Sud Sud-Est	nd	-	71	15,1	54	11,4	175	37,1	42	8,9
Gesté	<10	-	31	4,7	50	7,6	217	32,9	78	11,8
Villedieu-la-Blouère	<10	-	51	8,5	76	12,8	169	28,4	14	2,4
Chapelle - Saint-Philbert	nd	-	46	10,4	42	9,5	206	47,0	18	4,1
Andrézé-Jubaudière	nd	-	31	3,9	61	7,8	282	36,1	79	10,1
Jallais	18	2,1	30	3,5	95	11,0	368	42,7	103	12,0
Pin-Poitevineière	nd	-	44	7,0	67	10,6	239	38,0	63	9,9
Beaupréau-en-Mauges	36	0,6	486	8,3	612	10,5	2 281	39,0	514	8,8
Chemillé-en-Anjou	23	0,4	516	9,8	646	12,3	1 884	35,7	484	9,2
Blain	nd	-	nd	-	nd	-	nd	-	nd	-
Mauges Communauté	154	0,5	2 233	7,5	3 248	10,9	10 374	34,9	2 575	8,7
Maine-et-Loire	2 768	1,5	35 665	19,9	31 039	17,3	58 865	32,8	23 463	13,1
France hexagonale	875 040	6,5	3 277 392	24,3	2 865 461	21,3	4 099 058	30,4	3 394 801	25,2

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice de fragilité des enfants de Beaupréau-en-Mauges est de 3.

Quelles sont les caractéristiques des écoles ?

Indice de Position Sociale des écoles publiques et privées par école

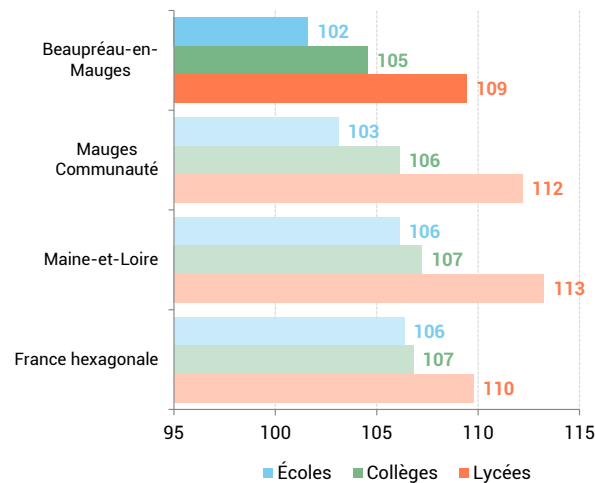
Source : Ministère de l'Éducation Nationale 2023-2024 - Traitements ©Compas

Ecole	Secteur	IPS	Catégorie (FH)
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SAINT JEAN	privé sous contrat	112,2	Favorisée
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SAINT JOSEPH	privé sous contrat	106,8	Intermédiaire
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SAINTE ANNE	privé sous contrat	105,8	Intermédiaire
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SOURCES VIVES	privé sous contrat	105,2	Intermédiaire
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE ST PHILBERT EN MAUGES	privé sous contrat	102,9	Intermédiaire
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE EAU VIVE	privé sous contrat	102,2	Intermédiaire
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GEORGES LAPIERRE	public	101,5	Intermédiaire
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE CHARLES DE FOUCAULD	privé sous contrat	99,8	Défavorisée
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SAINT FRANCOIS D ASSISE	privé sous contrat	99,0	Défavorisée
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE FRANCOISE DOLTO	public	98,9	Défavorisée
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JULES FERRY	public	96,5	Défavorisée
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE M ET A RAYNEAU	public	96,1	Défavorisée
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JEAN DE LA FONTAINE	public	94,2	Défavorisée
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE JOSEPH GIRARD	privé sous contrat	93,5	Défavorisée
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SAINT MICHEL	privé sous contrat	90,1	Très défavorisée
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JEAN DE LA FONTAINE	public	87,6	Très défavorisée

Lecture : À Beaupréau-en-Mauges, l'IPS de l'école primaire privée Saint-Jean est de 112,2, ce qui positionne l'établissement en situation favorisée au regard des conditions sociales, économiques et culturelles des élèves accueillis.

Indice de Position Sociale moyen des écoles, collèges et lycées

Source : Ministère de l'Éducation Nationale 2023-2024 - Traitements ©Compas



Lecture : Pour l'année scolaire 2023-2024, l'IPS moyen des écoles de Beaupréau-en-Mauges est de 101,6.

L'indice de Position sociale permet de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements et à l'intérieur de ces mêmes établissements.

Cet indice est moins élevé à Beaupréau-en-Mauges que dans les territoires de comparaison et, à l'instar de ces derniers, il progresse avec le niveau scolaire.

L'IPS moyen des écoles de Beaupréau-en-Mauges est de 102, celui des collèges de 105 et celui des lycées de 109. Pour comparaison, l'IPS moyen est de 106 dans les écoles, 107 dans les collèges et 110 dans les lycées en France hexagonale.

DÉFINITION

Indice de Position Sociale (IPS) :

Créé par le Ministère de l'Éducation nationale, l'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS. Cette valeur numérique correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socioéconomiques et culturels liés à la réussite scolaire.

Plus la valeur de l'IPS est élevée, plus l'établissement accueille des élèves ayant des conditions sociales, économiques et culturelles favorables. À l'inverse, les plus faibles valeurs reflètent des situations plus défavorables.

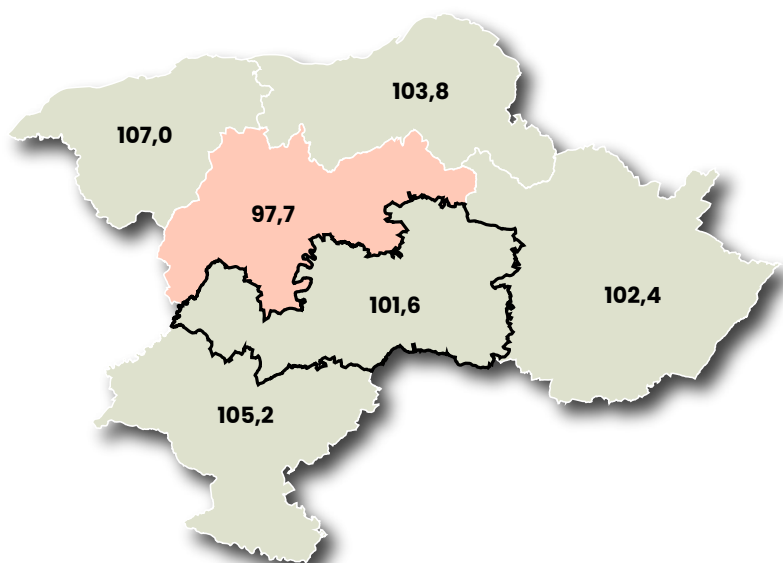
L'IPS moyen a été calculé pour les écoles de France sous tutelle de l'Éducation Nationale, publiques et privées sous contrat, à partir des données de la rentrée N.

Indice de Position Sociale des écoles publiques et privées

Source : Ministère de l'Éducation Nationale 2023-2024 - Traitements ©Compas

Indice de Position Sociale des écoles publiques et privées pour l'année scolaire 2023-2024

- Très favorisée (Plus de 117,2)
- Favorisée (de 108,2 à 117,2)
- Intermédiaire (de 101,1 à 108,2)
- Défavorisée (de 92,8 à 101,1)
- Très défavorisée (moins de 92,8)
- Pas d'école



Quels sont les indicateurs connus de violences intra-familiales ?

Coups et blessures volontaires intrafamiliaux

Source : SSMCI - base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie 2024 - Traitements ©Compas

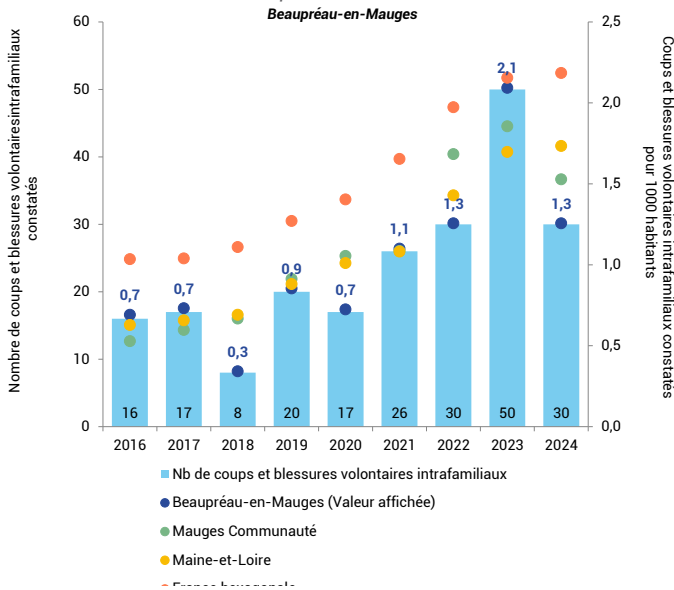
Coups et blessures volontaires intrafamiliaux	Nombre en 2024	Taux pour 1 000 habitants	Évolution 2016-2024		Évolution 2023-2024	
			En volume	En %	En volume	En %
Beaupréau-en-Mauges	30	1,3	+14	+87,5	-20	-40,0
Mauges Communauté	187	1,5	+123	+192,2	-40	-17,6
Maine-et-Loire	1 436	1,7	+927	+182,1	+31	+2,2
France hexagonale	143 873	2,2	+77 184	+115,7	+1 952	+1,4

Lecture : En 2024, 30 coups et blessures volontaires intrafamiliaux sont comptabilisés à Beaupréau-en-Mauges, soit un taux de 1,3 pour 1 000 habitants.

Près de 30 coups et blessures intrafamiliaux ont été recensés par les forces de l'ordre en 2024 à Beaupréau-en-Mauges, soit 1,3 fait constaté pour 1 000 habitants (contre 1,5‰ pour Mauges Communauté, 1,7 ‰ pour le Maine-et-Loire et 2,2‰ en France hexagonale). Ce nombre a triplé entre 2016 et 2023 et a fortement diminué entre 2023 et 2024. Cette progression est comparable à celle observée dans les territoires de comparaison entre 2016 et 2024 mais elle a été moins soutenue dans la commune.

Coups et blessures volontaires intrafamiliaux

Source : SSMCI - base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie 2016-2024 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2024, 30 coups et blessures volontaires intrafamiliaux sont comptabilisés à Beaupréau-en-Mauges contre 16 en 2016.

Il s'agit de rester prudent quand à l'interprétation de ces dynamiques qui peuvent résulter d'une plus grande visibilité des faits dans un contexte de libéralisation de la parole en lien avec une politique nationale affichée contre ces violences et la volonté d'une meilleure prise en charge des victimes (téléphone grand danger), ainsi qu'une augmentation des dépôts de plainte.

Notons que le nombre de dépôts de plainte pour coups et blessures intrafamiliaux concernent tant des femmes victimes de violences commises par leur conjoint ou leur ex-conjoint que des enfants victimes de violence domestiques.

En 2022, 24% d'un échantillon de 1 000 français de plus de 18 ans estimaient avoir été victimes de maltraitances graves au cours de leur enfance.

En outre, les violences au sein du couple ont des conséquences graves, parfois fatales, sur les enfants qui y sont exposés et en deviennent ainsi pleinement victimes. 42% de ces enfants avaient moins de 6 ans en 2022 selon le Ministère de la Solidarité.

DÉFINITION

Violences conjugales et intrafamiliales : Touchant principalement des femmes, mais aussi des hommes, les violences conjugales et intrafamiliales traduisent des agressions qui peuvent être verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, administratives et/ou économiques

Intrafamilial : Une infraction est à caractère intrafamilial si elle est commise par des personnes ayant un lien conjugal ou familial (au sens large) avec la victime.

Violences intrafamiliales : Les violences dans le cadre familial (ou intrafamiliales) désignent toute forme de violences commises par une personne ayant un lien de famille au sens large avec la victime (conjoint, ex-conjoint, père, mère, fille, fils, oncle, tante, etc.) que cette personne réside ou non avec la victime. Elles incluent les violences conjugales.



LE LIEN AUX ÉTUDES DES JEUNES ADULTES

- 91 Quel est le profil des jeunes adultes ?
- 93 Quelle est l'importance du décrochage scolaire ?



L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

- 94 Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?
- 96 Quels sont les niveaux de chômage des jeunes ?
- 98 Combien de jeunes ne sont ni en emploi ni en formation ?



LES FRAGILITÉS DES JEUNES

- 99 Baromètre – La fragilité des jeunes non scolarisés
- 101 Baromètre – La fragilité des étudiants

Les jeunes ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

Le défi majeur que doit relever notre société en général et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation, ne pouvant conserver leur emploi étudiant et être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion. L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes.

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.

CHIFFRES CLÉS

L'insertion des jeunes

1 524

jeunes de 18-24 ans

+5%

entre 2016 et 2022

6%

de la population a
entre 18 et 24 ans



81%

des jeunes de
18-24 ans sont
en activité

49%

des jeunes de 15-24 ans
occupent un emploi stable
(CDI, fonction publique)

9%

des moins de 25 ans sont
demandeurs d'emploi



47%

des jeunes de 18-24 ans
vivent en logement autonome



13%

des jeunes ne sont ni en
formation ni en emploi

Quel est le profil des jeunes adultes ?

Jeunes en logement autonome

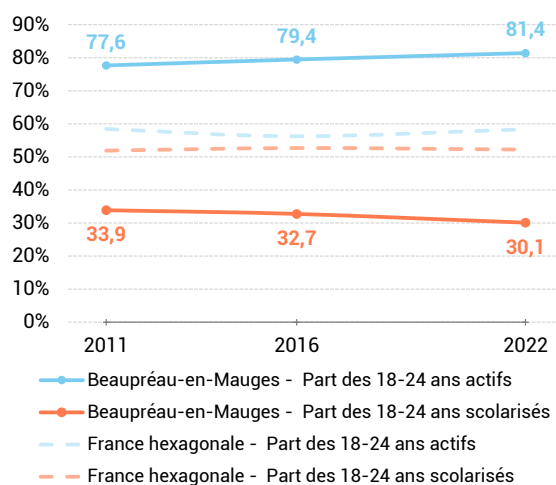
Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, 21% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome, soit 580 jeunes. Les 1 770 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents. Cette part est moins importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes : 20% des hommes de 15-24 ans vivent en logement autonome (270 personnes) pour 22% des femmes du même âge (310 personnes). Les jeunes autonomes vivent le plus souvent en couple sans enfant.

Notons par ailleurs que 50 jeunes femmes et 90 jeunes hommes de 15-24 ans vivent hors logement ordinaire. Parmi ceux-ci, 60 hommes vivent dans un établissement hébergeant des élèves ou des étudiants et 40 femmes vivent dans un autre type de logement (hors établissement pour étudiant et caserne militaire).

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2011-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 30,1% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

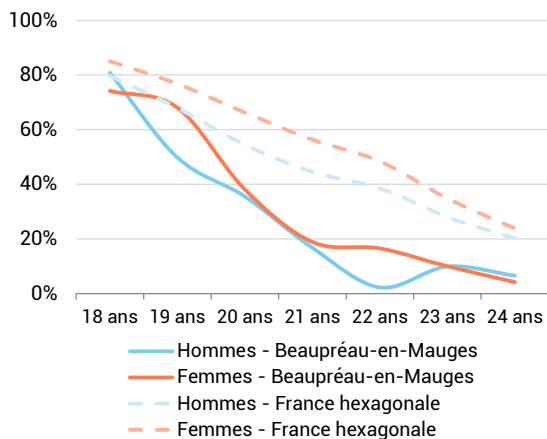
On compte 460 jeunes scolarisés et 1 240 jeunes actifs, soit respectivement 30 et 81% de l'ensemble des 18-24 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges en 2022 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). À titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 58% en France hexagonale.

Depuis 2011, la part des jeunes actifs a augmenté de 4 points à Beaupréau-en-Mauges. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés a diminué de 4 points passant de 34% à 30% entre 2011 et 2022.

Quel est le profil des jeunes adultes ?

Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

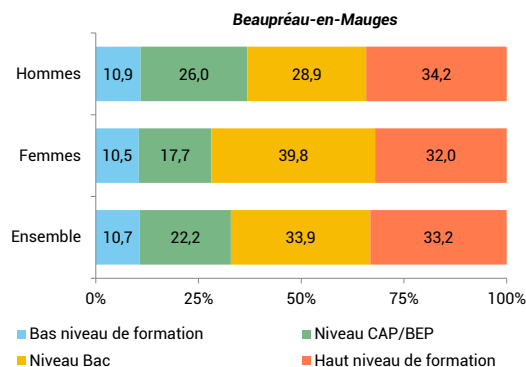


Lecture : En 2022, 4,2% des femmes de 24 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges sont scolarisées.

Beaupréau-en-Mauges compte 460 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2022, soit 30% des jeunes. À l'image de la tendance observée à l'échelle de la France hexagonale, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. À 18 ans, 81% des hommes et 74% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 7 et 4% à 24 ans.

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés de 20-24 ans

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 34,2% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus « favorables » que les hommes. Dans le cas de Beaupréau-en-Mauges, environ 11% des jeunes femmes de 20-24 ans ont un bas niveau de formation (40 femmes), comme les jeunes hommes (50 hommes),

DÉFINITION

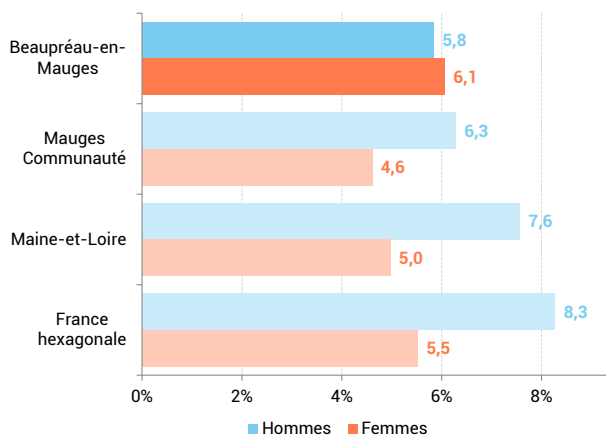
Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

Hauts niveaux de formation : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.

Quelle est l'importance du décrochage scolaire ?

Décrochage scolaire des jeunes

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 6,1% des femmes âgées de 15 à 24 ans de Beaupréau-en-Mauges sont en situation de décrochage scolaire.

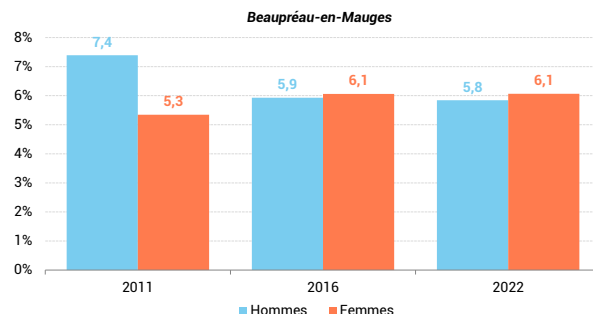
6% des 15-24 ans sont considérés en situation de décrochage scolaire à Beaupréau-en-Mauges en 2022, soit 150 jeunes. Parmi les jeunes femmes de 15-24 ans, 6% sont non scolarisées et de niveau de formation inférieur ou égal au brevet des collèges. Ce taux est semblable chez les jeunes hommes.

DÉFINITION

Décrochage scolaire : une personne est considérée en décrochage scolaire si elle a quitté le système éducatif avec un niveau inférieur ou égal au brevet des collèges et qu'elle ne se trouve pas en formation.

Évolution du décrochage scolaire des jeunes

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas



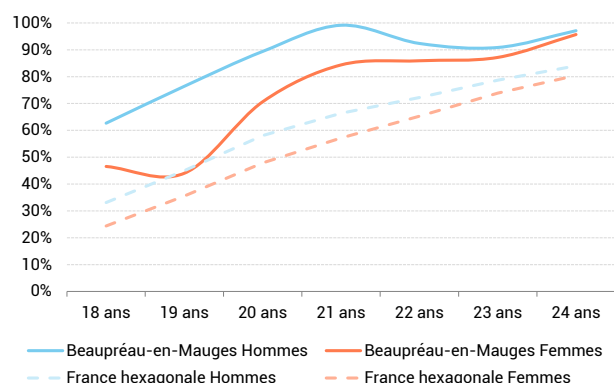
Lecture : En 2022, 5,8% des jeunes hommes de Beaupréau-en-Mauges sont en situation de décrochage scolaire contre 7,4% en 2011.

Depuis 2011, la part de jeunes hommes en décrochage scolaire diminue passant de plus de 7% à moins de 6% en 2022 alors que chez les jeunes femmes elle a légèrement augmenté (plus de 5% en 2011 contre 6% en 2022).

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 63,7% en 2022 à Beaupréau-en-Mauges.

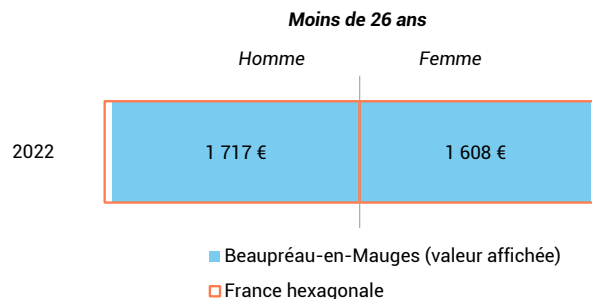
Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 63 et 47% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur la commune, il est de 99 et 84% à 21 ans et de 97 et 96% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus élevée à Beaupréau-en-Mauges qu'en France hexagonale (23 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2022, 1 240 jeunes de 18-24 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 81%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 86% contre 75%.

De plus, 150 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 140 occupés et 10 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 14% sur cette tranche d'âge. Ces 150 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 12% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

Salaire net mensuel moyen des jeunes (en euros)

Source : Insee, Base Tous salariés 2022 - Traitements ©Compas - Traitements ©Compas



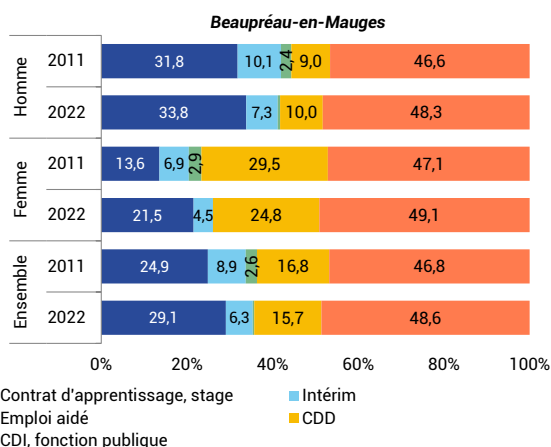
Lecture : En 2022, les hommes de moins de 26 ans habitant à Beaupréau-en-Mauges perçoivent en moyenne un salaire net mensuel de 1 717€.

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net mensuel moyen de 1 717€ contre 1 608€ pour les jeunes femmes. L'écart du salaire net mensuel moyen entre hommes et femmes est donc de 109€ (en faveur des hommes) à Beaupréau-en-Mauges (contre +86€ pour les hommes en France hexagonale).

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2011-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 29,1% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Beaupréau-en-Mauges sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2022, 600 jeunes de 15-24 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 51% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (29% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2011, le nombre de jeunes en emploi précaire a augmenté (+6%). Pour autant, leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est proche de celle d'il y a 11 ans.

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (15 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (12 points d'écart).

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France hexagonale, 7% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage ; soit 22% des jeunes ayant un emploi salarié – Insee RP 2022).

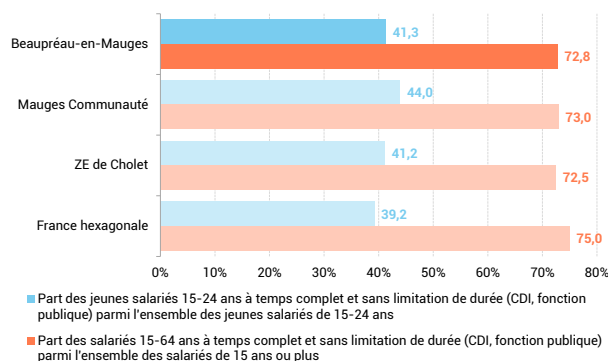
Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans

l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.

Jeunes salariés à temps complet et sans limitation de durée

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 41,3% des jeunes salariés de 15-24 ans de Beaupréau-en-Mauges sont à temps complet et sans limitation de durée (CDI, fonction publique).

En 2022, 490 jeunes de 15-24 ans sont salariés à temps complet et sans limitation de durée à Beaupréau-en-Mauges, soit 41% comme dans la zone d'emploi de Cholet contre 44% sur Mauges Communauté et 39% en France hexagonale. L'insertion des jeunes de 15-24 ans est de moindre qualité que l'ensemble des salariés de 15-64 ans, la part de 15-24 ans salariés à temps complet et sans limitation de durée étant 1,8 fois plus faible que celle de l'ensemble des salariés.

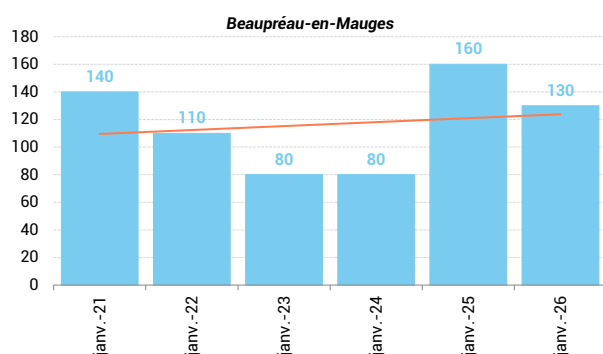
Cet indicateur permet de mieux comprendre ce que représentent les jeunes salariés en CDI à temps complet parmi l'ensemble des salariés dans cette situation. Dans sa lecture il faut croiser l'importance de la population jeune dans les territoires mais aussi la population étudiante qui peut être une population en CDD et surtout à temps partiel.

Quels sont les niveaux de chômage des jeunes ?

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à France Travail aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A)

Source : France Travail, 2021-2026 – Traitements ©Compas



Lecture : En janvier 2026, Beaufréau-en-Mauges compte 130 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A.

Beaufréau-en-Mauges compte 130 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A en janvier 2026, soit 30 de moins qu'en janvier 2025.

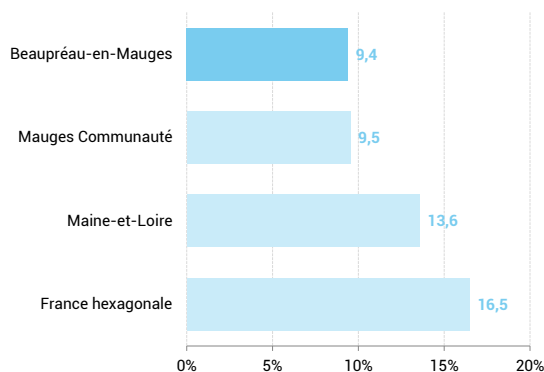
Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi est à considérer au regard du positionnement de la commune en terme d'attractivité pour les jeunes. En effet, une commune de type centre urbain peut être fortement attractive pour les jeunes notamment si elle dispose d'une université ou encore si elle offre de logements qui correspondent aux besoins des jeunes (par exemple du locatif privé abordable). À l'opposé une commune de type péri-urbain ou à dominante rurale peut ne pas avoir beaucoup de jeunes demandeurs d'emploi car il peut y avoir des mouvements migratoires de jeunes sortants du territoire, donc plus en situation de recherche d'emploi sur place. Les jeunes sont de loin la catégorie d'âge où les mouvements migratoires sont les plus importants. Vous retrouverez cette notion dans la partie « solde migratoire par âge » de ce diagnostic. Il faudrait même noter que bien souvent ce sont les jeunes femmes qui bougent le plus. Elles sont plus autonomes et suivent plus fréquemment des études supérieures. Enfin, n'oublions pas que la demande d'emploi est

Source 1 : France Travail **si com>5 000 hab**

liée à la démographie. La France au regard des autres pays européens a depuis des décennies une natalité plus importante donc plus de jeunes sur le marché du travail. L'indice de chômage qui est présenté ici n'est pas un « taux de chômage » au sens du Bureau International du Travail ou au sens des statistiques publiques. Il est impossible de produire un « taux de chômage » en dessous de la zone d'emploi pour des raisons méthodologiques (effectifs trop faibles au regard des modes de calcul du taux officiel). L'indice de chômage est construit ici sur la base du rapport entre les données de France Travail et les données du recensement de la population (les dates de référence ne sont pas les mêmes).

Indice de chômage des jeunes (catégorie A)

Sources : France Travail 2026 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En janvier 2026, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 9,4% à Beaufréau-en-Mauges.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 9% en janvier 2026 à Beaufréau-en-Mauges. Cet indice est identique à celui de Mauges Communauté mais inférieur à ceux du département (14%) et de la France hexagonale (16,5%).

DÉFINITION

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeur d'emploi en fin de mois de catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent. C'est la catégorie de base, la plus commentée. (Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.)

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Jeunes demandeurs d'emploi (catégorie ABC)

Sources : France Travail, 2022-2024 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois Moins de 26 ans - cat. ABC		Évolution 2022-2024		Indice de chômage
	31/12/2022	31/12/2024	Nbre	Part (%)	2024
Ouest	37	54	+17	+45,9	17,4
Nord-Est	22	28	+6	+27,3	16,8
Sud Sud-Est	25	31	+6	+24,0	18,2
Gesté	26	17	-9	-34,6	13,4
Villedieu-la-Blouère	25	22	-3	-12,0	14,7
Chapelle - Saint-Philbert	12	22	+10	+83,3	17,8
Andrézé-Jubaudière	27	33	+6	+22,2	17,6
Jallais	35	26	-9	-25,7	14,6
Pin-Poitevineière	26	42	+16	+61,5	21,7
Beaupréau-en-Mauges	240	270	+30	+12,5	16,7
Chemillé-en-Anjou	200	220	+20	+10,0	15,3
Blain	120	130	+10	+8,3	22,4
Mauges Communauté	1 105	1 277	+172	+15,6	16,0
Maine-et-Loire	11 450	12 190	+740	+6,5	20,8
France hexagonale	778 560	862 900	+84 340	+10,8	21,8

* DEFM de moins de 26 ans parmi l'ensemble des actifs de cet âge

Valeur inférieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur proche de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur supérieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2024, Beaupréau-en-Mauges compte 270 demandeurs d'emploi en fin de mois de moins de 26 ans de catégories A, B et C, soit 17% des actifs de cet âge (indice de chômage).

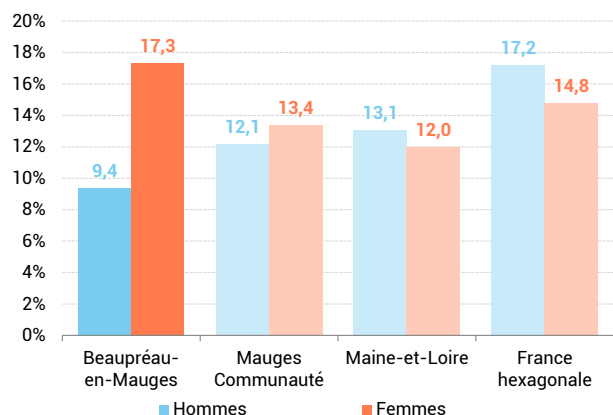
Source 1 : France Travail si com>5 000 hab

Combien de jeunes ne sont ni en emploi ni en formation ?

Source 1 : Fichiers détail si **COM irisée**

Jeunes adultes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 9,4% des hommes de 18-24 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges ne sont ni en emploi ni en formation.

En 2022, 190 jeunes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation à Beaupréau-en-Mauges, soit 13% des jeunes de cet âge. Les jeunes femmes sont davantage concernées par cette situation puisque 17% d'entre elles ne sont ni en emploi ni en formation (contre 9% pour les hommes du même âge). Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a été multiplié par 2,1 (+110%) depuis 2011 pour atteindre un total de 80 personnes en 2022. 120 femmes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2022, soit 3 fois plus qu'en 2011 (+80 personnes). Enfin, pour préciser, 80 jeunes ni en emploi ni en formation n'ont aucun diplôme, soit 40% d'entre eux. Cela concerne 30 jeunes hommes (42% des hommes ni en emploi ni en formation de 18-24 ans) et 40 jeunes femmes (38%).

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion. S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère... Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

Baromètre – La fragilité des jeunes non scolarisés

Pour les jeunes non scolarisés, la question de l'accès potentiel à l'emploi est un facteur essentiel, plus ils sont éloignés de l'emploi, plus la fragilité est importante. Or, le niveau de diplôme est un déterminant pour entrer sur le marché du travail et accéder à un emploi. Ainsi, pour les jeunes de 15-24 ans, l'absence de diplôme apparaît comme un critère de fragilité majeure. Parmi les jeunes actifs, le lien à l'emploi est différent selon que l'on soit en contrat précaire, en recherche d'emploi ou à temps partiel ; ces critères constituent d'autres facteurs de fragilité.

La question de la mobilité des actifs est également un élément clé de l'insertion professionnelle en particulier pour les emplois demandant un niveau de qualification faible. En effet, les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail¹, soit une mobilité au sein de l'emploi. Le fait de ne pas disposer de voiture constitue un autre facteur de fragilité pouvant freiner l'accès à un emploi.

De plus, le fait d'avoir au moins un enfant à charge constitue un autre facteur de fragilité, celui-ci étant amplifié en cas de monoparentalité. Cela

1 / « les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

demande une plus grande disponibilité, notamment quand les modes de gardes sont insuffisants mais aussi des ressources financières supplémentaires. Sans être parents aux-mêmes, les jeunes vivant au sein d'une famille monoparentale se retrouvent également dans une situation de fragilité plus importante que ceux vivant au sein d'un couple parental, les revenus du ménage étant bien souvent plus faibles dans les familles monoparentales (un seul adulte apporteur de ressources, contre deux dans un couple parental – autre adulte que le jeune –).

Le lieu de résidence peut être un facteur de fragilité, notamment pour les jeunes adultes vivant en habitat précaire et ceux vivant hors logement ordinaire (foyer jeunes travailleurs,...). Le fait de vivre dans un logement sur-peuplé ne permet pas à chaque personne du ménage de disposer de sa propre pièce. L'absence d'autonomie et d'intimité des jeunes adultes peut créer des difficultés de cohabitation et des situations de tension renforçant des fragilités existantes. Enfin, le fait d'être immigré (né étranger à l'étranger) ou étranger (ne possédant pas la nationalité française) peut révéler des difficultés d'expression et/ou de compréhension de la langue française, et/ou être un frein dans l'accès aux droits et services mais aussi pour accéder à certains emplois (fonction publique,...).

DÉFINITION

Indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés

Les 15-24 ans non scolarisés rencontrent fréquemment l'un ou l'autre de ces critères ci-dessous. La fragilité n'apparaît pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

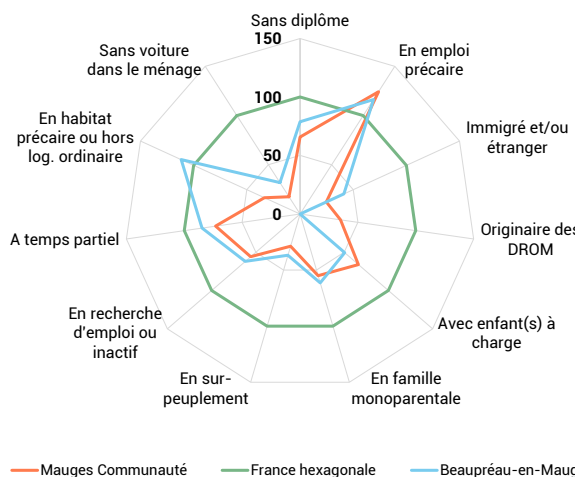
Nous considérons le cumul d'au moins 4 des 10 facteurs de fragilité pour déterminer la fragilité des jeunes adultes non scolarisés :

- ne pas avoir de diplôme
- être en emploi précaire
- être immigré ou de nationalité étrangère
- avoir au moins un enfant à charge
- vivre dans une famille monoparentale (en tant qu'adulte ou enfant de cette famille)
- vivre dans un logement sur-peuplé
- être inactif ou à la recherche d'un emploi
- travailler à temps partiel
- vivre dans un logement précaire ou hors logement ordinaire
- vivre dans un ménage sans voiture

Baromètre – La fragilité des jeunes non scolarisés

Indice de fragilité des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements
©Compas



L'indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés est de 2 à Beaupréau-en-Mauges contre 9 en France hexagonale : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale. Un peu plus de 20 jeunes non scolarisés présentent ainsi un risque de fragilité dans la commune.

Parmi l'ensemble des indicateurs composant l'indice, un seul est vraiment sur-représenté dans la commune par rapport à la moyenne de la France hexagonale : la part des 15-24 ans en emploi précaire (23% contre 20%).

Lecture : La part de 15-24 ans non scolarisés ayant un emploi précaire de Beaupréau-en-Mauges est 1,2 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Jeunes de 15-24 ans non scolarisés en fragilité*		Sans diplôme	En emploi précaire	Immigré et/ou étranger	Originaire des DROM	Avec enfant(s) à charge
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Beaupréau-en-Mauges	24	2	15,9	23,1	3,6	-	4,5
Chemillé-en-Anjou	40	4	18,0	28,0	3,2	-	5,1
Blain	nd	-	-	-	-	-	-
Mauges Communauté	122	2	13,2	24,6	2,2	0,7	5,8
Maine-et-Loire	2 232	6	18,6	24,5	5,3	1,6	7,6
France hexagonale	251 555	9	20,1	19,8	8,7	2,0	8,9

* cumulant au moins 4 facteurs de fragilité

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

	En famille monoparentale	En sur-peuplement	En recherche d'emploi ou inactif	A temps partiel	En habitat précaire ou hors log. ordinaire	Sans voiture dans le ménage
	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Beaupréau-en-Mauges	12,6	5,8	21,4	9,0	5,0	5,1
Chemillé-en-Anjou	9,6	5,1	18,1	10,2	2,7	4,4
Blain	-	-	-	-	-	-
Mauges Communauté	11,3	4,6	19,3	7,8	1,5	2,8
Maine-et-Loire	15,1	8,1	27,8	10,3	4,3	10,6
France hexagonale	20,5	15,8	34,6	10,6	4,4	15,9

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés de Beaupréau-en-Mauges est de 2.

Baromètre – La fragilité des étudiants

La vulnérabilité des jeunes adultes encore scolarisés peut également être abordée à l'aide d'indicateurs de fragilité.

Pour les jeunes scolarisés, le lien à l'emploi est également étudié. Le fait de cumuler études et activité professionnelle (hors apprentissage) peut être un facteur de fragilité, diminuant le temps disponible pour la formation et révélant la nécessité de recourir à une source de revenus complémentaire.

La question de la nationalité ou de l'immigration peut également engendrer des difficultés d'expression ou de compréhension de la langue française.

Le lieu de résidence peut être aussi un facteur de fragilité en cas de sur-peuplement du logement et/ou le fait de vivre dans un habitat précaire.

Avoir au moins un enfant à charge peut constituer un facteur de fragilité, diminuant le temps mobilisable pour étudier et augmentant les contraintes financières.

Enfin, le grand éloignement du domicile parental générant une situation d'isolement renforcée pour les étudiants en France hexagonale originaires des DROM par exemple peut être pris en compte. Parmi ces jeunes de 18-24 ans encore scolarisés, certains vivent en logement autonome dans

un logement ordinaire, d'autre en résidence universitaire quand d'autres enfin vivent chez leurs parents. Il n'est pas possible de mobiliser des données sur les familles des personnes vivant en logement autonome, que ce soit en résidence ordinaire ou en dehors.

De plus, parmi les facteurs considérés, il apparaît que le cumul de plus de deux de ces facteurs est très rare. C'est pourquoi il a été choisi de caractériser les populations étudiantes pour lesquelles nous pouvons repérer des facteurs de fragilité sans construire d'indicateur synthétique pour ces populations.

DÉFINITION

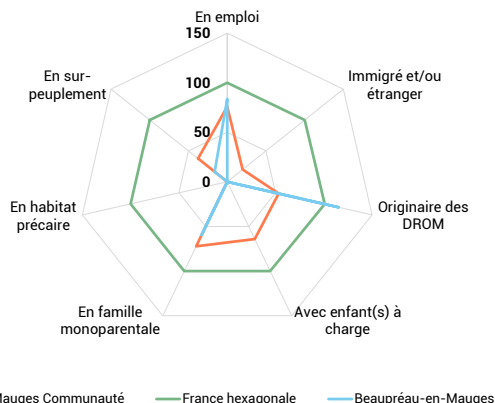
Indice de fragilité des étudiants (18-24 ans scolarisés) : nous considérons qu'un jeune de 18-24 ans scolarisé est fragile dès lors qu'il présente l'un de ces 7 facteurs de fragilité :

- être en situation d'emploi (et cumulant ainsi emploi et études)
- être étranger ou immigré
- avoir au moins un enfant à charge (et/ou cumulant ainsi études et fonction parentale)
- vivre en famille monoparentale (enfant ou adulte)
- vivre en habitat précaire
- vivre dans un logement sur-peuplé
- être originaire des DROM

Baromètre – La fragilité des étudiants

Indice de fragilité des étudiants (18-24 ans scolarisés)

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : La part de 15-24 ans non scolarisés originaire des DROM de Beaupréau-en-Mauges est 1,2 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Les jeunes étudiants résidant à Beaupréau-en-Mauges présentent des risques de fragilité nettement moins importants qu'en France hexagonale. L'indice de fragilité des jeunes de 18-24 ans scolarisés est de 22 dans la commune contre 42 en France hexagonale : la situation y est donc nettement plus favorable qu'en moyenne nationale. Environ 100 jeunes scolarisés présentent un risque de fragilité à Beaupréau-en-Mauges.

L'ensemble des indicateurs composant l'indice sont sous-représentés par rapport aux valeurs de la France hexagonale.

Des différences entre Iris s'observent toutefois. 44% des jeunes de 18-24 ans étudiants résidant dans l'Iris Nord-Est et 42% de ceux de l'Iris Chapelle - Saint-Philbert présentent des fragilités contre 29% pour ceux de l'Iris Pin-Poitevineire.

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des étudiants

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Jeunes de 18-24 ans scolarisés ayant au moins une fragilité		En emploi	Immigré et/ou étranger	Originaire des DROM	Avec enfant(s) à charge	En famille monoparentale	En habitat précaire	En surpeuplement
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Nord-Est	19	44	-	-	-	-	35,0	-	-
Chapelle - Saint-Philbert	20	42	-	-	-	-	22,9	-	-
Pin-Poitevineire	21	29	21,8	-	-	-	-	-	-
Beaupréau-en-Mauges	103	22	8,5	-	2,3	-	9,8	-	2,5
Chemillé-en-Anjou	100	24	8,0	3,6	-	-	9,3	-	6,5
Blain	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauges Communauté	588	26	7,7	2,0	1,1	0,7	11,9	-	5,8
Maine-et-Loire	11 639	29	10,0	6,9	1,3	0,6	9,5	0,9	6,2
France hexagonale	1 176 951	42	10,1	10,2	2,0	1,0	16,4	1,3	15,3

seuls les Iris avec au moins 10 jeunes de 18-24 ans scolarisés ayant au moins une fragilité sont affichés

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice de fragilité des étudiants de 18-24 ans de Beaupréau-en-Mauges est de 22.



106 Les indicateurs Ville Amie des Aînés (VAA)

LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DES SENIORS

107 Quels sont les besoins liés au vieillissement passé et à venir de la population ?



LE LOGEMENT DES SENIORS

111 Quid de l'isolement résidentiel des personnes âgées

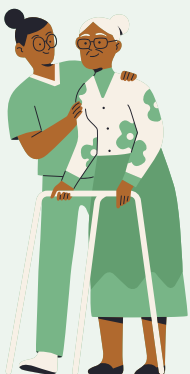
113 Quelle est évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



LE LIEN À L'EMPLOI DES SENIORS

114 Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

117 Quid des seniors ni en emploi ni en retraite



LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS

118 L'espérance de vie en bonne santé et l'apparition des limitations fonctionnelles dans le quotidien

119 Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?

120 Baromètre - La fragilité des personnes âgées

Le vieillissement a et aura un impact très fort au niveau local et nécessite une adaptation de la politique municipale (et/ou intercommunale) en faveur du Bien Vieillir.

Le passage de la génération des « baby boomers » devenus « papy-boomers » sera déterminant dans les années à venir et explique l'importance du vieillissement de la population. Les premiers baby boomers nés en 1945 auront 85 ans en 2030, l'âge de la perte d'autonomie et des pathologies importantes pour une partie des personnes arrivées au grand âge.

Le vieillissement aura un effet mécanique sur l'ensemble des moyens mobilisés au titre de la prévention de la perte d'autonomie fonctionnelle, de sa compensation et du soutien aux aidants. Il va également induire une progression du nombre de personnes isolées. Ce processus n'épargnera aucun bassin de vie même si les dynamiques propres à chaque territoire induisent une certaine diversité de situations.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant la question du Bien vieillir dans toutes les politiques publiques.

Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs compétents du territoire. Les défis à relever sont nombreux : identifier les aînés isolés, sans aidant mobilisable, ceux qui sont fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, ceux éloignés des services, ceux devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois, L'enjeu des politiques seniors locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture. Ce n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ces défis mais bien en mobilisant l'ensemble des parties prenantes œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention : combien sont-ils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? vivent-ils seuls ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? certains sont-ils encore actifs ? Quels types d'emplois occupent-ils ? Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux apportera.

Le partage de cette connaissance permettra de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : le projet de peuplement de la commune facilite-t-il le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre diversifiée de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité parfois contrainte des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et est-elle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de solidarités œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas eux-même fragilisés (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près de vos aînés.

CHIFFRES CLÉS

Le vieillissement de la population



6 228

seniors de 60 ans et plus

+13%

entre 2016 et 2022

26%

de la population
à 60 ans et plus



2 415

personnes âgées
de 75 ans et plus

+10%

entre 2016 et 2022

10%

de la population
à 75 ans et plus

+15%

projection des 60 ans
et plus à l'horizon 2032



35%

des 75 ans et plus
seuls à domicile

11%

des 55-64 ans ne sont ni en emploi ni en retraite

Niveaux de vie mensuels médians



1 857€

pour les 60-74 ans

1 627€

pour les 75 ans et plus

Taux de pauvreté au seuil de 60%

6%

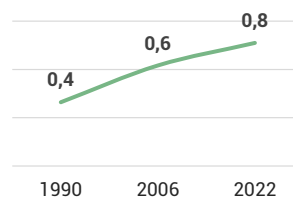
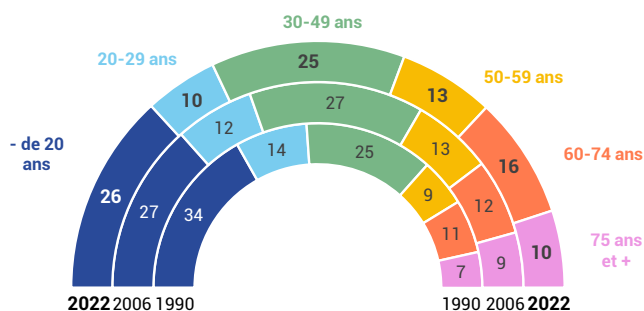
des 60-74 ans

9%

des 75 ans et plus



Les indicateurs Ville Amie des Aînés (VAA)



0,8 senior de 65 ans et plus pour un jeune de moins de 20 ans (indice de vieillissement)

(Mauges Communauté : 0,7)



6 230 seniors de 60 ans et plus, soit 26% de la population

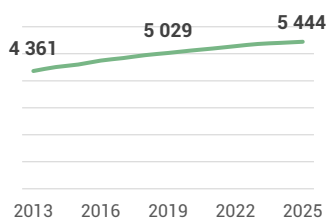
(Mauges Communauté : 25%)

+13% entre 2016 et 2022

2 415 seniors de 75 ans et plus, soit 10% de la population

(Mauges Communauté : 10%)

+10% entre 2016 et 2022



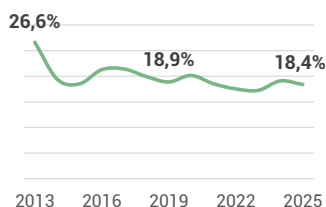
5 440 retraités de 55 ans et plus, soit 72% de la population du même âge

(Mauges Communauté : 70%)



1 440 retraités de 55 ans et plus en situation de fragilité socio-économique, soit 19% des retraités de cet âge

(Mauges Communauté : 19%)



1 000 retraités de 55 ans et plus exonérés de la CSG, soit 18% des retraités de cet âge

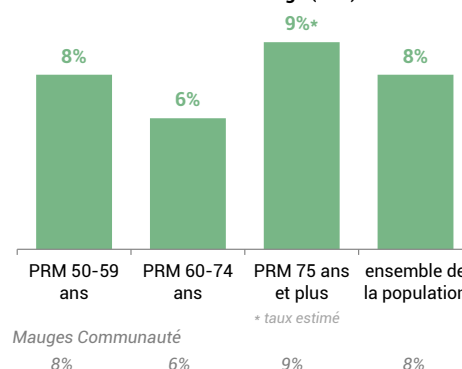
(Mauges Communauté : 20%)



510 seniors de 80 ans et plus vivant seuls à domicile, soit 43% des 80 ans et plus

(Mauges Communauté : 47%)

Taux de pauvreté selon l'âge du référent de ménage (PRM)



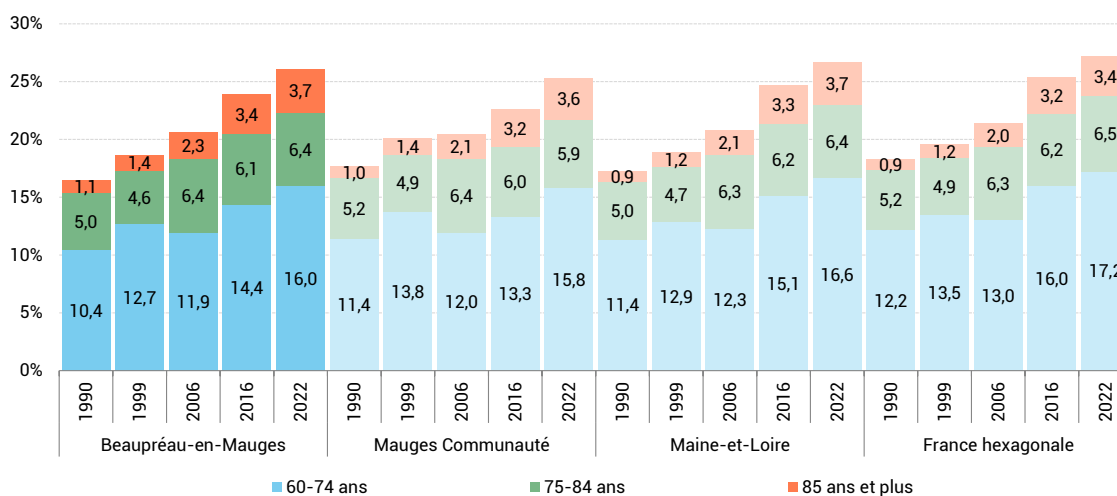
Au Compas, quatre professionnels sont référencés par le RFVAA et peuvent ainsi vous accompagner dans la démarche « Amie des aînés ». Retrouvez-les dans l'annuaire de référencement des prestataires du Réseau francophone des villes amies des aînés



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 16,0% de la population de Beaupréau-en-Mauges est âgée de 60-74 ans en 2022.

Beaupréau-en-Mauges		1990	1999	2006	2011	2016	2022
60-74 ans	Nbre	2 091	2 571	2 526	2 814	3 331	3 813
	Part (%)	10,4	12,7	11,9	12,7	14,4	16,0
75-84 ans	Nbre	997	933	1 353	1 376	1 407	1 523
	Part (%)	5,0	4,6	6,4	6,2	6,1	6,4
85 ans et plus	Nbre	217	275	480	648	794	892
	Part (%)	1,1	1,4	2,3	2,9	3,4	3,7

Lecture : En 2022, 1 523 personnes sont âgées de 75-84 ans, soit 6,4% de la population de Beaupréau-en-Mauges.

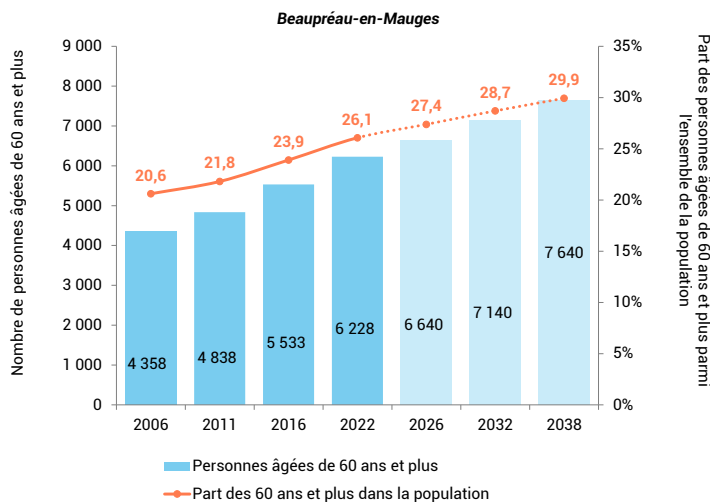
En 2022, les 6 230 personnes âgées de 60 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges représentent 26% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 25% pour Mauges Communauté et de 27% pour le Maine-et-Loire et la France hexagonale. Dans le détail, la répartition est la suivante : 3 810 personnes de 60-74 ans (16%), 1 520 personnes de 75-84 ans (6%) et 890 personnes de 85 ans et plus (4%). Entre 2016 et 2022, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 5 530 à 6 230, leur part a augmenté de 2 points, passant de 24% à 26%. Pour les territoires de comparaison, l'évolution a été de +3 points pour Mauges Communauté et de +2 points pour le Maine-et-Loire et la France hexagonale. Entre 2016 et 2022, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 2 points, passant de 14% à 16% et celui des 75 ans et plus a stagné autour de 10%.

Quelle est l'évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

État passé et à venir du vieillissement de la population

Source : Insee, RP 2006-2022, projections et traitements Compas



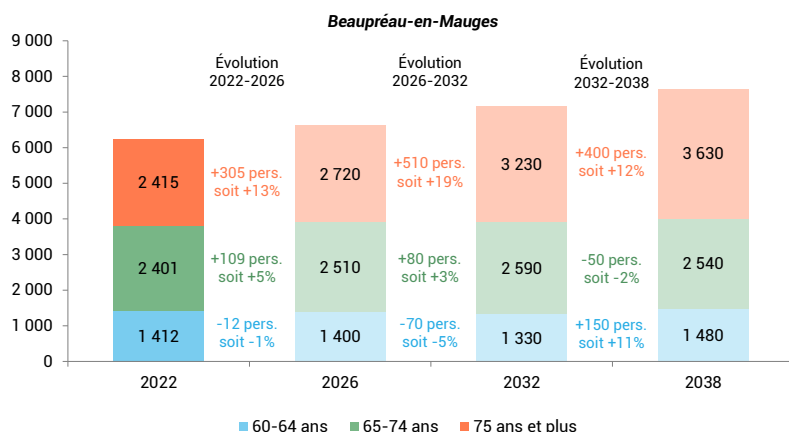
Lecture : Selon les projections réalisées par le Compas, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 29,9% de la population Beaupréau-en-Mauges en 2038.

En 2006, les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 21% de la population de Beaupréau-en-Mauges contre 26% en 2022. Leur nombre a ainsi augmenté de 43% entre 2006 et 2022 (+1 870 seniors).

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces six dernières années se poursuivaient, leur nombre devrait continuer de progresser pour atteindre 7 640 personnes à l'horizon 2038, soit 1 410 seniors de plus (+23% depuis 2022). Quant à la part des seniors dans la population, elle pourrait atteindre 30% d'ici 2038.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2038

Source : Insee, RP 2022 - Traitements & projections ©Compas



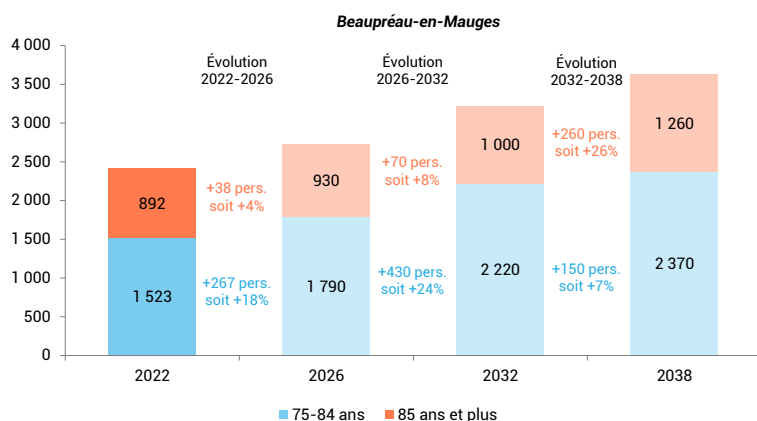
Lecture : Selon les projections réalisées par le Compas, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus pourrait augmenter de 305 personnes à Beaupréau-en-Mauges, soit +13% entre 2022 et 2026.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces six dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 410 personnes, soit +7% entre 2022 et 2026. Dans le détail, cela concernerait une hausse de 110 personnes de 60-74 ans (+3%) et une hausse de 305 personnes de 75 ans et plus (+13%). Sur les cinq années suivantes, le territoire pourrait constater une stabilisation des personnes de 60-74 ans et une hausse de 500 personnes de 75 ans et plus (+18%), soit au total +500 personnes de 60 ans et plus. Finalement, d'ici 2038, Beaupréau-en-Mauges devrait gagner 1 420 habitants âgés de 60 ans et plus.

Quelle est l'évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus à l'horizon 2038

Source : Insee, RP 2022 – Traitements & projections ©Compas



Lecture : Selon les projections réalisées par le Compas, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus pourrait augmenter de 38 personnes à Beaupréau-en-Mauges, soit +4% entre 2022 et 2026.

2 415 seniors de 75 ans et plus sont recensés en 2022 à Beaupréau-en-Mauges, dont 37% sont âgés de 85 ans et plus.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces six dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus pourrait augmenter de 305 personnes, soit +13% entre 2022 et 2026. Dans le détail, cela concernerait une hausse de près de 270 personnes de 75-84 ans (+18%) et une hausse de près de 40 personnes de 85 ans et plus (+4%). Au fil des années, la hausse des 85 ans et plus va s'accélérer (+8% entre 2026 et 2032 et +26% entre 2032 et 2038). Finalement, d'ici 2038, Beaupréau-en-Mauges devrait gagner 1 215 habitants âgés de 75 ans et plus.

Projection de la population à l'horizon 2038 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2022 – Traitements & projections ©Compas

	Beaupréau-en-Mauges			
	RP	Projections Compas		
	2022	2026	2032	2038
60-74 ans	3 813	3 920	3 920	4 020
75-84 ans	1 523	1 790	2 220	2 370
85 ans et plus	892	930	1 000	1 260
Total des 60 ans et plus	6 228	6 640	7 140	7 650

	Taux d'évolution en %			
	RP	Projections Compas		
	2016-2022	2022 (RP)-2026	2026-2032	2032-2038
60-74 ans	+14,4	+2,8	+0,0	+2,6
75-84 ans	+8,3	+17,5	+24,0	+6,8
85 ans et plus	+12,3	+4,3	+7,5	+26,0
Total des 60 ans et plus	+12,6	+6,6	+7,5	+7,1

Lecture : En 2026, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 3 920 personnes, soit une hausse de 2,8% entre 2022 et 2026.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France hexagonale, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population. Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

En 2022, Beaupréau-en-Mauges regroupe 6 230 habitants de 60 ans ou plus, soit 13% de plus qu'en 2016 (une évolution moyenne annuelle de +2% sur la période 2016-2022, contre +1% pour la population totale).

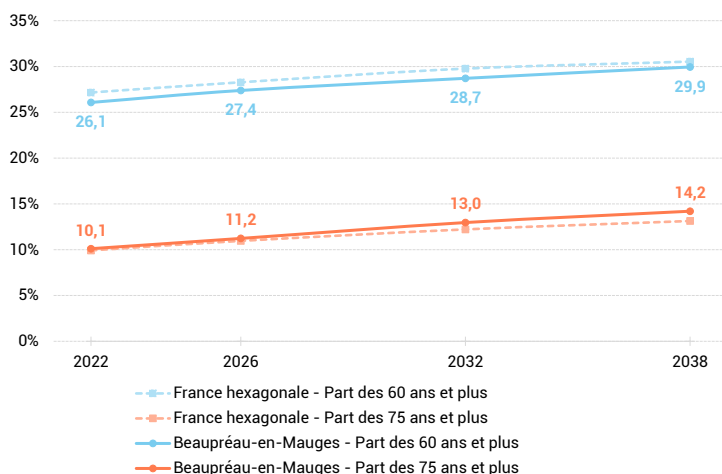
4% de la population de Beaupréau-en-Mauges est âgée de 85 ans ou plus, 6% de 75-84 ans et 16% de 60-74 ans.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 5% de la population en 2038 et atteindre 1 260 personnes, contre 890 personnes quinze ans plus tôt.

Quelle est l'évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

Projection de la population âgée à l'horizon 2038

Source : Insee, RP 2022 - Traitements & projections ©Compas

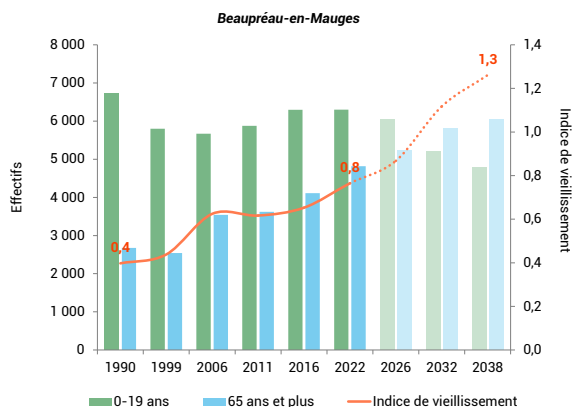


Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était moins importante à Beaupréau-en-Mauges qu'en France hexagonale (26% contre 27%). En 2038, la tendance devrait être la même (l'écart diminue légèrement et sera de moins d'un point).

Lecture : En 2038, les personnes âgées de 75 ans et plus pourraient représenter 14,2% de la population de Beaupréau-en-Mauges.

Projections des populations âgées et de l'indice de vieillissement

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements & projections ©Compas



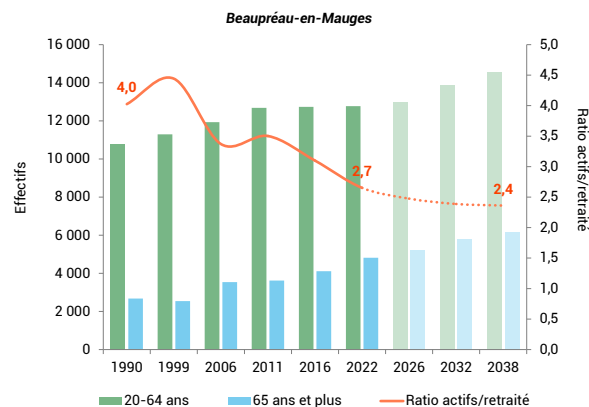
Lecture : En 2038, Beaupréau-en-Mauges devrait compter 1,3 personne âgée de 65 ans et plus pour 1 jeune de moins de 20 ans.

La population âgée de 65 ans et plus est moins importante que celle de moins de 20 ans depuis les années 90 mais cette tendance pourrait s'inverser à partir des années 2030.

L'indice de vieillissement était de 0,4 personne âgées de 65 ans et plus pour 1 jeune de moins de 20 ans en 1990 à Beaupréau-en-Mauges. Il atteint 0,8 en 2022 et devrait continuer à progresser pour atteindre 1,3 d'ici 2038.

Projections des populations âgées et du ratio actifs/retraitée

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements & projections ©Compas



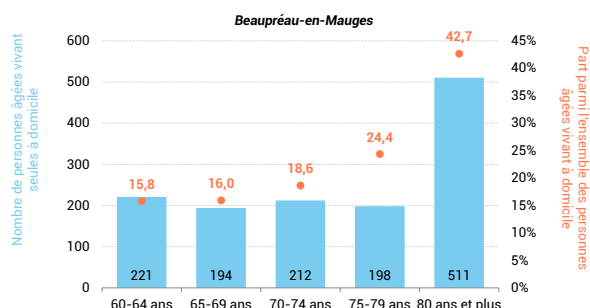
Lecture : En 2038, le ratio actifs/retraitée devrait atteindre 2,4 à Beaupréau-en-Mauges, alors qu'il est de 2,7 en 2022.

Parallèlement, le rapport entre le nombre de cotisants potentiels et le nombre de retraités a diminué durant les 30 dernières années passant de 4,0 en 1990 à 2,7 en 2022. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des 15 prochaines années, avec un ratio qui pourrait atteindre 2,4 actifs pour 1 retraité en 2038.

Quid de l'isolement résidentiel des personnes âgées

Personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

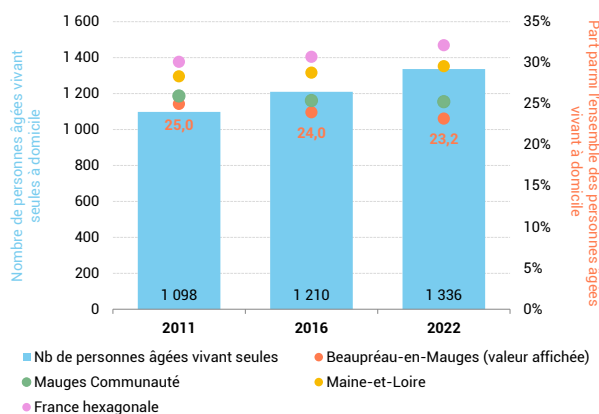


Lecture : En 2022, 15,8% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 221 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 16% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 43% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2011-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 23,2% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 1 336 personnes.

En 2022, 23% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 1 340 personnes. Cette proportion est inférieure à celle observée en 2011 (25%). Ainsi, entre 2011 et 2022, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile diminue à Beaupréau-en-Mauges (alors qu'elle stagne à l'échelle de Mauges Communauté).

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).



L'isolement des seniors

Source : Insee, RP 2022 – Traitements & projections ©Compas

Beaupréau-en-Mauges	Seniors vivant seuls RP 2022		Nombre de seniors vivant seuls correspondant**		
	Nombre	Part* en %	2026	2032	Évolution 2022-2032
60-74 ans	627	16,7	640	640	+10
75 ans et plus	709	35,3	830	1 000	+290
Total 60 ans et plus	1 336	23,2	1 440	1 550	+210

* parmi les seniors du même âge vivant à domicile

** en appliquant la part de seniors isolés observée en 2022 au nombre de seniors vivant à domicile issus des projections

Lecture : D'après les projections ©Compas et en appliquant la part observée au dernier recensement, Beaupréau-en-Mauges compterait 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules à domicile en 2032, soit 290 de plus qu'en 2022.

En 2022, la part de seniors isolés parmi les seniors vivant à domicile à Beaupréau-en-Mauges atteint 23%, soit 1 340 seniors isolés. Si on applique cette part au nombre de personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile, issus des projections ©Compas, Beaupréau-en-Mauges compterait 1 550 seniors de 60 ans et plus isolés en 2032, soit 210 de plus qu'en 2022.

Quelle est l'évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?

Taille des logements des ménages de 65 ans et plus

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nbre	Part (%)
1 ou 2 pièces	137	4,9
3 pièces	430	15,4
4 pièces ou plus	2 234	79,7

Lecture : En 2022, 4,9% des ménages de 65 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 137 ménages.

Parmi les ménages de 65 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges en 2022, 5% vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 140 ménages et 80% vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, soit 2 230 ménages.

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

Tranche d'âge de la personne de référence du ménage	Ménages en sous-peuplement		Part de ces ménages en sous-peuplement prononcé en %
	Nbre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	
60-74 ans	1 851	96,9	85,1
75 ans et plus	1 342	93,1	78,5
Ensemble des ménages	8 290	85,1	66,8

Lecture : En 2022, 1 342 ménages de Beaupréau-en-Mauges dont le référent est âgé de 75 ans ou plus vivent en situation de sous-peuplement.

En 2022, parmi l'ensemble des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus de Beaupréau-en-Mauges, 95% vivent en situation de sous-peuplement (soit 3 190 ménages). Par ailleurs, parmi ces ménages, 82% sont en situation de sous-peuplement prononcé (soit 2 630 ménages).

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement. Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2022, en France hexagonale le taux d'emploi des 50-64 ans est de 64,4%. Un chiffre en augmentation de 5,3 points depuis 2011.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des

seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5% de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5% de personnes les plus modestes.

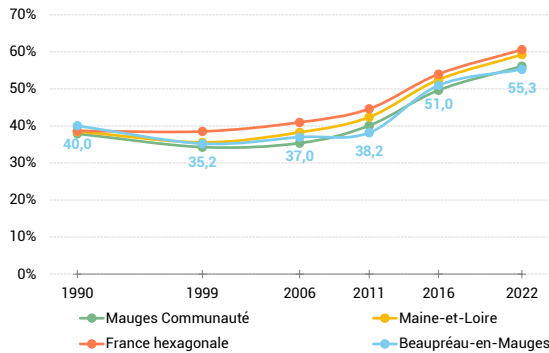
Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les PCS, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en une pension de droit direct nettement inférieure à celle des hommes.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2022

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas

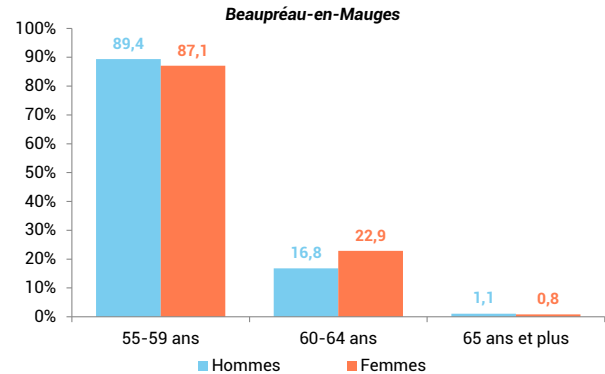


Lecture : En 2022, 55,3% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives à Beaupréau-en-Mauges.

Entre 2006 et 2022, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 18 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite. Ainsi, 1 620 personnes âgées de 55-64 ans sont actives en 2022 (contre 760 en 2006).

Taux d'activité des seniors selon le sexe

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 89,4% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2022 à Beaupréau-en-Mauges.

Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 89% des hommes et 87% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 1% pour celles âgées de 65 ans et plus.

Âge de départ à la retraite au niveau local

Source : GéoFragilité – CNAV, 2023

	Âge moyen de départ à la retraite
Beaupréau-en-Mauges	61,5 ans
Mauges Communauté	61,6 ans
Maine-et-Loire	62,4 ans
France hexagonale	63,2 ans

Lecture : Les nouveaux retraités de Beaupréau-en-Mauges sont partis en retraite en moyenne à 61,5 ans en 2023.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

L'âge moyen de départ en retraite à Beaupréau-en-Mauges est plus faible que celui relevé à l'échelle nationale. Ainsi en 2023, un actif part en retraite en moyenne à 61,5 ans (contre 63,2 ans en France hexagonale).



L'activité des seniors

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas

	55-64 ans actifs en 2022	Part des 55-64 ans actifs en %				Nombre de 55-64 ans actifs correspondant*	
		2011	2022	Taux d'évolution annuel moyen en % 2011-2022	Tendance prolongée ** 2032	2032	Évolution 2022-2032
Beaupréau-en-Mauges	1 619	38,2	55,3	+3,4	77,4	2 270	+650
Mauges Communauté	8 568	40,1	56,1	+3,1	76,2	11 630	+3 070
Maine-et-Loire	60 051	42,4	59,3	+3,1	80,4	81 420	+21 370
France hexagonale	5 058 001	44,6	60,6	+2,8	80,0	6 679 120	+1 621 120

* Sous l'hypothèse d'un maintien, à l'horizon 2032, du volume de population des 55-64 ans de 2022

** taux d'évolution annuel prolongé, à la hausse comme à la baisse

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, si la tendance d'évolution de la part des actifs est prolongée, les 55-64 ans actifs pourraient représenter 2 270 personnes en 2032, soit une évolution de +650 seniors actifs.



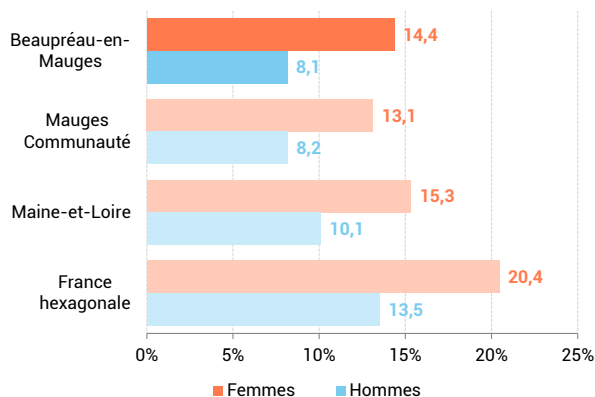
Le paramètre qui évolue est la part des 55-64 ans actifs. Le nombre d'actifs correspondant est calculé sous l'hypothèse d'un nombre de 55-64 ans équivalent à celui observé en 2022. Si le nombre de 55-64 ans est plus élevé en 2032, celui des 55-64 ans actifs sera d'autant plus élevé.

En 2022, le taux d'activité des seniors à Beaupréau-en-Mauges atteint 55%, soit 1 620 actifs de 55-64 ans. Si l'on prolonge la tendance observée depuis 11 ans, sur les 10 prochaines années (aucune inversion de tendance ni d'effets accélérateurs), le nombre d'actifs de 55-64 ans pourrait atteindre 2 270 en 2032, soit un taux d'activité de 77%.

Quid des seniors ni en emploi, ni en retraite

Part des personnes de 55-64 ans ni en emploi, ni à la retraite

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : 14,4% des femmes de 55-64 ans sont ni en emploi, ni à la retraite en 2022 à Beaupréau-en-Mauges.

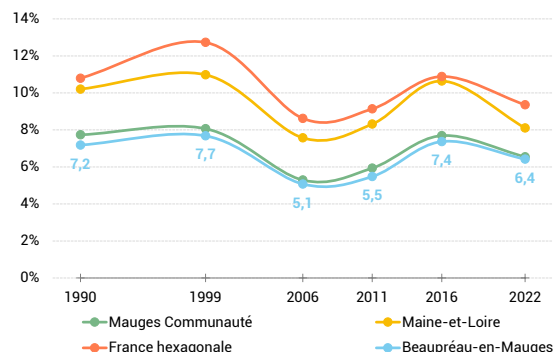
En 2022, la part des 55-64 ans ni en emploi, ni à la retraite observée à Beaupréau-en-Mauges est de 11% (soit 330 personnes). Cette proportion est semblable à celle de Mauges Communauté mais inférieure aux moyennes départementale (13%) et hexagonale (17%).

Parmi ces 330 personnes de 55-64 ans ni en emploi, ni en retraite, 210 sont des femmes. Les femmes actives de 55-64 ans sont de façon générale plus souvent ni en emploi, ni en retraite que les hommes : 14% contre 8% des hommes à Beaupréau-en-Mauges et la tendance est identique dans les territoires de comparaison.

Le concept de ni en emploi ni en retraite vise à repérer (à l'image des NEET pour les jeunes) les personnes ayant entre 55 et 64 ans qui ne sont ni à la retraite, ni en emploi. Il s'agit ici de mettre en évidence des personnes qui potentiellement pourraient être en situation de fragilité sociale. Il faut cependant analyser différemment des territoires où les ménages peuvent avoir de bons revenus et où l'arrêt de l'activité peut être un choix de couple par exemple de territoires où les niveaux de vie sont plus faibles et où alors il s'agirait de situations de grande fragilité. Cet indicateur est donc à croiser avec l'indice de chômage des seniors ainsi qu'avec le taux d'activité de ceux-ci ou encore avec le niveau de vie des quinquagénaires et des sexagénaires.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2022

Source : Insee, RP 1990-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 6,4% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage à Beaupréau-en-Mauges.

Entre 2016 et 2026, Beaupréau-en-Mauges enregistre une baisse d'1 point du taux de chômage de la population active âgée de 55 à 64 ans, pour atteindre 6% en 2022. Cette tendance à la baisse s'observe également dans les territoires de comparaison.

Enfin, Beaupréau-en-Mauges comptait 110 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2016 contre une centaine en 2022 (-4,5%).

L'espérance de vie en bonne santé et l'apparition des limitations fonctionnelles dans le quotidien

Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,2 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 80,3 ans en 2025. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 67,6 ans en 1949 est passée à 85,9 ans en 2025. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé

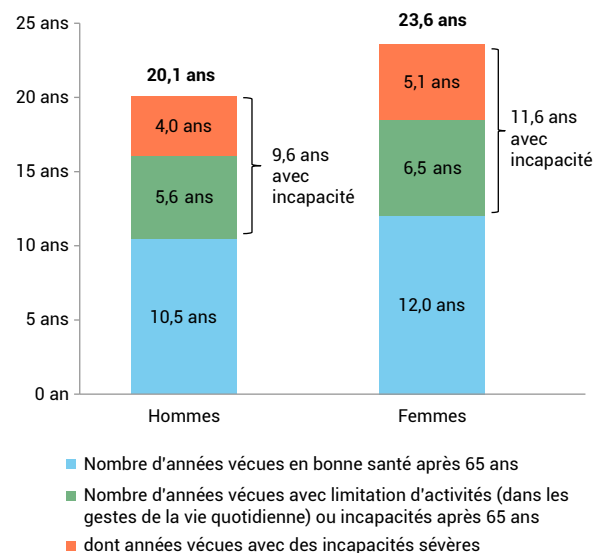
Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne.

En 2023, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,2 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,6 ans.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Espérance de vie à 65 ans en France

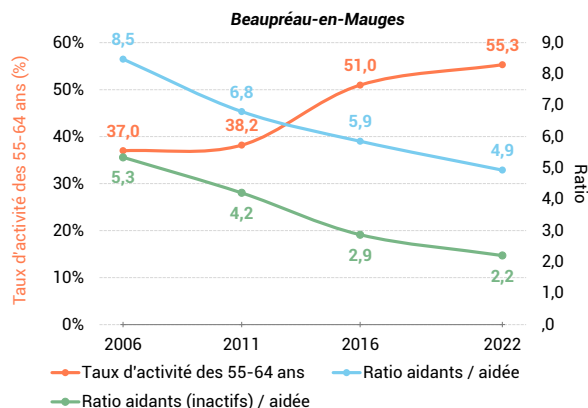
Source : Drees, 2023



Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidants / aidée

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, à Beupréau-en-Mauges le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 55,3% et le ratio aidants / aidée de 4,9.

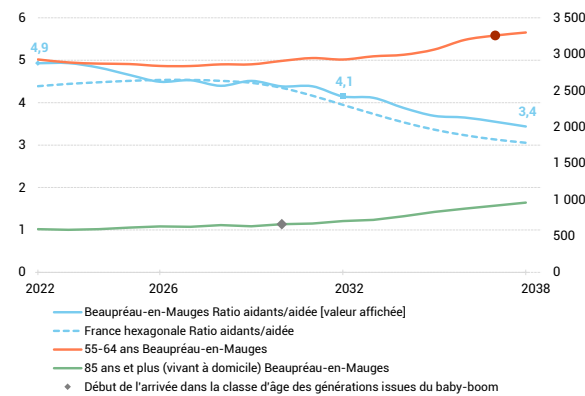
Au cours des 11 dernières années, le taux d'activité des 55-64 ans a augmenté de 18 points à Beupréau-en-Mauges, passant de 37% en 2006 à 55% en 2022. Parallèlement, le ratio aidants / aidée a diminué passant de 8,5 en 2006 à 4,9 en 2022. Se pose alors la question de la possibilité pour les personnes âgées de 55 à 64 ans de combiner à la fois leur travail et l'aide apportée à leurs proches.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants....). Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins. Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus vivant à domicile (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidée à l'horizon 2038

Source : Insee, RP 2022 - Traitements & projections ©Compas



Lecture : En 2038, le ratio aidants / aidée devrait atteindre 3,4 à Beupréau-en-Mauges.

Beupréau-en-Mauges compte, en 2022, 4,9 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants / aidée situé autour de 3,4 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2038. Ce ratio est attendu à 3,1 aidants pour une personne à aider en France hexagonale.

DÉFINITION

Les 55-64 ans sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

Baromètre – La fragilité des personnes âgées

La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre@Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

DÉFINITION

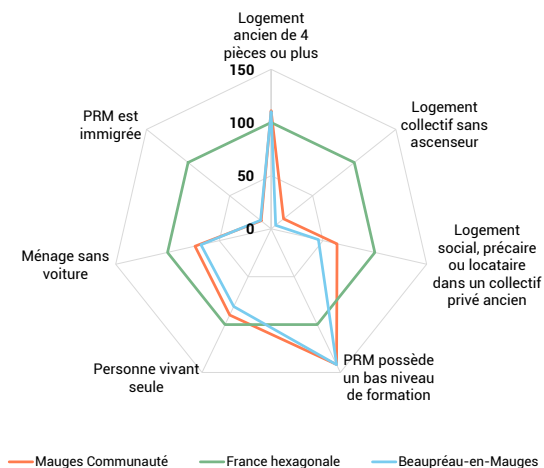
Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée

Baromètre – La fragilité des personnes âgées

Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus avec un bas niveau de formation de Beaupréau-en-Mauges est 1,4 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

8% des personnes âgées de 75 ans et plus sont en situation de fragilité à Beaupréau-en-Mauges contre 14% en France hexagonale. La situation y est donc plus favorable qu'en France hexagonale.

Pour autant, deux indicateurs composant l'indice de fragilité sont sur-représentés à Beaupréau-en-Mauges, au regard de la moyenne hexagonale :

- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus (66% contre 60%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus avec un bas niveau de formation (73% contre 52%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les Iris, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. Le risque de fragilité concerne 15% des personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans l'Iris Pin-Poitevine (une vingtaine de seniors) contre 5% pour ceux vivant dans l'Iris Nord-Est (une dizaine de seniors).

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	179	6,9	24	13	149	83,5	<10	-	14	7,6
Nord-Est	271	9,6	13	5	154	56,8	<10	-	<10	-
Sud Sud-Est	256	10,7	30	12	121	47,2	<10	-	47	18,3
Gesté	201	7,3	<10	-	148	73,5	-	-	11	5,5
Villedieu-la-Blouère	232	9,2	17	7	151	65,3	<10	-	23	9,7
Chapelle - Saint-Philbert	112	7,3	<10	-	84	75,2	-	-	<10	-
Andrézé-Jubaudière	252	7,7	14	6	187	74,0	-	-	<10	-
Jallais	355	10,1	34	9	238	67,1	<10	-	25	7,1
Pin-Poitevine	153	6,1	22	15	104	67,8	-	-	17	11,0
Beaupréau-en-Mauges	2 010	8,4	169	8	1 335	66,4	12	0,6	151	7,5
Chemillé-en-Anjou	1 532	7,1	167	11	1 045	68,2	27	1,8	164	10,7
Blain	770	7,4	88	11	461	59,8	31	4,0	80	10,3
Mauges Communauté	9 720	7,9	1 054	11	6 511	67,0	165	1,7	1 020	10,5
Maine-et-Loire	73 814	8,9	8 967	12	46 295	62,7	4 040	5,5	11 376	15,4
France hexagonale	5 957 939	9,0	856 169	14	3 591 132	60,3	677 108	11,4	983 734	16,5

* Uniquement en logement ordinaire

** Cumulant au moins 5 facteurs de risque

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sans voiture		PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	132	73,7	56	31,2	29	16,4	<10	-
Nord-Est	166	61,5	58	21,5	38	13,9	-	-
Sud Sud-Est	182	70,8	124	48,4	79	30,8	<10	-
Gesté	147	73,0	72	35,7	13	6,7	-	-
Villedieu-la-Blouère	182	78,4	85	36,8	46	19,9	<10	-
Chapelle - Saint-Philbert	84	75,3	36	31,9	14	12,6	-	-
Andrézé-Jubaudière	211	83,5	84	33,1	38	15,2	<10	-
Jallais	262	73,8	120	33,8	62	17,4	<10	-
Pin-Poitevine	107	69,7	53	34,5	29	19,2	-	-
Beaupréau-en-Mauges	1 471	73,2	687	34,2	349	17,4	22	1,1
Chemillé-en-Anjou	1 155	75,4	549	35,8	269	17,6	11	0,7
Blain	500	64,9	334	43,4	180	23,3	<10	-
Mauges Communauté	7 103	73,1	3 685	37,9	1 831	18,8	100	1,0
Maine-et-Loire	43 888	59,5	30 065	40,7	16 226	22,0	1 864	2,5
France hexagonale	3 073 342	51,6	2 508 899	42,1	1 526 622	25,6	506 769	8,5

*** Personne référente du ménage

Valeur inférieure à celle de Beaupréau-en-Mauges
Valeur proche de celle de Beaupréau-en-Mauges
Valeur supérieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges est de 8.

LES NIVEAUX DE VIE DES HABITANTS



- 125** Quelle est l'importance des classes moyennes sur le territoire ?
- 127** Quel est l'impact de la redistribution ?
- 131** Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?

LES FRAGILITÉS NUMÉRIQUES

- 136** Baromètre - L'inclusion numérique
- 138** Baromètre - Les besoins pour l'accès aux droits



LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

- 140** Quel est le niveau de précarité alimentaire ?

L'analyse des fragilités économiques constitue un préalable indispensable à la compréhension des besoins sociaux d'un territoire. Elle permet d'identifier les publics les plus exposés aux difficultés et d'orienter les actions de solidarité de manière adaptée et ciblée. Dans cette perspective, ce chapitre propose un éclairage sur les principales dimensions de la vulnérabilité économique à travers plusieurs indicateurs complémentaires.

Dans un premier temps, au-delà du seul seuil de pauvreté monétaire, l'approche retenue intègre le niveau de vie et les sources de revenus des ménages. Une attention particulière est ainsi portée à la répartition des ménages par classes de niveau de vie, un indicateur ©Compas qui permet notamment d'apprécier la place des « classes moyennes » sur le territoire.

Cette analyse est ensuite complétée par l'examen de formes de fragilité plus spécifiques. La fragilité numérique, désormais déterminante dans l'accès aux droits et aux services, apparaît comme un facteur d'exclusion croissant. Dans le même sens, la précarité alimentaire, souvent révélatrice de situations de grande vulnérabilité, permet d'appréhender concrètement les difficultés rencontrées par les ménages dans leur vie quotidienne.

Par ailleurs, une attention particulière est portée aux populations dites « invisibles ». À partir d'un indicateur ©Compas fondé sur une analyse fine des niveaux de vie, il est possible d'identifier les ménages situés juste au-dessus du seuil de pauvreté. Souvent méconnues des services sociaux, ces populations se trouvent dans une situation d'équilibre fragile, pour lesquelles le moindre accident de parcours (perte d'emploi, changement de situation familiale, accident de la vie) peut entraîner un basculement dans la pauvreté.

Enfin, afin de disposer d'un éclairage actualisé, des estimations des niveaux de vie pour l'année 2023 ont été produites à l'échelle communale, dans l'attente de la diffusion de ces données par l'Insee. Cette démarche permet d'enrichir l'analyse en proposant une vision récente des situations économiques locales, au plus près des évolutions du territoire.

L'ensemble de ces éléments vise ainsi à offrir une lecture globale et nuancée des fragilités économiques, afin de mieux appréhender les enjeux sociaux locaux et de nourrir les réponses apportées par le CCAS.

CHIFFRES CLÉS

Les fragilités économiques des populations



4%

part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages



9%

de la population en risque d'insuffisance alimentaire quantitative (risque de ne pas avoir assez à manger)

2 100

personnes vivant en situation de quasi-pauvreté



Taux de pauvreté au seuil de 60% (2023)

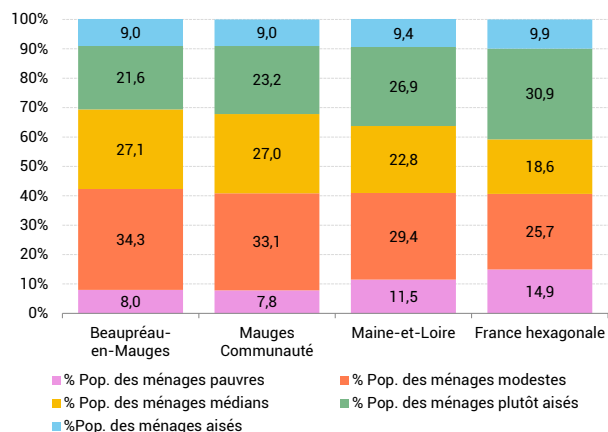
7%



Quelle est l'importance des classes moyennes sur le territoire ?

Répartition des populations par catégorie de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements et estimations ©Compas



Lecture : En 2021, après redistribution (prise en compte des impôts directs et des prestations sociales), 27,1% de la population de Beaupréau-en-Mauges se situe parmi les ménages médians (entre 1 737 et 2 123€ par mois).

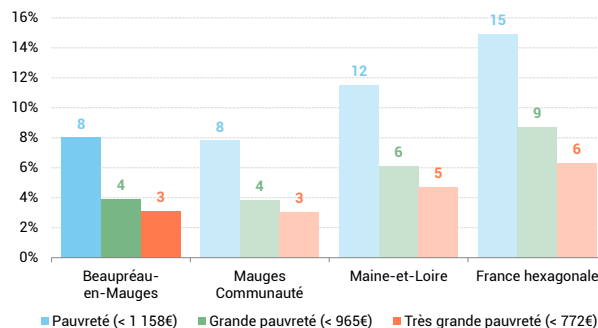
Sans prestations sociales, 13% de la population de Beaupréau-en-Mauges appartiendrait à la catégorie des ménages pauvres. Les prestations sociales permettent de réduire cette proportion à 8% (ces parts sont identiques pour Mauges Communauté).

En France hexagonale, la redistribution permet le passage de 21 à 15% de la population vivant sous le seuil de pauvreté.

Par ailleurs, 34% de la population de Beaupréau-en-Mauges appartiendrait à la catégorie des ménages modestes quand à l'autre extrémité de la distribution, la part des populations appartenant aux ménages aisés est de 9% après prise en compte des prestations sociales et impôts directs.

Niveaux de pauvreté après redistribution

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements et estimations ©Compas



Lecture : En 2021, après redistribution (prise en compte des impôts directs et des prestations sociales), environ 4% de la population de Beaupréau-en-Mauges vit sous le seuil de pauvreté à 50% (moins de 965€ par mois).

Environ 3% de la population de Beaupréau-en-Mauges vit dans la très grande pauvreté avec un niveau de vie inférieur à 772€ par mois (seuil de pauvreté à 40%). Notons que cette grande pauvreté ne reflète pourtant que les populations pour lesquelles les niveaux de ressources sont connus. Pour comparaison, cette part est identique pour Mauges Communauté contre 5% dans le Maine-et-Loire et 6% en France hexagonale.

DÉFINITION

Seuils 2021 selon le pourcentage du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France hexagonale :

Seuil à 40% (très grande pauvreté) = 772€

Seuil à 50% (grande pauvreté) = 965€

Seuil à 60% (pauvreté) = 1 158€

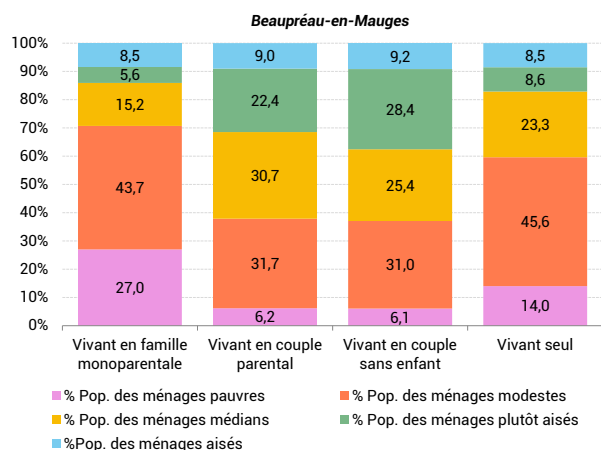
Les catégories de populations proposées ci-contre sont calculées au regard de l'écart au niveau de vie médian en France hexagonale :

- Les populations des ménages pauvres sont celles sous le seuil de pauvreté (1 158€),
- celles des ménages modestes situées entre le seuil de pauvreté et 1 737€ (90% de la médiane),
- celles des ménages médians à 10% autour du niveau de vie médian (de 1 737€ à 2 123€),
- celles des ménages aisés de 2 123€ à 3 474€ (110% à 180% de la médiane)
- et enfin les plus aisées à 3 474€ (180% de la médiane et plus).

Quelle est l'importance des classes moyennes sur le territoire ?

Répartition des populations par catégorie de niveaux de vie selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements et estimations ©Compas



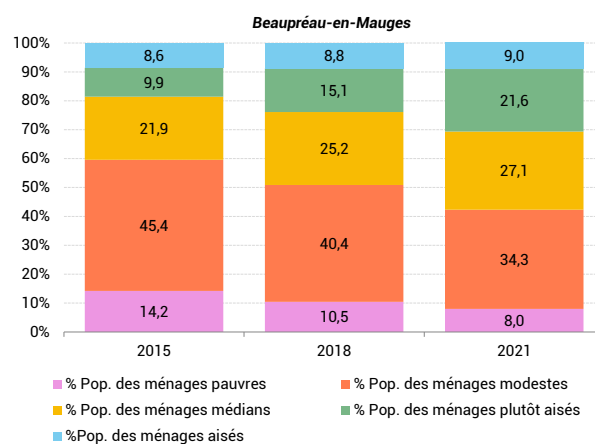
Lecture : En 2021, après redistribution (prise en compte des impôts directs et des prestations sociales), 25,4% de la population vivant en couple sans enfant de Beaupréau-en-Mauges se situe parmi les ménages médians (entre 1 737 et 2 123€ par mois).

Après prestations sociales et impôts directs, 27% de la population vivant en famille monoparentale de Beaupréau-en-Mauges appartient à la catégorie des ménages pauvres. Pour comparaison, cette part est de 6% pour la population vivant en couple parental et de 14% pour les ménages d'une seule personne.

Par ailleurs, 44% de la population vivant en famille monoparentale de Beaupréau-en-Mauges appartiendrait à la catégorie des ménages modestes quand à l'autre extrémité de la distribution, la part des populations appartenant aux ménages aisés est de 8,5% après prise en compte des prestations sociales et impôts directs.

Évolution de la répartition des populations par catégorie de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2015-2021 – Traitements et estimations ©Compas



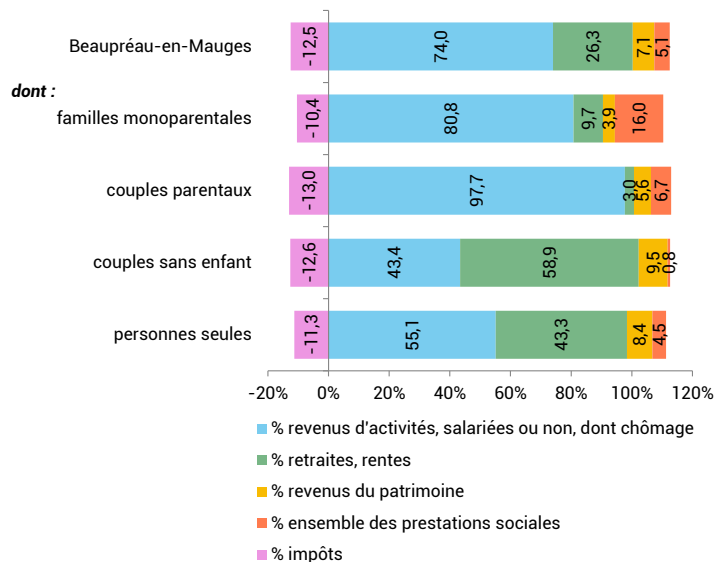
Lecture : En 2015, après redistribution (prise en compte des impôts directs et des prestations sociales), 21,9% de la population de Beaupréau-en-Mauges se situait parmi les ménages médians (entre 1 737 et 2 123€ par mois).

Entre 2015 et 2021, la part de la population de Beaupréau-en-Mauges appartenant à la catégorie des ménages pauvres, après prestations sociales et impôts directs, a diminué passant de 14 à 8%. Sur la même période, la part de la population de Beaupréau-en-Mauges appartenant à la catégorie des ménages modestes a diminué passant de 45 à 34% et celle des populations appartenant aux ménages aisés s'est stabilisée autour de 9%.

Quel est l'impact de la redistribution ?

Composantes du revenu disponible selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



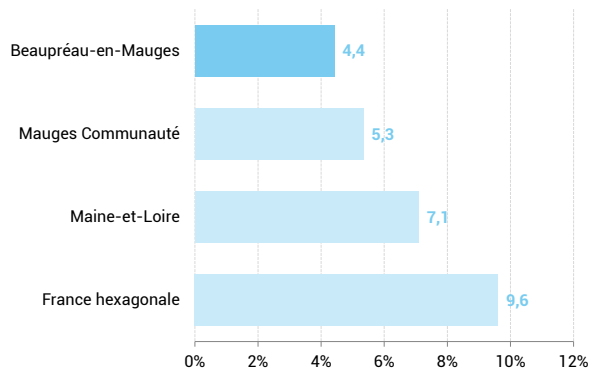
En 2021, 74% du revenu disponible de la population de Beaupréau-en-Mauges est issu des revenus d'activités, salariées ou non, dont le chômage. Les familles monoparentales se démarquent des autres catégories de ménages du fait d'une proportion plus importante de prestations sociales composant le revenu disponible, soit 16%. Enfin, ce sont les couples sans enfant qui enregistre la plus forte part de revenus du patrimoine dans le revenu disponible, soit 9,5% de ce dernier.

Lecture : En 2021, pour les populations vivant en famille monoparentale de Beaupréau-en-Mauges 80,8% du revenu disponible est issu des revenus d'activités salariées ou non, dont le chômage et 16% des prestations sociales.

Quel est l'impact de la redistribution ?

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2023 & Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

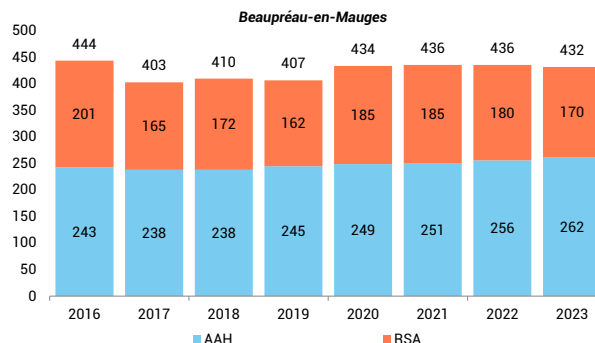


Lecture : Fin 2023, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages de Beaupréau-en-Mauges est de 4,4%.

Parmi les 3 900 allocataires Caf de Beaupréau-en-Mauges en 2023, on recense environ 430 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 4% des ménages de Beaupréau-en-Mauges au dernier recensement de la population.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2016-2023 - Traitements ©Compas



Lecture : Fin 2023, la Caf recense 170 allocataires du RSA et 262 allocataires de l'AAH à Beaupréau-en-Mauges.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA et l'AAH).

On observe une baisse du nombre d'allocataires des minima sociaux entre 2016 et 2019 à Beaupréau-en-Mauges (40 allocataires de moins, soit -8%). Cette baisse s'explique principalement par la diminution du nombre d'allocataires du RSA. 2020 marque un retour à la hausse des allocataires des minima sociaux puis leur nombre s'est stabilisé. Dans le détail, entre 2020 et 2023, le nombre d'allocataires du RSA diminue quand il augmente pour l'AAH.

Allocataires Caf des minima sociaux

Sources : Cnaf, 2023 & Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Allocataires CAF des minima sociaux en 2023		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			AAH	RSA	AAH	RSA
Ouest	65	5,6	30	35	2,6	3,0
Nord-Est	41	3,4	28	13	2,3	1,1
Sud Sud-Est	107	11,2	94	13	9,8	1,4
Gesté	42	3,7	13	29	1,2	2,6
Villedieu-la-Blouère	42	4,0	27	15	2,6	1,4
Chapelle - Saint-Philbert	11	1,8	6	5	1,0	0,8
Andrezé-Jubaudière	33	2,5	19	14	1,4	1,0
Jallais	39	2,8	17	22	1,2	1,6
Pin-Poitevine	50	5,3	28	22	3,0	2,3
Beaupréau-en-Mauges	432	4,4	262	170	2,7	1,7
Chemillé-en-Anjou	nd	-	nd	185	-	2,1
Blain	nd	-	nd	155	-	3,6
Mauges Communauté	2 305	4,6	1 455	850	2,9	1,7
Maine-et-Loire	26 316	7,1	12 430	13 886	3,3	3,7
France hexagonale	2 890 315	9,6	1 263 615	1 626 700	4,2	5,4

nd : données non disponibles

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

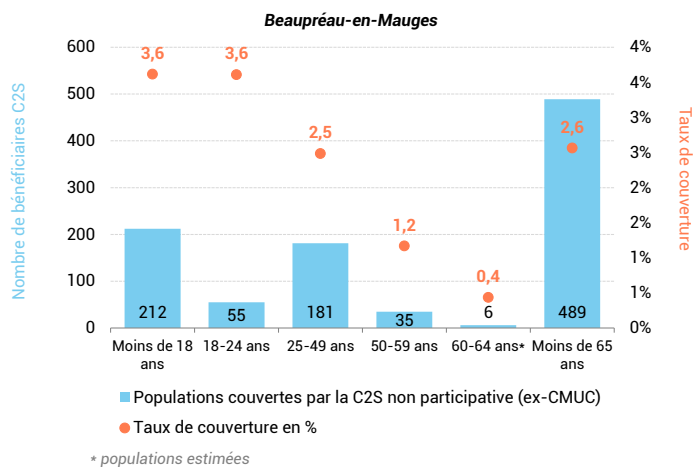
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Fin 2023, Beaupréau-en-Mauges compte 432 allocataires Caf des minima sociaux (dont 170 du RSA et 262 de l'AAH), soit un taux de couverture parmi les ménages de 4,4%.

Quel est l'impact de la redistribution ?

Populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire selon l'âge

Sources : Cnam-ts, 2025 & Insee, RP 2022 – Traitements & estimations ©Compas



En 2025, on comptabilise 490 personnes de moins de 65 ans du régime général couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS) non participative (ex-CMUC). Ces 490 personnes représentent environ 3% de la population de moins de 65 ans de Beaupréau-en-Mauges. Le taux de couverture est estimé à 4% pour les moins de 18 ans et les 18-24 ans.

Lecture : En 2025, Beaupréau-en-Mauges compte 181 bénéficiaires de la C2S non participative (ex-CMUC) âgés de 25 à 49 ans, soit un taux de couverture de 2,5% pour cette tranche d'âge.

Détail infra-communal

Sources : Cnam-ts, 2025 & Insee, RP 2022 – Traitements & estimations ©Compas

2025	Personnes de moins de 65 ans couvertes par la C2S non participative (ex-CMUC)	Répartition par classes d'âge					Taux de couverture estimés en %			
		Moins de 18 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-59 ans	60-64 ans*	Moins de 18 ans	18-24 ans	60-64 ans*	Total
Ouest	127	48	13	55	11	nd	7,9	4,2	nd	5,8
Nord-Est	57	25	nd	21	11	nd	3,4	nd	nd	2,6
Sud-Sud-Est	25	11	11	nd	nd	3	2,3	8,0	2,0	1,5
Gesté	70	33	nd	32	nd	5	4,8	nd	2,7	3,1
Villedieu-la-Blouère	77	30	11	18	14	4	5,2	7,4	2,6	3,9
Chapelle - Saint-Philbert	24	11	13	nd	nd	nd	2,6	13,0	nd	1,9
Andrezé-Jubaudière	26	13	nd	13	nd	nd	1,6	nd	nd	1,0
Jallais	30	12	nd	18	nd	nd	1,3	nd	nd	1,1
Pin-Poitevineire	59	22	11	26	nd	nd	3,4	6,0	nd	2,9
Beaupréau-en-Mauges	489	212	55	181	35	6	3,6	3,6	0,4	2,6
Chemillé-en-Anjou	479	185	54	170	60	10	3,5	4,1	0,8	2,7

* populations estimées

nd : données non disponibles

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2025, Beaupréau-en-Mauges compte 489 personnes de moins de 65 ans couvertes par la C2S non participative (ex-CMUC), qui représentent environ 2,6% de la population de moins de 65 ans.

DÉFINITION

La Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS) a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMUC-C.

La C2S étant sous condition de ressources, la part de bénéficiaires est un indicateur de niveau de vie, non de consommation ou de besoin de soins.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, l'obtention de la C2S n'était pas automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. C'est à présent le cas, les allocataires du RSA bénéficient automatiquement de la complémentaire solidarité santé, l'Assurance Maladie se charge de vérifier que le RSA est toujours perçu par le bénéficiaire, diminuant ainsi les cas de non recours.

Dans le traitement des données Cnam, les adresses correspondant à des adresses administratives (adresses de domiciliation qui ne correspondent pas à une présence physique réelle des allocataires : sans-domicile fixe, gens du voyage et autres personnes non inscrites à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement) sont repérées afin d'être exclues des agrégations sur les échelons infra-communaux (Iris et QP), de façon à ne pas introduire de surreprésentation artificielle

Quel est l'impact de la redistribution ?

Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel :

- Manque d'information sur ses droits
- Manque de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémendeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un

parcours administratif complexe

- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :

- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)
- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)
- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité
- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ; une part en progression depuis 2016.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?

Cadrage général sur la pauvreté relative

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée

Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la pauvreté. En France et plus largement en Europe, la pauvreté se mesure à partir de la pauvreté monétaire relative qui se calcule à partir du revenu médian qui divise la population en deux parts égales.

On peut aussi mesurer la pauvreté en étudiant les conditions de vie. En effet, la pauvreté correspond aussi à l'exclusion de certaines normes de consommation. L'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » (SRCV) menée par l'Insee permet de mesurer la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins 8 restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance des ressources, retards de paiement et difficultés de logement. On peut y retrouver des questions comme « pouvez-vous chauffer votre logement ? », « vous payer une semaine de vacances ? » etc...

Cette méthode permet d'avoir une approche plus subjective de la pauvreté, mais aussi de mesurer les privations d'ordre matériel subies par les ménages. L'étude de la pauvreté en condition de vie permet également de dresser un état des lieux des grands domaines dans lesquels la pauvreté a des conséquences très concrètes.

En 2017, la pauvreté en conditions de vie a atteint son plus bas niveau historique. Elle touche 11% des ménages de France hexagonale, contre 14,6% en 2004. Par ailleurs, la pauvreté en conditions de vie touche davantage les chômeurs (44,1%) et les familles monoparentales (25,9%). Elle concerne plus souvent les familles nombreuses (18,1%) que les couples avec un ou deux enfants (7%).

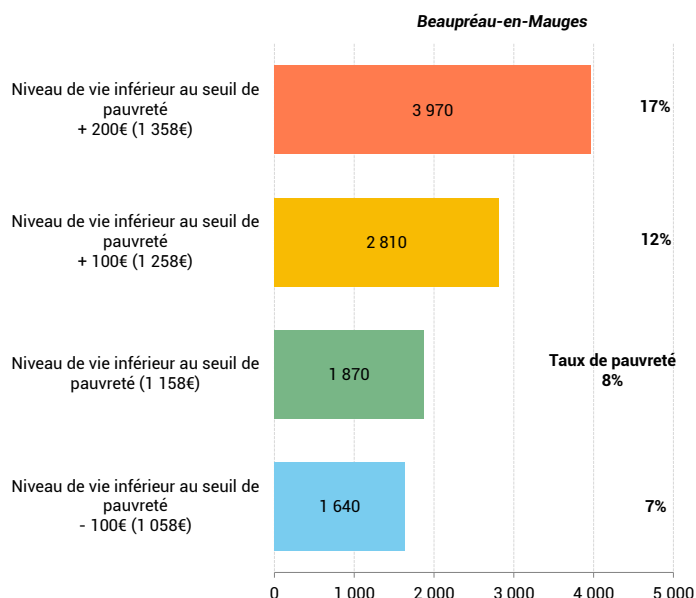
Paradoxalement, entre 2004 et 2018, la pauvreté en condition de vie baisse alors que les taux de pauvreté à 60% ou 50% ont augmenté, comment expliquer cela ? Les difficultés économiques ont été amorties par le système de protection sociale et notamment par le versement d'allocations. De plus, la mesure de la pauvreté en conditions de vie s'appuie sur des données subjectives c'est-à-dire les déclarations des ménages. En période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer « pas si mal lotis » quand le sort des plus modestes se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Inversement, les ménages seraient plus exigeants en période de reprise économique.

D'après le baromètre d'opinion de la Drees, en 2016, 13% des français se considéraient comme pauvres. Ce chiffre est alors à mi-chemin entre les deux mesures présentées précédemment puisqu'à la même période le taux de pauvreté à 60% était de 14% et le taux de pauvreté en conditions de vie était de 11,9%. Grâce à une mesure subjective, ce baromètre permet d'appréhender la pauvreté d'une manière « moins statique ». Les individus se pensent alors comparativement aux autres groupes sociaux.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements & estimations ©Compas



8% de la population de Beaupréau-en-Mauges vit sous le seuil de pauvreté en 2021, soit environ 1 870 personnes. Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables de Beaupréau-en-Mauges générerait une augmentation de 940 à 2 100 personnes. Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 1 158€ par mois en 2021) porterait à environ 1 640 personnes la population concernée, soit 230 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

Lecture : Avec un seuil de pauvreté inférieur de 100€ au seuil officiel (1 158€ en 2021), 1 640 personnes seraient vulnérables à Beaupréau-en-Mauges.

Répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas

	Part des populations par seuil de niveau de vie en %				Estimation* du nombre de personnes par seuil de niveau de vie			
	Niveau de vie inférieur au seuil de ...				Niveau de vie inférieur au seuil de ...			
	Pauvreté - 100 € (1 058€)	Pauvreté (1 158€)	Pauvreté + 100 € (1 258€)	Pauvreté + 200 € (1 358€)	Pauvreté - 100 € (1 058€)	Pauvreté (1 158€)	Pauvreté + 100 € (1 258€)	Pauvreté + 200 € (1 358€)
Ouest	9	12	16	20	230	300	400	500
Nord-Est	7	6	10	14	190	170	280	390
Sud Sud-Est	8	7	13	19	190	160	310	450
Gesté	8	9	13	18	220	240	350	490
Villedieu-la-Blouère	7	8	11	15	170	200	270	370
Chapelle - Saint-Philbert	7	5	10	14	110	80	150	210
Andrezé-Jubaudière	7	6	10	15	220	190	320	480
Jallais	7	8	12	17	240	270	410	580
Pin-Poitevine	8	9	12	16	200	220	290	390
Beaupréau-en-Mauges	7	8	12	17	1 640	1 870	2 810	3 970
Chemillé-en-Anjou	8	9	14	18	1 700	1 910	2 970	3 820
Blain	8	9	14	18	810	910	1 420	1 820
Mauges Communauté	8	8	12	16	9 730	9 490	14 590	19 460
Maine-et-Loire	9	12	16	20	71 380	91 200	126 890	158 610
France hexagonale	12	15	19	23	7 516 720	9 333 260	11 901 480	14 407 050

* population pauvre estimée à partir des données fiscales communales 2021 et Insee RP2022

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Avec un seuil de pauvreté supérieur de 100€ au seuil officiel (1 158€ en 2021), 2 810 personnes seraient vulnérables à Beaupréau-en-Mauges.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?

La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?

Une personne est dite précaire lorsqu'elle bénéficie de peu de protection, notamment celle d'avoir des revenus du travail réguliers et supérieurs au seuil de pauvreté. Lorsque survient un risque social (accident du travail, chômage, séparation...), l'individu peut alors à tout moment basculer vers la très grande pauvreté. La précarité traduit donc une forme d'insécurité sociale et d'incertitude envers l'avenir.

D'après les calculs de l'observatoire des inégalités, huit millions de personnes sont en situation de précarité, soit $\frac{1}{4}$ des actifs. Parmi ces personnes, on compte 2,7 millions de chômeurs et 3,7 millions de travailleurs précaires principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée (données Insee 2018). On peut y ajouter parfois les personnes en apprentissage, en stage ou en contrat aidé. Les jeunes sont particulièrement touchés puisque près de quatre contrats précaires sur dix sont occupés par des jeunes de 15 à 29 ans. La part des jeunes sortis depuis moins de cinq ans de formation initiale et occupant un emploi précaire a presque doublé en trente ans. Cette situation touche surtout ceux issus de milieux populaires et peu diplômés puisque le pourcentage de jeunes occupant un emploi précaire est d'autant plus élevé quand les individus ne possèdent aucun diplôme contrairement à ceux disposant d'un diplôme du supérieur. Face à cette précarité de l'emploi, la jeunesse est donc profondément divisée en fonction des niveaux de diplôme. Toutefois, la situation des jeunes diplômés est loin d'être idéale puisque la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur occupant un emploi précaire a également doublé en trente ans, causant parfois des situations de déclassement vis-à-vis de leurs parents.

Parmi les 8 millions d'individus en situation de précarité, l'observatoire des inégalités prend également en compte 1,6 million de personnes qui ne sont pas comptabilisées dans les chiffres du chômage mais qui souhaiteraient avoir un emploi si elles en avaient la possibilité (données Insee 2018). Cette catégorie regroupe des profils différents : des adultes peu qualifiés qui refusent de rentrer sur le marché du travail en raison de

la faible rémunération proposée ou des mères de familles monoparentales.

Pour ces dernières, la précarité peut aussi faire référence à des difficultés sociales plus générales comme la pauvreté, le surendettement ou l'insécurité sociale. 70% des mères de famille monoparentale sans emploi et qui ne sont pas inscrites au chômage vivent sous le seuil de pauvreté. Une partie de ces femmes sont découragées devant les difficultés à trouver du travail, les salaires sont trop faibles ou les horaires sont incompatibles avec la garde des enfants. Souvent, celles-ci doivent se contenter du minimum : le revenu de solidarité active, soit environ 1 000 euros mensuels au 1er avril 2020 pour une personne ayant deux enfants à charge et auquel il est possible d'ajouter l'allocation parent isolé.

Enfin, il faudrait aussi ajouter à ce chiffre (8 millions) les personnes peu qualifiées et qui, à l'approche de la retraite, se retrouvent au chômage et deviennent alors inactives mais également les personnes en temps partiel subi qui sont souvent des femmes. De même, ce calcul de la précarité ne prend pas en compte les non-salariés comme les indépendants ou les auto-entrepreneurs. Si leur statut est par définition précaire, une partie des non-salariés n'ont rien de précaire. Pourtant, certains d'entre eux, souvent les moins qualifiés, enchaînent les heures de travail pour de faibles rémunérations comme cela peut être le cas des chauffeurs VTC.

Ces différents profils ont été nombreux à participer au mouvement des gilets jaunes qui a débuté à l'automne 2018. La théorie de la « France périphérique » souvent avancée dans l'analyse du mouvement a été infirmée par l'INSEE. Les populations à faible niveau de vie, populaires ou précarisées vivent d'abord dans les plus grandes agglomérations, qui attirent les emplois. Cependant, un million de précaires vit en milieu rural ou dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants. En y ajoutant les agriculteurs et artisans modestes, cela représente une population loin d'être négligeable.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?

Différentes caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements & estimations ©Compas

Les 1 870 personnes pauvres de Beaupréau-en-Mauges

Type de ménage	Age du référent fiscal	Taille du ménage	Statut d'occupation du logement
autres* 20	75 ans et plus 320	5 personnes ou plus 420	ménage locataire du parc social 570
couple parental 570	60-74 ans 270	4 personnes 350	ménage locataire du parc privé 440
famille monoparentale 400	50-59 ans 380	3 personnes 290	ménage propriétaire 850
couple sans enfant 460	40-49 ans 300	2 personnes 380	
femmes seules 210	30-39 ans 350	une seule personne 420	
hommes seuls 210	moins de 30 ans 250		

Lecture : En 2021, parmi les 1 870 personnes pauvres de Beaupréau-en-Mauges, 210 sont des hommes seuls, 250 ont moins de 30 ans, 420 vivent seules et 850 sont propriétaires.

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 1 870 personnes pauvres de Beaupréau-en-Mauges. On estime que 210 femmes seules et 210 hommes seuls vivent sous le seuil de pauvreté. Les personnes pauvres vivant au sein d'une famille monoparentale sont estimées à 400 environ, contre 570 au sein des couples parentaux et 460 au sein des couples sans enfant.

Selon l'âge du référent fiscal, la population considérée comme pauvre est estimée autour de 250 personnes au sein des ménages les plus jeunes de Beaupréau-en-Mauges, contre 320 au sein des ménages les plus âgés.

Environ 440 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires du parc privé de Beaupréau-en-Mauges, et 850 personnes parmi les propriétaires.

Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 420 personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté contre environ 420 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

DÉFINITION

autres* = ménages complexes selon l'Insee : Un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes. Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. Il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.



Le taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2012-2021 - Traitements ©Compas

	Population pauvre en 2021	Taux de pauvreté° en %				Population pauvre correspondant*	
		2012	2021	Taux d'évolution annuel moyen en % 2012-2021	Tendance prolongée ** 2031	2031	Évolution 2021-2031
Beaupréau-en-Mauges	1 870	8	8	+0,2	8	1 910	+40
Mauges Communauté	9 490	8	8	-0,8	7	8 730	-760
Maine-et-Loire	91 200	11	12	+0,2	12	93 500	+2 300
France hexagonale	9 333 260	14	15	+0,5	16	9 783 690	+450 430

° seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%), soit 987€ en 2012 et 1 158€ en 2021 (€ courants)

* Sous l'hypothèse d'un maintien, à l'horizon 2031, du niveau de population de 2021

** taux d'évolution annuel prolongé, à la hausse comme à la baisse

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, si la tendance d'évolution du taux de pauvreté est prolongée, la population pauvre pourrait être de 1 910 personnes en 2031, soit une évolution de +40.

 Le paramètre qui évolue est le taux de pauvreté. Le nombre de personnes pauvres correspond à celui estimé en appliquant le taux de pauvreté attendu à la population de 2022.

En 2021, le taux de pauvreté à Beaupréau-en-Mauges atteint 8%, soit 1 870 personnes concernées. Si l'on prolonge la tendance observée depuis 9 ans, sur les 10 prochaines années (aucune inversion de tendance ni de facteurs aggravants), le nombre de personnes pauvres pourrait atteindre 1 910 en 2031 et le taux de pauvreté resterait à 8%.

Baromètre – L'inclusion numérique

Cadrage général sur la fracture numérique

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'indice ©Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique : nous considérons 7 indicateurs :

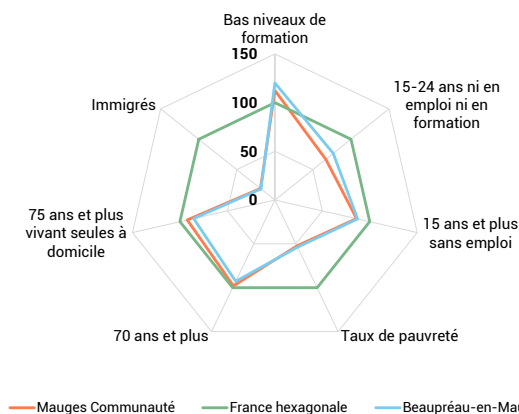
- l'âge
- le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- le niveau de vie
- l'immigration

Six de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 33.

Baromètre – L'inclusion numérique

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 & Filosofi 2021
- Traitements ©Compas



Lecture : La part de 15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation de Beaupréau-en-Mauges est 1,2 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteurs aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique. L'indice de rupture numérique est de 9 à Beaupréau-en-Mauges contre 15 en France hexagonale : la situation y est donc beaucoup plus favorable qu'en moyenne nationale.

La majorité des indicateurs composant l'indice sont sous-représentés à Beaupréau-en-Mauges par rapport à la France hexagonale à l'exception de la part de 15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation (30% contre 25%).

Les habitants de l'iris Sud Sud-Est présentent le risque de fragilité numérique le plus élevé de la commune (11) au contraire des habitants de l'iris Chapelle - Saint-Philbert où l'indice est 2 fois moins élevé (6).

Détail des facteurs de risque relatifs à la rupture numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 & Filosofi 2021 - Traitements ©Compas

	Indice de rupture face au numérique	15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation		Jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	8	464	25,2	43	10,5	839	39,0
Nord-Est	7	486	23,9	17	6,3	975	43,0
Sud Sud-Est	11	718	37,6	11	4,7	1 051	51,3
Gesté	8	608	30,2	12	5,4	860	40,8
Villedieu-la-Blouère	9	604	32,0	21	8,9	865	43,1
Chapelle - Saint-Philbert	6	318	29,4	5	2,5	469	39,1
Andrézé-Jubaudière	8	723	29,9	18	6,1	1 051	42,0
Jallais	9	766	30,5	31	10,7	1 140	43,4
Pin-Poitevineière	7	513	28,4	66	20,8	853	42,5
Beaupréau-en-Mauges	9	5 200	29,7	225	9,1	8 104	42,8
Chemillé-en-Anjou	8	4 377	27,8	170	7,0	7 447	43,0
Blain	nd	1 809	24,1	nd	-	4 008	48,9
Mauges Communauté	8	24 940	27,8	1 011	7,9	41 279	42,3
Maine-et-Loire	9	153 293	25,6	10 266	9,4	321 509	47,4
France hexagonale	15	12 014 243	24,7	922 723	11,8	26 760 792	49,1

	Taux de pauvreté	70 ans et plus dans la population		75 ans et plus vivant seules à domicile		Immigré(e)s dans la population	
		Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre
Ouest	12,0	255	9,9	58	34,9	157	6,1
Nord-Est	6,0	419	14,9	59	22,4	43	1,5
Sud Sud-Est	7,0	377	15,7	126	47,3	53	2,2
Gesté	9,0	330	11,9	74	36,9	34	1,2
Villedieu-la-Blouère	8,0	322	12,8	94	41,4	40	1,6
Chapelle - Saint-Philbert	5,0	183	11,9	36	31,1	4	0,3
Andrézé-Jubaudière	6,0	446	13,6	87	34,7	57	1,7
Jallais	8,0	495	14,2	110	33,7	47	1,3
Pin-Poitevineière	9,0	261	10,5	63	41,6	19	0,7
Beaupréau-en-Mauges	8,0	3 149	13,2	709	35,9	454	1,9
Chemillé-en-Anjou	9,0	2 472	11,5	549	35,6	507	2,4
Blain	9,0	1 232	11,9	nd	-	220	2,1
Mauges Communauté	7,8	17 041	13,9	3 746	38,7	2 406	2,0
Maine-et-Loire	11,5	114 874	13,9	29 880	40,8	39 014	4,7
France hexagonale	14,9	9 360 120	14,2	2 499 755	42,0	6 877 690	10,4

Valeur inférieure à celle de Beaupréau-en-Mauges
Valeur proche de celle de Beaupréau-en-Mauges
Valeur supérieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice de rupture face au numérique de Beaupréau-en-Mauges est de 9.

Baromètre – Les besoins pour l'accès aux droits

Les besoins pour l'accès aux droits

Tous les citoyens français auraient théoriquement des besoins dans le cadre de leurs relations avec l'administration. Cependant, tous les citoyens n'ont pas le même niveau de besoin. Ainsi, pour cet indice@Compas il a été choisi de recenser les ménages qui ont le plus besoin d'utiliser les plateformes numériques pour leur accès aux droits, pour leur fonction parentale ou leur accès à l'emploi.

Pour ce faire, il a été retenu, dans la construction de l'indice@Compas, trois grands groupes d'usager : les ménages plus fortement dépendants des prestations sociales, les demandeurs d'emploi et les familles.

Le choix des familles s'explique aisément par le développement très fort du numérique dans l'accès au savoir et à l'éducation. La période du confinement a mis fortement en évidence l'importance de l'accès au numérique pour les enfants et les jeunes en phase d'apprentissage. Parallèlement, l'exercice de la fonction parentale passe aussi par la capacité des adultes à échanger avec l'enfant sur ses notes, le suivi des devoirs mais aussi les choix liés à son orientation. Le développement des plateformes rend complexe cette fonction parentale pour des adultes qui n'en auraient pas la maîtrise. Les plateformes numériques d'échanges entre les établissements scolaires et les familles (Edu-Connect, Parcoursup...) en sont de parfaites illustrations. A cela s'ajoutent les autres compétences nécessaires pour trouver les bons sites et les bons repères dans l'usage de l'outil numérique. Par conséquent, la présence des enfants rend l'usage (équipement et maîtrise) du numérique essentiel.

Le choix des demandeurs d'emploi est lié aux procédures de France Travail. Depuis quelques années, le « pointage » s'effectue numériquement. De même, la recherche d'emploi (accès aux offres) se fait par l'informatique. Si des postes et un accompagnement sont proposés par France Travail ou par des « maisons de l'emploi » des collectivités locales, l'accès au numérique est encore plus important pour le demandeur d'emploi que pour l'actif.

Enfin, le troisième groupe est celui de l'accès aux droits sociaux pour le budget des ménages. Il

peut s'agir des aides au logement, des minima sociaux, des allocations familiales, des autres droits financiers. Le numérique est nécessaire tant pour avoir accès aux droits ou les renouveler que pour prendre connaissance des virements. Pour approcher cette réalité le choix a été fait de prendre en compte la part des revenus liés aux prestations sociales dans le total des ressources des ménages. Plus cette part est élevée et plus le besoin d'accès aux droits sera important.

DÉFINITION

Indice des besoins pour l'accès aux droits :

nous considérons 3 indicateurs :

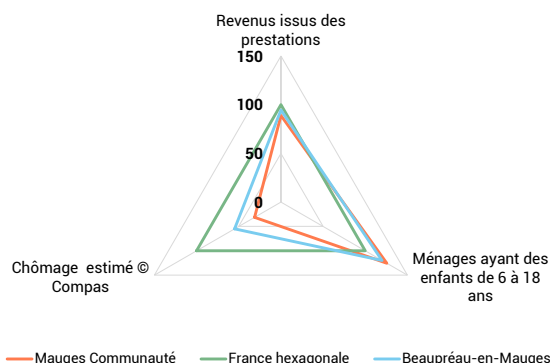
- les familles avec un enfant de 6/18 ans
- la demande d'emploi
- le niveau de dépendance aux prestations

Ces indicateurs sont notés de 0 à 10. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 30.

Baromètre – Les besoins pour l'accès aux droits

Indice des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 & Filosofi 2021 & France Travail, 2026 – Traitements ©Compas



Lecture : La part des ménages ayant des enfants âgés de 6 à 18 ans de Beaupréau-en-Mauges est 1,2 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice des besoins potentiels pour l'accès aux droits est de 6 à Beaupréau-en-Mauges contre 8 en France hexagonale : la situation y est donc un peu plus favorable.

Si la part des revenus issus des prestations est semblable à Beaupréau-en-Mauges et en France hexagonale, la part des ménages ayant des enfants âgés de 6 à 18 ans de la commune est supérieure de 4 points à la moyenne nationale (24% contre 20%) alors que le taux de chômage estimé est inférieur de 5 points.

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les Iris, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice des besoins potentiels pour l'accès aux droits le plus élevé (8) est enregistré dans les Iris Ouest, Chapelle – Saint-Philbert et Pin-Poitevineière quand le plus faible est de 5 dans l'Iris Sud Sud-Est.

Détail des facteurs des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 & Filosofi 2021 & France Travail, 2026 – Traitements ©Compas

	Indice des besoins pour l'accès aux droits	Part des revenus issus des prestations		Ménages ayant des enfants de 6 à 18 ans		Chômage estimé@Compas	
		Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Ouest	8	6,1	237	20,6	133	9,7	
Nord-Est	6	4,8	278	23,2	80	6,1	
Sud Sud-Est	5	5,0	188	19,6	29	2,9	
Gesté	6	5,2	262	23,3	53	4,0	
Villedieu-la-Blouère	6	4,9	246	23,5	78	6,5	
Chapelle - Saint-Philbert	8	4,7	180	29,5	29	3,7	
Andrezé-Jubaudière	7	4,5	324	24,2	90	5,5	
Jallais	7	5,1	351	24,8	102	6,3	
Pin-Poitevineière	8	5,3	264	28,1	75	6,1	
Beaupréau-en-Mauges	6	5,1	2 330	23,8	670	5,9	
Chemillé-en-Anjou	7	5,4	2 247	25,8	630	6,0	
Blain	8	6,0	1 112	25,6	350	7,3	
Mauges Communauté	7	4,8	12 507	24,9	1 990	3,3	
Maine-et-Loire	7	5,3	77 485	20,9	35 790	9,2	
France hexagonale	8	5,4	5 980 042	19,9	3 267 160	10,7	

Valeur inférieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur proche de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur supérieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice des besoins pour l'accès aux droits de Beaupréau-en-Mauges est de 6.

Quel est le niveau de précarité alimentaire ?

L'alimentation : entre sécurité et précarité

L'accès à une alimentation saine et suffisante est également une composante essentielle du bien-être humain. Les inégalités alimentaires sont souvent le reflet des disparités économiques et des conditions de vie précaires. Les choix alimentaires, influencés par des facteurs culturels et socio-économiques, sont aussi révélateurs des hiérarchies sociales. Le Conseil National de l'Alimentation définit la précarité alimentaire comme une « *situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri* ».

Depuis près de deux ans, les prix des denrées alimentaires ne cessent de progresser. Dans le même temps, la précarité monétaire se renforce et le taux de pauvreté repart à la hausse. Ainsi, les enjeux relatifs à la précarité alimentaire s'installent de plus en plus dans le débat public.

D'après la dernière enquête du CREDOC Aspirations et Conditions de vie des français, 16% de la population étaient en situation de précarité alimentaire et déclarent n'avoir pas toujours assez à manger. La principale raison citée est un manque de moyens

financiers. Se jouent alors des effets de substitution et une moindre qualité de l'alimentation : la moitié des répondants en précarité alimentaire déclarent « consommer des aliments moins appréciés, moins chers et réduire la taille des repas ou sauter des repas ».

Ainsi, la demande augmente fortement, les banques alimentaires enregistrent une hausse des bénéficiaires par rapport aux années passées mais ce type de structures, comme les associations caritatives doivent faire face à des manques importants de ressources, des difficultés de financement puis de coordination de l'aide proposée. Les collectivités locales et particulièrement les CCAS/CIAS sont aussi, les premiers amortisseurs de cette précarité alimentaire (épicerie sociale, bons alimentaires etc...).

Dès lors, le premier objectif est la question du **repérage de ces publics en précarité alimentaire** et l'identification de leurs caractéristiques pour agir au plus près et construire des réponses efficaces et cohérentes. En effet, toujours d'après l'enquête du CREDOC, une personne sur deux en situation de précarité alimentaire se débrouille sans recours à l'aide alimentaire. L'enjeu de la non-demande est donc central, la honte et la méconnaissance des aides en sont les principales causes.

MÉTHODOLOGIE

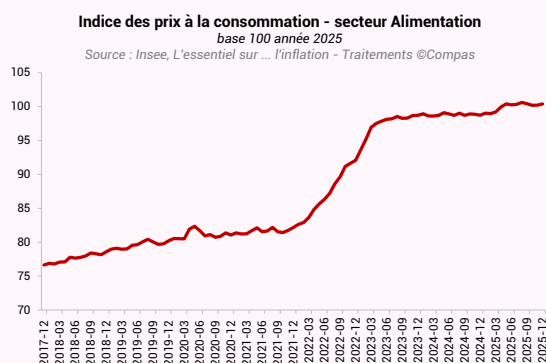
Précarité alimentaire quantitative : risque de ne pas avoir assez à manger.

Précarité alimentaire qualitative : risque d'avoir assez à manger mais pas toujours les aliments souhaités.

L'enquête budget des ménages de 2017 montre, à partir du 2ème décile des niveaux de vie, une diminution progressive de la part du budget des ménages consacré à l'alimentation. Cette courbe décroissante n'inclut pas les ménages les plus pauvres. On considère que cette catégorie de ménages dépenserait plus pour l'alimentation si elle le pouvait, et que la courbe décroissante progressive de la part de l'alimentation dans le budget des ménages devrait concerner toutes les catégories de ménages y compris les plus pauvres. Selon ce postulat, les ménages du 1er décile devraient consacrer 19,3% de leur budget à l'alimentation (et non pas 17,4%), soit 266€. Ainsi, à minima, pour couvrir les besoins alimentaires, le coût minimum journalier de l'alimentation est estimé à 8,74 € (par unité de consommation). C'est au regard de cet indicateur qu'est calculée la **précarité alimentaire qualitative**.

Le montant des niveaux de vie pouvant être consacré à l'alimentation est estimé au regard des taux de répartition des dépenses annuelles selon le niveau de vie issus de l'enquête budget des ménages de 2017.

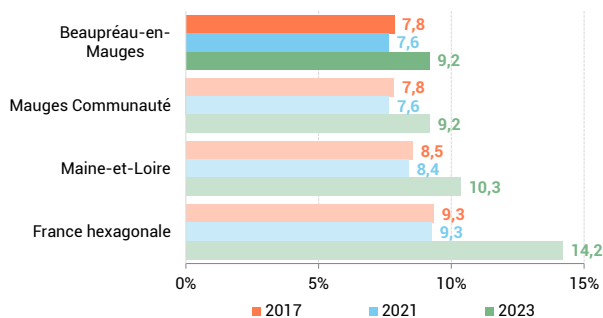
L'étude du Crédoc publiée en mai 2023 (Consommation et modes de vie) indique, en avril 2021, 10% de la population se déclarant en précarité alimentaire quantitative et 42% en précarité alimentaire qualitative. Sur la base de ces éléments, et en fonction des estimations de budget des ménages présentées ci-dessus, nous estimons à 5,49€ en 2021 le minimum journalier nécessaire pour le budget alimentation pour ne pas être en précarité alimentaire quantitative (ce montant passerait à 6,59€ en 2023 en prenant en compte l'inflation sur le secteur alimentation), et 9,38€ le seuil au-dessous duquel les ménages sont en précarité alimentaire qualitative.



Quel est le niveau de précarité alimentaire ?

Estimation de la part de la population en risque de précarité alimentaire quantitative en%

Source : Insee, Filosofi 2021 et enquête budget des ménages 2017 - Traitements ©Compas

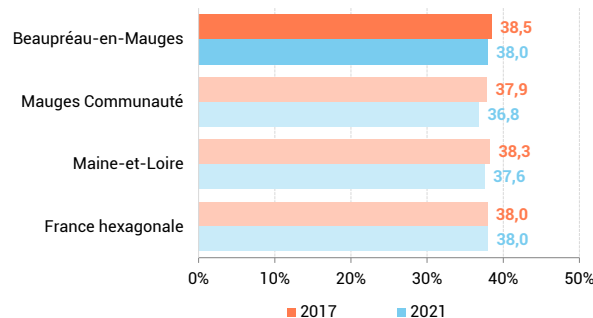


Lecture : En 2021, on estime que 7,6% de la population de Beaupréau-en-Mauges est en risque d'insuffisance alimentaire quantitative (risque de ne pas avoir assez à manger).

En 2021, moins de 8% des habitants de Beaupréau-en-Mauges seraient en risque d'insuffisance alimentaire quantitative (risque de ne pas avoir assez à manger) selon nos estimations, soit près de 1 780 habitants. Cette part est identique à celle de Mauges Communauté contre plus de 8% pour le département et plus de 9% en France hexagonale. En prenant en compte l'inflation sur le secteur de l'alimentation jusqu'en décembre 2023, ce risque (calculé sur la base des niveaux de vie des ménages de 2021) atteindrait 9% contre 14% en France hexagonale. Près de 2 140 habitants n'auraient donc pas les ressources nécessaires pour s'alimenter en quantité suffisante.

Estimation de la part de la population en risque de précarité alimentaire qualitative en%

Source : Insee, Filosofi 2021 et enquête budget des ménages 2017 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2021, on estime à 38,0% des habitants ceux en risque d'insuffisance alimentaire qualitative (risque d'avoir assez à manger mais pas toujours les aliments souhaités).

En 2021, près de 8 880 habitants de Beaupréau-en-Mauges n'auraient pas les ressources nécessaires à une alimentation de qualité (variée et souhaitée), soit 38% d'entre eux (comme en 2017). Cette part est semblable aux moyennes départementale et hexagonale contre 37% pour Mauges Communauté.

Budget alimentation nécessaire	déc. 2017	déc. 2021
Minimum journalier en €	8,74	9,38
Minimum mensuel en €	266	285
2017-2021		
Inflation secteur alimentation		+7,2%

Estimation du montant des dépenses consacrées à l'alimentation

Source : Insee, Filosofi 2021 et enquête budget des ménages 2017 - Traitements ©Compas

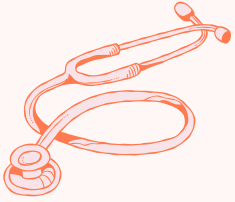
	Estimation du montant mensuel des dépenses consacrées à l'alimentation en 2023 par décile (en euros)										
	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile
Beaupréau-en-Mauges	219	251	263	272	288	303	317	331	339	347	364
Mauges Communauté	218	252	264	274	290	305	319	333	341	349	365
Maine-et-Loire	199	242	257	270	290	307	324	340	349	357	367
France hexagonale	180	229	248	264	290	312	332	350	358	364	364

Lecture : En 2023, on estime que le montant mensuel des dépenses consacrées à l'alimentation est de 219€ à Beaupréau-en-Mauges pour les 10% des ménages les plus pauvres (1^{er} décile) contre 364€ pour les 10% les plus riches (9^{ème} décile).

L'enquête budget des ménages de 2017 associée aux données sur les niveaux de vie des ménages en 2021 permet d'estimer le montant des dépenses consacrées à l'alimentation. Ainsi, la moitié des ménages de Beaupréau-en-Mauges dépense en moyenne 303€ tous les mois pour s'alimenter en 2023, soit un montant légèrement inférieur à celui observé dans les territoires de comparaison.

Les 10% des ménages les plus modestes y consacrent près de 220€ (soit 40€ de plus qu'en France hexagonale) contre 364€ pour les 10% les plus aisés (comme en France hexagonale). L'écart entre les 10% les plus modestes et les 10% les plus aisés est de 145€ à Beaupréau-en-Mauges contre 184€ en France hexagonale. Les inégalités sont ainsi un peu moins prononcées dans la commune.

L'OFFRE DE SOINS



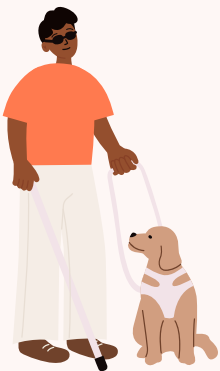
- 145** Quelle est l'offre de soins sur le territoire ?
- 147** Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

L'ÉTAT DE SANTÉ DES POPULATIONS



- 149** Quelle est l'espérance de vie des populations ?
- 150** Baromètre - Les besoins potentiels de santé
- 152** Quels sont les recours et non-recours aux soins ?
- 153** Quid de la santé mentale

LE HANDICAP



- 154** Combien de personnes sont à risque de handicap ?
- 155** Combien de personnes sont reconnues en situation de handicap ?
- 157** Quels sont les équipements d'accueil des personnes en situation de handicap ?

L'état de santé d'une population ne peut se résumer pas aux seuls indicateurs de morbidité ou de consommation de prestations de santé. Il dépend aussi de facteurs sociaux de santé comme l'âge, le niveau de ressources, l'éducation ou encore la culture qui influencent fortement la capacité de chacun à adopter des comportements de prévention, à comprendre les campagnes de sensibilisation et à aller vers les acteurs de la santé. Ainsi, les populations de jeunes adultes comme celles des personnes âgées, ou celles moins instruites, comme celles en difficultés économiques et sociales peuvent se montrer moins consommatrices de prestations pour diverses raisons, malgré des besoins bien réels inhérents à l'avancée en âge, à des ressources limitées ou encore à une alimentation moins équilibrée, ou à une moindre activité physique.

Mais la santé dépend aussi de l'offre de soins disponible dans le territoire. La présence de médecins, d'infirmiers, de centres de santé et de structures de prévention facilite l'accès aux services et tend à réduire les inégalités en matière d'accès aux soins. À l'inverse, l'absence ou la difficulté d'accès à ces services peut créer des zones de vulnérabilité sanitaire.

Un territoire doté de services de santé de qualité devient également plus attractif. Les familles, les professionnels et même les entreprises sont plus enclins à s'installer là où les soins sont facilement accessibles et fiables. L'évaluation de la santé de la population d'un territoire doit donc combiner déterminants sociaux et accessibilité aux soins, pour identifier les besoins, orienter les politiques publiques et améliorer le bien-être global des habitants.

CHIFFRES CLÉS

La santé et le handicap

13

médecins généralistes, soit

0,5

médecin pour 1 000 habitants



17%

des bénéficiaires du régime général sans médecin traitant déclaré

6%

des bénéficiaires du régime général sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois

890

personnes de 25-59 ans considéreraient avoir un handicap

730

personnes de 25-59 ans auraient une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie

660

personnes de 25-59 ans auraient au moins une limitation fonctionnelle sévère



3%

des ménages allocataires de l'AAH

1,5%

des bénéficiaires du régime général ont un versement de pension d'invalidité

Quelle est l'offre de soins sur le territoire ?

Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

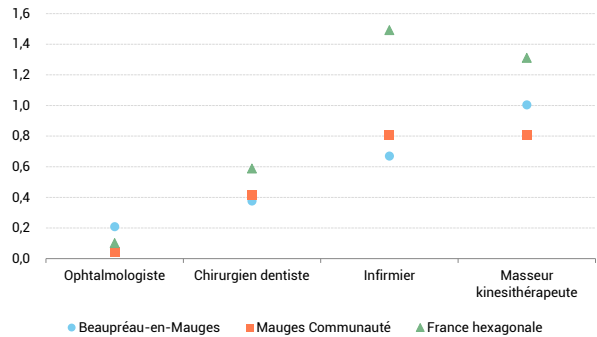
Sources : BPE, 2024 & Insee, RP 2022 – Traitements
©Compas

	Nombre de praticiens en exercice	
	Mauges Communauté	Beaupréau-en-Mauges
La médecine libérale (hors médecins généralistes)		
Ophtalmologiste	5	5
Chirurgien dentiste	51	9
Stomatologie	0	0
Gynécologue	0	0
Pédiatrie	0	0
Dermatologue vénéréologue	0	0
Oto-rhino-laryngologie	0	0
Psychiatre	2	2
Cardiologue	2	0
Pneumologue	0	0
Gastro-enterologue hépatologie	0	0
Radiodiagnostic et imagerie médicale	0	0
Les autres professionnels de santé libéraux		
Infirmier	99	16
Masseur kinésithérapeute	99	24
Pédicure-podologue	30	8
Ergothérapeute	7	2
Psychomotricien	5	1
Sage-femme	19	6
Les établissements et services à caractère sanitaire		
Magasin d'optique	19	4
Pharmacie	34	8
Laboratoire d'analyse	5	2
Ambulances	10	3
Densité pour 1 000 habitants moins de deux fois moins que la moyenne nationale		
Densité pour 1 000 habitants plus de deux fois la moyenne nationale		

Lecture : En 2024, Beaupréau-en-Mauges compte 0,7 infirmière pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1000 habitants

Sources : BPE, 2024 & Insee, RP 2022 – Traitements
©Compas



Lecture : En 2024, Beaupréau-en-Mauges compte 0,4 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Les soins primaires, hors médecine générale, portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire les spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmiers-ères ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins de Beaupréau-en-Mauges à celle de l'ensemble de la France hexagonale permet d'avancer que la commune occupe une position relativement défavorable au regard de la moyenne nationale en matière de soins infirmiers.

Quelle est l'offre de soins sur le territoire ?

Professionnels et structures de premier recours

Sources : C@rtoSanté – FNPS, 2025 ; SNDS, 2024 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

	Beaupréau-en-Mauges	Mauges Communauté	France hexagonale
Médecins généralistes libéraux	13	77	53 980
Dont âgés de 55 ans et plus	3	14	22 634
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants)	0,5	0,6	0,8
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	3,2	3,8	5,0
Centre de santé Polyvalent	0	0	1 207
Maison de Santé Pluridisciplinaire	1	7	2 779

Lecture : Beaupréau-en-Mauges compte 13 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,5 médecin pour 1 000 habitants.

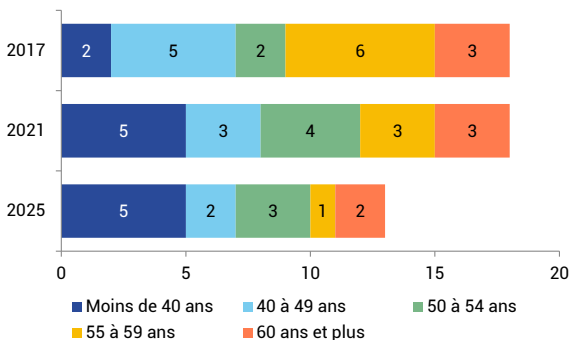
Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

Beaupréau-en-Mauges compte 13 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,5 médecin pour 1 000 habitants contre 0,8 pour 1 000 habitants en moyenne nationale.

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Répartition par âge des médecins généralistes

Source : C@rtoSanté – FNPS, 2017-2025 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2025, Beaupréau-en-Mauges compte au total 13 médecins généralistes, dont 2 sont âgés de 60 ans et plus.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 3,2 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5 pour 1 000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans le centre ville. Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie – parfois importante – de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

1 maison de santé pluridisciplinaire est implantée à Beaupréau-en-Mauges. En revanche, il n'y a pas de centre de santé polyvalent ou de service d'urgence.

L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

La confrontation de la répartition par âge des médecins généralistes en exercice à Beaupréau-en-Mauges met en évidence l'installation de jeunes praticiens entre 2017 et 2021. Parmi les 13 médecins généralistes de Beaupréau-en-Mauges en exercice en 2025, cinq sont âgés de moins de 40 ans et deux de 60 ans et plus

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par la nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,

- le nombre d'habitants sur le territoire.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de « sous-dense ».

Entre 2,5 et 4 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

Sources : Drees, 2022 - Traitements ©Compas

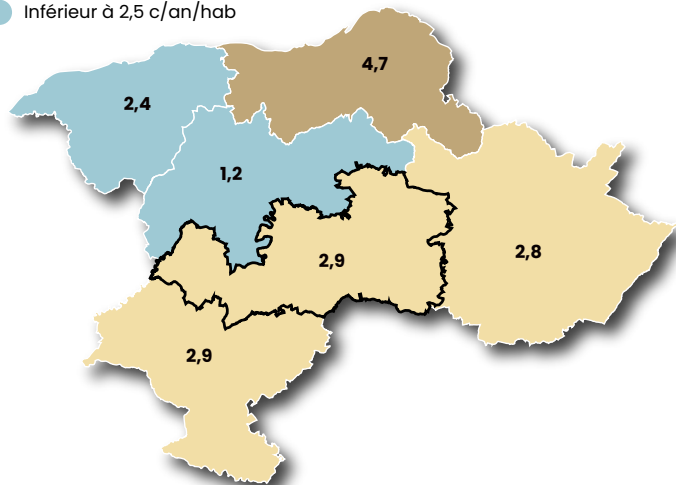
Nombre de consultations ou visites accessibles par an par habitant en 2022

(médecins généralistes de moins de 65 ans)

Moyenne Mauges Communauté :

3 c/an/hab

- Supérieur ou égal à 4 c/an/hab
- De 2,5 à 4 c/an/hab
- Inférieur à 2,5 c/an/hab



Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Beaupréau-en-Mauges ont accès en moyenne à 3,1 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant.

Ce chiffre baisse à 2,9 quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre). Au regard de l'indicateur d'APL, Beaupréau-en-Mauges dispose d'une offre de soins en médecins généralistes qui répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

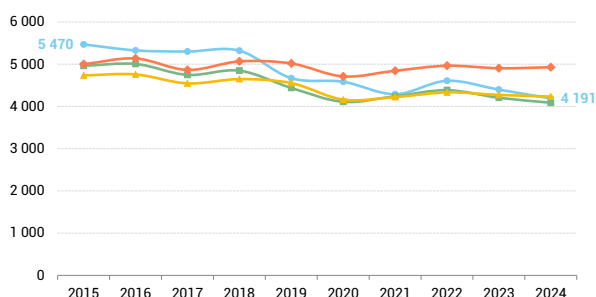
Ce constat, tiré de cet indice, doit cependant être nuancé et croisé avec l'analyse de l'agence régionale de la santé (ARS) concernant les territoires considérés localement comme prioritaires, et par celle, plus qualitative, des acteurs locaux de la santé.

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux

Source : C@rtoSanté - SNDS 2015-2024 - Traitements ©Compas



Lecture : Les médecins généralistes de Beaupréau-en-Mauges ont réalisé en moyenne 4 191 consultations en 2024.

Les médecins généralistes exerçant à Beaupréau-en-Mauges ont réalisé en moyenne 4 191 consultations en 2024, soit près de 17 consultations quotidiennes. Ce nombre est inférieur à celui observé à l'échelle de la France hexagonale (près de 20 consultations quotidiennes). La tension exercée à Beaupréau-en-Mauges est ainsi moins élevée qu'en France hexagonale.

Depuis 2015, le nombre de consultations réalisées annuellement a diminué à Beaupréau-en-Mauges, passant de 22 à 17 en 2024.

En 2024, les 15 médecins généralistes libéraux actifs tout au long de l'année ont réalisé plus de 62 860 consultations dans l'année. En 2017, les 18 praticiens actifs toute l'année avaient réalisé près de 95 420 consultations, soit 32 565 de plus qu'en 2024.

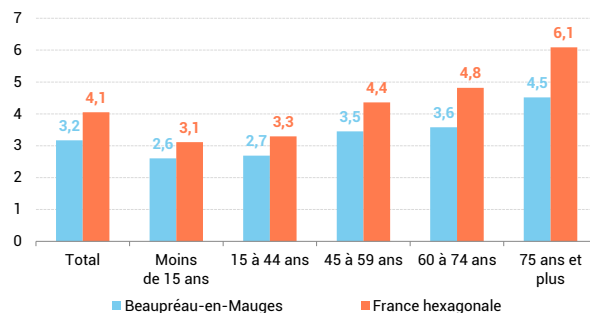
Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès. L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».

Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source : C@rtoSanté - SNDS 2025 - Traitements ©Compas



Lecture : Au cours de l'année 2024, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à Beaupréau-en-Mauges ont vu leur médecin généraliste en moyenne 4,5 fois.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2024 à Beaupréau-en-Mauges, elles ont vu près de 5 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale (6).

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant à Beaupréau-en-Mauges est de près de 3 par an en 2024 (soit un nombre semblable à celui observé à l'échelle nationale).

Quelle est l'espérance de vie des populations ?

Espérance de vie à différents âge selon le sexe en 2025

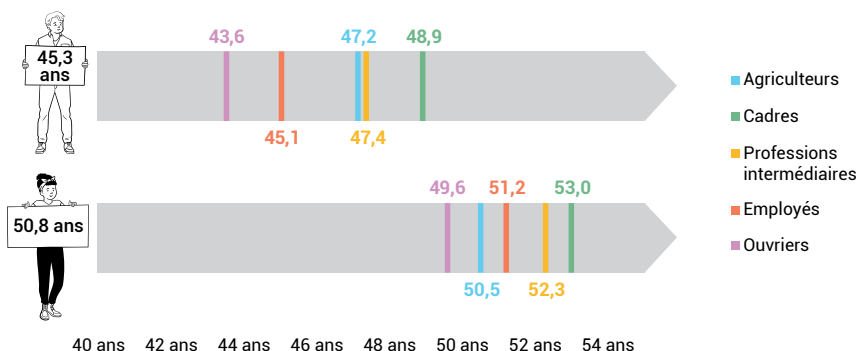
Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population (France)



Lecture : En 2025, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 85,9 années.

Espérance de vie à 35 ans selon la catégorie sociale en 2020-2022

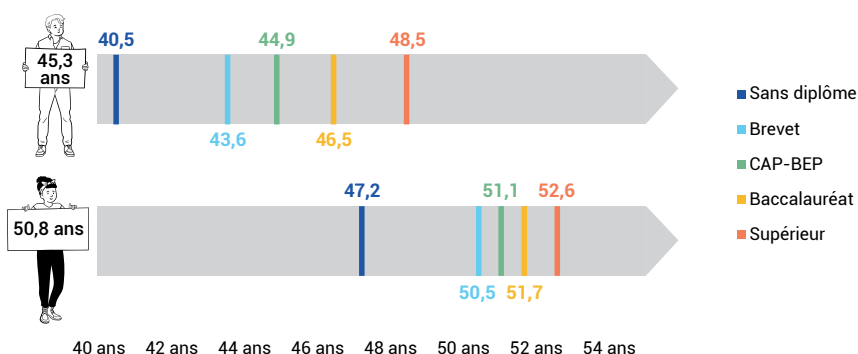
Source : Insee, Échantillon Démographique Permanent (France hors Mayotte)



Lecture : En 2020-2022, l'espérance de vie à 35 ans des agricultrices est de 50,5 ans.

Espérance de vie à 35 ans selon le diplôme en 2020-2022

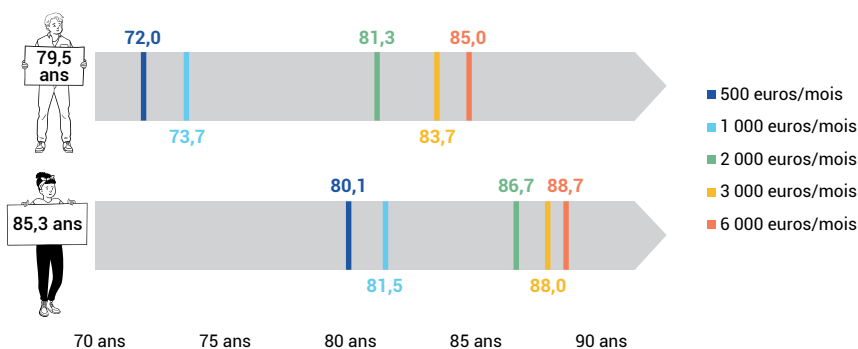
Source : Insee, Échantillon Démographique Permanent (France hors Mayotte)



Lecture : En 2020-2022, l'espérance de vie à 35 ans des femmes sans diplôme est de 47,2 ans.

Espérance de vie à la naissance selon le niveau de vie en 2020-2022

Source : Insee, Échantillon Démographique Permanent (France hors Mayotte)



Lecture : L'espérance de vie à la naissance des femmes avec un niveau de vie de 500 euros par mois est de 80,1 ans.

Note : 500 euros
1 000 euros
2 000 euros
3 000 euros
6 000 euros

est le niveau de vie mensuel moyen des

5% les plus modestes
10 à 15% les plus modestes
35 à 40% les plus aisés
10 à 15% les plus aisés
5% les plus aisés

Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5% les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 85 ans contre 72 ans chez les 5% les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque près de 9 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5% les plus aisées atteint 88,7 ans, contre 80,1 ans parmi les 5% les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5% les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20% les plus modestes, 3,2% des personnes interrogées disent avoir renoncé pour des raisons financières à des examens médicaux (hors soins dentaires), contre 1,8% de l'ensemble de la population (données 2025). De plus, les cadres ont souvent un niveau de vie élevé et sont moins soumis aux risques professionnels (accidents, maladies, etc.) que les ouvriers. De même, les comportements à risque pour la santé sont plus fréquents chez les non-diplômés que chez les diplômés. Par exemple, 21% des adultes sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat fument quotidiennement, contre seulement 13% des diplômés du supérieur. Enfin, un faible niveau de vie peut également être la conséquence d'une mauvaise santé plutôt qu'en être la cause. Une santé défaillante peut freiner la poursuite d'études, l'exercice d'un emploi, ou l'accès aux emplois les plus qualifiés.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Baromètre – Les besoins potentiels de santé

Les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, par l'intégration de la dimension sociale dans les besoins de santé le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants.

Les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins, ...) Nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur la situation des habitants dans ce domaine.

Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants.

De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention

L'intérêt est de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante. La construction du baromètre@Compas repose donc sur 7 indicateurs différents renvoyant à 4 grands critères que sont l'âge, la profession et catégorie socio-professionnelle, la pauvreté monétaire et la « mise à l'écart de l'emploi ».

Si cet indice de besoins potentiels en santé ne préjuge pas en soi d'une demande effective de soins de la part des publics ou encore de leur recours effectif à une offre de soins, il doit permettre toutefois d'alerter les acteurs d'un territoire sur la possibilité d'un risque encouru ; et ce en questionnant localement le niveau d'adéquation entre l'offre et le besoin.

DÉFINITION

Indice des besoins potentiels de santé : nous considérons 7 indicateurs :

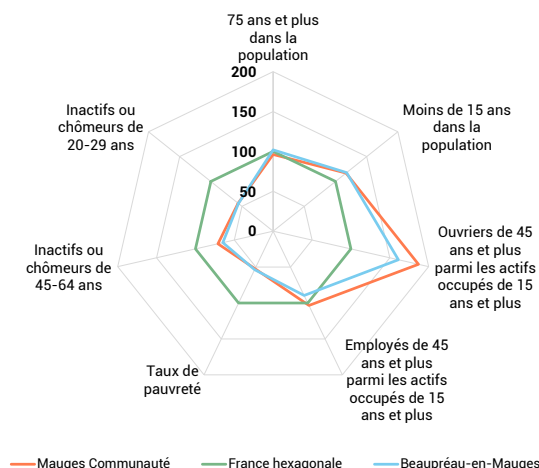
- les personnes âgées de 75 ans ou plus
- les personnes âgées de moins de 15 ans
- les ouvriers de 45 ans et plus
- les employés de 45 ans et plus
- le taux de pauvreté
- les inactifs ou chômeurs de 45-64 ans
- les inactifs ou chômeurs de 20-29 ans

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 35.

Baromètre – Les besoins potentiels de santé

Indice des besoins potentiels en santé

Sources : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 & Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



Lecture : La part d'ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges est 1,6 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice des besoins potentiels en santé est de 16 à Beaupréau-en-Mauges contre 21 en France hexagonale : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Deux sur-représentations observées à Beaupréau-en-Mauges par rapport à la France hexagonale, peuvent être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de jeunes de moins de 15 ans et plus parmi l'ensemble de la population (20% contre 17%),
- la part d'ouvriers de 45 ans ou plus parmi les actifs occupés (13% contre 8%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les Iris, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de fragilité des besoins potentiels en santé le plus élevé (17) est enregistré dans les Iris Jallais et Pin-Poitevineière alors que le plus faible est de 12 pour les Iris Gesté et Chapelle - Saint-Philbert.

Détail des facteurs des besoins potentiels en santé

Sources : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 & Filosofi 2021 – Traitements ©Compas

	Indice de besoins potentiels en santé	75 ans et plus dans la population		Moins de 15 ans dans la population		Ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	14	179	6,9	512	19,9	145	11,7
Nord-Est	15	271	9,6	607	21,5	136	11,1
Sud Sud-Est	16	417	17,3	373	15,5	122	12,5
Gesté	12	265	9,6	586	21,1	155	12,2
Villedieu-la-Blouère	14	290	11,5	483	19,1	133	11,9
Chapelle - Saint-Philbert	12	112	7,3	328	21,3	110	15,1
Andrezé-Jubaudière	14	252	7,7	671	20,5	225	14,7
Jallais	17	415	11,9	770	22,0	201	13,2
Pin-Poitevineière	17	215	8,6	519	20,8	196	17,3
Beaupréau-en-Mauges	16	2 415	10,1	4 847	20,3	1 423	13,2
Chemillé-en-Anjou	14	2 002	9,3	4 315	20,0	1 316	13,2
Blain	16	955	9,2	2 105	20,3	388	8,9
Mauges Communauté	16	11 671	9,5	24 635	20,1	8 647	15,4
Maine-et-Loire	17	83 397	10,1	150 464	18,2	36 901	10,4
France hexagonale	21	6 529 565	9,9	11 335 628	17,2	2 271 911	8,2

	Employés de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus		Taux de pauvreté	Inactifs ou chômeurs de 45-64 ans		Inactifs ou chômeurs de 20-29 ans	
	Nbre	Part (%)		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	116	9,4	12,0	65	3,9	48	2,8
Nord-Est	148	12,1	6,0	42	2,6	40	2,5
Sud Sud-Est	105	10,7	7,0	82	6,2	22	1,7
Gesté	112	8,8	9,0	37	2,3	12	0,8
Villedieu-la-Blouère	128	11,4	8,0	52	3,5	29	1,9
Chapelle - Saint-Philbert	55	7,5	5,0	15	1,6	26	2,7
Andrezé-Jubaudière	166	10,9	6,0	86	4,3	29	1,5
Jallais	152	10,0	8,0	63	3,1	42	2,1
Pin-Poitevineière	100	8,8	9,0	47	3,1	50	3,3
Beaupréau-en-Mauges	1 081	10,1	8,0	508	3,6	304	2,1
Chemillé-en-Anjou	996	10,0	9,0	461	3,5	216	1,6
Blain	489	11,2	9,0	355	5,7	148	2,4
Mauges Communauté	6 541	11,6	7,8	2 904	3,9	1 595	2,2
Maine-et-Loire	36 459	10,3	11,5	21 730	4,3	16 019	3,2
France hexagonale	3 106 435	11,2	14,9	2 245 329	5,5	1 559 283	3,8

Valeur inférieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur proche de celle de Beaupréau-en-Mauges

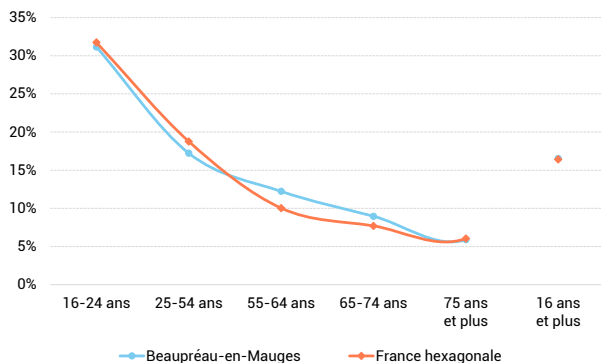
Valeur supérieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice des besoins potentiels en santé de Beaupréau-en-Mauges est de 16.

Quels sont les recours et non-recours aux soins ?

Bénéficiaires du régime général sans médecin traitant déclaré

Source : GéoFragilité - CNAM SIAM ERASME, 2025 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2025, 31,1% des bénéficiaires du RG de 16-24 ans ne déclarent aucun médecin traitant à Beaupréau-en-Mauges.

Un territoire faiblement doté en médecin généraliste risque d'être plus exposé que les autres à une forte proportion de bénéficiaires du régime général sans médecin traitant déclaré.

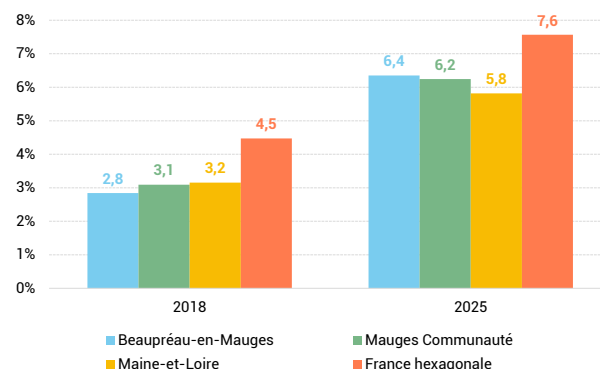
2 940 bénéficiaires du régime général ne déclarent aucun médecin traitant à Beaupréau-en-Mauges, soit 16% de l'ensemble des bénéficiaires comme en France hexagonale (15% pour Mauges Communauté et 13% pour le Maine-et-Loire).

La part de bénéficiaires sans médecin traitant déclaré diminue avec l'âge : 31% pour les 16-24 ans (920 bénéficiaires) contre 6% des 75 ans et plus (120 bénéficiaires).

Notons que 30% des bénéficiaires sans médecin traitant déclaré ont entre 16 et 24 ans.

Bénéficiaires du régime général sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois

Source : GéoFragilité - CNAM SIAM ERASME, 2025 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2025, 6,4% des bénéficiaires du RG de 16 ans et plus n'ont pas eu recours aux soins au cours des 24 derniers mois à Beaupréau-en-Mauges.

En 2025, 1 130 bénéficiaires du régime général n'ont pas eu recours aux soins au cours des 24 derniers mois, soit 6% des assurés sociaux et ayant droits. Cette part est proche ou légèrement supérieure à celles observées sur Mauges Communauté et dans le Maine-et-Loire mais inférieure à la moyenne hexagonale (près de 8%).

Entre 2018 et 2025, la tendance est à la hausse dans tous les territoires. À Beaupréau-en-Mauges, le nombre de bénéficiaires n'ayant pas eu recours aux soins au cours des 24 derniers mois a été multiplié par 2,6.

Quid de la santé mentale

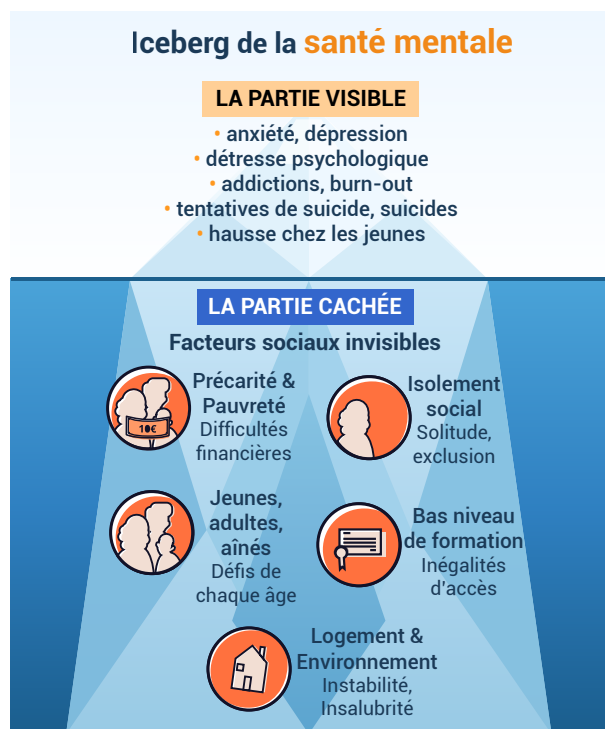
La santé mentale d'une population, à l'image de son état de santé, ne se limite pas aux troubles visibles, mais repose sur un ensemble de déterminants sociaux largement invisibles. Les difficultés psychologiques observées, telles que l'anxiété, la dépression ou les conduites à risque, ne constituent que la partie émergée de l'iceberg.

Les niveaux de vie jouent un rôle central. Les personnes sous le seuil de pauvreté ont un risque de troubles psychiques 2 à 3 fois plus élevé. La précarité économique exposant durablement les individus au stress, à l'insécurité et à un sentiment de perte de contrôle. La pauvreté et l'endettement réduisent les marges de manœuvre pour faire face aux aléas de la vie et fragilisent l'équilibre psychique.

L'isolement social et culturel constitue un autre facteur majeur de mal-être, en particulier chez les personnes vivant seules, les personnes âgées et certains publics migrants. Le manque de soutien social, la solitude chronique et les discriminations renforcent le sentiment d'exclusion et d'inutilité sociale.

L'âge influence également l'exposition aux risques psychosociaux, les jeunes étant confrontés à l'incertitude scolaire, professionnelle et environnementale, plus de 40% d'entre eux déclarent une détresse psychologique. Les adultes sont exposés aussi en partie à cause des pressions professionnelles qu'ils subissent et des responsabilités familiales auxquelles ils doivent faire face. Enfin, les personnes âgées, quant à elles, sont particulièrement vulnérables à l'isolement et à la perte de liens sociaux. Rappelons que la moitié de la population âgée de 80 ans et plus vit seule à domicile.

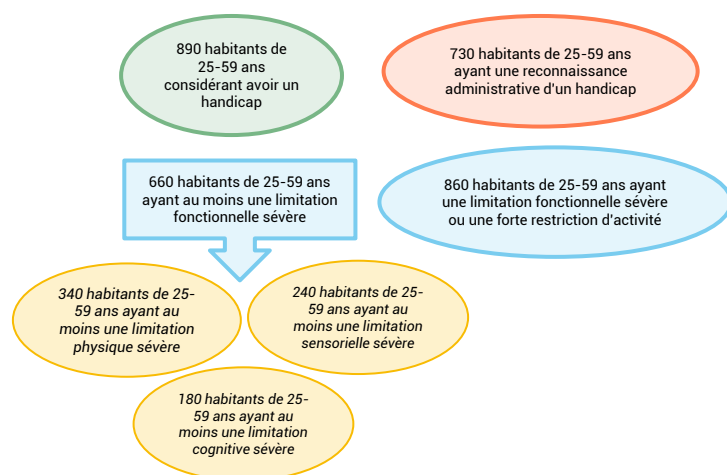
Le niveau de formation conditionne l'accès à l'emploi, à l'information et aux droits, un faible niveau de diplôme étant souvent associé à des trajectoires de vie plus instables. Enfin, les conditions de logement, l'environnement de vie et l'accès aux soins psychiques constituent des déterminants essentiels, souvent invisibles, mais déterminants pour la santé mentale collective.



Combien de personnes sont à risque de handicap ?

Différentes approches des populations à risque de handicap

Sources : Insee, RP 2022 & Drees, Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021 - Traitements ©Compas



Lecture : 890 personnes de 25-59 ans considéreraient avoir un handicap à Beupréau-en-Mauges.

Beupréau-en-Mauges	5-24 ans		25-59 ans		60 ans ou plus	
	Part (%)*	Effectif**	Part (%)*	Effectif**	Part (%)*	Effectif**
Au moins une limitation physique sévère	0,7	40	3,3	340	15,8	980
Au moins une limitation sensorielle sévère	1,2	70	2,3	240	7,5	470
Au moins une limitation cognitive sévère	2,2	130	1,8	180	4,8	300
Au moins une limitation fonctionnelle sévère	3,6	220	6,4	660	20,8	1 300
Une limitation fonctionnelle sévère ou une forte restriction d'activité (GALI)	3,8	230	8,4	860	22,8	1 420
Considérant avoir un handicap	2,8	170	8,7	890	18,6	1 160
Ayant une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie	2,1	130	7,1	730	9,5	590

* taux de prévalence du département

** estimations = taux de prévalence départemental * population du territoire d'étude au recensement

Lecture : 660 personnes de 25-59 ans auraient au moins une limitation fonctionnelle sévère à Beupréau-en-Mauges.

En appliquant les taux de prévalence départementaux issus de l'enquête Vie Quotidienne et Santé (Drees, 2021) à la population de 25-59 ans de Beupréau-en-Mauges, environ 660 personnes présenteraient au moins une limitation fonctionnelle sévère, 730 auraient une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie et 890 considéreraient avoir un handicap.

Dans le détail des limitations fonctionnelles sévères, on retrouve les limitations physiques (environ 340 personnes de 25-59 ans seraient concernées dans

la commune), les limitations sensorielles (240 personnes de 25-59 ans seraient concernées) et les limitations cognitives (180 personnes de 25-59 ans seraient concernées).

L'enquête inclut également l'indicateur GALI (indicateur global de restriction d'activité), indicateur synthétique sur le handicap en France et au niveau européen. Ainsi, 860 personnes de 25-59 ans de la commune auraient une limitation fonctionnelle sévère ou une forte restriction d'activité.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) 2021, 1er volet du dispositif d'enquête « Autonomie », permet de connaître le nombre de personnes ayant des difficultés dans les actes de la vie quotidienne, en vue d'établir des comparaisons détaillées sur tout le territoire français. Elle permet aussi d'étudier les disparités entre départements pour ce qui concerne le handicap et la perte d'autonomie. Cette enquête questionne sur l'aide que reçoivent les personnes qui font face à ces difficultés.

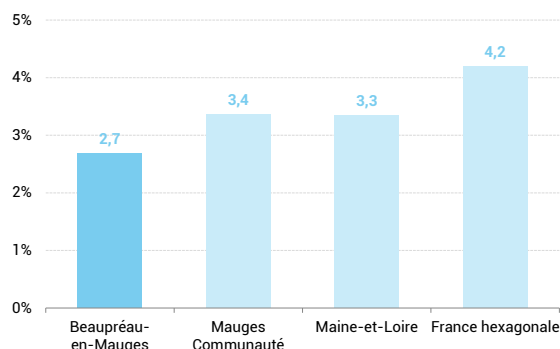
Pour en savoir plus : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/enquete-vie-quotidienne-et-sante-2021>

Combien de personnes sont reconnues en situation de handicap ?

À l'âge adulte, l'allocation adulte handicapé (AAH) vise à compenser les difficultés d'accès à l'emploi.

Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2023 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



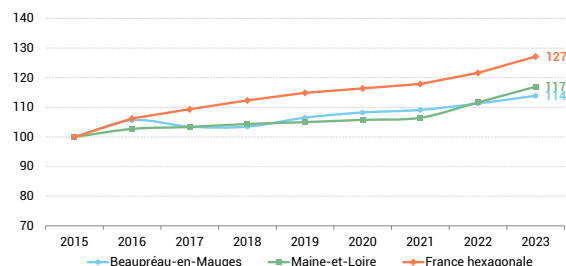
Lecture : Fin 2023, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages de Beaupréau-en-Mauges est de 2,7%.

260 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2023, soit 3% des ménages de Beaupréau-en-Mauges.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 1 041,59€ par mois à partir d'avril 2026 pour une personne seule sans ressource (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 312,78€.

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2015 (base 100 en 2015)

Source : Cnaf, 2015-2023 – Traitements ©Compas



Lecture : De 2015 à 2023, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 113,9, il augmente de 13,9% pendant cette période.

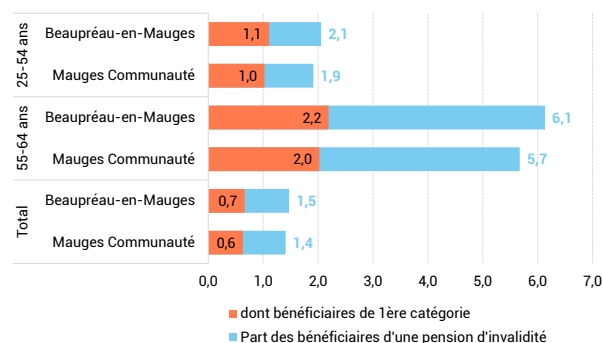
Depuis 2015, le nombre d'allocataires de l'AAH de Beaupréau-en-Mauges a augmenté de 14%, soit 30 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +17% pour le Maine-et-Loire et de +27% en France hexagonale.

Concernant la période récente (2022-2023), le nombre d'allocataires a augmenté de 2% (10 allocataires de plus) quand dans les territoires de référence l'évolution a été de +5% pour le département et la France hexagonale.

Combien de personnes sont reconnues en situation de handicap ?

Bénéficiaires du régime général ayant eu un versement de pension d'invalidité

Source : GéoFragilité – CNAM SIAM ERASME, 2025 – Traitements ©Compas

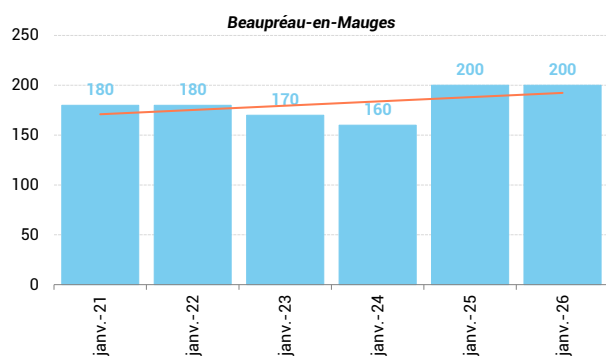


Lecture : En 2025, 6,1% des bénéficiaires du RG de 55-64 ans ont eu un versement de pension d'invalidité à Beaupréau-en-Mauges, dont 2,2% au titre de la 1ère catégorie.

1,5% des habitants sont bénéficiaires d'une pension d'invalidité du régime général à Beaupréau-en-Mauges (320 personnes), dont 0,7% de 1ère catégorie (150 personnes). Globalement, la part des bénéficiaires augmente avec l'âge. Ainsi, à Beaupréau-en-Mauges, la part des bénéficiaires de 55-64 ans atteint 6,1% (contre 5,7% sur Mauges Communauté).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi avec obligation d'emploi

Source : France Travail 2021-2026 – Traitements ©Compas



Lecture : En janvier 2026, Beaupréau-en-Mauges compte 200 demandeurs d'emploi avec obligation d'emploi.

En janvier 2026, 200 demandeurs d'emploi avec obligation d'emploi sont recensés à Beaupréau-en-Mauges, soit 11% de l'ensemble des DEFM. Parmi eux, 100 sont des demandeurs d'emploi de catégorie A, soit 15% des DEFM de la catégorie.

Une personne est reconnue invalide si sa capacité de travail et de gain est réduite d'au moins 2/3 à la suite d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle. Il est, dans ce cas, possible d'obtenir le versement d'une pension d'invalidité afin de compenser la perte de salaire. La pension d'invalidité est attribuée à titre provisoire. Celle-ci peut-être révisée, suspendue ou supprimée selon l'évolution de la situation.

Le montant de la pension se base sur une classification par la Sécurité sociale en trois catégories :

- 1ère catégorie : Invalides capables d'exercer une activité rémunérée (la pension est alors égale à 30% du salaire annuel moyen),
- 2ème catégorie : Invalides absolument incapables d'exercer une profession quelconque (la pension est alors égale à 50% du salaire annuel moyen),
- 3ème catégorie : Invalides qui, étant absolument incapables d'exercer une profession, sont, en outre, dans l'obligation d'avoir recours à l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes ordinaires de la vie (la pension est alors égale à 50% du salaire annuel moyen, majorée de 40% au titre de la majoration pour tierce personne).

L'obligation d'emploi doit permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'un suivi spécifique opéré par Cap Emploi. L'indicateur offre ainsi la possibilité de comprendre ce que peuvent représenter les personnes en situation de handicap repéré et déclaré parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi. L'évolution offre aussi la possibilité de comprendre la dynamique dans le temps. Pour les collectivités locales, cet indicateur représente aussi les besoins en matière d'équipements par exemple pour les personnes à mobilité réduite (pour la mobilité, l'équipement des trottoirs, ...) ou pour les personnes en situation de handicap sensoriel (aide à la mobilité ou accès aux services publics). L'évolution de la demande d'emploi est à comparer avec celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Quels sont les équipements d'accueil des personnes en situation de handicap ?

Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source : BPE, 2024 – Traitements ©Compas

Équipements et services pour les adultes en situation de handicap	Beaupréau-en-Mauges	Mauges Communauté
Hébergement pour adultes	4	18
Service pour adultes	4	18
Structure de travail protégé pour adultes	1	5

Lecture : En 2024, Beaupréau-en-Mauges compte 4 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap.

Beaupréau-en-Mauges dispose de 4 hébergements pour adultes en 2024. La commune compte par ailleurs 4 services pour adultes et 1 structure de travail protégé pour adultes. Concernant cette dernière, il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI

- 161** Comment évolue la précarité de l'emploi ?
- 162** Quelles sont les différentes et nouvelles formes d'emploi ?



LES INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS

- 163** Quelles sont les inégalités femmes-hommes en terme d'emploi ?
- 169** Quelles sont les discriminations dans l'accès à l'emploi ?



LE CHÔMAGE

- 172** Quelle est l'importance du chômage ?

LES TRAVAILLEURS PAUVRES

- 176** Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?
- 178** Quels sont les risques d'exposition à la pauvreté au travail ?



LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- 180** Baromètre - L'indice de développement des territoires

Les acteurs économiques et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique causée par la pandémie. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0% de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (France Travail, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

CHIFFRES CLÉS

L'insertion et le lien à l'emploi



8 501

emplois occupés
sur le territoire

30%

des 15 ans et plus non
scolarisés sont sans diplôme



22%

part des hauts niveaux
de formation



78,5%

taux d'activité féminin
(15-64 ans)

6%

indice de chômage estimé

14%

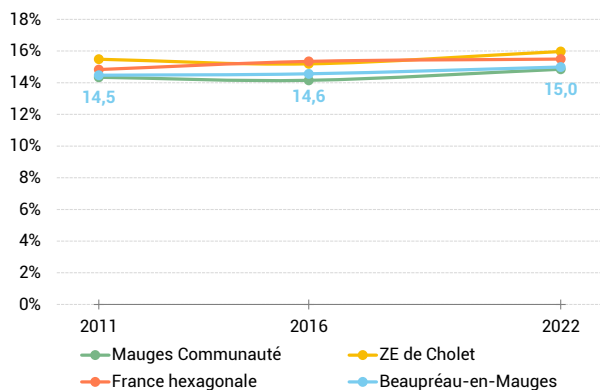
part des bénéficiaires de la prime
d'activité parmi les ménages



Comment évolue la précarité de l'emploi ?

Évolution de la part des salariés de 15-64 ans en emploi précaire

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements @Compas



Lecture : En 2022, 15% des salariés de 15 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges ont un emploi précaire.

1 430 salariés de 15 ans et plus occupent un emploi précaire en 2022 à Beaupréau-en-Mauges, soit 15%. Cette proportion est proche de celles observées dans les territoires de comparaison. La part de salariés en emploi précaire est restée relativement stable entre 2011 et 2022.

La précarité de l'emploi regroupe des catégories bien différentes. Il peut en effet s'agir de personnes en alternance et donc en formation comme des salariés qui enchaînent des petits « boulots » (y compris dans des services publics comme la Poste par exemple). La précarité de l'emploi concerne avant tout les jeunes et un peu plus les femmes que les hommes. Il est cependant difficile de savoir si cette précarité est subie par les actifs concernés ou si elle est choisie. Il faut cependant noter que ce sont les employeurs qui fixent le cadre légal des contrats. Dès lors, le choix est plus celui de l'entreprise que celui du salarié (qui dans tous les cas peut démissionner ou négocier une rupture de son contrat de travail s'il est en CDI). La progression de la précarité peut paradoxalement être un bon signe pour l'économie car c'est dans les périodes de reprises de l'activité économiques que les CDD augmentent (ou l'intérim). En effet, dans ces périodes, les entreprises qui voient leur activité progresser commencent par des recrutements limités dans le temps. Par contre, une baisse de la précarité peut être associée parfois à une baisse de l'activité des entreprises, pour qui les emplois précaires peuvent être adaptés aux besoins de l'entreprise.

Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source : Insee, RP 2016-2022 - Traitements @Compas

	Les salariés en contrat précaire en 2022		Évolution 2011-2022	
	Nb	%	Nb	%
Ouest	289	25,9	+118	+68,8
Nord-Est	152	13,4	-7	-4,5
Sud Sud-Est	132	15,2	+38	+40,8
Gesté	166	14,7	+22	+15,1
Villedieu-la-Blouère	141	13,7	+1	+1,0
Chapelle - Saint-Philbert	70	11,0	-6	-8,1
Andrezé-Jubaudière	131	9,5	-68	-33,9
Jallais	208	16,1	+15	+8,0
Pin-Poitivinière	140	14,6	+33	+30,6
Beaupréau-en-Mauges	1 429	15,0	+146	+11,4
Chemillé-en-Anjou	1 394	16,3	+269	+23,9
Blain	565	14,5	+85	+17,8
Mauges Communauté	7 340	14,9	+758	+11,5
Maine-et-Loire	55 007	17,8	+5 426	+10,9
France hexagonale	3 697 150	15,5	+305 793	+9,0

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

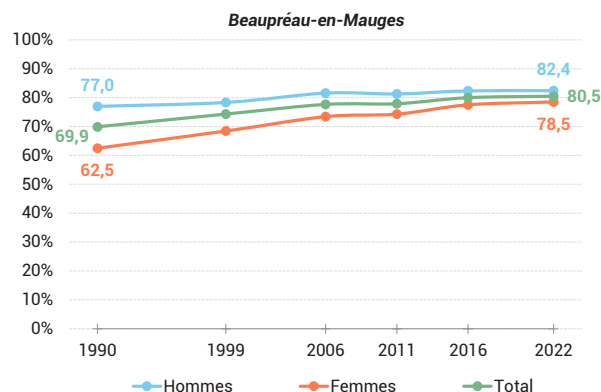
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2022, 1 429 salariés de 15 ans et plus de Beaupréau-en-Mauges occupent un emploi précaire, soit 15%.

Quelles sont les inégalités femmes-hommes en terme d'emploi ?

Évolution du taux d'activité par sexe

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas

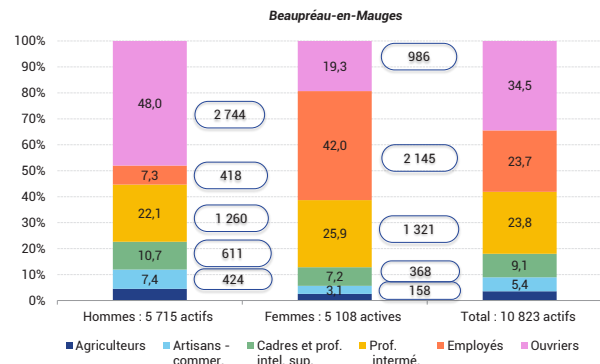


Lecture : En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, le taux d'activité féminin est de 78,5%.

En 2022, Beaupréau-en-Mauges compte 11 450 actifs de 15-64 ans, dont 5 490 femmes et 5 960 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 80,5% contre 70% en 1990. Dans le détail par sexe, le taux d'activité des femmes est de 78,5% en 2022 et celui des hommes de 82% (contre respectivement 62,5% et 77% en 1990).

Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 48,0% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 2 744 hommes.

Beaupréau-en-Mauges compte près de 10 820 actifs occupés de 15 ans et plus en 2022. Parmi eux, 9% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 58% sont ouvriers ou employés. On note que les hommes ont plus souvent tendance à être ouvriers tandis que les femmes sont plus souvent employées.

La part des emplois de type cadres et professions intermédiaires ne cessent de s'accroître dans notre société. A l'opposé, la part des ouvriers est en forte diminution. Cette baisse est à croiser avec la diminution de la place de l'industrie dans l'économie nationale.

L'analyse par sexe, est essentielle car elle met en évidence que les PCS sont encore assez fortement sexuées. Ainsi, les employés et les professions intermédiaires sont des professions très féminines alors que les ouvriers, cadres, artisans commerçants ou agriculteurs sont beaucoup plus fréquemment masculin. Bien que les femmes soient de plus en plus diplômées de l'enseignement supérieur, elles accèdent beaucoup moins aux fonctions de cadres. Dans le temps, les écarts se réduisent en pourcentage.

De même, l'analyse par sexe met en évidence que le temps partiel (qui se réduit aussi) est toujours très fortement féminin. Malheureusement cet indicateur n'informe pas sur l'origine du temps partiel. Est-ce un choix de l'entreprise ou du salarié ?

Quelles sont les inégalités femmes-hommes en terme d'emploi ?

Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix ?

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84%. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une grande partie des

travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées. Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires

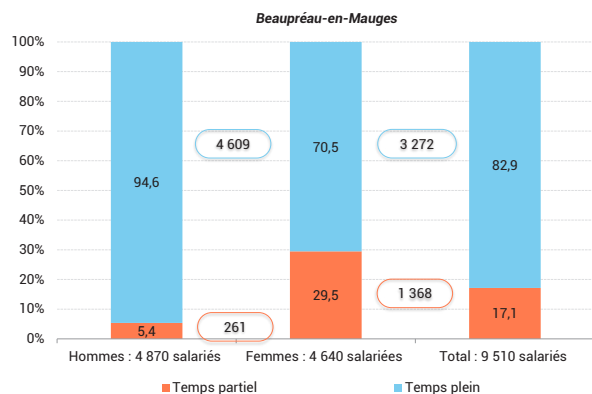
L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35%, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62% de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82% des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quelles sont les inégalités femmes-hommes dans l'accès à l'emploi ?

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



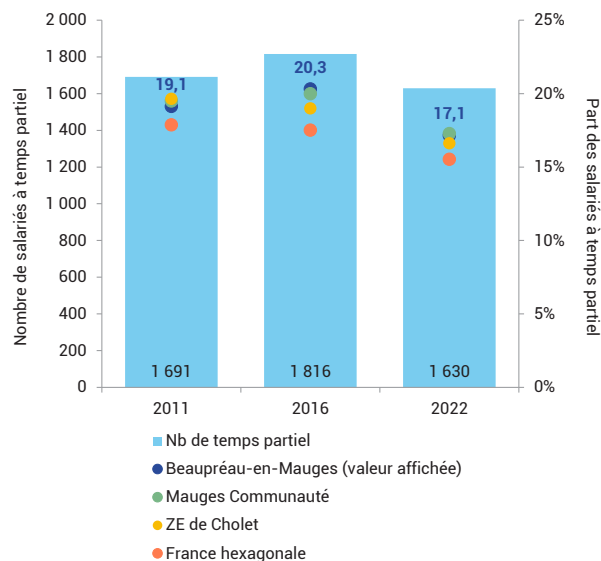
Lecture : 29,5% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2022 à Beupréau-en-Mauges.

17% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel à Beupréau-en-Mauges. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 29,5% d'entre elles contre 5% des hommes, soit respectivement 1 370 femmes et 260 hommes.

Le temps partiel est à l'image de l'emploi précaire toujours difficile à qualifier notamment entre temps partiel choisi ou temps partiel subi. Le temps partiel est toujours très majoritairement féminin. Si une part non négligeable de femmes travaillent à temps partiel, ce taux est beaucoup plus faible chez les hommes. Cependant, la tendance de long terme est au rapprochement des taux, mais l'écart est tellement important que l'égalité sera très longue à obtenir. Le temps partiel est inévitablement associé à un revenu plus faible que cela n'aurait été si l'emploi avait été à temps plein. Le temps partiel est aussi lié à la présence d'enfants notamment à partir du troisième. Dès lors que signifie « temps partiel choisi » ?

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas



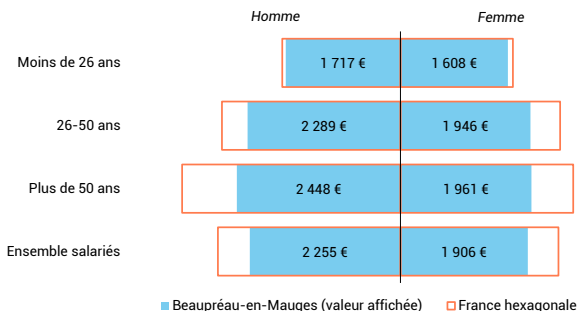
Lecture : 17,1% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2022 à Beupréau-en-Mauges.

Le nombre de salariés de Beupréau-en-Mauges occupant un emploi à temps partiel diminue depuis une dizaine d'années. Il est passé de 1 690 à 1 630. De la même façon, leur proportion parmi l'ensemble des salariés a diminué de 2 points pour atteindre 17% en 2022. À titre de comparaison, cette proportion est identique pour Mauges Communauté contre 15,5% en France hexagonale.

Quelles sont les inégalités femmes-hommes dans l'accès à l'emploi ?

Salaire net mensuel moyen des salariés (en euros)

Source : Insee, Base Tous salariés 2022 - Traitements
©Compas - Traitements ©Compas



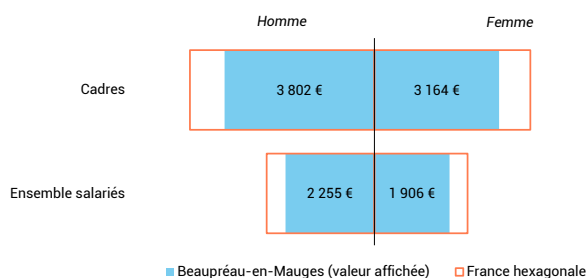
Lecture : En 2022, les hommes âgés de 26 à 50 ans habitant à Beaupréau-en-Mauges perçoivent en moyenne un salaire net mensuel de 2 289€.

Le salaire net mensuel moyen des salariés Beaupréau-en-Mauges est de 2 255€ en 2022 contre 2 733€ en France hexagonale.

Dans la commune, comme en tendance nationale, le salaire net mensuel moyen des salariés hommes est plus élevé que celui des femmes : 2 255€ contre 1 906€ pour Beaupréau-en-Mauges (écart de 349€) et 2 733€ contre 2 365€ en France hexagonale (écart de 368€).

Salaire net mensuel moyen des cadres (en euros)

Source : Insee, Base Tous salariés 2022 - Traitements
©Compas - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, les hommes cadres habitant à Beaupréau-en-Mauges perçoivent en moyenne un salaire net mensuel de 3 802€.

En 2022, à Beaupréau-en-Mauges, les hommes cadres perçoivent un salaire net mensuel moyen de 3 802€ contre 3 164€ pour les femmes cadres. L'écart du salaire net mensuel moyen entre hommes et femmes est donc de 639€ (contre 349€ pour l'ensemble des salariés).

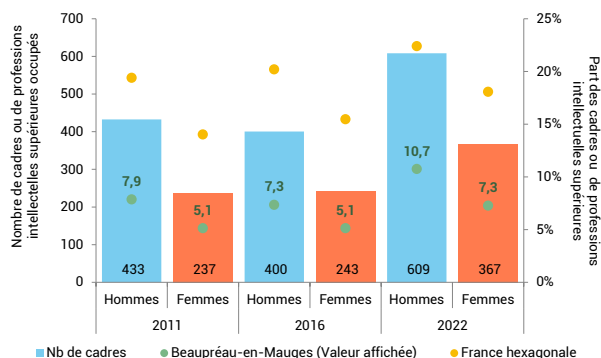
Quelles inégalités hommes/femmes dans l'emploi et la rémunération ?

Au-delà des inégalités observées, deux points sont à analyser. Le premier est la différence de salaires entre les hommes et les femmes de moins de 26 ans. Or, dans la très grande majorité des communes, les jeunes femmes sont plus fréquemment diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes. Pourtant, dans cette situation, ce sont les jeunes hommes qui ont le niveau de salaire horaire le plus fort. Moins diplômés mais mieux payé. L'écart entre jeunes femmes et jeunes hommes illustre aussi le chemin à parcourir pour l'égalité salariale. Pour justifier cet écart, il est souvent mis en évidence qu'il y a des secteurs d'activité différents. Mais pourquoi les secteurs où l'emploi est plus fréquemment féminin sont-ils les secteurs où la rémunération est la plus faible ? Le second champ d'observation de cet indicateur est l'analyse selon l'âge. Les écarts s'accroissent avec l'âge et en particulier entre les moins de 50 ans et les plus de 50 ans. Or, après 50 ans rares sont les femmes avec des enfants de moins de 3 ans. Par conséquent ce n'est pas seulement la charge familiale qui explique l'écart, mais aussi l'histoire et le fonctionnement de notre économie. Enfin, l'analyse dans le temps permet de mesurer si les écarts tendent à se réduire ou s'ils s'amplifient. Pour les cadres les écarts sont encore plus forts que pour les autres catégories sociales. Restera à mesurer si la forte progression du nombre de femmes cadres modifiera cette observation.

Quelles sont les inégalités femmes-hommes dans l'accès à l'emploi ?

Évolution des actifs en emploi de 15-64 ans cadres ou de professions intellectuelles supérieures selon le sexe

Source : Insee, RP 2011-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 7,3% des femmes actives de 15-64 ans de Beaupréau-en-Mauges sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures contre 5,1% en 2011.

En 2022, 7% des femmes en emploi sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures à Beaupréau-en-Mauges (18% en France hexagonale). Elles sont donc au nombre de 370 en 2022 contre 240 en 2011, soit une hausse de 55%. Dans le même temps leur part a augmenté de 2 points.

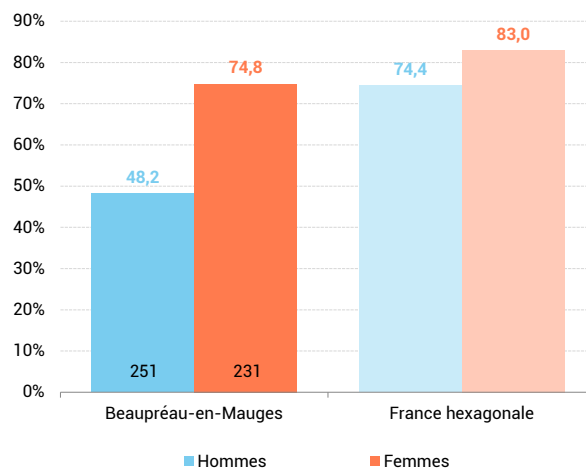
Quant aux hommes, 11% sont cadres en 2022 à Beaupréau-en-Mauges (22% en France hexagonale), soit 610 actifs en emploi. Leur nombre a augmenté de 41% depuis 2011 (+180 hommes cadres).

L'écart entre hommes et femmes a augmenté de près d'un point dans la commune entre 2011 et 2022 alors qu'il a diminué d'un point en France hexagonale.

Les graphiques ci-dessus concernent l'évolution de la part des hommes et des femmes cadres au cours des 10 dernières années connues. Au niveau national les taux se rapprochent légèrement. Cela est bien évidemment à croiser avec les niveaux de rémunération qui sont beaucoup plus faibles pour les femmes cadres que pour les hommes cadres. Le croisement avec la part des femmes cadres ayant un diplôme de l'enseignement supérieur avec celle des hommes est très parlante. Ainsi, au niveau national l'écart est de 10 points, 63% pour les femmes contre 53% pour les hommes. Cela signifie que les hommes ont moins besoin de diplôme pour être cadre que les femmes. Une inégalité complémentaire.

Actifs de 25-54 ans cadres ou de professions intellectuelles supérieures diplômés de l'enseignement supérieur (bac+3 et plus)

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 48,2% des hommes en emploi cadres et de professions intellectuelles supérieures de Beaupréau-en-Mauges sont diplômés de l'enseignement supérieur (bac+3 et plus), contre 74,8% pour les femmes.

À Beaupréau-en-Mauges comme en France hexagonale, en 2022, les femmes en emploi cadres ou de professions intellectuelles supérieures sont plus souvent que les hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Elles représentent ainsi 75% des femmes en emploi cadres (230) contre 48% des hommes (250), soit un écart de 27 points. Au niveau national l'écart est de 9 points.



Combien d'années avant l'égalité femmes/hommes ?

Le tableau ci-après met en évidence le nombre d'années nécessaires pour arriver à l'égalité hommes femmes dans les salaires au regard de la dynamique observée au cours des 10 dernières années. Au niveau national le temps est de 50 ans. Cela signifie que des jeunes femmes qui entrent sur le marché du travail connaîtront aussi ces écarts tout au long de leur vie professionnelle. Il y a des territoires où ce temps semble être plus réduit et parfois même des territoires où l'égalité n'est même pas envisageable car les écarts ont pu s'accroître au cours des dernières années.

Tous les territoires sont concernés par ces écarts (sauf quelques communes en France). L'objectif de cet indicateur est de parvenir à prendre conscience que cette réalité concerne chacune des communes et surtout que sans une intervention engageante le temps de réduction de ces écarts sera beaucoup trop long. Il faut bien noter que les écarts de salaires observés ne sont pas les effets d'un temps de travail plus réduit pour les femmes que pour les hommes car il s'agit ici du salaire horaire et non d'un salaire mensuel.

Pour les cadres les écarts et les temps sont souvent amplifiés. La probabilité d'avoir la valeur « infinie » est aussi beaucoup plus forte, ce qui veut dire que la perspective d'une égalité entre hommes et femmes dans les salaires des cadres n'est pas envisageable. Et pourtant, au niveau national, les femmes sont plus fréquemment diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes.

Pour les CCAS, au-delà des questions que cela peut poser à toute structure employeuse, cet indicateur interpelle quant à l'importance de la pauvreté des femmes et quant à la situation des familles monoparentales dont la personne de référence du ménage est très majoritairement (plus de 80%) une femme. La situation économique des familles monoparentales est aussi l'effet de ces écarts de salaires.

L'égalité salariale est bien souvent une réalité plus lointaine. Elle met en évidence des carrières et des évolutions professionnelles différenciées entre femmes et hommes. Les durées nécessaires à l'équilibre se font à législation constante. Sans évolution de celle-ci ces inégalités risquent de se poursuivre très longtemps. Quand les échéances dépassent les 40 années, cela signifie que les jeunes femmes qui entrent sur le marché du travail actuellement, n'auront jamais la chance d'accéder à cette égalité. Aujourd'hui pour la France l'échéance est de 50 années soit largement plus qu'une carrière complète.



Les taux d'activité par sexe

Source : Insee RP 2010-2022, Traitement Compas

	Taux d'activité des 15-64 ans en %								Durée nécessaire à l'égalité H/F
	Femmes		Hommes		Écart H/F°		Tendance prolongée ** 2032		
	2011	2022	2011	2022	2011	2022	Femmes	Hommes	
Beaupréau-en-Mauges	74,3	78,5	81,3	82,4	+7,0	+3,9	82,6	83,4	13 ans
Mauges Communauté	75,5	78,9	82,1	82,6	+6,7	+3,7	82,2	83,0	13 ans
Maine-et-Loire	70,3	74,7	77,3	79,1	+7,0	+4,4	78,9	80,8	17 ans
France hexagonale	69,1	72,8	76,2	77,9	+7,1	+5,1	76,4	79,5	24 ans

° taux d'activité des hommes - taux d'activité des femmes

** taux d'évolution annuel prolongé, à la hausse comme à la baisse

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, si les rythmes d'évolution des taux d'activité féminins et masculins sont prolongés, ceux-ci seraient de 83,4% pour les hommes et de 82,6% pour les femmes en 2032.



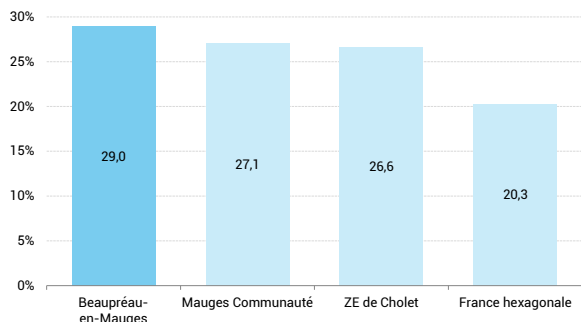
Les paramètres qui évoluent sont les taux d'activité féminins et masculins, ils sont obtenus par prolongement du rythme d'évolution observé sur les 10 dernières années. La durée nécessaire à l'égalité H/F tient compte des évolutions distinctes des taux d'activité féminin et masculin.

En 2022, le taux d'activité féminin de Beaupréau-en-Mauges atteint 78,5%, soit un écart de 4 points avec le taux d'activité masculin. Écart qui a diminué depuis 2011. Si l'on prolonge la tendance observée depuis 11 ans, sur les 10 prochaines années (aucune inversion de tendance ni d'effets accélérateurs), l'écart du taux d'activité pourrait atteindre 1 point en 2032. Suivant cette dynamique, il faudrait encore 13 ans pour atteindre l'égalité entre hommes et femmes.

Quelles sont les discriminations dans l'accès à l'emploi ?

Taux de déqualification

Source : Insee, RP Fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

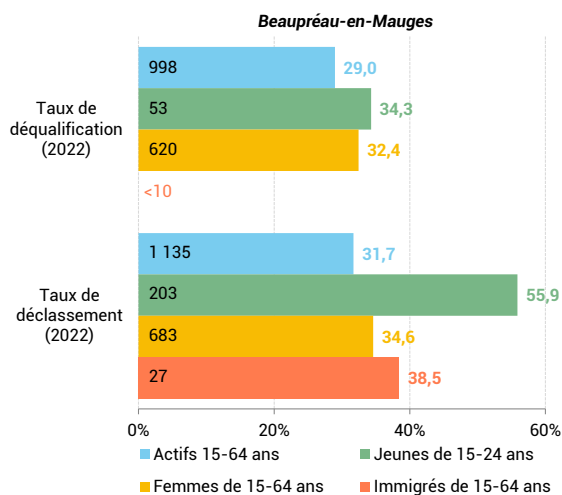


Lecture : En 2022, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 29,0% à Beaupréau-en-Mauges.

La déqualification concerne 29% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation de Beaupréau-en-Mauges. En effet, parmi les 3 440 actifs ayant un haut niveau de formation, 1 000 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré à Beaupréau-en-Mauges est supérieur de 9 points à la moyenne hexagonale.

Taux de déqualification et de déclassement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, la part des femmes actives de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employée ou d'ouvrière est de 32,4% à Beaupréau-en-Mauges, soit 620 femmes.

La déqualification varie selon le profil sociodémographique des actifs en emploi. Celle-ci est maximale chez les jeunes de 15-24 ans (50 jeunes), 34% d'entre eux étant déqualifiés contre 29% de l'ensemble des actifs de 15-64 ans.

Le déclassement est de même vécu plus fréquemment par les jeunes de 15-24 ans de hauts niveaux de formation, plus de la moitié d'entre eux (56%) occupant un emploi d'ouvrier ou d'employé ou étant chômeurs (200 jeunes) contre 32% pour l'ensemble des actifs de 15-64 ans.

DÉFINITION

Taux de déqualification : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Taux de déclassement : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier et de chômeurs.

Le déclassement permet de comprendre les difficultés à accéder à un emploi correspondant à son niveau de formation malgré la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ainsi, la lecture de l'indicateur pour l'ensemble de la population donne un référentiel mais permet aussi de comprendre la part de la population diplômées n'accédant pas à un emploi correspondant potentiellement à ses compétences. Un taux important peut être alors synonyme de territoires où l'emploi qualifié est proportionnellement faible. Il est bien évidemment plus fréquent dans les grandes métropoles et souvent faible dans les Outre-Mer par exemple.

La déclinaison de cet indicateur selon le sexe ou encore selon l'âge ou l'immigration permet de mesurer les difficultés que certaines catégories d'actifs ont à faire reconnaître leurs diplômes. Les jeunes, les femmes et les migrants sont les trois catégories qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi qui corresponde à leurs niveaux de formation. Pour les migrants il faut y intégrer la possible non reconnaissance d'un diplôme qui aurait été obtenu dans le pays d'origine. A ces trois approches il serait possible d'y intégrer le quartier de vie qui ajoute dans le cas des quartiers prioritaires de la politique de la ville une « autre catégorie d'actif » plus fréquemment concernée par le déclassement.

Déqualification et déclassement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2011-2022 – Traitements ©Compas

	Déqualification*		Déclassement**	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Ouest	106	22,5	127	25,7
Nord-Est	105	21,1	129	24,9
Sud Sud-Est	95	29,4	98	30,1
Gesté	117	32,8	127	34,5
Villedieu-la-Blouère	121	30,0	124	30,5
Chapelle - Saint-Philbert	43	20,5	53	24,0
Andrezé-Jubaudière	133	30,8	156	34,3
Jallais	153	33,6	182	37,6
Pin-Poitevineière	124	42,2	139	44,9
Beaupréau-en-Mauges	998	29,0	1 135	31,7
Chemillé-en-Anjou	920	28,6	1 052	31,5
Blain	319	21,5	données non disponibles	
Mauges Communauté	4 883	27,1	5 770	30,5
Maine-et-Loire	33 162	22,7	42 676	27,5
France hexagonale	2 554 150	20,3	3 489 686	25,8

* part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les actifs de hauts niveaux de formation en emploi

** part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier et de chômeurs de hauts niveaux de formation parmi les actifs de hauts niveaux de formation (occupant un emploi ou non)

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

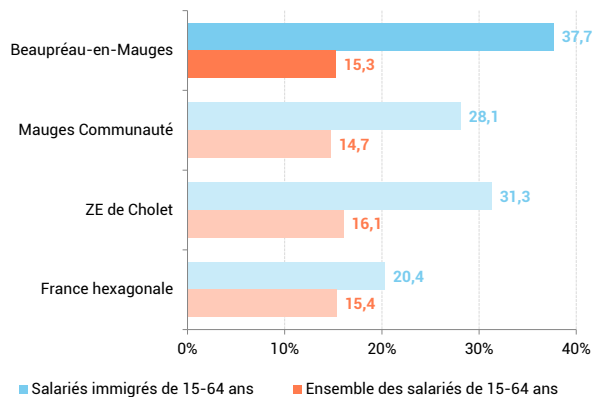
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2022, 998 actifs de 15-64 ans de haut niveau de formation occupent un emploi d'employés ou d'ouvriers à Beaupréau-en-Mauges, soit un taux de déqualification de 29%.

Quelles sont les discriminations dans l'accès à l'emploi ?

Salariés immigrés de 15-64 ans en emploi précaire

Source : Insee, RP Fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 37,7% des salariés immigrés de 15-64 ans de Beaupréau-en-Mauges occupant un emploi précaire.

L'intégration des actifs immigrés sur le marché du travail est plus précaire que celle des autres actifs. À Beaupréau-en-Mauges, 15% des salariés occupent un emploi précaire alors que cette part s'élève à 38% pour les salariés immigrés (100 salariés). À titre de comparaison, ces parts sont respectivement de 15 et 20% en France hexagonale.

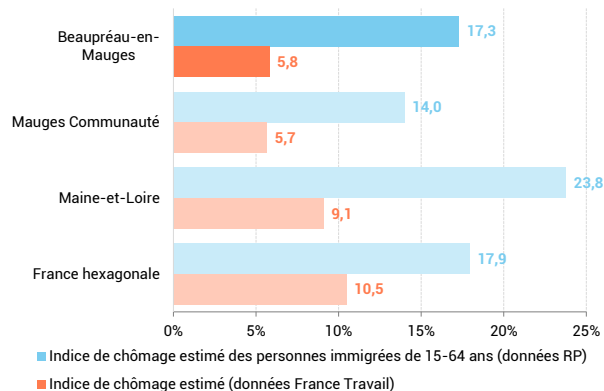
L'emploi précaire des salariés immigrés de la commune est également plus important que dans la zone d'emploi de Cholet (31%) ou Mauges Communauté (28%).

Cette plus grande difficulté pour les personnes immigrés à trouver un emploi classique que les autres actifs peut être l'effet de l'inadéquation de leur formation à la situation du marché de l'emploi, à la non-reconnaissance de leur diplôme en France, aux effets de la maîtrise du Français pour certains d'entre eux ou encore aux effets de la discrimination liée aux origines.

Notons en outre que beaucoup d'emplois ne sont ouverts qu'aux personnes de nationalité française.

Indice de chômage estimé des personnes immigrées de 15-64 ans

Sources : Insee, RP Fichiers détail 2022 & France Travail, 2026 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, l'indice de chômage des actifs immigrés de 15-64 ans est de 17,3% à Beaupréau-en-Mauges.

Les actifs immigrés sont par ailleurs plus souvent en recherche d'emploi que les autres actifs.

Près de 60 personnes immigrées se déclarent en recherche d'emploi à Beaupréau-en-Mauges en 2022, soit 17% d'entre eux (contre 14% sur Mauges Communauté, 24% dans le département et 18% en France hexagonale).

Pour comparaison, début 2026, l'indice de chômage estimé est de 6% pour l'ensemble des actifs de 15-64 ans dans la commune comme sur Mauges Communauté contre 9% pour le Maine-et-Loire et 10,5% en France hexagonale.

Les deux indicateurs ci-dessus sont destinés à mieux appréhender ce que représentent les personnes migrantes en emploi précaire ou encore en recherche d'emploi. Les personnes migrantes ont bien souvent plus de difficulté à trouver un emploi classique que les autres actifs. Cela peut être l'effet de l'inadéquation de leur formation à la situation du marché de l'emploi, à la non-reconnaissance de leur diplôme en France, aux effets de la maîtrise du Français pour certains d'entre eux ou encore aux effets de la discrimination liée aux origines. Il faut aussi noter que beaucoup d'emplois ne sont ouverts qu'aux personnes de nationalité française. Les écarts entre l'ensemble de la population et les personnes immigrées peuvent être très importants. Ils illustrent cependant l'importance de l'emploi pour les migrants et donc leur volonté d'en trouver un.

DÉFINITION

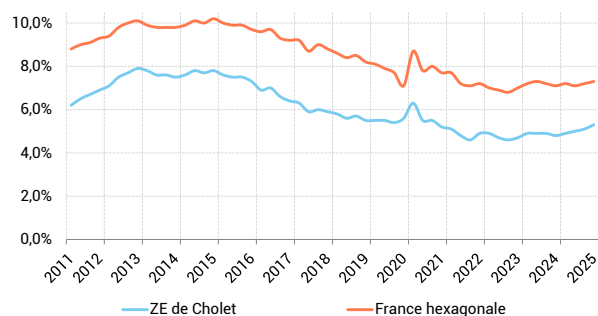
Indice de chômage des immigrés : Personnes immigrés de 15-64 ans au chômage (au sens du recensement) rapportés à l'ensemble des actifs immigrés de 15-64 ans.

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs.

Quelle est l'importance du chômage ?

Taux de chômage au sens du BIT

Source : Dares, 2010-2024 – Traitements ©Compas



Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 5,3% en juin 2025 pour la zone d'emploi de Cholet.

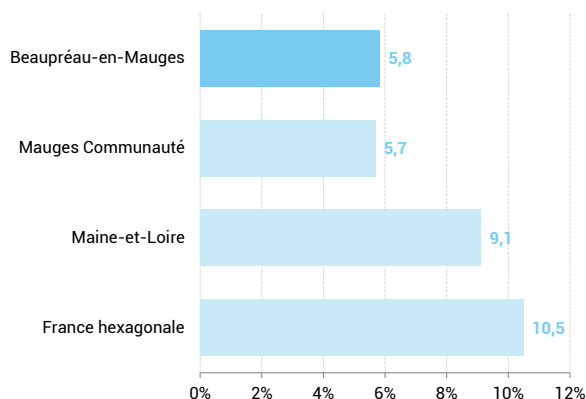
Le taux de chômage (au sens du BIT) de la zone d'emploi de Cholet atteint 5,3% en juin 2025. Il est inférieur de 0,3 point à celui observé 5 ans plus tôt, en juin 2020.

Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail est le résultat du rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de la catégorie A d'une part et d'autre part du nombre de personnes actives sur le territoire. Le nombre de personnes actives s'appuie sur une enquête. Dès lors, une déclinaison sur un territoire trop restreint ne permet pas d'avoir une estimation pertinente du nombre de personnes actives. C'est pour cela qu'il y a un niveau territorial minimal pour calculer le taux de chômage. Il s'agit des zones d'emploi.

Au Compas nous faisons le choix de travailler sur un indice de chômage et non un taux de chômage. L'indice de chômage croise au numérateur le nombre d'inscrits de la catégorie A et au dénominateur la population active au sens du recensement de la population. Ainsi, les indices de chômage sont en général un peu plus fort que les taux de chômage sur des territoires similaires. L'intérêt de l'indice est de pouvoir le décliner à des niveaux territoriaux plus fins que ceux des zones d'emploi et de pouvoir comparer ces différents niveaux territoriaux entre eux (car le mode de calcul restant le même, les comparaisons sont possibles).

Indice de chômage estimé

Sources : France Travail, 2026 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En janvier 2026, l'indice de chômage estimé atteint 5,8% à Beaupréau-en-Mauges.

Avec 670 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A recensés en janvier 2026 à Beaupréau-en-Mauges, on estime l'indice de chômage à 6%, comme sur Mauges Communauté contre 9% pour le Maine-et-Loire et 10,5% en France hexagonale.

DÉFINITION

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par France Travail dans différentes catégories (A, B et C).

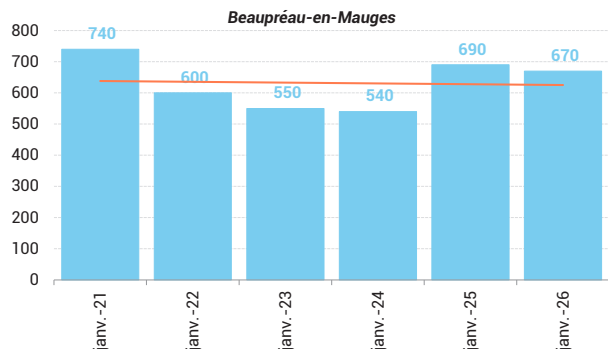
Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Quelle est l'importance du chômage ?

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : France Travail 2021-2026 – Traitements
©Compas

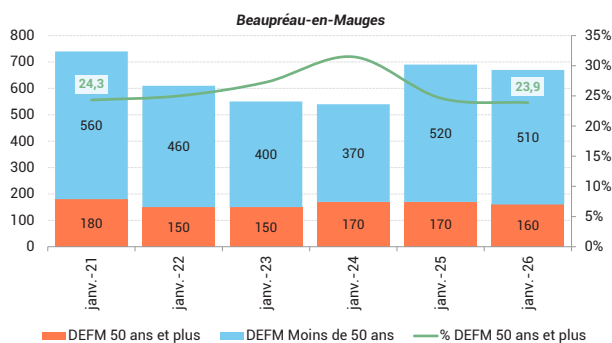


Lecture : En janvier 2026, Beaupréau-en-Mauges compte 670 demandeurs d'emploi de catégorie A.

Depuis janvier 2025, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A a diminué à Beaupréau-en-Mauges (-3%, soit 20 demandeurs d'emploi de moins). Leur nombre atteint ainsi 670 personnes en janvier 2026.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source : France Travail, 2021-2026 – Traitements
©Compas



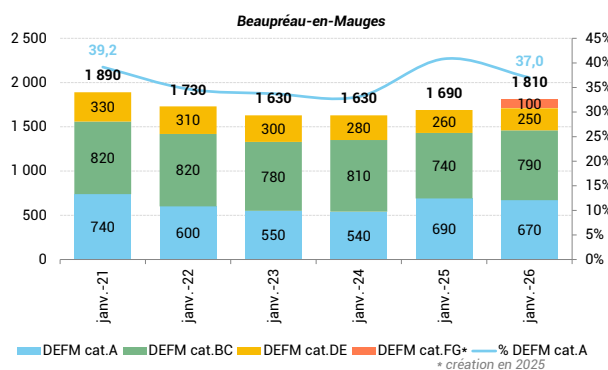
Lecture : En janvier 2026, Beaupréau-en-Mauges compte 160 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A.

Beaupréau-en-Mauges compte 160 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A en janvier 2026, soit 20 de moins qu'en janvier 2021. Dans le même temps, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A est restée stable autour de 24%.

Quelle est l'importance du chômage ?

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois par catégorie

Source : France Travail, 2021-2026 – Traitements
©Compas



Lecture : En janvier 2026, Beupréau-en-Mauges compte 670 demandeurs d'emploi de catégorie A, soit 37,0% des DEFM.

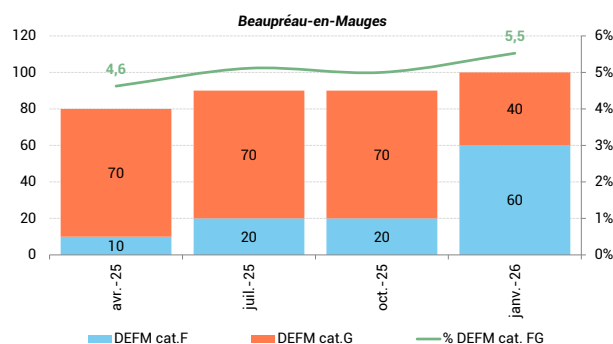
Beupréau-en-Mauges compte 670 demandeurs d'emploi de catégorie A en janvier 2026, soit 70 de moins qu'en janvier 2021. Concernant leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi, elle a diminué passant de 39% à 37%.

Pour beaucoup, la demande d'emploi se résume à celle des bénéficiaires inscrit en catégorie A. Il est vrai qu'il s'agit de la part des inscrits à France Travail la plus importante même si elle est en baisse. Il s'agit des demandeurs d'emploi qui n'ont pas travaillé le mois précédent, qui recherchent un CDI et un emploi à temps plein. Il s'agit donc des demandeurs d'emploi qui souhaitent trouver un emploi « classique ». L'évolution de la demande d'emploi est lié à la situation économique du territoire mais aussi à l'évolution de personnes d'âge actif. Avec l'allongement de la vie professionnelle, il peut y avoir une augmentation du nombre de personnes en recherche d'emploi. Cette catégorie A est la catégorie qui est retenue pour l'établissement des taux de chômage officiels tant au niveau national qu'au local (le niveau territorial de base étant la zone d'emploi).

La demande d'emploi des catégories A, B et C est plus pertinente dans le cadre d'une analyse des besoins sociaux puisqu'elle regroupe l'ensemble des personnes en recherche active d'emploi y compris les personnes ayant un temps partiel et recherchant un complément d'activité, ou encore une personne recherchant un emploi à temps partiel, voire un CDD. C'est l'ensemble de ces demandeurs d'emploi qui peuvent constituer la demande sociale pour les CCAS.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie F et G

Source : France Travail, 2025-2026 – Traitements
©Compas



Lecture : En janvier 2026, Beupréau-en-Mauges compte 60 demandeurs d'emploi de catégorie F et 40 de catégorie G.

De création récente, les catégories F et G de demandeurs d'emploi regroupent les personnes inscrites à France Travail dans le cadre de leur parcours d'insertion, essentiellement des bénéficiaires du RSA. Il s'agit d'un public important pour les CCAS en lien notamment avec l'évolution du nombre de personnes pauvres dans la commune.

En janvier 2026, Beupréau-en-Mauges compte 100 demandeurs d'emploi relevant de ces catégories : 60 de catégorie F (des personnes en parcours social) et 40 de catégorie G (des personnes en attente d'orientation). Ces 100 personnes représentent 5,5% des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail au 1er janvier 2026.

Les catégories F et G regroupent les personnes inscrites à France Travail dans le cadre de leur parcours d'insertion, essentiellement des bénéficiaires du RSA. Il s'agit de deux nouvelles catégories de demandeurs d'emploi qui pour les acteurs de la réponse sociale sont importantes à suivre. La création récente de ces deux catégories ne permet pas encore d'analyser les évolutions. Il sera intéressant d'en analyser la proportion au regard des catégories A, B et C ou en fonction du nombre de bénéficiaires du RSA. Il s'agit d'un public important pour les CCAS en lien notamment avec l'évolution du nombre de personnes pauvres dans la commune.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Sources : France Travail, 2022-2024 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. A		Évolution 2022-2024		Indice de chômage* (%)
	31/12/2022	31/12/2024	Nbre	Part (%)	2024
Ouest	96	105	+9	+9,4	7,2
Nord-Est	45	62	+17	+37,8	4,4
Sud Sud-Est	62	56	-6	-9,7	5,4
Gesté	67	78	+11	+16,4	6,0
Villedieu-la-Blouère	52	58	+6	+11,5	4,8
Chapelle - Saint-Philbert	25	46	+21	+84,0	6,0
Andrezé-Jubaudière	66	64	-2	-3,0	4,1
Jallais	75	69	-6	-8,0	4,4
Pin-Poitevineière	61	85	+24	+39,3	6,8
Beaupréau-en-Mauges	560	630	+70	+12,5	5,5
Chemillé-en-Anjou	500	590	+90	+18,0	5,6
Blain	300	320	+20	+6,7	6,6
Mauges Communauté	2 790	3 100	+310	+11,1	5,2
Maine-et-Loire	31 040	32 830	+1 790	+5,8	8,4
France hexagonale	2 869 860	3 019 290	+149 430	+5,2	9,7

* DEFM parmi l'ensemble des actifs

Valeur inférieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur proche de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeur supérieure à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2024, Beaupréau-en-Mauges compte 630 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, soit 5,5% des actifs (indice de chômage).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source : France Travail, 2022-2024 – Traitements ©Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC		Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC 50 ans et plus	
	31/12/2022	31/12/2024	31/12/2022	31/12/2024
Ouest	204	230	47	43
Nord-Est	131	129	33	35
Sud Sud-Est	135	125	35	40
Gesté	179	177	43	47
Villedieu-la-Blouère	133	146	35	41
Chapelle - Saint-Philbert	60	81	17	21
Andrezé-Jubaudière	163	164	52	50
Jallais	190	165	51	43
Pin-Poitevineière	127	180	22	40
Beaupréau-en-Mauges	1 340	1 400	340	360
Chemillé-en-Anjou	1 280	1 350	350	380
Blain	660	690	180	190
Mauges Communauté	7 070	7 410	1 970	2 060

Lecture : Au 31/12/2024, Beaupréau-en-Mauges compte 360 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C âgés de 50 ans ou plus.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?

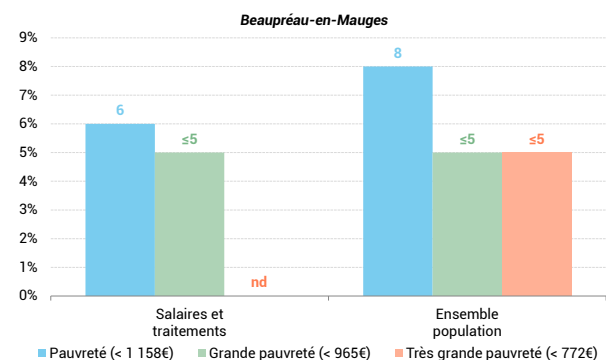
Un emploi pour vivre ?

Les travailleurs pauvres constituent une catégorie d'actifs qui interrogent de plus en plus fortement les acteurs de la réponse sociale. En effet, face aux évolutions du coût du logement associées aux évolutions du coût de l'alimentation, des ménages ayant un revenu basé sur le SMIC à temps partiel peuvent se retrouver sous le seuil de pauvreté s'ils vivent seuls ou si ils sont la seule source de revenus de leur ménage. Bien souvent, l'activité professionnelle nécessite une mobilité importante avec des frais qui le deviennent aussi. Il s'agit pourtant d'une population qui est très souvent peu demandeuse d'aides auprès des CCAS ou des dispositifs d'aides. C'est pourquoi il est important de mesurer ce que peuvent représenter ces ménages afin de mieux appréhender les réponses possibles. La catégorie des travailleurs pauvres regroupe trois ensembles de ménages. Il y a tout d'abord les salariés en situation de pauvreté mais aussi les indépendants et enfin les personnes en situation de recherche d'emploi (actifs entre deux emplois bien souvent). C'est cette catégorie qui est la plus concernée par la pauvreté. Les travailleurs indépendants sont en proportions plus fréquemment sous le seuil de pauvreté que les salariés. Cela peut s'expliquer par les auto-entrepreneurs qui vivent souvent avec de tous petits revenus. C'est par ailleurs dans cette catégorie, qu'il y a le plus d'écarts entre les bas revenus et les revenus les plus hauts qui sont largement au-dessus des revenus des salariés pour les derniers déciles. Enfin, la catégorie d'actifs pouvant vivre sous le seuil de base revenu est la catégorie des salariés. Si les taux sont plus faibles, il s'agit pourtant de la catégorie la plus importante en nombre et la catégorie comportant le plus grand nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Il est intéressant de croiser cet indicateur avec celui de la précarité des emplois et en particulier celle des jeunes ainsi qu'avec le taux global de pauvreté.

Ce graphique permet de mesurer les effets de la redistribution sur le niveau de vie des actifs salariés. Ainsi, il est souvent fait écho que les salariés sont les grands oubliés des politiques de redistribution en France ou encore que ce sont les personnes qui ne travaillent pas qui ont les niveaux de vie les plus faibles par l'intermédiaire des aides. Ce graphique permet de mesurer les effets de la redistribution pour les salariés (prestations sociales, familiales et logement). Il est manifeste que la redistribution contribue à diminuer significativement le taux de pauvreté. Cet indicateur permet d'en mesurer les effets.

Taux de pauvreté des actifs

Source : Insee, Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



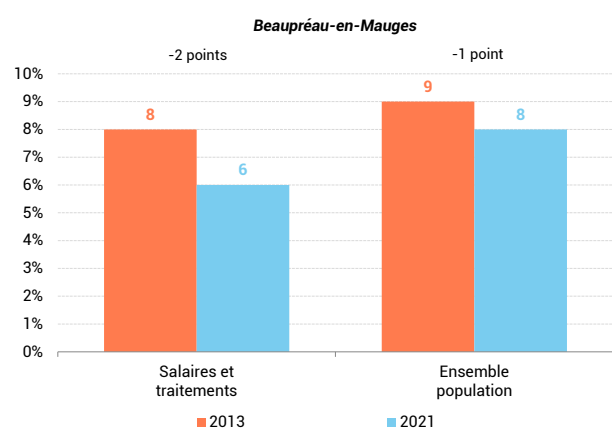
Lecture : En 2021, 6% des actifs de Beaupréau-en-Mauges dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées sont pauvres (au seuil de 60%).

En 2021, la pauvreté (au seuil de 60%) concerne 6% des actifs de Beaupréau-en-Mauges dont la source principale des revenus déclarés est composée de salaires et traitements (8% pour l'ensemble de la population).

Les personnes pauvres dont les revenus proviennent principalement des salaires et traitements correspondent aux « travailleurs pauvres ».

Évolution du taux de pauvreté des actifs

Source : Insee, Filosofi 2013-2021 – Traitements ©Compas



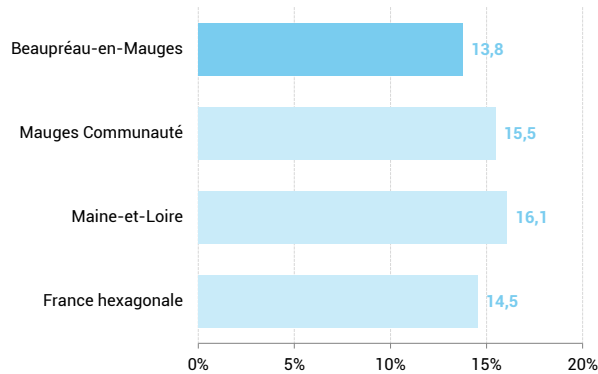
Lecture : Entre 2013 et 2021, le taux de pauvreté des actifs de Beaupréau-en-Mauges dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est passé de 8 à 6%.

Entre 2013 et 2021, le taux de pauvreté des actifs dont les salaires et traitements constituent la principale source de revenus a diminué de 2 points (-1 point pour l'ensemble de la population).

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2023 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : Fin 2023, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages de Beaupréau-en-Mauges est de 13,8%.

À la fin de l'année 2023, 1 345 ménages de Beaupréau-en-Mauges sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 14% des ménages recensés par l'Insee en 2022 sont couverts.

Cet indicateur permet d'approcher les actifs occupés ayant une rémunération faible. Bien évidemment, cet indicateur est complémentaire de celui qui permet de recenser les travailleurs pauvres. Les modes de calcul sont différents entre les deux approches et bien évidemment, au regard des seuils d'accès (au-delà du seuil de pauvreté pour la prime d'activité), il y a plus de bénéficiaires de la prime d'activité que de personnes en situation de travailleurs pauvres.

La prime est d'activité est la prestation pour laquelle le taux de non-recours est le plus fort, car beaucoup moins connue par des bénéficiaires potentiels qui ne sont pas des ménages connus des services sociaux. Un travail de communication croisé par un accompagnement (par exemple à la mobilité ou à l'accueil de la petite enfance) afin de soutenir l'accès à l'emploi.

Allocataires Caf de la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2023 & Insee, RP 2022 – Traitements ©Compas

	Allocataires de la prime d'activité	Taux de couverture des ménages en %
Ouest	242	21,0
Nord-Est	140	11,7
Sud Sud-Est	117	12,2
Gesté	142	12,6
Villedieu-la-Blouère	123	11,8
Chapelle - Saint-Philbert	64	10,5
Andrézé-Jubaudière	178	13,3
Jallais	172	12,1
Pin-Poitevineière	172	18,3
Beaupréau-en-Mauges	1 345	13,8
Chemillé-en-Anjou	1 270	14,6
Blain	640	14,8
Mauges Communauté	6 680	13,3
Maine-et-Loire	59 677	16,1
France hexagonale	4 372 467	14,5

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : Fin 2023, Beaupréau-en-Mauges compte 1 345 allocataires Caf de la prime d'activité, soit un taux de couverture parmi les ménages de 13,8%.

Quels sont les risques d'exposition à la pauvreté au travail ?

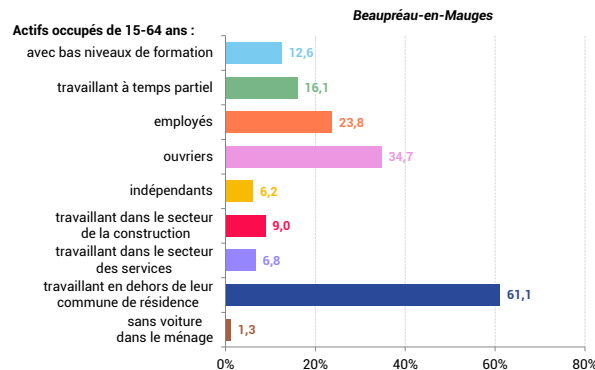
Le développement du temps partiel croisé avec la précarité de l'emploi peuvent se traduire par une augmentation des risques de pauvreté. Cet indicateur composite met en évidence l'importance des facteurs qui contribuent au risque de pauvreté. Intégrer la mobilité est essentiel car cela permet de développer des actions qui visent à faciliter celle-ci. En effet, paradoxalement, l'accès à la mobilité est inversement proportionnelle au besoin de celle-ci. Ainsi, mes actifs en CDI ayant un emploi à responsabilité peuvent avoir moins besoin de mobilité que des personnes qui travaillent en CDD ou en emploi d'interim. En effet, ces derniers changent régulièrement d'employeur et par conséquent de lieux de travail ce qui signifie d'avoir de nouveaux trajets régulièrement. Cet indicateur met aussi en évidence les secteurs d'activité qui se retrouvent avec beaucoup de précarité d'emploi.

À Beaupréau-en-Mauges, les personnes en emploi sont moins exposées au risque de pauvreté au travail que dans l'ensemble de la France hexagonale : en 2022, l'indice s'élève à 24 contre 27 au niveau national.

Parmi les facteurs de risque des actifs en emploi de Beaupréau-en-Mauges on trouve la mobilité ; la majorité travaille en dehors de leur commune de résidence (61% contre 67% en France hexagonale) et ils sont aussi plus souvent ouvriers (35% pour la commune contre 20% sur le territoire national).

Détails des facteurs de risque d'exposition à la pauvreté au travail

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 - Traitements @Compas



Lecture : La part d'actifs en emploi de 15-64 ans ouvriers de Beaupréau-en-Mauges est de 35%.

DÉFINITION

Indice d'exposition à la pauvreté au travail :
nous considérons 9 indicateurs autour des actifs occupés (en emploi) de 15-64 ans :

- la part des bas niveaux de formation
- le taux de travail à temps partiel
- la part des employés
- la part des ouvriers
- la part des indépendants
- la part des secteurs de la construction
- la part de certains services*
- la part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence
- l'absence de voiture dans le ménage

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 45.

* Hébergement et restauration, arts, spectacles, activités récréatives, activités des organisations associatives, activités des organisations et organismes extra-territoriaux, services à la personne, autres activités de services.

Indice de risque d'exposition à la pauvreté au travail

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

	Indice de risque d'exposition à la pauvreté au travail	Actifs en emploi de 15-64 ans									
		avec de bas niveaux de formation		travaillant à temps partiel		employés		ouvriers		indépendants	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Beaupréau-en-Mauges	24	1 354	12,6	1 722	16,1	2 549	23,8	3 722	34,7	664	6,2
Mauges Communauté	24	6 701	12,0	9 055	16,2	13 230	23,6	18 926	33,8	3 582	6,4
Maine-et-Loire	22	40 467	11,5	59 610	17,0	87 824	25,0	91 485	26,1	23 260	6,6
France hexagonale	27	3 166 419	11,6	4 143 245	15,2	7 068 810	26,0	5 322 013	19,6	2 075 154	7,6

	Actifs en emploi de 15-64 ans							
	travaillant dans le secteur de la construction		travaillant dans certains services*		travaillant en dehors de leur commune de résidence		sans voiture dans le ménage	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Beaupréau-en-Mauges	960	9,0	730	6,8	6 586	61,1	137	1,3
Mauges Communauté	6 656	11,9	3 844	6,9	34 893	62,3	736	1,3
Maine-et-Loire	25 998	7,4	33 537	9,6	218 828	62,0	15 607	4,4
France hexagonale	1 821 130	6,7	2 590 271	9,5	18 225 209	66,8	2 705 203	9,9

Valeur inférieure à celle de la France hexagonale

Valeur proche de celle de la France hexagonale

Valeur supérieure à celle de la France hexagonale

Lecture : L'indice de risque d'exposition à la pauvreté au travail de Beaupréau-en-Mauges est de 24, il est inférieur à celui de la France hexagonale.

L'indice de risque d'exposition à la pauvreté au travail atteint 24 à Beaupréau-en-Mauges en 2022. Parmi les 10 indicateurs composant l'indice, on observe une part relativement importante (au regard de la moyenne hexagonale) d'actifs ouvriers et travaillant dans le secteur de la construction.

Baromètre – L'indice de développement des territoires

Les indicateurs permettant de décrire les territoires sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie... Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- **le niveau de formation** : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants à accéder à l'emploi (la formation étant un indicateur déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative – à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive – sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer le capital social d'un territoire.

- **Le niveau de revenu des habitants** des territoires offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économiques de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher le niveau de vie des habitants du territoire.

- **La participation à la vie économique** est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certains le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers prioritaires), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir la **population active occupée (c'est-à-dire la population occupant réellement un emploi) âgée de 25 à 54 ans**. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

DÉFINITION

Indice de développement des territoires : cet indice©Compas est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des territoires. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce territoire au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.

Baromètre – L'indice de développement des territoires

L'IDT est construit sur le principe de l'homme-économique basé sur les trois dimensions de la rationalité économique individuelle, que sont l'individu producteur, l'individu consommateur et le capital social individuel. L'IDT agrège sur un territoire déterminé les trois dimensions retenues. Cet indicateur permet donc de réaliser une analyse spatiale comparant ainsi les territoires entre eux. Il permet aussi une analyse longitudinale avec un suivi dans le temps.

Les indicateurs retenus pour illustrer ces trois dimensions sont :

- Pour l'individu producteur : la part des personnes ayant entre 25 et 54 ans et ayant un emploi
- Pour l'individu consommateur : le niveau de vie du territoire

- Pour le capital social : la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes ayant terminé leurs études.

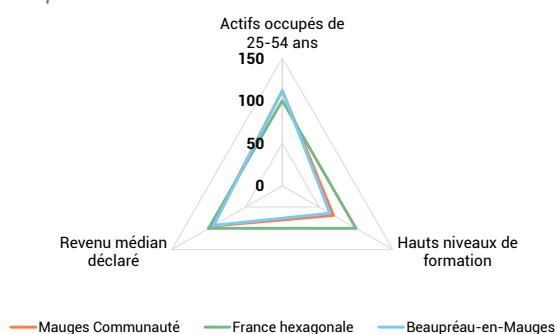
Le niveau de référence est le niveau national.

L'indice de dynamique du territoire selon qu'il soit positif ou négatif permet de mieux comprendre sa situation au regard du niveau national mais aussi son évolution dans le temps.

L'IDT est un indice créé par le COMPAS. Il est suivi depuis plus de 15 années. Il peut être décliné depuis l'IRIS ou le quartier de la politique de la ville jusqu'au niveau national bien évidemment (puisqu'il s'agit du niveau de référence).

Indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2022 & Filosofi 2021 – Traitements ©Compas



Lecture : La part d'actifs occupés de 25-54 ans de Beaupréau-en-Mauges est 1,1 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice de développement des territoires est inférieur de 65 à Beaupréau-en-Mauges par rapport à la France hexagonale : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale. Parmi les 3 indicateurs composant l'indice, au regard de la France hexagonale :

- la part d'actifs occupés de 25-54 ans est supérieure (91% contre 82%),
- la part de 15 ans et plus non scolarisés avec de hauts niveaux de formation est inférieure (22% contre 34%),
- le revenu médian déclaré est inférieur (1 776€ contre 1 910€).

Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les Iris, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux, même si à Beaupréau-en-Mauges, tous les Iris ont un IDT négatif et présentent donc une situation moins favorable qu'en moyenne nationale. Les Iris Ouest et Nord-Est présentent les situations les moins défavorables alors que Sud Sud-Est et Pin-Poitevineière présentent les situations les plus défavorables.

Détail des facteurs de l'indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2022 & Filosofi 2021 – Traitements ©Compas

	Indice de développement des territoires	Actifs occupés de 25-54 ans		Hauts niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Revenu médian déclaré
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	€
Ouest	-31	864	86,2	518	28,2	1 804
Nord-Est	-31	946	91,8	532	26,2	1 833
Sud Sud-Est	-90	666	87,6	350	18,3	1 748
Gesté	-77	1 040	93,9	400	19,9	1 728
Villedieu-la-Blouère	-59	832	90,1	400	21,2	1 830
Chapelle - Saint-Philbert	-56	524	94,2	238	22,0	1 813
Andrezé-Jubaudière	-71	1 118	91,2	493	20,4	1 788
Jallais	-74	1 183	92,6	518	20,6	1 715
Pin-Poitevineière	-89	804	91,8	341	18,8	1 750
Beaupréau-en-Mauges	-65	7 978	91,1	3 791	21,7	1 776
Chemillé-en-Anjou	-48	7 338	90,8	3 811	24,2	1 783
Blain	-33	3 349	86,3	2 000	26,6	1 842
Mauges Communauté	-52	41 914	91,1	20 925	23,3	1 805
Maine-et-Loire	-20	254 907	86,1	180 862	30,2	1 841
France hexagonale	Référence = 0	20 016 553	81,6	16 328 433	33,6	1 910

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

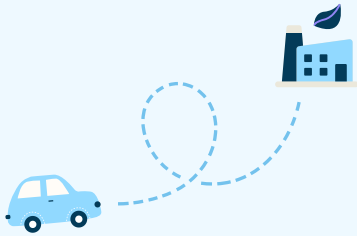
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice de développement des territoires de Beaupréau-en-Mauges est de -65.



LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES

- 184** Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

- 188** Qui occupe les emplois du territoire ?
- 189** Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

CHIFFRES CLÉS

Les mobilités

4%

de la population s'est renouvelée en un an



8%

de la population est arrivée dans son logement actuel



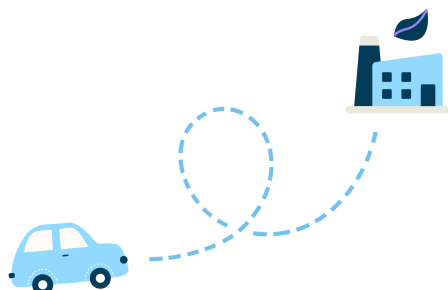
1 040

nouveaux arrivants en un an

Un solde migratoire

positif

entre 2021 et 2022



0,8

taux de polarisation

61%

des actifs sortent tous les jours du territoire pour travailler

51%

des emplois du territoire sont occupés par des actifs de l'extérieur

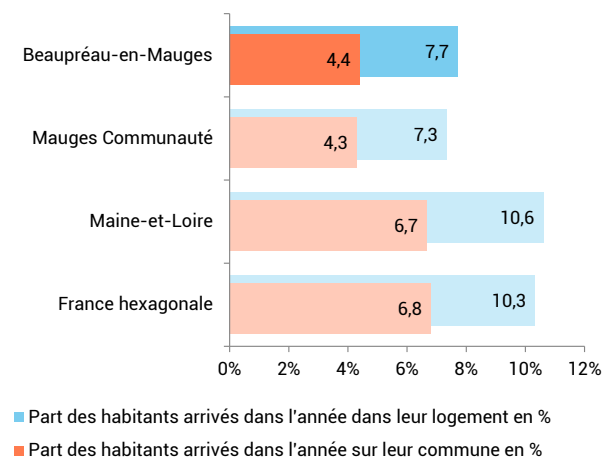
70%

des actifs sédentaires utilisent leur voiture pour aller travailler

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : 7,7% des habitants de Beaupréau-en-Mauges ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 4,4% sont arrivés sur la commune.

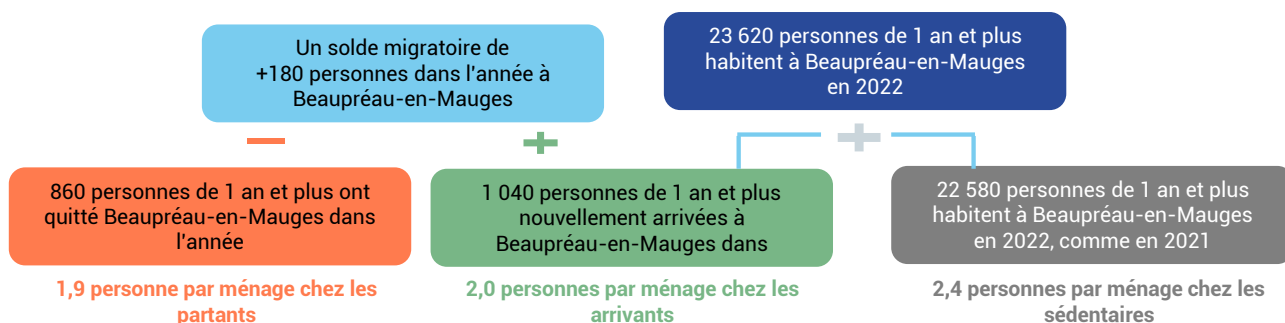
8% des habitants de Beaupréau-en-Mauges ont emménagé dans leur logement dans l'année (1 830 personnes), et parmi eux 57% ont changé de commune. Ainsi, les 1 040 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 4% de la population de Beaupréau-en-Mauges.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Beaupréau-en-Mauges. À l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Beaupréau-en-Mauges : la part des 55 ans et plus n'y est que de 13% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 15% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 33% pour l'ensemble de la population.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

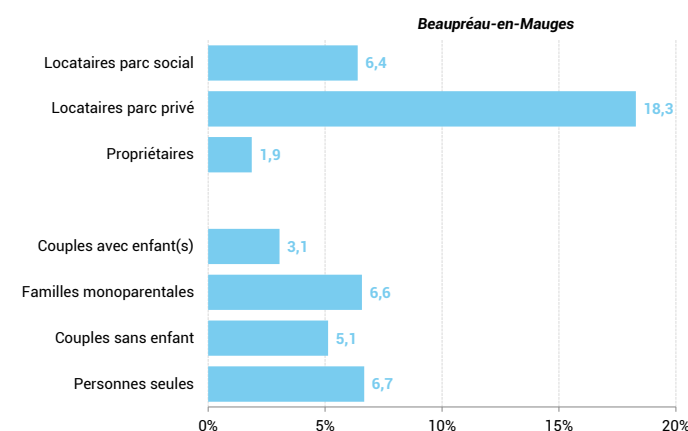


Lecture : Entre 2021 et 2022, l'augmentation de la population au cours de l'année est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 180 arrivées (au regard des départs).

Avec 860 personnes parties dans l'année pour 1 040 personnes nouvellement arrivées, Beaupréau-en-Mauges présente un solde migratoire positif. La taille moyenne des ménages quittant Beaupréau-en-Mauges est inférieure à celle des nouveaux arrivants.

Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 6,7% des personnes seules vivant à Beaupréau-en-Mauges sont arrivées dans l'année.

Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 18% d'entre eux n'habitaient pas à Beaupréau-en-Mauges l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Beaupréau-en-Mauges (part des ménages qui ne résidaient pas à Beaupréau-en-Mauges l'année précédente), concerne 7% des personnes seules, 3% des couples parentaux, 7% des familles monoparentales et 5% des couples sans enfant.

6% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Beaupréau-en-Mauges l'année précédente. Ce taux est de 7% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 6% pour les habitants de 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation.

MÉTHODOLOGIE

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2021 et 2022. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2021 et au 1er janvier 2022, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

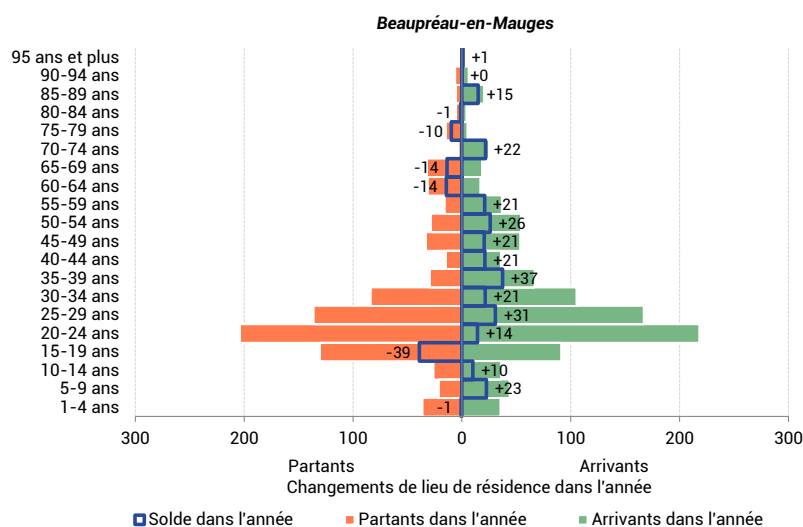
L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2022.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2021 et résident en 2022 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2021 et 2022.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Structure par âge des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

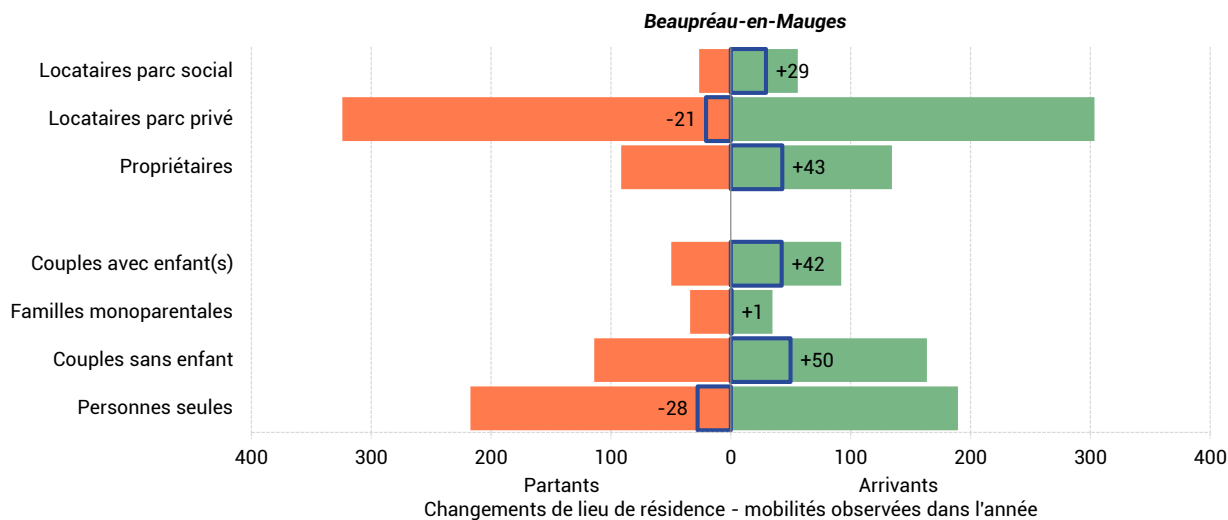


1 040 personnes sont nouvellement arrivées à Beaupréau-en-Mauges entre 2021 et 2022. Elles représentent 4% de la population. Parmi elles, 77% ont moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, 860 personnes ont quitté Beaupréau-en-Mauges et 80% d'entre elles avaient moins de 45 ans.

Lecture : Entre 2021 et 2022, 167 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées à Beaupréau-en-Mauges et 136 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire positif pour les 25-29 ans.

Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : Entre 2021 et 2022, Beaupréau-en-Mauges présente un solde migratoire négatif pour les personnes seules (-28 personnes).

Globalement, dans l'année, 220 personnes seules quittent Beaupréau-en-Mauges quand 190 personnes seules arrivent. À l'inverse, les arrivées sont plus nombreuses que les départs pour les couples sans enfant (160 arrivées pour 110 départs) et les couples parentaux (90 arrivées pour 50 départs). Enfin, il y a eu autant de départs que d'arrivées de familles monoparentales.

Par ailleurs, 90 propriétaires quittent Beaupréau-en-Mauges quand 130 arrivent. De même, il y a plus d'arrivées de locataires du parc social que de départs (60 contre 30). En revanche, les départs de locataires du parc privé sont plus nombreux que les arrivées.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

860 personnes de 1 an et plus ont quitté
Beaupréau-en-Mauges dans l'année

9 740 ménages habitent à Beaupréau-en-
Mauges en 2022

1 040 personnes de 1 an et plus nouvellement
arrivées à Beaupréau-en-Mauges dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Sèvremoine	125
Cholet	106
Saint-Pierre-Montlimart	66
Angers	59
Nantes	49
Chemillé-en-Anjou	27
Paris	27
La Rochelle	26
Brécey	24
La Roche-sur-Yon	24
...	

Commune de résidence	Pop. 2022
Beaupréau-en-Mauges	23 622

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Sèvremoine	213
Saint-Pierre-Montlimart	138
Cholet	105
Chemillé-en-Anjou	63
Nantes	57
Angers	38
Ancenis-Saint-Géréon	26
Vallet	24
Paris	24
Mortagne-sur-Sèvre	24
...	

Département de destination	Pop. Partie
Même département	438
Départements limitrophes	220
Autres départements	198

Solde migratoire	Pop.
Même département	+190
Départements limitrophes	+50
Autres départements	-60

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	630
Départements limitrophes	269
Autres départements	140

Lecture : Parmi les 860 personnes de 1 an et plus qui ont quitté Beaupréau-en-Mauges dans l'année, 125 sont parties vivre dans le bassin de vie de Sèvremoine.

Les populations quittant Beaupréau-en-Mauges rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Sèvremoine, puis des communes du bassin de vie de Cholet. 440 personnes quittent Beaupréau-en-Mauges dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 220 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 200 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est positif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont moins nombreux que les arrivées.

Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

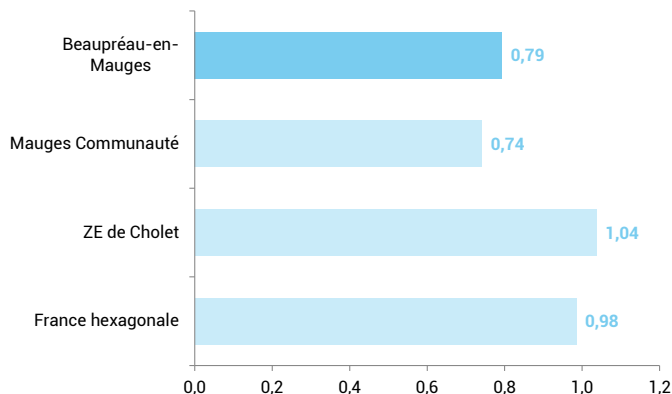
DÉFINITION

Bassin de vie : le découpage de la France en « bassins de vie » a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France hexagonale. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Qui occupe les emplois du territoire ?

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 0,79 à Beaupréau-en-Mauges.

Avec 10 710 actifs occupés vivant à Beaupréau-en-Mauges et 8 500 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, la commune enregistre un taux de polarisation de 0,79. Ce taux est supérieur au taux enregistré par Mauges Communauté.

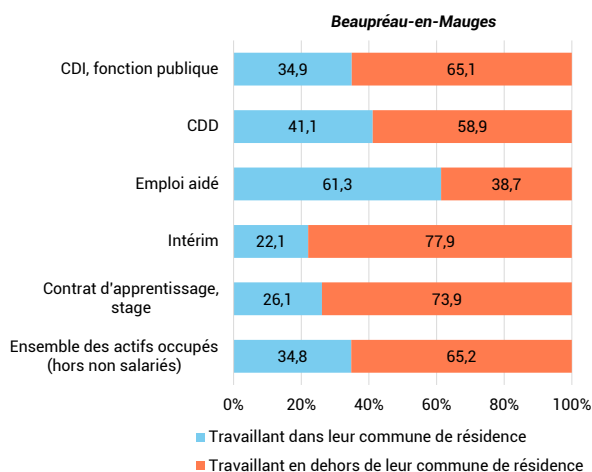
DÉFINITION

Taux de polarisation de l'emploi : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Lieu de travail des actifs selon le type d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

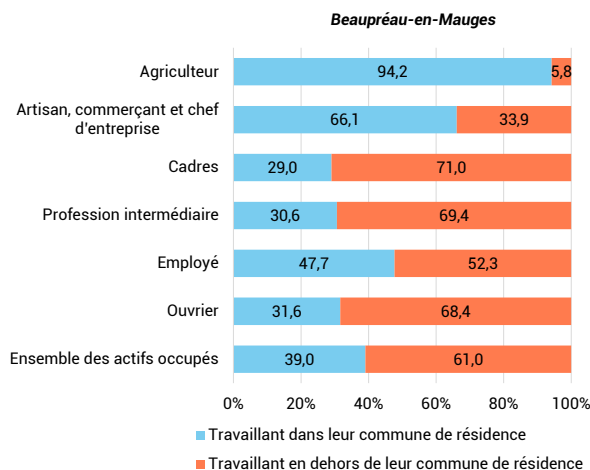


Lecture : En 2022, 34,9% des actifs occupés en CDI de Beaupréau-en-Mauges travaillent dans leur commune de résidence.

Les actifs en emploi aidé travaillent plus souvent que les autres dans leur commune de résidence (61% contre 35% pour l'ensemble). Les actifs en CDD exercent également plus souvent leur activité dans leur commune de résidence (41%).

Lieu de travail des actifs selon la PCS

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 39% des actifs en emploi à Beaupréau-en-Mauges travaillent dans la commune.

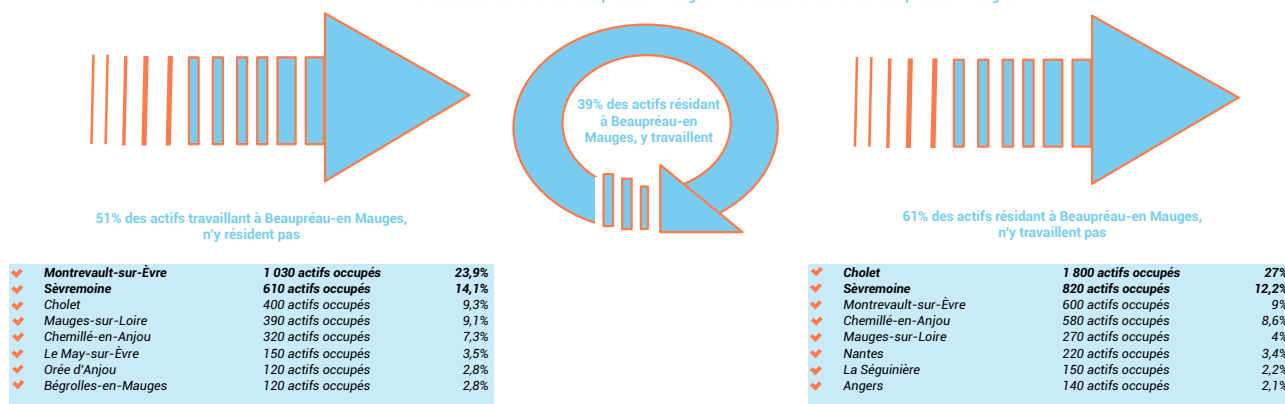
Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise se distinguent des autres actifs en emploi de Beaupréau-en-Mauges par une proportion plus élevée travaillant dans leur commune de résidence : 66% contre 39% de l'ensemble. Cette particularité peut s'expliquer en partie par le fait que beaucoup d'entre eux travaillent à domicile, faute de disposer d'un local dédié.

Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

Mobilités professionnelles journalières en 2022

Source : Insee, Fichiers détail 2022- Traitements ©Compas

8 500 actifs travaillent à Beaupréau-en Mauges & 10 780 actifs résident à Beaupréau-en Mauges

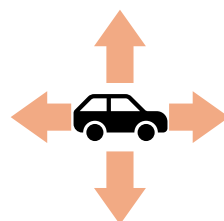


Lecture : En 2022, 1 030 actifs occupés habitant à Montrevault-sur-Èvre viennent travailler tous les jours à Beaupréau-en Mauges, représentant 23,9% des actifs occupés à Beaupréau-en Mauges.

En 2022, 4 310 actifs viennent quotidiennement travailler à Beaupréau-en Mauges (51% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 6 590 actifs résident à Beaupréau-en Mauges sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (61% des actifs résidents de la commune). Enfin 39% des actifs résidents sont sédentaires (4 190 au total).



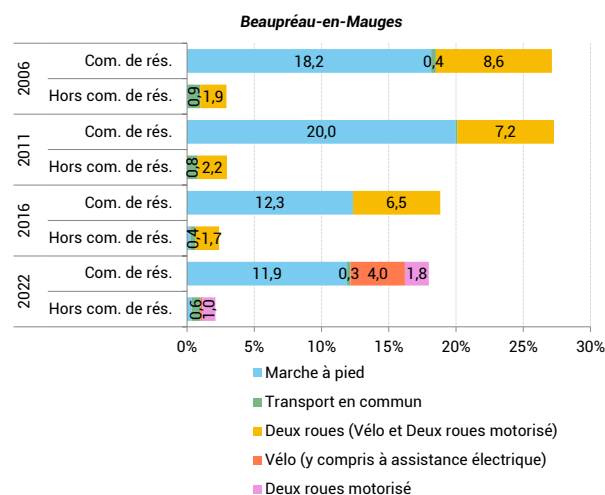
70% des actifs occupés de Beaupréau-en-Mauges travaillant dans la commune se rendent au travail en voiture



98% des actifs occupés de Beaupréau-en-Mauges travaillant en dehors de la commune se rendent au travail en voiture

Évolution de l'utilisation des mobilités douces et des transports en commun des actifs occupés pour aller au travail

Source : Insee, RP 2006-2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 11,9% des actifs occupés de Beaupréau-en-Mauges travaillant sur leur commune de résidence y vont à pied.

Le type de transports utilisé par les actifs en emploi est le résultat d'arbitrages entre l'offre de transports existant, la distance entre son domicile et le travail, le coût généré par les différentes options comme le temps nécessaire de chacun au regard de ses contraintes personnelles et de ses capacités physiques.

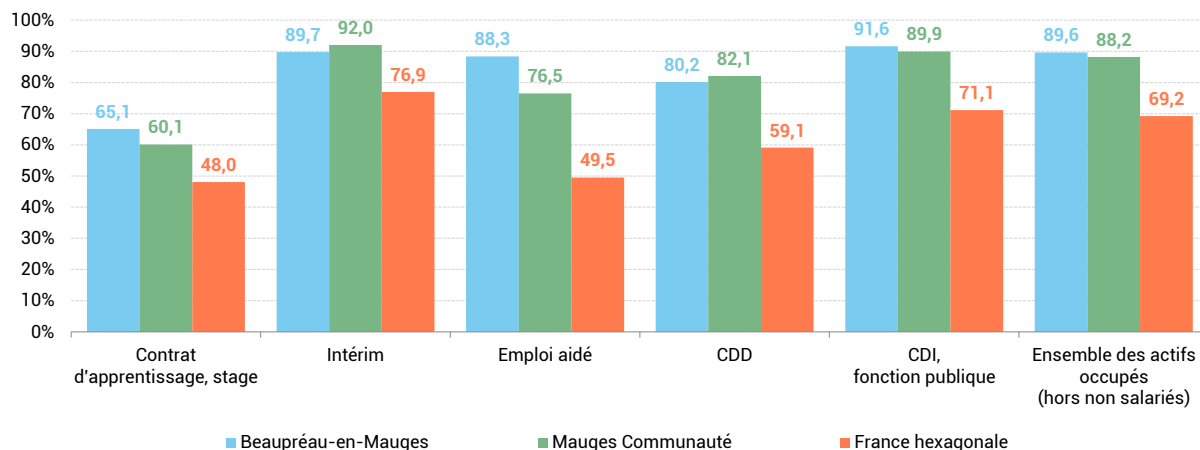
Les actifs travaillant à Beaupréau-en-Mauges privilégient ainsi la marche à pied, suivi du vélo (y compris à assistance électrique). Pour autant, l'usage de la marche à pied a diminué de 8 points depuis 2011 passant de 20% à 12% en 2022 (comme en 2016).

Concernant les actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence, les deux roues sont le moyen le plus utilisé (1% en 2022 contre 2% les années précédentes).

Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

Part des actifs utilisant la voiture comme moyen de transport principal selon le type d'emploi

Source : Insee, Fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas

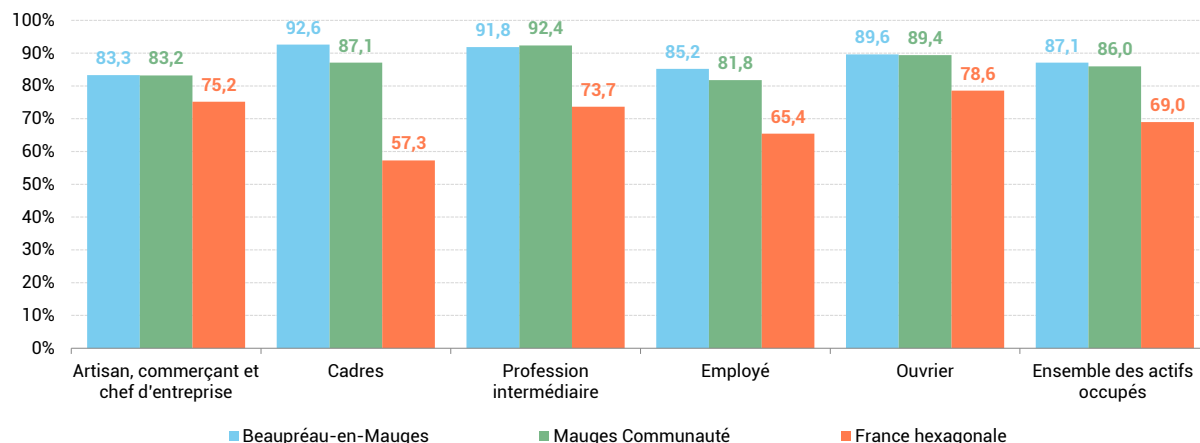


Lecture : En 2022, 91,6% des actifs occupés en CDI de Beaupréau-en-Mauges utilisent la voiture comme moyen de transport principal.

L'usage de la voiture pour aller au travail est plus répandu à Beaupréau-en-Mauges que dans les territoires de comparaison, la voiture étant le moyen de transport principal pour 90% des actifs en emploi contre 88% pour Mauges Communauté et 69% en France hexagonale. Cette sur-représentation par rapport à la moyenne hexagonale s'observe pour tous les types de contrat. L'écart avec la moyenne hexagonale le plus élevé concerne les actifs en emploi aidé : 88% d'entre eux utilisent la voiture comme moyen de transport principal contre seulement 49,5% pour l'ensemble de la France hexagonale.

Part des actifs utilisant la voiture comme moyen de transport principal selon la PCS

Source : Insee, Fichiers détail 2022 - Traitements ©Compas



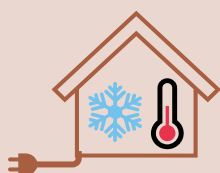
Lecture : En 2022, 89,6% des actifs occupés ouvriers de Beaupréau-en-Mauges utilisent la voiture comme moyen de transport principal.

Au regard des professions et catégories socioprofessionnelles des actifs en emploi, les cadres utilisent le plus souvent la voiture comme mode de transport principal (93%). Viennent ensuite les professions intermédiaires (dont les infirmier·ères et les enseignant·es font partie) avec 92% d'entre eux utilisant la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail et enfin les ouvriers avec 90%.

LES LOGEMENTS



- 194** Quel est le peuplement des logements sur le territoire ?
- 197** Quels sont les coûts d'accès au logement ?
- 199** Quelle est la tension sur le parc social ?



LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- 201** Quid de la précarité énergétique



L'OFFRE DE SERVICES

- 205** Combien de commerces et services de proximité ?
- 206** Combien de licenciés sportifs ?



Les enjeux environnementaux et climatiques occupent aujourd'hui une place centrale dans l'action publique locale. Toutefois, ils ne peuvent être appréhendés uniquement sous l'angle écologique : ils sont étroitement liés aux conditions de vie des habitants, aux inégalités sociales et à l'accès aux ressources du territoire. La transition écologique s'inscrit ainsi au croisement des politiques sociales, urbaines et de santé publique, et constitue un levier majeur pour améliorer durablement le bien-être des populations.

Dans les territoires urbains comme dans les espaces périurbains, les populations les plus modestes sont souvent les plus exposées aux vulnérabilités environnementales. Les conditions de logement, l'exposition aux pollutions ou encore l'accès aux espaces de fraîcheur et aux équipements jouent un rôle déterminant dans la santé et la qualité de vie. Ces inégalités environnementales s'ajoutent fréquemment à des fragilités économiques ou sociales déjà présentes, créant des situations de cumul de vulnérabilités. La transition écologique ne peut donc être dissociée d'une réflexion sur la justice sociale et territoriale.

Le logement constitue à cet égard un enjeu structurant. L'accès à un logement adapté et abordable est devenu plus difficile pour de nombreux ménages, dans un contexte marqué par une forte progression de la demande de logements sociaux et une diminution des attributions. Entre 2015 et 2023, les demandes actives ont fortement augmenté, tandis que les possibilités d'accès à la propriété ou de mobilité résidentielle se sont réduites pour les ménages modestes. Cette tension sur le marché du logement fragilise particulièrement les jeunes, les familles monoparentales ou les ménages à faibles revenus, et peut conduire à des situations d'hébergement contraint ou de précarité résidentielle.

La question énergétique illustre également les interactions entre enjeux sociaux et environnementaux. La précarité énergétique touche principalement les ménages aux revenus les plus modestes et résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : niveau de ressources, qualité du logement et coût de l'énergie. Elle se traduit par des difficultés à maintenir une température confortable dans le logement ou par un poids excessif des dépenses énergétiques dans le budget des ménages. Ces situations concernent particulièrement les personnes seules, les familles monoparentales et certains publics fragilisés, notamment lorsqu'ils vivent dans des logements mal isolés.

Au-delà du logement, les transformations climatiques interrogent plus largement l'organisation du cadre de vie : exposition aux îlots de chaleur, accès aux espaces verts, localisation des équipements et des services, ou encore mobilités quotidiennes. Ces éléments participent directement à la santé et au bien-être des habitants et conditionnent la capacité des territoires à faire face aux épisodes climatiques plus fréquents et plus intenses annoncés par les projections scientifiques. La notion de résilience territoriale renvoie ainsi à la capacité d'un territoire à anticiper ces évolutions, à protéger les populations les plus vulnérables et à maintenir des conditions de vie satisfaisantes.

Dans ce contexte, les Centres communaux d'action sociale (CCAS) occupent une place stratégique. En tant qu'acteurs de proximité, ils sont en première ligne pour repérer les situations de fragilité liées au logement, à la précarité énergétique ou à l'isolement social. Leur rôle consiste à accompagner les ménages confrontés à ces difficultés, mais aussi à contribuer à une approche plus globale de la transition écologique, en articulant les réponses sociales, urbaines et environnementales. Les CCAS participent ainsi à la construction de politiques locales capables de concilier amélioration du cadre de vie, réduction des inégalités et adaptation aux enjeux climatiques.

L'analyse présentée dans cette partie du diagnostic vise précisément à éclairer ces interactions entre environnement, logement, accès aux ressources territoriales et vulnérabilités sociales. Elle permettra d'identifier les principaux facteurs de fragilité mais aussi les leviers d'action pour accompagner une transition écologique et sociale plus juste, attentive aux besoins des habitants et aux réalités du territoire.

CHIFFRES CLÉS

L'environnement et le cadre de vie



117 001€

Capacité d'achat, sans apport propre, des ménages gagnant le niveau de vie médian pour financer leur achat immobilier

Loyer moyen (au m²)
dans la parc privé

9,30€

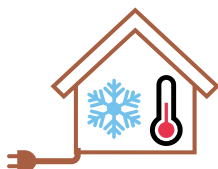
appartement

7,60€

maison

6

demandes pour **1** attribution de logement social



Indice de consommation
énergétique
(la référence France
hexagonale étant 0)

+43

9,2

commerces et services pour 1 000 habitants

16%

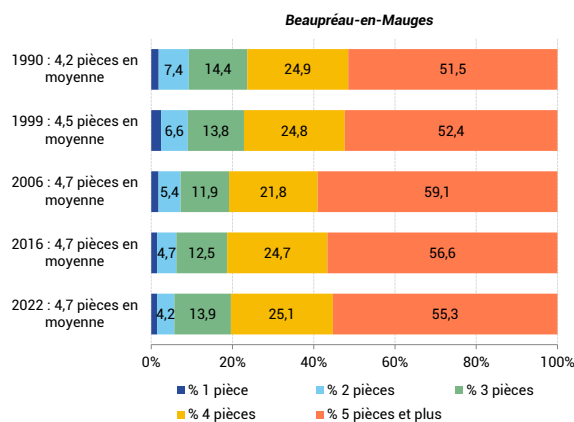
Part des habitants
ayant une licence
sportive (hors
fédérations scolaires)



Quel est le peuplement des logements sur le territoire ?

Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2022 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2022, 55,3% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à Beaupréau-en-Mauges.

Les logements de Beaupréau-en-Mauges comptent 4,7 pièces en moyenne en 2022. 9% des logements occupés de Beaupréau-en-Mauges recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 6% des résidences principales en 2022.

En 2022, la majorité des résidences principales de Beaupréau-en-Mauges ont une surface de moins de 100 m² (56%, soit 5 450 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² a augmenté de 4% depuis 2011 (+220 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a augmenté de 24% (+830 logements, soit 4 330 résidences principales en 2022).

Quel impact d’Airbnb sur l’offre de logement ?

De plus en plus de propriétaires s’éloignent de la démarche initiale revendiquée par l’entreprise collaborative Airbnb (la location de sa résidence principale en cas d’absence), ce qui contribue à un appauvrissement de l’offre de location. Si la floraison des annonces Airbnb entraîne la baisse des prix dans le secteur hôtelier, elle cause à l’inverse, suite à la transformation de certains logements du parc locatif en logements touristiques, une réduction de l’offre disponible et donc une hausse des loyers. Les locations touristiques entrent en concurrence avec le parc locatif traditionnel et limitent la capacité des ménages à se loger.

Deux types de profils semblent proposer des annonces sur Airbnb. Le premier concernerait des ménages de classe moyenne qui vont louer une chambre de leur logement pour « arrondir leurs fins de mois ». Cependant, le profil qui contribuerait le plus à cette réduction de l’offre locative semble être celui des « multiloueurs » qui possèdent plusieurs appartements meublés et les mettent en location sur Airbnb.

Ce sont les grandes métropoles, du fait de leur attraction touristique, qui sont surtout impactées par ce phénomène. Or, dans ces grandes villes (Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Bordeaux...) l’offre locative est souvent très tendue. L’essentiel des logements touchés sont des studios et des T2. Ainsi, ce sont particulièrement les jeunes, les personnes vivant seules et les familles ayant de faibles revenus qui se retrouvent victimes de cet appauvrissement de l’offre et de la hausse des loyers.

Toutefois, pour endiguer ce phénomène, le nombre de jours par an pendant lesquels un hébergeur peut louer son logement via Airbnb devient limité. En octobre 2014, San Francisco, ville qui a vu naître Airbnb, a réduit ce temps à 90 jours. En France, depuis le 1^{er} janvier 2019, 18 communes sont concernées par cette nouvelle régulation dont Paris, Lyon, Annecy, Sète et Martigues. Cependant, le temps est limité à 120 jours par an et ne concerne pas les résidences secondaires.

Quel est le peuplement des logements sur le territoire ?

Répartition des ménages selon le nombre de pièces nécessaires et effectives

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas

Nombre de pièces du logement	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage					
	1 ou 2 pièces (1 pers. seule)	2 pièces (Couple)	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
1 pièce	150	<10	<10	<10	<10	<10
2 pièces	340	50	<10	<10	<10	<10
3 pièces	780	320	170	50	<10	<10
4 pièces	770	890	430	290	80	<10
5 pièces	500	1 100	530	530	240	10
6 pièces et plus	290	790	440	510	340	100

données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Sous-peuplement prononcé	$IP \geq 2/3$
Sous-peuplement modéré	$0 < IP < 2/3$
Situation "normale"	$IP = 0$
Surpeuplement modéré	$-0,4 < IP < 0$
Surpeuplement accentué	$IP \leq -0,4$

8 290 ménages en sous-peuplement

Beaupréau-en-Mauges

190 ménages en sur-peuplement

Lecture : En 2022, 790 ménages vivent dans un 6 pièces ou plus, quand le nombre de pièces le plus adapté pour chacun de ces ménages est de 2.

En 2022, 190 ménages sont en situation de surpeuplement à Beaupréau-en-Mauges, dont moins de 10 vivent dans un logement d'une pièce alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter deux pièces. À l'opposé, 8 290 ménages sont en situation de sous-peuplement, dont 320 vivent dans un logement de trois pièces alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter deux pièces.

MÉTHODOLOGIE

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

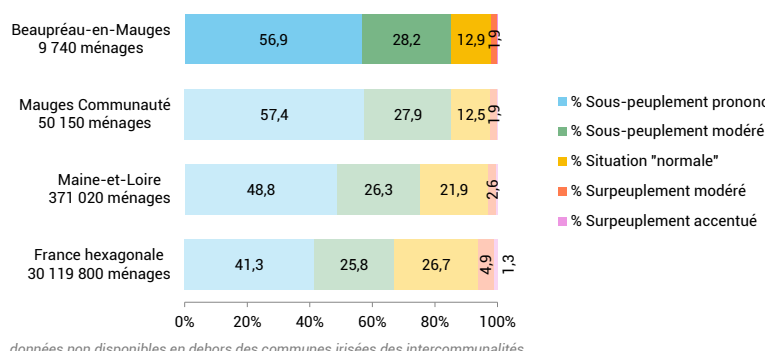
- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en sur-peuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Peuplement des logements

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des intercommunalités

Lecture : 56,9% des 9 740 ménages de Beaupréau-en-Mauges sont en sous-peuplement prononcé dans leur logement.

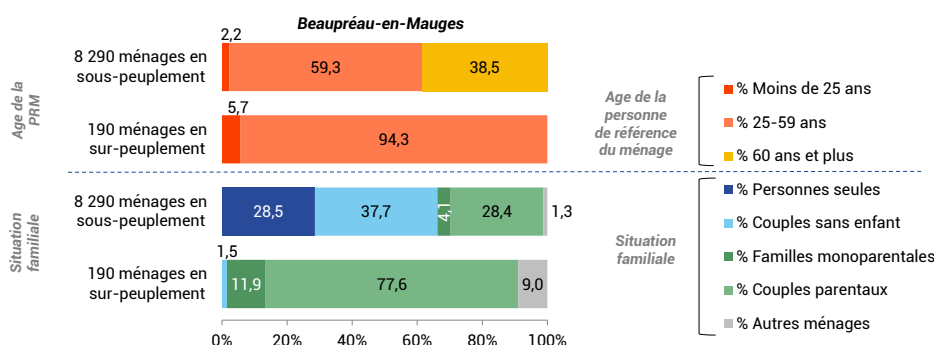
Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupée. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

La comparaison de la composition des ménages de Beaupréau-en-Mauges et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 190 ménages en situation de surpeuplement et 8 290 ménages en situation de sous-peuplement, dont 5 540 ménages en sous-peuplement prononcé.

Quel est le peuplement des logements sur le territoire ?

Peuplement des logements par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



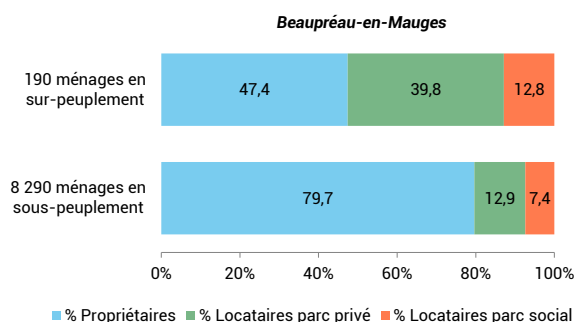
Lecture : 28,5% des 8 290 ménages en sous-peuplement de Beaupréau-en-Mauges sont des personnes seules.

La répartition des situations de peuplement par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 38,5% des ménages de Beaupréau-en-Mauges en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).

Le surpeuplement concerne majoritairement les ménages avec enfant(s) : 78% des ménages de Beaupréau-en-Mauges en surpeuplement sont des couples parentaux et 12% sont des familles monoparentales.

Peuplement des logements par statut d'occupation

Source : Insee, RP fichiers détail 2022 – Traitements ©Compas



Lecture : 79,7% des 8 290 ménages en sous-peuplement de Beaupréau-en-Mauges sont des propriétaires.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 90 sont en situation de surpeuplement (soit 1% d'entre eux) et 6 600 en situation de sous-peuplement (92%).

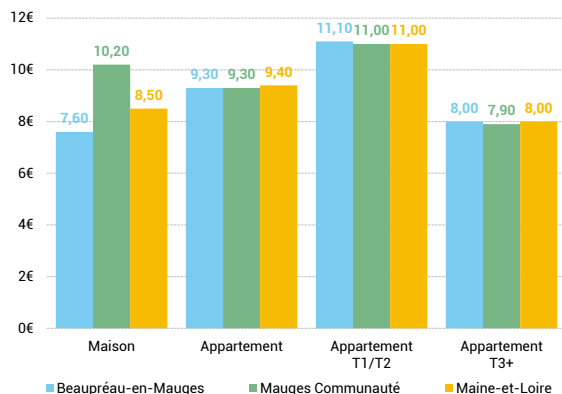
20 ménages locataires du parc social sont en situation de surpeuplement contre 610 ménages en sous-peuplement (respectivement 3% et 70% des locataires du parc social).

Le surpeuplement concerne 80 ménages locataires du parc privé (5% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 1 070 ménages (68%).

Quels sont les coûts d'accès au logement ?

Coût moyen au m² dans le locatif privé

Source : Données Ministère de la transition écologique 2023 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2023, le loyer moyen au m² pour une maison dans le parc locatif privé est de 7,60€ à Beaupréau-en-Mauges, contre 9,30€ pour un appartement.

Le coût de location d'un logement dans le parc privé est inférieur à Beaupréau-en-Mauges à ce que l'on observe sur Mauges Communauté et le département pour les maisons alors que pour les appartements il est semblable (un peu plus de 9€ le m²).

Ainsi, le coût de location pour une maison est de près de 8€ le m² à Beaupréau-en-Mauges contre un peu plus de 10€ sur Mauges Communauté et 8,50€ dans le département.

MÉTHODOLOGIE

La Base de Demandes de Valeurs Foncières (DVF)

contient l'historique des transactions immobilières réalisées en France (à l'exception de la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin). Les ventes immobilières sur 3 années ont été compilées afin d'obtenir une analyse plus robuste pour l'analyse des transactions immobilières.

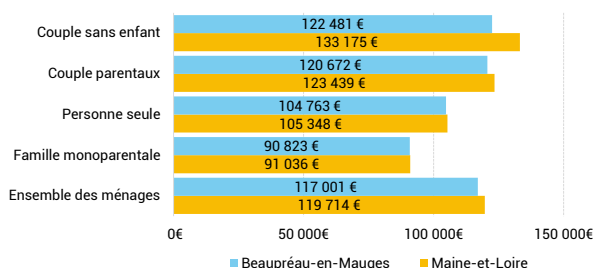
Deux indicateurs ont été calculés à partir du croisement de la Base de Demandes de Valeurs Foncières (DVF) et des données Filosofi :

- La capacité d'achat des habitants des territoires
- La part des transactions immobilières effectuées sur la période qui auraient été accessibles aux ménages du territoire au niveau de vie médian (moyenne des niveaux de vie médians sur 3 années)

La **capacité d'emprunt d'un ménage** est calculée sans apport propre pour l'achat immobilier. Le remboursement de l'emprunt est déterminé à hauteur de 35% du niveau de vie du ménage, sur une période maximale de 25 ans. Le montant des intérêts totaux sur la période d'emprunt (25 ans) tient compte de la moyenne des taux d'intérêts observés sur la période étudiée. Les frais de notaires sont retirés. La capacité d'achat affichée correspond à la capacité des ménages au niveau de vie médian sur le territoire. Pour chaque catégorie de ménage, c'est le niveau de vie de la catégorie de ménage considérée qui est pris en compte.

Capacité d'achat sans apport propre du ménage

Sources : Demande de Valeurs Foncières, 2021-2023 & Insee, Filosofi 2021 - Traitements ©Compas



Lecture : À Beaupréau-en-Mauges, la capacité d'achat, sans apport propre, des ménages gagnant le niveau de vie médian, est de 117 001€ pour la période 2021-2023.

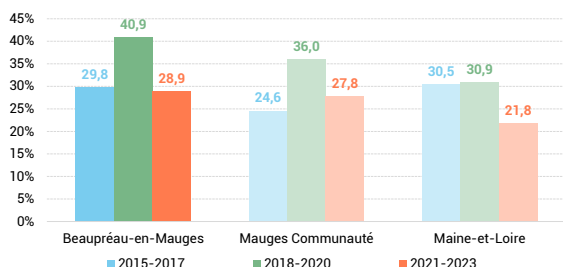
Pour la période 2021-2023, la capacité d'achat, sans apport propre, des ménages de Beaupréau-en-Mauges vivant avec le niveau de vie médian (1 833€), est inférieure à celle du département (compte tenu d'un niveau de vie médian moins élevé sur la commune) : 117 000€ contre 119 710€. La capacité d'achat varie avec la situation familiale des ménages du fait du nombre d'adultes et de personnes présents dans le ménage. Celle-ci est donc plus faible pour les familles monoparentales (90 820€) et les personnes seules (104 760€) et plus élevée pour les couples sans enfant (122 480€) ; l'écart est de 31 660€ entre les familles monoparentales et les couples sans enfant.

Les capacités d'achat sont moins élevées à Beaupréau-en-Mauges que dans le Maine-et-Loire quelle que soit la situation familiale considérée. L'écart à la moyenne départementale est de -210€ pour les familles monoparentales contre -10 690€ pour les couples sans enfant et -2 710€ pour l'ensemble des ménages.

Quels sont les coûts d'accès au logement ?

Part des transactions immobilières accessibles à l'achat, sans apport propre

Sources : Demande de Valeurs Foncières, 2015-2017/2021-2023 & Insee, Filosofi 2021 - Traitements ©Compas

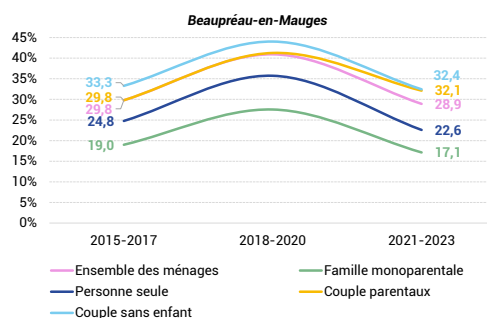


Lecture : En 2021-2023, 28,9% des transactions sont accessibles, sans apport extérieur, aux habitants de Beaupréau-en-Mauges vivant avec le niveau de vie médian. Cette part est de 21,8% pour les habitants du Maine-et-Loire.

Au vu des montants des transactions enregistrées sur la commune, 29% des biens mis en vente à Beaupréau-en-Mauges sur la période 2021-2023 sont accessibles aux habitants vivant avec le niveau de vie médian (1 833€). Cette part est supérieure à celles observées sur Mauges Communauté (28%) et le département (22%).

Évolution de la part des transactions immobilières accessibles à l'achat, sans apport propre, selon la situation familiale

Sources : Demande de Valeurs Foncières, 2015-2017/2021-2023 & Insee, Filosofi 2021 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2021-2023, 17,1% des transactions sont accessibles, sans apport extérieur, aux familles monoparentales de Beaupréau-en-Mauges vivant avec le niveau de vie médian.

La part des transactions immobilières accessibles à l'achat, sans apport extérieur a légèrement diminué à Beaupréau-en-Mauges : 30% des biens étaient accessibles aux habitants vivant avec le niveau de vie médian (1 833€) pour la période 2015-2017 contre 29% pour la période 2021-2023.

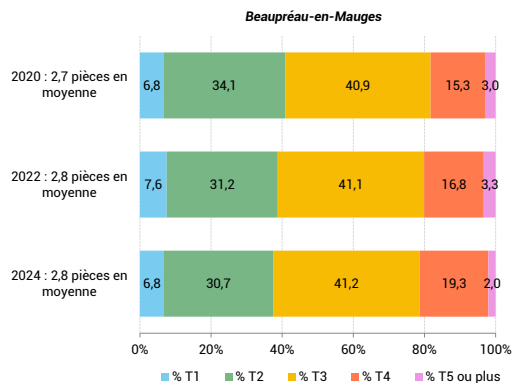
La même tendance à la baisse s'observe pour familles monoparentales de la commune : 17% des transactions immobilières leur sont accessibles en 2021-2023 contre 19% en 2015-2017.

Enfin, pour les couples parentaux la situation est inversée puisqu'on passe de 30% en 2015-2017 à 32% en 2021-2023.

Quelle est la tension sur le parc social ?

Demandes en cours selon le type de logement social recherché

Source : SNE (Système National d'Enregistrement), 2020-2024 Traitements ©Compas

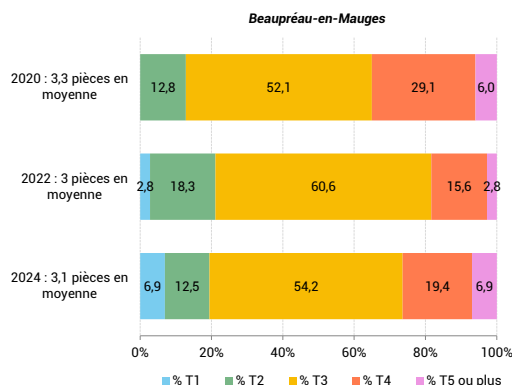


Lecture : À Beaupréau-en-Mauges, 30,7% des logements sociaux demandés sont des T2 au 31/12/2024.

En 2024, au total 400 demandes ont été enregistrées à Beaupréau-en-Mauges. Ce nombre est resté relativement stable au cours de la période observée. Le parc de logements des bailleurs sociaux (RPLS) recense 44% de T3 en 2021. La proportion que ce type de logements représente parmi les demandes actives atteint 41% en 2024.

Demandes satisfaites selon le type de logement social

Source : SNE (Système National d'Enregistrement), 2020-2024 - Traitements ©Compas

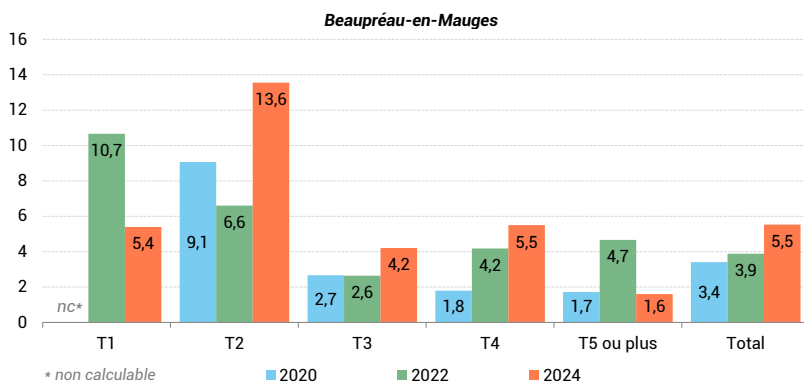


Lecture : À Beaupréau-en-Mauges, 12,5% des demandes de logements sociaux satisfaites concernent des T2 au cours de l'année 2022.

En 2022, les bailleurs sociaux ont réalisé 70 attributions dans le parc social de Beaupréau-en-Mauges. Entre 2020 et 2024, le nombre de demandes satisfaites est en diminution dans le parc social (-50). Sur la dernière année, 54% des attributions concernent des T3 (41% des demandes encore actives en 2024). Ainsi, 40 T3 ont été attribués en 2024 à Beaupréau-en-Mauges.

Tension locative - parc social

Source : SNE (Système National d'Enregistrement), 2020-2024 - Traitements ©Compas



Lecture : À Beaupréau-en-Mauges, le rapport entre le nombre de demandes de T2 en cours au 31/12/2024 et le nombre de demandes satisfaites de T2 au cours de l'année 2024 est de 13,6.

La confrontation entre le volume des demandes de logement social et celui des logements sociaux attribués permet de mesurer la tension locative du parc social.

En 2024, à Beaupréau-en-Mauges, près de 6 demandes de logement social sont actives pour un logement social attribué dans l'année contre environ 3 en 2020. La tension locative reste importante sur les T2 (près de 14 demandes pour une attribution) et les T4 (5,5 demandes pour une attribution). Le taux de tension, sur l'ensemble des logements, s'est globalement intensifié durant la période observée (notamment sur les T2).

Quelle est la tension sur le parc social ?

Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accès à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E.

Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts

aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30% de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci peuvent être maintenues pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

¹/ Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.

Quid de la précarité énergétique

Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La précarité énergétique a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise **quatre indicateurs** pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8% de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8% de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.

- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60% de la médiane.

- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres

raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15% des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment
- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36% des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26% des ménages résidant dans le parc locatif privé.

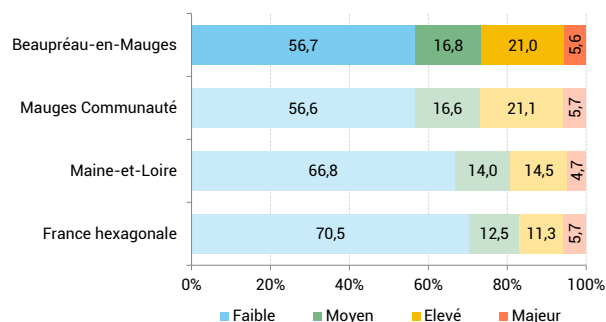
Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme au foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà surreprésentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont surreprésentées chez les ménages en précarité énergétique.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quid de la précarité énergétique

Répartition des ménages selon le risque de précarité énergétique

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 & Enquête ERFS – Traitements ©Compas



Lecture : En 2019, on estime à 17% la part des ménages en risque moyen de précarité énergétique à Beaupréau-en-Mauges, au vu de leurs niveaux de précarité financière, de leurs conditions de logement et de leurs déplacements domicile-travail.

À Beaupréau-en-Mauges, plus d'un ménage sur quatre présenterait un risque important (élevé ou majeur) de précarité face au logement (contre 17% pour la France hexagonale), soit près de 2 460 ménages. Ce risque important résulte d'une consommation énergétique potentiellement trop importante au regard du nombre de personnes dans le logement et de la taille du logement

MÉTHODOLOGIE

L'Indice de précarité énergétique : La précarité énergétique peut être définie comme la conjonction entre un niveau de consommation énergétique élevé générant des dépenses liées au logement et aux mobilités professionnelles importantes et des niveaux de ressources des ménages limités. Le risque de précarité énergétique correspond à un calcul de l'effet estimé de la hausse du coût de l'énergie sur les finances du ménage. Il prend en compte trois dimensions : la hausse du coût du carburant, la hausse du coût du chauffage et le niveau de précarité financière du ménage.

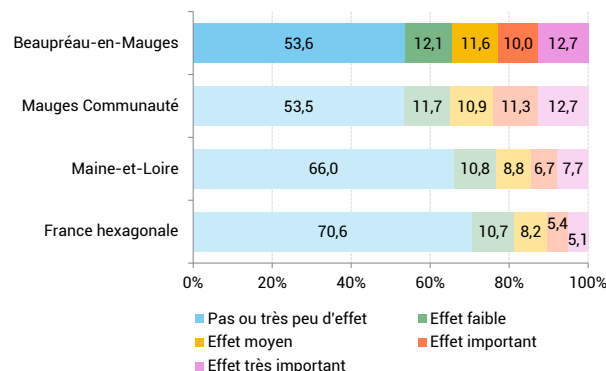
Le risque de précarité énergétique présenté ici correspond à un calcul de l'impact estimé de la hausse du coût de l'énergie sur les difficultés financières du ménage. Il prend en compte les risques liés à la hausse du coût du carburant, la hausse du coût du chauffage et le niveau de précarité financière du ménage.

– L'impact de la hausse du coût du carburant est estimé en fonction de la distance domicile-travail parcourue en véhicule personnel pour l'ensemble des membres du ménage

– L'impact de la hausse du coût du chauffage est estimé en fonction des caractéristiques du logement (surface, année de construction,

La vulnérabilité face à la précarité énergétique dans le logement : risque de précarité liée à l'impact de la hausse du coût du chauffage

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 – Traitements ©Compas



Lecture : En 2019, 12,1% des ménages de Beaupréau-en-Mauges appartiennent à la catégorie des ménages français pour lesquels le risque de précarité énergétique lié au coût du logement est faible.

23% des ménages de Beaupréau-en-Mauges connaîtraient un risque de précarité énergétique important ou très important lié à la hausse du coût du chauffage sur les finances des ménages, soit près de 2 110 ménages. Cette part est de 10% en France hexagonale.

énergie de chauffage) et de sa probabilité, selon les territoires, d'appartenir à la catégorie des « passoires thermiques ». Le score est majoré selon la taille du foyer (le nombre de pièces à chauffer), et le nombre d'inactifs (chauffage en journée).

– La **précarité financière** est prise en compte afin de tenir compte de la difficulté potentielle générée par une hausse de facture énergétique selon que le ménage soit plutôt pauvre ou non.

En fonction des ressources financières potentielles des ménages, estimées selon leurs caractéristiques socio-économiques, un indice de risque de précarité énergétique est considéré pour les deux volets étudiés (chauffage et carburant). Les ménages en risque majeur de précarité énergétique sont ceux qui cumulent le plus de risques de précarité énergétique au prorata de leur niveau de précarité financière..

Ce calcul permet de distinguer quatre groupes de ménages selon leur **risque global de précarité énergétique** :

- 1 : Pas de risque ou risque faible
- 2 : Risque moyen
- 3 : Risque élevé
- 4 : Risque majeur

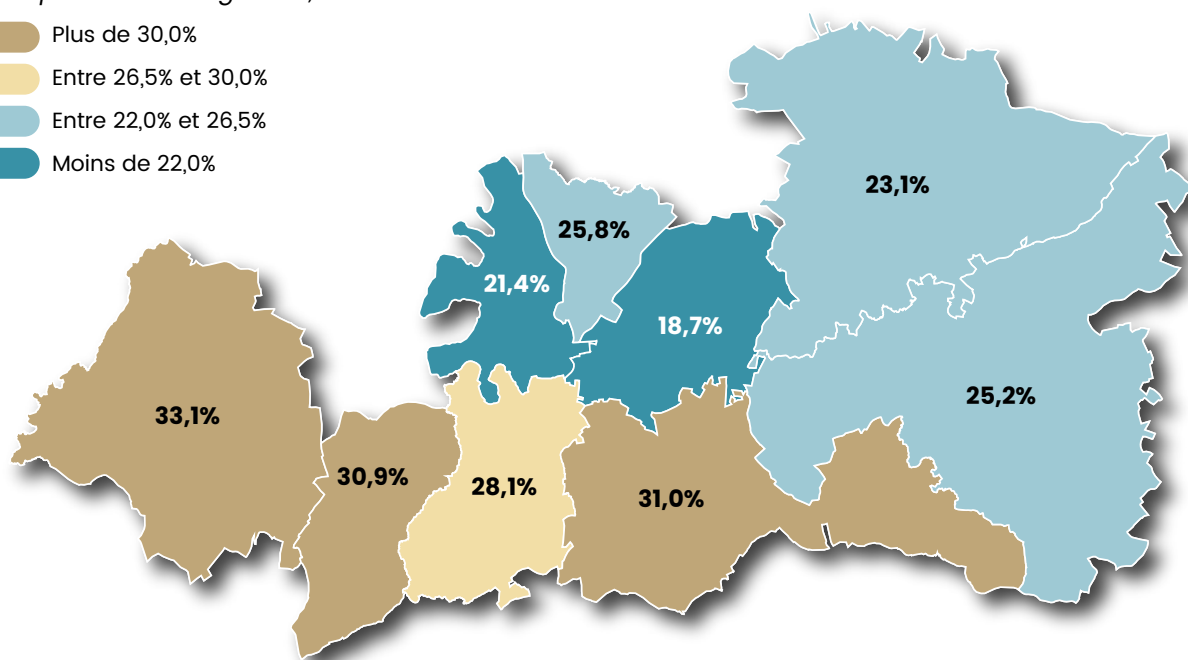
Part des ménages en risque de précarité énergétique élevé ou majeur

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 & Enquête ERFS - Traitements ©Compas

Part des ménages en risque de précarité énergétique élevé ou majeur en 2019

Beaupréau-en-Mauges : 26,5%

- Plus de 30,0%
- Entre 26,5% et 30,0%
- Entre 22,0% et 26,5%
- Moins de 22,0%



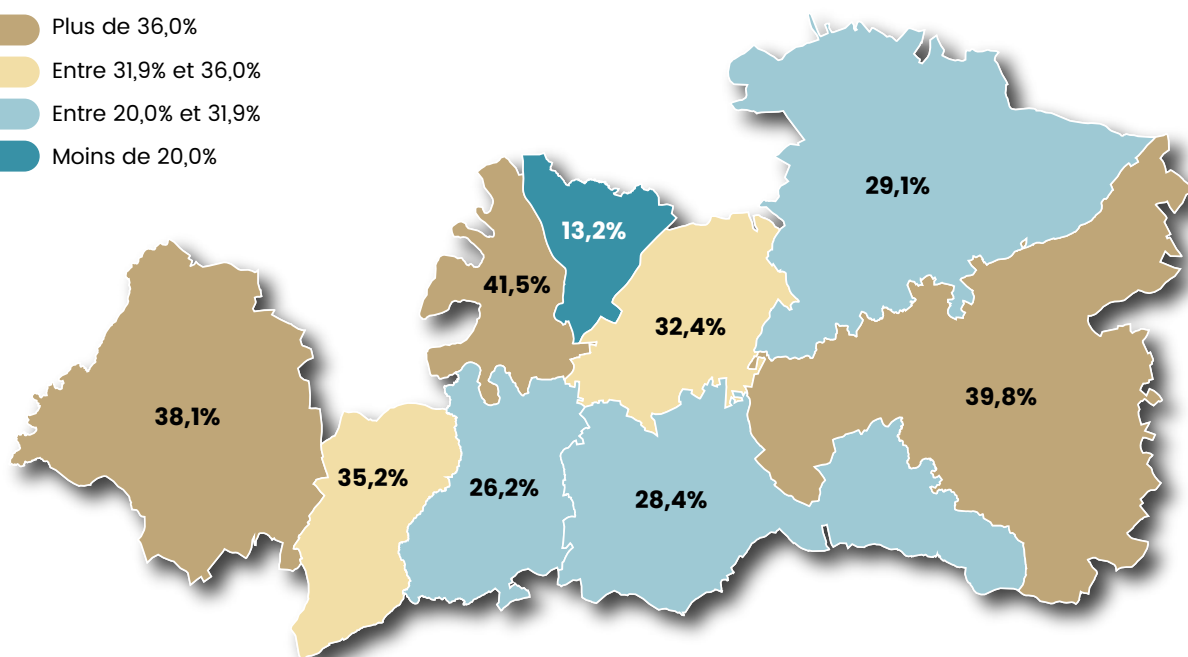
Part des résidences principales construites avant 1971

Source : Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

Part des résidences principales construites avant 1971 en 2022

Beaupréau-en-Mauges : 26,5%

- Plus de 36,0%
- Entre 31,9% et 36,0%
- Entre 20,0% et 31,9%
- Moins de 20,0%



Quid de la précarité énergétique

L'indice de consommation énergétique est un indice ©Compas basé sur la mesure de l'écart entre la France hexagonale et chacun des territoires d'étude. Il est construit à partir de quatre indicateurs qui permettent d'évaluer la consommation en énergie des ménages :

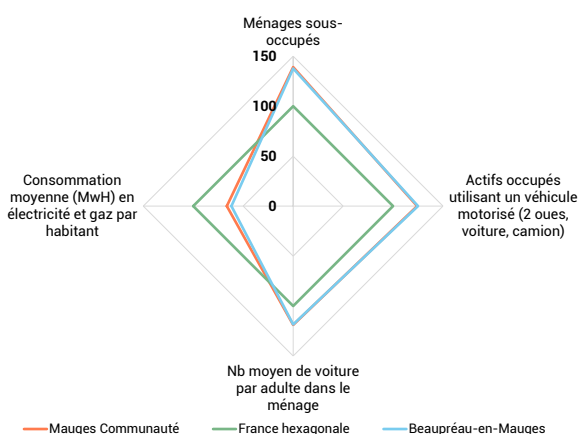
- Part des ménages en sous-occupation prononcée dans leur logement
- Part des actifs occupés se déplaçant en véhicule motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail
- Nombre moyen de voiture par adulte dans le ménage

- Consommation moyenne par heure en électricité et en gaz par habitant

Chacun des quatre indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national. Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des quatre indicateurs il y a une situation globalement plus favorable pour ce territoire au regard de l'ensemble de la France hexagonale. Quand cette valeur est supérieure à 0, la situation est alors défavorable.

Indice de consommation énergétique

Sources : Insee, RP 2022 & RP fichiers détail 2022 & ORE 2021 - Traitements ©Compas



Lecture : La part de ménages en sous-occupation de Beaupréau-en-Mauges est 1,4 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Au regard de l'indice de consommation énergétique la situation de Beaupréau-en-Mauges est moins favorable qu'en moyenne hexagonale (comme pour les autres territoires de comparaison).

Parmi les quatre indicateurs composant l'indice, deux sont particulièrement sur-représentés à Beaupréau-en-Mauges :

- la part des ménages en sous-occupation prononcée (57% contre 41% en France hexagonale),
- la part d'actifs en emploi se rendant au travail avec un véhicule motorisé (88% contre 71%).

Les facteurs de fragilité pèsent ainsi différemment selon les Iris, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'Iris Pin-Poitevineière présente l'indice de consommation énergétique le moins élevé (+17) révélant donc une situation plutôt favorable quand l'Iris Sud Sud-Est présente un indice de +56 révélant une situation plutôt défavorable.

Détail des facteurs de consommation énergétique

Sources : Insee, RP 2022 & RP fichiers détail 2022 & ORE 2021 - Traitements ©Compas

	Indice de consommation énergétique	Ménages en sous-occupation prononcée		Actifs occupés se déplaçant en véhicule motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail		Nb moyen de voiture par adulte dans le ménage	Consommation moyenne (MWh) en électricité et gaz par habitant
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)		
Ouest	+45	562	46,9	1 130	85,9	0,8	4,3
Nord-Est	+45	637	52,3	1 123	86,8	0,9	3,5
Sud Sud-Est	+56	495	52,0	857	85,8	0,8	4,4
Gesté	+45	681	62,1	1 109	88,9	0,9	2,0
Villedieu-la-Blouère	+40	608	59,1	1 069	93,6	0,9	2,0
Chapelle - Saint-Philbert	+39	354	57,6	671	91,7	0,9	2,2
Andrézé-Jubaudière	+51	767	59,0	1 364	93,9	0,9	2,4
Jallais	+49	869	63,1	1 281	86,0	0,9	2,5
Pin-Poitevineière	+17	568	59,1	962	83,5	0,9	1,6
Beaupréau-en-Mauges	+43	5 540	56,9	9 566	88,4	0,9	2,8
Chemillé-en-Anjou	+51	5 063	58,0	8 365	84,9	0,9	3,3
Blain	nd	nd	-	3 694	88,3	0,9	3,7
Mauges Communauté	+49	28 799	57,4	49 476	87,8	0,9	3,0
Maine-et-Loire	+30	181 093	48,8	286 060	80,3	0,8	4,0
France hexagonale	Référence = 0	12 432 757	41,3	19 621 726	70,7	0,7	4,5

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

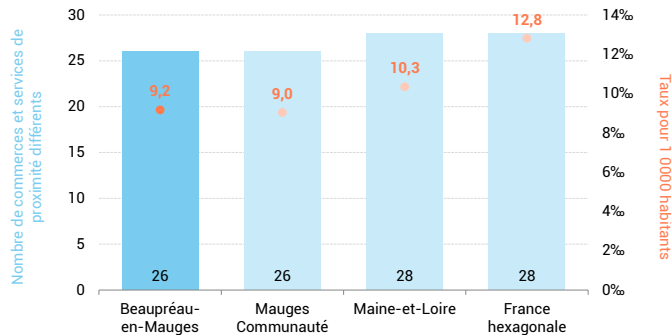
Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : L'indice de consommation énergétique de Beaupréau-en-Mauges est de +43.

Combien de commerces et services de proximité ?

Nombre de commerces et services de proximité pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2024 & Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



En 2024, au total, 219 commerces et services de proximité sont implantés à Beaupréau-en-Mauges, soit 9 pour 1 000 habitants (comme sur Mauges Communauté contre 10% pour le Maine-et-Loire et 13% en France hexagonale). Ainsi, 26 commerces et services de proximité différents sont recensés dans la commune. Beaupréau-en-Mauges compte 16 boulangeries, 4 épiceries et 4 supermarchés, soit 24 commerce de bouche.

Lecture : En 2024, Beaupréau-en-Mauges compte 26 commerces et services de proximité différents.

MÉTHODOLOGIE

La Base Permanente des Équipements permet de recenser le nombre de commerces et de services situés dans les territoires d'étude. Le Compas a sélectionné 28 commerces et services de proximité, que semble essentiels à la vie quotidienne (France Travail, banques, bureaux de poste, supérettes ou supermarchés, boulangeries, pharmacies, coiffeurs, infirmiers, médecins...)

Nombre de commerces et services de proximité pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2024 & Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

	Nombre de commerces et services de proximité différents	Total de commerces et services de proximité	Taux pour 1 000 habitants
Ouest	13	28	10,9
Nord-Est	15	23	8,2
Sud Sud-Est	14	32	13,3
Gesté	7	15	5,4
Villedieu-la-Blouère	10	24	9,5
Chapelle - Saint-Philbert	3	7	4,6
Andrezé-Jubaudière	10	27	8,2
Jallais	14	29	8,3
Pin-Poitevineière	10	29	11,6
Beaupréau-en-Mauges	26	219	9,2
Chemillé-en-Anjou	22	187	8,7
Blain	22	117	11,3
Mauges Communauté	26	1 106	9,0
Maine-et-Loire	28	8 562	10,3
France hexagonale	28	843 652	12,8

Valeurs inférieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs proches de celle de Beaupréau-en-Mauges

Valeurs supérieures à celle de Beaupréau-en-Mauges

Lecture : En 2024, Beaupréau-en-Mauges présente un taux de commerces et services de proximité de 9,2 pour 1 000 habitants (soit 219 commerces et services de proximité au total).

Combien de licenciés sportifs ?

Les licenciés sportifs selon le sexe

Sources : INJEP-Meos, Recensement des Licenciés Sportifs, 2021-2022 & Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas

	Nombre de licenciés sportifs (hors fédérations scolaires)			Part des licenciés sportifs dans la population (hors fédérations scolaires) en %		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Beaupréau-en-Mauges	929	2 835	3 764	7,8	23,8	15,8
Mauges Communauté	5 298	13 623	18 921	8,7	22,2	15,5
Maine-et-Loire	39 460	88 019	127 479	9,3	21,9	15,4
France hexagonale	2 869 312	6 049 001	8 918 313	8,5	19,0	13,5

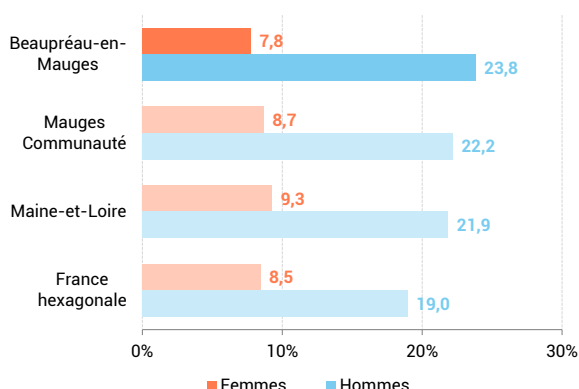
Lecture : En 2021-2022, Beaupréau-en-Mauges compte 3 764 licenciés sportifs (hors fédérations scolaires), soit 15,8% de la population.

3 760 licences sportives ont été délivrées à des habitants de Beaupréau-en-Mauges au cours de la saison 2021-2022, soit près de 16% de licenciés parmi les habitants contre 13,5% à l'échelle de la France hexagonale.

Comme ailleurs, à Beaupréau-en-Mauges, la part de femmes licenciées sportives est nettement inférieure à celle des hommes : 8% pour les femmes contre 24% pour les hommes, soit 3 fois moins.

Les licenciés sportifs selon le sexe

Sources : INJEP-Meos, Recensement des Licenciés Sportifs, 2021-2022 & Insee, RP 2022 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2021-2022, la part des femmes licenciées sportives (hors fédérations scolaires) est de 7,8% à Beaupréau-en-Mauges.

MÉTHODOLOGIE

Licenciés sportifs : il s'agit de tous les licenciés et clubs sportifs. Une personne peut posséder une ou plusieurs licences dans différentes fédérations. Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle infra-communale.

Dans les indicateurs présentés ici, les fédérations scolaires, universitaires et professionnelles sont exclues (UNSS, UNSEPD, FSGT, ASPTT, UFOLEP...) ; elles représentent 24% des licences sportives à l'échelle de la France hexagonale en 2021. Ce choix a été fait car l'objectif est d'analyser les écarts en terme de pratiques en dehors de celles quotidiennes à l'école, au collège, au lycée ou au travail. Enfin, les licenciés de ces fédérations sont recensés au lieu de pratique et non au lieu d'habitation.

Bibliographie

Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?

www.insee.fr
www.amnesty.fr
www.irdes.fr
<https://rm.coe.int/>

AirBnB : Quels impact d'AirBnB sur l'offre de logement ?

Insee Analyse n°33 – Février 2017
T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)
<http://insideairbnb.com/>
www.insee.fr
www.academia.edu
www.airbnb.fr

Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?

ONPE – 2019 Étude thématique
ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique
www.precarite-energie.com
<https://onpe.org>

Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

www.ouest-france.fr
www.dossierfamilial.com

Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'œuvre

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10
<https://injep.fr>
www.inegalites.fr

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Centre d'observation de la société – Mai 2017
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
DREES Études et résultats n°0947 – Janvier 2016
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
« De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017
www.observationsociete.fr
« En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
« Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Études et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?

Quelle est l'espérance de vie des populations ?

Centre d'observation de la société – Janvier 2026 et Décembre 2025
DREES – Décembre 2024 n°1323
Insee Première – Décembre 2025 n°2085
Insee Première – Janvier 2026 n°2087
www.observationsociete.fr
www.drees.solidarite-sante.gouv.fr
www.insee.fr

L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

CNAV – Rapport du Conseil d'orientation des retraites – Novembre 2019
Insee Focus n°119 – Juillet 2018
« Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018
www.cor-retraites.fr
www.insee.fr
www.drees-solidarites-sante.gouv.fr

Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012
Observatoire du non recours (ODENORE)
Défenseur des droits – Avril 2017
Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019
Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n°56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>
Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>
Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>
DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités
Insee Chiffres clés
Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 – avril 2019
www.insee.fr

La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?

Observatoire des inégalités – Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ;
Mai 2018 ; Août 2017 ; novembre et janvier 2015
www.inegalites.fr
www.observationsociete.fr
www.caf.fr

**Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition
des rôles aujourd'hui ?**

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE
1974-1975 et 2009- 2010
Centre d'observation de la société – Juillet et
novembre 2019
Centre d'observation de la société – Juin 2016 et
novembre 2017
www.insee.fr
www.observationsociete.fr

Introduction des chapitres

Familles : Tableaux de l'économie française
2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du
social, n°518, Mai 2021
Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février
2018 n°10

Lexique

A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50% à 79%. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc...) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions

d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par France Travail dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

France Travail enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand

et non marchand.

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMUC-C.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Densité médicale : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de chômage estimé : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté

Iris signifie « îlots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie

très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :
- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux. Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;
- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ;

- les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalière : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces l'un logement : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population « comptée à part »**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population « municipale »** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant « compté à part », par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite « sans double compte » : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé

de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées « unités de consommation », ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France hexagonale et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France hexagonale.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en France hexagonale, dans les Drom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Surpeuplement / Sous peuplement : Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en sur-peuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux d'activité Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs)

et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

Taux de déqualification : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Nos engagements



- Contribuer au mieux-vivre des habitants
- Mettre en évidence les besoins invisibles
- Renforcer l'impact des politiques sociales
- Établir une relation de confiance

Notre expertise



- Rendre les données accessibles à tous
- Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- Caractériser les enjeux sociaux locaux au regard des spécificités territoriales
- Nourrir les réflexions collectives autour de réponses innovantes
- Co-construire les politiques de demain
- Accompagner la formulation d'orientations stratégiques en matière de politique sociale

Notre expérience



- Veille permanente depuis 35 ans
 - Équipe pluridisciplinaire de 25 experts
- Animation du Centre d'Observation de la Société



www.lecompas.fr



contact@compas-tis.com



@Compas



02 51 80 69 80